

Université de Montréal

**La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion  
à travers des organismes communautaires québécois**

Par

**Sonia Racine**

École de service social  
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de *Philosophiae Doctor* (Ph.D.)  
en service social

Novembre 2010

© Sonia Racine, 2010



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des  
organismes communautaires québécois

présentée par :

Sonia Racine

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

---

Christian Jetté, président-rapporteur

---

Anna Kruzynski, directrice de recherche

---

Yann Le Bossé, codirecteur

---

Jean Panet-Raymond, membre du jury

---

Jean-Pierre Deslauriers, évaluateur externe

---

Pascale Dufour, représentante du doyen



## Résumé

Cette thèse porte sur le phénomène de la mobilisation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans un acteur collectif existant et à travers les espaces collectifs privilégiés que constituent les organismes communautaires. Elle est composée de trois chapitres. La problématique et l'objet d'étude forment le premier, la méthodologie est présentée dans le deuxième alors que les résultats de recherche, combinés à leur analyse et à leur interprétation, constituent le troisième chapitre. La discussion générale des résultats est incluse dans la conclusion.

La particularité de cette thèse réside dans l'appréhension globale du phénomène de la mobilisation, l'examinant dans le contexte spécifique de la pauvreté et de l'exclusion en tant qu'oppressions structurelles, et dans la perspective du développement du pouvoir d'agir (*empowerment*).

Considérant que la mobilisation est le fruit de l'amalgame entre un acteur collectif et une action collective, cette recherche apporte d'abord une nouvelle compréhension de l'espace dans lequel se développe le processus de mobilisation. Elle propose en effet une distinction novatrice entre d'une part l'acteur collectif, entité relativement floue et diffuse, et d'autre part l'organisme communautaire en tant que tel, entité aux frontières bien définies, lequel fournit un espace collectif privilégié pour le développement de la mobilisation. Cette différenciation contribue notamment à mieux appréhender les processus qui s'y déroulent et à mieux cerner le rôle que peuvent jouer les organismes communautaires à cet égard.

En examinant finement et avec un grand souci du détail le processus de mobilisation vécu par les individus, de leur premier contact avec un organisme communautaire à leur engagement avec un acteur collectif existant, cette recherche propose une nouvelle construction théorique à propos d'une réalité courante, mais peu explorée jusqu'à

aujourd'hui, et fournit des pistes pour accompagner le plus adéquatement possible de tels processus.

En se centrant sur les aspects individuels de la mobilisation sans pour autant occulter son caractère intrinsèquement collectif, cette thèse contribue à rendre encore plus explicite la nécessaire intégration entre le personnel et le collectif dans l'appréhension des problèmes sociaux, et permet d'en saisir les nombreux effets sur le plan individuel, spécialement en ce qui a trait à la restauration du statut d'acteur.

En plus de démontrer clairement les liens existants entre les processus de mobilisation et de développement du pouvoir d'agir individuel et collectif, cette thèse met en évidence les principales pratiques communautaires qui y contribuent et soulève les principaux défis et les contradictions qui y sont associées. Ce faisant, elle nous semble apporter une contribution au renouvellement des pratiques sociales et communautaires.

Mots clés : mobilisation, pauvreté, exclusion, oppression, pouvoir d'agir (*empowerment*), intervention sociale, organisation communautaire, organismes communautaires.

## **Abstract**

This thesis studied the phenomenon of the mobilization of people living in poverty and social exclusion within an existing collective actor and throughout the privileged collective spaces that community organizations comprise. It has three chapters. The first discusses the field of study and the research problem, the second describes the research methodology and the third presents the research results, their analysis and their interpretation. A general discussion of the study's findings is included in the conclusion.

The thesis is unique in its global consideration of the phenomenon of mobilization, examined within the specific context of poverty and social exclusion conceived as structural oppressions as well as from an empowerment perspective.

Considering that mobilization results from the amalgamation of a collective actor with a collective action, this thesis brings forth a new understanding of the space in which a mobilization process develops. Indeed, it proposes an innovative distinction between a collective actor, a relatively vague and diffuse entity, and a community organization as such, an entity with well defined borders, that provides a privileged collective space for the development of mobilization. This distinction, in turn, allows for a better grasp of the processes involved and of the role that community organizations can play within them.

Based on a thorough and considerably detailed examination of the mobilization process that individuals go through from their first contact with a community organisation to their engagement within an existing collective actor, this research then proposes a new theoretical construct for this current but seldom explored reality and suggests the most adequate avenues for the accompaniment of such processes.

Focused on the individual aspects of mobilization and without losing sight of its intrinsically collective character, this thesis reinforces even more explicitly the necessary integration of personal and collective phenomena in the investigation of

social problems, and sheds light on the various effects that occur on the individual level, especially regarding the restoration of one's standing as a social actor.

On top of clearly illustrating the links between the process of mobilization and that of individual and collective empowerment, this thesis emphasizes the principal community practices that contribute to them and underscores the main challenges and contradictions associated with them. In this way, it seeks to contribute to the renewal of social and community practices.

Key words : mobilization, poverty, exclusion, empowerment, social intervention, community organization, community organizing.



## Table des matières

<b>RESUME</b> .....	<b>I</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>I</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>IX</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>X</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>XI</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>XIV</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 – PROBLEMATIQUE ET OBJET D’ETUDE</b> .....	<b>11</b>
<b>1.1 L’exclusion</b> .....	<b>13</b>
1.1.1 Exclusion, pauvreté et inégalités sociales : concepts aux liens étroits....	15
1.1.2 Signification, causes et conséquences de l’exclusion .....	18
1.1.3 Modèles, parcours et trajectoires .....	26
1.1.4 Perspectives d’inclusion.....	35
<b>1.2 Le développement du pouvoir d’agir</b> .....	<b>39</b>
1.2.1 Une popularité qui s’explique .....	42
1.2.2 La nature du processus .....	45
1.2.2 Définition .....	55
1.2.4 Le processus, ses composantes et son caractère dynamique.....	60
1.2.5 Éléments structurants du processus.....	70
1.2.6 Principaux éléments de l’approche favorisant le DPA .....	76
<b>1.3 La mobilisation</b> .....	<b>80</b>
1.3.1 Les facteurs d’influence de la mobilisation .....	84

1.3.2	Le processus de construction identitaire des acteurs.....	96
1.3.3	La pérennisation des acteurs collectifs.....	102
1.3.4	Les pratiques sociales visant la mobilisation .....	105
<b>1.4</b>	<b>Cadre logique et objet de la recherche .....</b>	<b>110</b>
<b>CHAPITRE 2 – METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....</b>		<b>117</b>
<b>2.1</b>	<b>L’approche épistémologique et méthodologique générale.....</b>	<b>117</b>
<b>2.2</b>	<b>Le choix et la formulation de l’objet d’étude.....</b>	<b>128</b>
<b>2.3</b>	<b>Terrain de recherche et population à l’étude.....</b>	<b>130</b>
<b>2.4</b>	<b>Collecte des données .....</b>	<b>132</b>
2.4.1	Recrutement des participantes pour les groupes de discussion.....	135
2.4.2	Considérations éthiques .....	136
2.4.3	Le guide d’entretien et la tenue des groupes de discussion .....	138
<b>2.5</b>	<b>Analyse des données .....</b>	<b>144</b>
2.5.1	La transcription des entretiens .....	144
2.5.2	L’usage de mémos .....	145
2.5.3	La codification et la catégorisation .....	146
2.5.4	Les fiches synthèse.....	150
2.5.5	La rédaction de la thèse.....	151
<b>2.6</b>	<b>Scientificité de la recherche .....</b>	<b>153</b>
<b>CHAPITRE 3 – RESULTATS, ANALYSE ET INTERPRETATION .....</b>		<b>157</b>
<b>3.1</b>	<b>L’univers de la mobilisation .....</b>	<b>158</b>
3.1.1	La distinction entre l’acteur collectif et l’organisation .....	158
3.1.2	L’espace d’évolution des individus en processus de mobilisation.....	166
<b>3.2</b>	<b>Le processus de mobilisation des individus à travers les organisations</b>	<b>170</b>

3.2.1	La première étape : le passage vers un organisme .....	173
3.2.2	La deuxième étape : l'appropriation de l'acteur collectif .....	182
3.2.3	La troisième étape : la mobilisation effective .....	196
3.2.4	La quatrième étape : l'évolution de l'engagement.....	209
<b>3.3</b>	<b>Les motivations à l'engagement et les effets du processus.....</b>	<b>219</b>
3.3.1	Contribuer au changement social et améliorer ses conditions de vie....	220
3.3.2	Se développer, se réaliser et se prendre en mains .....	232
3.3.3	Développer un réseau relationnel significatif .....	239
3.3.4	Jouer un rôle et détenir un statut social valorisant .....	241
<b>3.4</b>	<b>Les principaux facteurs d'influence de l'engagement individuel .....</b>	<b>249</b>
3.4.1	Le contexte (le courant dominant) .....	250
3.4.2	Les conditions de vie des individus .....	256
3.4.3	Les cadres identitaires individuels .....	259
<b>3.5</b>	<b>Les pratiques de soutien au processus .....</b>	<b>263</b>
3.5.1	La création et l'offre d'opportunités de dire, de réfléchir et d'agir .....	264
3.5.2	La mise à contribution des potentiels et du vécu des individus .....	273
3.5.3	Le partage du pouvoir .....	283
3.5.4	La sauvegarde d'un espace privilégié pour la mobilisation.....	293
3.5.5	La concordance des pratiques à l'égard du processus de mobilisation.	300
<b>CONCLUSION.....</b>		<b>302</b>
<b>Objet d'étude et objectifs de la recherche.....</b>		<b>302</b>
<b>Principaux concepts étudiés .....</b>		<b>303</b>
<b>Méthodologie de la recherche .....</b>		<b>305</b>
<b>Principaux résultats .....</b>		<b>305</b>

<b>Interprétation des résultats et principaux apports de la recherche .....</b>	<b>311</b>
<b>Discussion.....</b>	<b>316</b>
Sur le sens de la mobilisation dans le contexte actuel .....	316
Sur le rôle des organismes communautaires dans le processus de mobilisation.	319
Sur l'accompagnement du processus de mobilisation par les intervenantes.....	325
<b>Pistes pour des recherches futures.....</b>	<b>329</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>331</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>XVII</b>
<b>Annexe A – Lettre de demande de collaboration aux organismes.....</b>	<b>xviii</b>
<b>Annexe B – Publicité pour le recrutement des membres.....</b>	<b>xix</b>
<b>Annexe C – Formulaire de consentement des organismes .....</b>	<b>xx</b>
<b>Annexe D – Formulaire de consentement des membres.....</b>	<b>xxiii</b>
<b>Annexe E – Formulaire de consentement des intervenantes.....</b>	<b>xxvi</b>
<b>Annexe F – Guide d'entretien pour les membres.....</b>	<b>xxix</b>
<b>Annexe G – Guide d'entretien pour les intervenantes.....</b>	<b>xxxii</b>
<b>Annexe H – Codes initiaux .....</b>	<b>xxxv</b>
<b>Annexe I – Arbre des codes .....</b>	<b>xxxvi</b>

## Liste des tableaux

Tableau I – Propositions de définitions du processus de DPA .....	56
Tableau II – Pratiques concrètes visant la mobilisation des acteurs .....	108
Tableau III – Positionnement de la recherche.....	121
Tableau IV – Constitution et durée des groupes de discussion.....	140
Tableau V – Synthèse des éléments du passage vers un organisme communautaire .	179
Tableau VI – Synthèse des motivations et des effets de la mobilisation .....	245

## Liste des figures

Figure 1 – Cheminement de l’exclusion lié à la transformation de la société salariale	22
Figure 2 – Le modèle de désaffiliation de Castel (1994).....	27
Figure 3 – Le modèle d’exclusion de Clavel (1998).....	29
Figure 4 – État et processus du pouvoir et de l’impuissance à agir .....	48
Figure 5 – Composantes du DPA et caractère dynamique.....	70
Figure 6 - Le DPA, son caractère dynamique et ses facteurs structurants.....	76
Figure 7 – Illustration des constituantes fondamentales de la mobilisation.....	81
Figure 8 – Synthèse des facteurs d’influence de la mobilisation .....	95
Figure 9 – L’identité comme produit des cadres et de l’action.....	98
Figure 10 – Processus de perpétuation identitaire de l’acteur collectif .....	104
Figure 11 – Les quatre zones de l’univers de la mobilisation.....	167
Figure 12 - L'acteur collectif traversant l'organisation.....	169
Figure 13 - Première phase du processus de mobilisation : la participation.....	171
Figure 14 - Seconde phase du processus de mobilisation : l’engagement .....	172
Figure 15 – Synthèse des éléments de l’étape d’apprivoisement.....	189
Figure 16 - Synthèse des éléments constituant l’état de mobilisation .....	207
Figure 17– Types de passerelles dans l’évolution de l’engagement.....	209
Figure 18 – Formes d’évolution de la mobilisation dans le temps .....	216

## Remerciements

Mes premiers remerciements vont à Anna Kruzynski, ma directrice de thèse, qui a su reprendre avec brio une démarche amorcée avec Claude Larivière (que je remercie de m'avoir prise sous son aile au début de mon parcours) et la mener à terme avec moi. Sa disponibilité, son souci des réalités multiples, ses encouragements, mais surtout ses commentaires éclairants et ses suggestions pertinentes, m'ont permis d'arriver au bout de ce parcours essoufflant, mais combien enrichissant! Elle m'a beaucoup aidée dans les moments où je me sentais bien franchement imposteur...

Je remercie Yann LeBossé, mon codirecteur, qui a accompagné la quasi-totalité de ma démarche et qui s'est rendu disponible malgré un horaire plus que chargé. Il a su me poser les bonnes questions, au bon moment, pour que je puisse trouver mes propres réponses et enfin mettre de la lumière là où il y avait de l'ombre.

Je remercie aussi Jocelyne Lamoureux, membre de mon comité de thèse, pour ses précieux commentaires et pour ses encouragements. Elle m'a souvent rassurée sur la qualité de mon travail, sans le savoir peut-être, et cela m'a beaucoup soutenue.

Je ne peux passer sous silence mes collègues, amies et amis de la Coopérative de consultation en développement *La Clé*, et plus particulièrement mon collègue et ami Bill Ninacs qui est passé par là avant moi. Ils m'ont soutenue sans relâche à tous les points de vue et ont été ouverts et compréhensifs en me permettant de travailler à temps partiel ou de prendre des congés sans solde à quelques reprises. Merci à vous. Sans cette souplesse et sans vos encouragements, cette thèse n'aurait pas pu voir le jour.

Je remercie également mes voisins et voisines de bureau à Québec (Marguerite, Magali, Nathalie, Serge, Claudine, Véronica, Janie). Leurs encouragements incessants et souvent humoristiques m'ont permis de ne pas perdre pied et de continuer à avancer malgré les vents et les marées.

Un gros merci aux deux *ImposteurEs* de mon cœur (Lise-Anne et Christine) qui m'ont gentiment et musicalement hébergée chez elles de façon hebdomadaire pendant toute la durée de ma scolarité et à maintes reprises par la suite. Elles ont bien ri avec moi de mes présentations académiques (l'émergence d'un NOUS), ce qui a souvent permis de faire tomber la pression et elles m'ont continuellement encouragée de toutes sortes de belles façons.

Certaines personnes ont marqué mon parcours et m'ont souvent aidée à préciser ma pensée. Je veux donc remercier tout spécialement Jean Panet-Raymond, Samantha Wehbi et Claire Chamberland (professeurs à l'Université de Montréal) pour leur contribution à cette thèse. Merci aussi à Yvan Comeau (professeur à l'Université Laval) pour son soutien sur le plan méthodologique.

Des remerciements très sincères à toutes les intervenantes et intervenants ainsi qu'à tous les individus mobilisés sur le terrain qui travaillent sans cesse pour bâtir un monde meilleur pour nous tous et toutes. Ils m'ont inspiré cette démarche et continuent à le faire chaque jour par leur courage et leur ténacité.

Un immense merci aux personnes qui ont généreusement accepté de prendre part à ma recherche (ainsi qu'au pré-test). Ces résultats sont le fruit de leur travail, de leurs convictions, de leur passion et de leur capacité à en rendre compte. Ils ont attendu bien longtemps avant d'en connaître les résultats et j'espère qu'ils se reconnaîtront. Merci tout particulièrement de votre ouverture, de votre patience, de votre franchise et de votre grande générosité!

Un grand merci aussi à ma sœur Chantal qui a effectué la correction linguistique de larges pans de cette thèse. Elle a non seulement contribué à en améliorer la forme, mais aussi le sens par la pertinence de ses questions et la qualité de ses suggestions.

Des remerciements au Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada pour la bourse d'études de trois ans qui m'a permis d'approfondir ma démarche et de m'y



consacrer pleinement, ainsi qu'à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal pour la bourse de rédaction.

Je veux remercier du fond du cœur les membres de ma famille ainsi que mes amies et amis (spécialement Doris, Chantale et Lisa) qui ont toujours cru en moi et qui me soutiennent quotidiennement de tellement de façons... Merci à vous toutes et tous ainsi qu'à tous ceux et celles que j'ai malencontreusement oubliés ici!

Et finalement un gros merci plein d'amour à ma conjointe Anik, qui m'a accompagnée, questionnée, dorlotée, rassurée, poussée, écoutée, soignée et endurée à travers tous les dédales de mon aventure doctorale. Je ne sais pas si j'y serais arrivée sans elle... MERCI!

## Avant-propos

Au cours de mes années de pratique comme organisatrice communautaire à la banque alimentaire *Moisson Québec*, je travaillais à développer et à soutenir les pratiques alimentaires alternatives au dépannage alimentaire. Ces pratiques sont principalement basées sur l'entraide et la solidarité entre pairs afin de préserver la dignité des individus, leur permettant d'agir collectivement en vue de changements par rapport à leur situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Dans le cadre de mes fonctions, j'avais également à représenter l'organisation dans divers regroupements de lutte à la pauvreté, tables de concertation et coalitions.

Par ma formation en service social, et plus particulièrement en organisation communautaire, mais aussi par mon expérience personnelle de militante pour la justice sociale, j'ai toujours eu la conviction que les personnes directement concernées par un problème social sont les mieux placées pour y trouver des solutions efficaces et durables et que c'est par l'action collective que peuvent se dessiner les changements espérés. Étant une alliée proche de personnes aux prises avec les multiples conséquences de la pauvreté, je pouvais observer les effets positifs de la mobilisation sur les individus qui en faisaient l'expérience et les changements bien concrets que l'action collective leur apportait, ainsi qu'aux communautés et à la société dans son ensemble. Une conviction claire me motivait quotidiennement dans mon travail, à savoir que les personnes en situation de pauvreté avaient tout avantage à se mobiliser si elles souhaitaient transformer leur situation et arriver à éliminer la pauvreté dont elles étaient victimes dans un pays pourtant rempli de richesses.

Ayant été introduite au concept d'*empowerment* lors de ma scolarité de maîtrise en 1991 par mon collègue William A. « Bill » Ninacs, j'avais le sentiment d'avoir trouvé un cadre d'analyse concordant tant avec mes propres analyses qu'avec mes valeurs et principes d'intervention, l'individu n'y étant pas négligé au profit de la collectivité et le structurel n'étant pas noyé dans les considérations intrapersonnelles. Le souci de l'*empowerment* a accompagné ma pratique ainsi que les recherches auxquelles j'ai eu

la chance de contribuer pendant toutes les années qui ont suivi. Comme intervenante travaillant notamment à faire en sorte que les individus appauvris se mobilisent autour de projets communs (de nature sociopolitique ou non), j'ai pu en vivre tous les défis. Considérant notamment que la force se crée par le nombre et que les changements sociaux surviennent lorsqu'une masse critique d'individus et de groupes les réclament, les endossent et les vivent au quotidien, j'imaginai que bien des changements pourraient survenir si les 35 000 personnes de ma région ayant recours à différentes formes de soutien alimentaire s'unissaient dans un même souffle. Mais la réalité n'est évidemment pas telle.

Mes observations et mes interactions avec les personnes aux prises avec la faim et l'insécurité alimentaire m'ont permis de constater qu'un nombre croissant d'entre elles demandait des services directs pour répondre à leurs besoins (dans les comptoirs de dépannage alimentaire par exemple), alors qu'un nombre beaucoup plus restreint s'engageait dans des actions collectives d'entraide et de solidarité (cuisines collectives, groupes d'achats, jardins collectifs). Bien que ces formes d'action collective semblent moins menaçantes que celles de type sociopolitique (défense de droit, revendication, etc.), elles ne semblaient pas davantage populaires. Des intervenantes<sup>1</sup> travaillant dans des organismes axés sur des actions de cette nature me confirmaient par ailleurs chaque jour la difficulté de « mobiliser du monde » et de les « garder mobilisés ». On accusait alors leur situation de survie pour expliquer cette difficile mobilisation. Mes premiers questionnements de recherche étaient donc orientés vers une meilleure

---

<sup>1</sup> Nous utiliserons le féminin dans ce projet de thèse afin de souligner et reconnaître la contribution majeure et majoritaire des femmes dans le milieu communautaire tant comme membres, participantes, militantes ou intervenantes, autant que dans celui de l'intervention sociale en général. En effet, près de 75 % des personnes qui sont salariées dans les organismes communautaires sont des femmes (Comeau *et coll.*, 2007). Bien que les intervenantes dont il est question dans cette thèse se définissent elles-mêmes avec différents vocables tels travailleuses ou intervenantes communautaires, salariées, militantes-salariées, etc., nous avons choisi d'adopter le terme « intervenante » pour les désigner. Quant aux individus qui vivent un processus de mobilisation dont il est question dans cette thèse, nous les désignons tour à tour comme membres, personnes en situation de pauvreté, acteurs individuels, individus et individus mobilisés. Tous ces vocables réfèrent à ces personnes en situation de pauvreté qui sont mobilisées à travers un organisme communautaire.

compréhension de la non-mobilisation des personnes en situation de pauvreté alors qu'elles avaient, me semblait-il, tant à gagner à le faire.

En avançant dans mes études doctorales, je me suis vite aperçue qu'on ne connaissait qu'assez peu les processus individuels de mobilisation dans le contexte actuel et que si nous avions un quelconque pouvoir et une certaine légitimité à agir comme organisatrices communautaires, c'était sur nos pratiques, sur nos façons d'être et de faire. Je me suis donc rapidement intéressée au processus de mobilisation chez les individus en situation de pauvreté et aux pratiques qui le soutiennent, sans jamais perdre de vue la perspective de l'*empowerment*, notamment pour que la mobilisation ne devienne jamais une injonction, et parce qu'il me semblait que mobilisation et pouvoir d'agir étaient intimement liés. En amorçant ce parcours de doctorat, je crois que je ne comprenais pas que je me lançais dans une aventure complètement délirante dont cette thèse est le fruit. Mais j'étais certaine que j'avais le goût d'y plonger!

Sonia Racine, juillet 2009

## Introduction

*Ni individualisme débridé, ni collectivisme étouffant, l'autonomie doit être solidaire, et la solidarité assurer et garantir l'autonomie personnelle.*

Gilbert Clavel

La pauvreté et l'exclusion constituent des problèmes sociaux dont l'ampleur et la gravité sont mondialement reconnues. En dépit des multiples tentatives de solutions gouvernementales, communautaires ou autres à cet égard<sup>2</sup>, et malgré les efforts incessants des populations qui les subissent, ceux-ci continuent de s'aggraver. Ils constituent notamment des sources importantes d'impuissance à agir et provoquent souvent une assignation identitaire négative chez les personnes et les collectivités qui les vivent. Pour s'attaquer efficacement à la pauvreté, il nous semble entre autres essentiel de poser le problème de l'impuissance à agir et de ses sources afin de mieux mesurer le rôle qu'ils jouent dans la création et la perpétuation de ce problème en vue de le confronter. S'il est reconnu que des transformations multiples sont nécessaires pour éliminer la pauvreté et l'exclusion, elles passent autant par des changements individuels – notamment parce que le processus d'appauvrissement que les personnes vivent laisse des traces sur leur identité et mine leur capacité d'agir – que par des changements structurels, culturels et symboliques. En fait, c'est la citoyenneté et la démocratie même qui se trouvent affectées par ces problèmes et ainsi, non pas seulement ceux qui les vivent. L'ensemble de la société y perd en contributions et en richesse collective.

---

<sup>2</sup> Quoiqu'il soit possible de douter de la volonté réelle de changement qu'ont renfermé ces tentatives, on ne peut nier leur présence.

La mobilisation des acteurs sociaux nous apparaît comme un moyen privilégié de développement du pouvoir d'agir (DPA)<sup>3</sup> individuel et collectif, lequel semble essentiel pour mener une lutte efficace contre la pauvreté, car c'est aux personnes concernées<sup>4</sup> de décider de l'orientation des changements à apporter et de la façon d'y arriver.

La mobilisation est un processus par lequel des acteurs sociaux s'engagent ensemble à trouver des solutions et à agir collectivement par rapport à ce qui les préoccupe, ce qui a des effets non seulement sur le plan structurel, mais aussi sur le plan personnel. Elle se définit par l'addition de ses deux principales composantes, soit un acteur collectif (NOUS) et une action collective (PROJET COMMUN) dans la perspective d'un changement. Ce processus peut certes survenir « naturellement » – c'est-à-dire sans l'intervention de professionnels de l'intervention sociale –, mais il convient de reconnaître que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion font face à de multiples obstacles et à des défis particuliers sur ce plan, étant donné tous les avatars que leurs conditions de vie engendrent, spécialement une impuissance à agir.

Il apparaît donc essentiel de mieux cerner le **phénomène de la mobilisation** incluant les pratiques visant son émergence et sa pérennisation, dans l'optique du renouvellement de l'intervention sociale. Ces pratiques peuvent en effet encourager, stimuler et soutenir les personnes concernées dans le passage à l'agir collectif et dans le développement de leur pouvoir d'agir, permettant à son tour de transformer durablement leurs conditions de vie dans le sens de leurs aspirations et de contribuer à

---

<sup>3</sup> Ce terme renvoie à la traduction du concept d'*empowerment* que nous avons choisi d'adopter dans cette thèse. Les termes développement du pouvoir d'agir et *empowerment* seront utilisés comme synonymes. Nous avons adopté la francisation proposée par Le Bossé (2004) puisqu'elle correspond à notre analyse des écrits sur la question : le mot « développement » indiquant clairement un processus et une dynamique alors que l'ensemble des mots « pouvoir d'agir » indiquant la finalité de ce processus. C'est également pour cette raison que nous avons traduit le concept de *disempowerment* par l'expression « impuissance à agir ». De plus, pour référer à l'état d'*empowerment*, nous utiliserons à l'instar de Ninacs (2002) aussi l'expression « capacité d'agir », le terme capacité référant à un pouvoir, une aptitude, une faculté, une possibilité.

<sup>4</sup> À l'instar de Le Bossé (2004), nous nommons « personnes concernées » les individus qui ont à composer avec les conséquences d'un problème social au quotidien.

transformer la société. En fait, force est de constater la faible proportion d'individus en situation de pauvreté et d'exclusion qui adoptent la stratégie de mobilisation. Elle semble pourtant une voie puissante pour restaurer le statut d'acteur, combattre l'impuissance à agir et ainsi leur permettre de s'affranchir, tant individuellement que collectivement, de leurs conditions de vie incapacitantes. Le processus de mobilisation et les pratiques qui le soutiennent ne semblent pas assez bien connus pour que les individus soient accompagnés adéquatement.

Le service social s'est toujours préoccupé de la pauvreté et de toutes les formes d'injustice, d'oppression, de domination et de discrimination. Ces préoccupations figurent comme le cœur de la profession.

Une première constante est le souci d'œuvrer auprès des personnes, des groupes et des collectivités qui, dans leurs conditions de vie et leurs rapports aux autres, à leur environnement et à la société, vivent ou sont susceptibles de vivre des situations d'oppression, de discrimination, de désorganisation ou d'autres situations considérées comme inadéquates sur ces plans. L'explication des causes de ces problèmes peut varier à un moment ou à un autre. [...] Mais on peut constater que, dès son origine, la profession du travail social se préoccupe des questions de pauvreté, de bien-être social et de politiques sociales (Lecomte, 2000 : 26).

Si cette tradition existe, il faut toutefois reconnaître que l'action du service social en lien avec la pauvreté a parfois eu des résultats très mitigés, notamment en raison des approches d'intervention déployées. Les pratiques doivent donc continuer de se renouveler, incluant celles qui semblent davantage avoir porté leurs fruits jusqu'à aujourd'hui, ce qui semble le cas de l'organisation communautaire (Ninacs, 2002). Cette méthode collective du service social, arguant que les problèmes sociaux sont de nature collective et doivent reposer sur des solutions de même nature, place non seulement le problème de la pauvreté et de l'oppression comme cible principale de son intervention, mais vise explicitement le développement du pouvoir d'agir des individus, des groupes et des communautés en privilégiant la stratégie de mobilisation des acteurs sociaux concernés. L'organisation communautaire repose en effet sur ces principes et perspectives :

- la volonté et la capacité d'intervenir sur les problèmes sociaux collectifs vécus par les personnes appauvries économiquement, marginalisées socialement et culturellement ou discriminées politiquement;
- l'analyse de ces problèmes en fonction, non pas d'une faiblesse des personnes qui les vivent, mais d'une distribution inégale du pouvoir – sociale, économique et politique – et dont les solutions passent par le renforcement du pouvoir des communautés de base, l'*empowerment* des individus et des communautés;
- un parti pris pour la démocratie et l'autogestion des communautés de base, et une croyance dans leurs capacités de définir les problèmes qui les confrontent et de devenir acteurs de changement social (Mercier, 2000 : 185).

Notre recherche doctorale se situe donc dans la poursuite de la visée du service social en général et de l'organisation communautaire en particulier, car elle cherche à mettre en lumière divers éléments critiques concernant ces enjeux, soit l'étude du phénomène de la mobilisation dans la perspective du développement du pouvoir d'agir.

La thèse que nous défendons est basée sur le continuum logique suivant. La pauvreté et l'exclusion socioéconomique provoquent de la souffrance chez les personnes qui en font l'expérience au quotidien. Les processus qui les engendrent (appauvrissement et exclusion<sup>5</sup>) constituent des oppressions qui laissent des marques sur l'identité des individus, c'est-à-dire sur la façon dont ils se perçoivent, sur la façon dont ils comprennent et analysent leur situation ainsi que le monde qui les entoure, et également sur les actions qu'ils mettent ou non en œuvre. Leur rapport avec le monde devient souvent chargé de méfiance, de résignation et d'acceptation passive de leur situation et de leurs conditions de vie, ce qui culmine dans un risque de perte de leur confiance en leur capacité à agir sur le monde et à la perte progressive de leur statut

---

<sup>5</sup> L'exclusion est à la fois considérée comme un processus et comme un état, alors que la pauvreté constitue l'état qui résulte d'un processus d'appauvrissement.



d'acteur. En somme, les processus d'appauvrissement et d'exclusion peuvent constituer des processus de *disempowerment*, soit d'impuissance à agir.

Pour que les individus puissent agir sur leur situation et sur leurs conditions de vie incapacitantes (et sur la pauvreté), la restauration de leur statut et de leur rôle d'acteur est essentielle. Le développement du pouvoir d'agir constitue le processus visant cette restauration. Il peut prendre plusieurs formes selon les acteurs et les contextes. La mobilisation constitue une stratégie de changement permettant de restaurer le statut d'acteur afin qu'adviennent les changements personnels, sociaux, culturels, symboliques économiques et politiques auxquels les individus aspirent. Nous défendons la **thèse** que la mobilisation vécue par des individus en situation d'impuissance à agir à travers des organismes communautaires constitue un processus de développement de leur pouvoir d'agir, à la fois sur le plan individuel et collectif, et que certaines pratiques y contribuent spécifiquement.

En effet, au Québec, la mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion se développe principalement à travers les organismes communautaires, et plus spécialement par ceux qui font la promotion et la défense de leurs droits<sup>6</sup>. Ces organisations font face à de nombreux défis dans l'établissement de pratiques permettant aux individus appauvris de se constituer en acteur collectif pour agir ensemble en vue de changements de différentes natures. En effet, la mobilisation des personnes en situation de pauvreté pose des défis particuliers. Si les facteurs

---

<sup>6</sup> La typologie proposée par Mayer *et coll.* (1996) distingue quatre types d'organismes communautaires : 1) les organismes communautaires de services (offrant des services parallèles ou complémentaires à ceux des secteurs publics et parapublics); 2) les groupes d'entraide fondés sur l'aide mutuelle; 3) les ressources alternatives aux services rendus par le réseau public; 4) les organismes de promotion et de défense des droits (que nous nommerons également groupes de lutte), misant sur l'action sociopolitique. Dans cette thèse, nous référerons à la fois au premier et au dernier type. Il faut toutefois comprendre qu'une typologie est dans son essence plutôt théorique et que sur le terrain, il n'est pas rare que des organismes adoptent plusieurs stratégies d'action à la fois, devenant en quelque sorte des hybrides. Presque la moitié des organismes communautaires de notre échantillon de recherche sont dans cette situation, c'est-à-dire qu'ils offrent à la fois des services directs aux individus, organisent des activités d'entraide et soutiennent aussi des actions de type sociopolitique.

d'influence de la mobilisation des acteurs individuels sont relativement bien connus sur les plans macro, méso et microsociologique, il n'en est pas nécessairement de même pour les individus appauvris en particulier et aussi quant au détail des processus individuels se vivant à travers le processus collectif de mobilisation. Ainsi, l'enchevêtrement des facteurs d'influence à travers des processus dynamiques et complexes demeure à expliquer. Notre recherche vise à combler ces lacunes par une appréhension globale du phénomène de la mobilisation (étapes du processus, motivations, effets, obstacles et pratiques de soutien) à travers les lieux du mésosystème que constituent les organismes communautaires chez les individus en situation de pauvreté et d'exclusion.

Dans le contexte actuel d'appauvrissement de larges pans de la population et d'intensification de ses conséquences sur plusieurs plans, il s'avère impératif de mieux saisir le phénomène de la mobilisation dans l'ensemble de ses dimensions, incluant les pratiques visant à le soutenir afin de permettre leur renouvellement. Ainsi, cette thèse vise non seulement à étayer les connaissances autour de la mobilisation des personnes en situation de pauvreté, mais aussi à appuyer les intervenantes sociales dans leurs efforts quotidiens d'impulsion de mouvements citoyens en vue de changements.

Cette thèse apporte diverses **contributions** que nous souhaitons originales et utiles à la pratique sociale. Elle apporte d'abord une nouvelle compréhension de l'espace dans lequel se situe la mobilisation en distinguant clairement l'acteur collectif auquel les individus se joignent, symboliquement, mais fortement, de l'organisme communautaire qui en est le lieu de développement (véhicule). Cette distinction contribue en retour à mieux appréhender les processus qui s'y déroulent et à mieux cerner le rôle que peuvent jouer les organismes communautaires et les individus qui y interviennent. Cette compréhension novatrice de l'univers de la mobilisation permet aussi de mieux saisir le sens qu'elle revêt pour les acteurs qui en font l'expérience.

En examinant finement et avec maints détails le processus de mobilisation vécu par les individus, de leur premier contact avec un organisme communautaire à leur

engagement avec un acteur collectif existant, cette recherche apporte une autre contribution importante. En effet, plusieurs recherches qui se sont attardées à la compréhension du processus de mobilisation l'ont fait sous l'angle de la création de nouveaux acteurs collectifs, ce qui est pourtant moins fréquent dans la réalité. Ainsi, si nous connaissons les processus de création de nouveaux acteurs collectifs et la façon dont les individus s'organisent pour y arriver, il n'en est pas de même pour l'engagement de nouveaux individus dans des acteurs collectifs déjà existants. En plus d'une portée théorique, cette dimension est également utile à la pratique puisqu'elle permet d'intervenir plus adéquatement, saisissant mieux les enjeux entourant le processus.

De plus, en se centrant sur les aspects individuels de la mobilisation sans pour autant occulter son caractère intrinsèquement collectif, cette thèse contribue à rendre encore plus explicite la nécessaire intégration entre le personnel et le collectif dans l'appréhension des problèmes sociaux, fondement théorique à la base du service social à notre avis trop souvent négligé. En ce sens, tout en considérant la mobilisation dans la perspective large des mouvements sociaux, cette thèse permet d'en saisir les effets sur le plan individuel, ce qui apparaît essentiel dans la perspective de restauration du statut d'acteur d'individus en situation de souffrance et du développement de leur pouvoir d'agir pour s'affranchir de leurs conditions de vie incapacitantes.

En plus de mieux saisir les liens entre la mobilisation et le pouvoir d'agir individuel et collectif et de comprendre les processus à l'œuvre, cette thèse permet de mettre en évidence les principales pratiques communautaires qui y contribuent et de soulever les défis et les contradictions qui y sont associées. Ce faisant, elle nous semble apporter une contribution au renouvellement de ces dernières.

Soulignons aussi que le fait de s'intéresser aux particularités et aux enjeux du processus de mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans le contexte québécois constitue un autre apport intéressant et pertinent. En donnant une voix à ces individus, non pas pour témoigner encore une fois de leurs problèmes et de

leurs difficultés, mais plutôt pour témoigner de leur action individuelle et collective, cette thèse reconnaît qu'ils sont les premiers à agir sur leur situation. Nous croyons que la connaissance intime que les individus ont des processus qui leur permettent de redevenir des acteurs à part entière capables d'agir pour transformer leur monde doit être mise à l'avant-scène pour que les pratiques puissent les soutenir adéquatement. Dans une certaine mesure, cette thèse contribue donc à la question démocratique dans la mesure où elle donne une voix à ceux et celles qui ont de la difficulté à la faire entendre, mais surtout parce que mieux comprendre le phénomène de la mobilisation dans la perspective du développement du pouvoir d'agir permet que se renouvellent les pratiques en ce sens et que les individus en situation de pauvreté et d'exclusion puissent contribuer pleinement au devenir du vivre ensemble.

Cette thèse comporte aussi un certain nombre de limites qui doivent être mentionnées et qui constituent en quelque sorte les « défauts de ses qualités ». Si elle traite du phénomène de la mobilisation de façon la plus globale possible, l'explorant de concert avec plusieurs notions qui lui sont reliées, cette thèse ne permet pas l'approfondissement de toutes ces notions. Si elle permet d'établir des passerelles plus explicites entre les concepts de pauvreté, d'exclusion, d'impuissance, d'oppression, de développement du pouvoir d'agir, de changement et de mobilisation, elle ne permet pas en contrepartie un examen très approfondi de chacun de ces concepts. C'est dans une présentation très détaillée du processus de mobilisation sur le plan individuel à l'intérieur d'acteurs collectifs existants et à travers les organismes communautaires que cette thèse se démarque, permettant de saisir avec beaucoup de précision les enjeux et défis que l'accompagnement d'un tel processus suggère.

Cette thèse a été réalisée à partir d'une méthodologie inspirée de la théorisation ancrée (*grounded theory*), ce qui a comporté de nombreux avantages, mais aussi quelques écueils. Ainsi, afin de laisser parler les contenus issus des groupes de discussion que nous avons animés et de ne pas nous laisser distraire ou influencer par d'autres résultats de recherche et interprétations du phénomène à l'étude, nous avons volontairement choisi de cesser de consulter toute littérature ayant un lien avec notre

sujet de thèse. Il en a résulté un certain « retard » avec les recherches récentes sur la question de la mobilisation notamment, mais aussi des autres notions abordées, ce qui a rendu le chapitre traitant de la problématique moins « à jour » qu'on aurait pu l'espérer. Pour compenser cette lacune, des écrits plus récents ont été consultés et ajoutés à cette recension afin de la mettre à niveau.

Finalement, il convient de mentionner que le long processus qui mène à l'élaboration d'une thèse de doctorat n'est pas toujours compatible avec la rapidité avec laquelle nos idées, analyses et compréhensions évoluent et se transforment. Ainsi, si cette thèse reflétait parfaitement l'évolution de notre pensée, elle ne pourrait jamais être terminée puisque de nouvelles données et analyses viendraient constamment la bonifier et l'enrichir. Cela signifie que bien que plusieurs relectures de cette thèse aient été effectuées, il demeure certains aspects sur lesquels nous pourrions travailler encore et encore. Mais puisqu'une « bonne thèse est une thèse terminée », nous avons choisi d'en faire le dépôt en dépit des lacunes qu'elle comporte.

Étant donné les multiples dimensions abordées de front dans cette thèse et son objectif d'une compréhension la plus globale possible, sa présentation ne suivra pas le modèle conventionnel. Nous avons choisi de présenter l'ensemble du document en trois grands chapitres, en plus de la présente introduction et de la conclusion : la problématique et l'objet d'étude forment le premier chapitre, la méthodologie compose le deuxième et les résultats de recherche combinés à l'analyse et à l'interprétation constituent le troisième chapitre.

Plus spécifiquement, le premier chapitre présente les concepts sur lesquels cette thèse est fondée en mettant l'accent sur les liens qui unissent les différents éléments présentés. Les concepts de pauvreté, d'exclusion et d'impuissance à agir, puis de développement du pouvoir d'agir et enfin de mobilisation y sont abordés successivement. La méthodologie utilisée pour cette recherche doctorale est l'objet du deuxième chapitre. Il comprend l'explication du choix de la théorisation ancrée comme inspiration générale, la présentation du terrain de recherche et de la population à

l'étude, la description des techniques de collecte des données et d'échantillonnage retenues, l'explication du processus d'analyse des données, la présentation des considérations éthiques ainsi que les critères de scientificité de la recherche. Le dernier chapitre est consacré à la fois à la description de nos résultats, à leur analyse et à leur interprétation. Nous avons choisi de combiner ces composantes de la thèse dans le même chapitre en raison de l'étendue des aspects de la mobilisation que nous traitons, de la complexité qui en résulte et des risques de redondance et d'ambiguïté qui auraient pu en découler. Chacune des cinq sections des résultats est donc traitée en incluant leur signification à l'égard des autres dimensions abordées et effectue les liens de ressemblance et de dissemblance avec les écrits. Au-delà de la synthèse d'usage, la conclusion fait aussi office de discussion plus générale des résultats.

## Chapitre 1 – Problématique et objet d'étude

La première section de ce chapitre traite de l'exclusion, spécialement parce que ce concept permet de mieux comprendre les processus menant à l'impuissance à agir (*disempowerment*)<sup>7</sup>. Nous verrons qu'en minant l'identité individuelle et collective, l'exclusion influence grandement le rapport que les individus entretiennent avec eux-mêmes, les autres et le monde, et plus spécifiquement qu'elle mine leur action sur ce monde. Quatre parties composent cette section. Nous proposons en premier lieu de situer l'exclusion par rapport aux concepts de pauvreté et d'inégalité sociale. Nous y verrons ce qui fait la spécificité de la notion d'exclusion et en quoi elle peut être utile pour saisir les transformations en cours dans les sociétés occidentales. Nous traitons ensuite de la signification, des causes et des principales conséquences de l'exclusion, ce qui permet de la définir plus clairement encore. La troisième partie traite quant à elle des principaux modèles sociologiques de compréhension des processus et trajectoires d'exclusion, lesquels sont sommairement discutés. Finalement, nous explorons sommairement quelques perspectives d'inclusion.

La deuxième section est consacrée au développement du pouvoir d'agir (DPA), compris comme le processus permettant de développer un pouvoir absent ou perdu. Elle comprend six parties. Dans la première, nous expliquons la popularité de ce concept et les dangers qui y sont associés. La deuxième partie concerne la nature du processus. Nous nous demandons si le DPA constitue un processus universel, adaptable à toutes les situations ou s'il ne correspond qu'à certains postulats de départ. Nous tentons de cerner si le DPA vise une cible spécifique. La réponse à cette question viendra situer notre compréhension de l'orientation générale de ce concept. La

---

<sup>7</sup> Les notions de pauvreté et d'exclusion ne sont pas synonymes, mais très fortement reliées. Nous nous sommes plus particulièrement intéressée à l'exclusion dans cette recension des écrits puisque les recherches sur cette question ont davantage approfondi la dimension existentielle et symbolique du phénomène (comparativement à la dimension économique et matérielle en ce qui concerne la pauvreté), ce qui en a fait une notion plus pertinente à fouiller à l'égard de notre sujet de recherche.

troisième partie concerne la définition et la finalité du DPA, c'est-à-dire le but ultime de ce processus ainsi que l'impact qu'il est censé produire sur les personnes, groupes et collectivités qui en font l'expérience. Les composantes, les dimensions et la dynamique du processus de DPA constituent le cœur de la quatrième partie, alors de la cinquième traite des facteurs qui structurent ce processus. Finalement, dans la dernière partie, nous présentons les modalités de pratique d'une approche fondée sur le développement du pouvoir d'agir.

L'objet de la troisième section est de comprendre pourquoi et comment se constituent, agissent et se pérennisent les acteurs collectifs. C'est dans les écrits sur les théories des mouvements sociaux que nous avons principalement puisé notre contenu. L'agir collectif<sup>8</sup> est ici compris comme l'action commune d'individus en vue d'atteindre des fins partagées, ces dernières pouvant se situer sur plusieurs systèmes d'action différents : économique, politique, social, culturel. Un accent sera mis sur les aspects microsociaux. Quatre parties composent cette dernière section. Nous situons en introduction les principaux courants d'analyse des mouvements sociaux et de l'agir collectif et nous spécifions les modèles explicatifs retenus. Dans la première partie, nous examinons les facteurs d'influence de la mobilisation, tant d'une perspective macro, méso que microsociologique. Nous abordons ensuite l'émergence et le passage à l'action des acteurs collectifs en nous concentrant sur les processus qui se situent dans les mésosystèmes, plus spécifiquement ceux que constituent les organismes communautaires autonomes. La troisième partie concerne les mécanismes de pérennisation des acteurs collectifs et de leur action alors que la dernière présente les principales pratiques sociales visant le développement de la mobilisation.

---

<sup>8</sup> Nous utiliserons indistinctement dans cette thèse les termes action collective et agir collectif.



## 1.1 L'exclusion

Affirmer que de « nouvelles pauvretés » sont apparues ou que la pauvreté ait changé et multiplié ses visages depuis les vingt dernières années est devenu un lieu commun<sup>9</sup>. Sur ce point, les auteurs s'entendent pour dire que les mutations sociales et économiques qui ont eu lieu dans les sociétés contemporaines se sont traduites par de nouvelles formes de pauvreté et par un élargissement des populations touchées. D'autres ont également relevé ce phénomène, mais l'ont abordé sous un autre angle et sous une autre appellation; l'exclusion est la terminologie qui a été choisie.

Le texte qui suit propose d'examiner le plus précisément possible la notion d'exclusion, tout en reconnaissant par ailleurs que des spécifications et des différenciations mériteraient d'y être apportées selon les contextes socio-politico-historique dans lesquels elle se produit et selon les populations touchées (personnes itinérantes, chômeurs, personnes immigrantes, individus souffrant de problèmes de santé mentale, etc.). Cette démarche de synthèse des écrits se veut circonscrite dans les pays occidentaux, ce qui la rend partielle, et se veut également orientée sur les liens qui existent entre l'exclusion et l'impuissance à agir (*disempowerment*), ce qui la rend partielle.

L'exclusion fait partie des concepts qui, dans les écrits en sciences humaines, sont l'objet de nombreuses critiques et de moult questionnements. Désormais très populaire en Europe, plus particulièrement en France où une loi la concerne directement, l'exclusion fait couler de plus en plus d'encre au Québec (Lamoureux, 2001; Roy et Soulet, 2001; Ellefsen et Hamel, 2000; Schecter et Paquet, 2000; D'Amours et coll., 1999; René et coll., 1999; Comeau, 1997; Favreau et Fréchette, 1995; Martin et Baril, 1995; McAll, 1995; Roy, 1995; Laberge et Roy, 1994). Elle apparaît comme une notion incontournable. La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

---

<sup>9</sup> Quoique la pauvreté soit une notion relative, elle s'exprime généralement en termes de privations, de manques, de carences, etc. C'est toutefois comme un phénomène multidimensionnel résultant d'un processus d'appauvrissement (Ninacs, 2002) que nous l'abordons dans cette thèse.

adoptée unanimement par le parlement québécois en décembre 2002 est un exemple d'adoption de cette notion dans l'univers des politiques publiques.

Préférée par certains aux concepts de pauvreté et d'appauvrissement parce que dépassant la simple analyse économique, boudée ou rejetée par d'autres qui la voient comme un voile masquant les inégalités structurelles socioéconomiques, ou encore utilisée par certains de façon interchangeable avec les concepts de pauvreté et d'inégalité sociale, l'exclusion n'en demeure pas moins une notion que la majorité des auteurs considèrent floue, imprécise puisque difficile voire impossible à mesurer, et remplie de pièges à plusieurs égards (Castel, 1995).

Au cours des dernières années, la thématique de l'exclusion a largement été débattue, documentée, critiquée... On en a démontré les limites, la dimension trop politique, trop polémique, trop vague. On a largement mis en évidence le fait qu'elle soit insuffisamment construite scientifiquement ou tout simplement impossible à construire. On l'a qualifiée de notion-valise, de pré-notion, de concept flou... Malgré cela, l'exclusion s'est « naturalisée ». Les différents acteurs, qu'ils soient de l'univers politique ou législatif, du monde communautaire, institutionnel ou académique, y recourent abondamment. Ainsi, malgré les critiques les plus dures, l'exclusion fait partie du paysage et constitue une manière de découper le social et de lire ou d'interpréter la réalité sociale (Roy et Soulet, 2001 : 3).

À l'instar de Châtel et Soulet (2001), de Clavel (1998) et de Thomas (1997), nous croyons que le ralliement « obligé » sur l'exclusion amène un renouvellement intéressant dans la façon d'aborder la question sociale, plus spécialement celle de la pauvreté (permet de la revisiter), dans un contexte socioéconomique en pleine mutation. Le concept d'exclusion nous pousse en effet à examiner la société contemporaine sous un autre angle, à la réfléchir différemment, à ouvrir de nouveaux lieux de débats et à interroger sérieusement les transformations en cours ainsi que leur impact sur les individus et le développement de la société. Ainsi perçue, elle permettrait de repenser et de reconsidérer nos manières de vivre ensemble. C'est dans cette optique que nous abordons la question de l'exclusion et non pas dans celle de déterminer si cette nomination est la meilleure pour rendre compte des réalités qui traversent la société occidentale actuelle.

En raison de ce flou conceptuel et sémantique qui semble traverser la notion d'exclusion (tant sur le plan théorique que pratique), les auteurs qui s'y sont penchés ont mis beaucoup d'efforts à en spécifier la nature, le sens et le processus qui la soutient. Cela a contribué à en faire un concept d'autant plus riche. Afin de ne pas ajouter à ces multiples conceptions, nous abordons les écrits en relevant les analyses convergentes et les principales différences.

### **1.1.1 Exclusion, pauvreté et inégalités sociales : concepts aux liens étroits**

De prime abord, il convient de souligner que les similitudes et dissemblances entre les concepts d'exclusion, de pauvreté et d'inégalité sociale dépendent en très grande partie du paradigme épistémologique dans lequel se situent les auteurs, de même que des dimensions mises en relief dans leurs analyses. Ainsi, quoique d'aucuns puissent concevoir l'analyse de la pauvreté et des inégalités sociales comme strictement objective – et donc plus aisément mesurable que le phénomène d'exclusion de prime abord – l'examen des écrits révèle une tout autre réalité. En effet, le caractère dynamique et multidimensionnel du phénomène de la pauvreté est généralement abordé dans l'ensemble des écrits consultés, tant sur les plans social, culturel que politique, ce qui la situe bien au-delà de la stricte sphère économique (revenus, nombre de personnes pauvres, seuils de pauvreté, etc.) (Ninacs, 2008 et 2002; Rouffignat et coll., 2001; Poulin, 1998; Fontan, 1997; Tremblay et Klein, 1997).

Pour certains, l'exclusion représente une mutation du phénomène de la pauvreté (Favreau et Fréchette, 1995), pour d'autres, un déplacement sémantique marquant le changement qui s'opère dans nos sociétés (Autès, 1995) et pour d'autres encore, un « nouveau » phénomène, puisqu'enrichi de la dimension sociale (Comeau, 1997), mais qui demeure généralement associée à la pauvreté (Vidalenc, 2001; Clavel, 1998; Fontan, 1997; Thomas, 1997; Castel, 1994). En fait, l'exclusion constitue une poursuite des phénomènes de pauvreté variés, mais décale généralement le point de vue de l'observateur de l'économie à la sociologie; il s'agirait ainsi davantage d'un

déplacement d'axe de l'analyse, d'une logique des seuils à une logique des cumuls (Thomas, 1997).

Du processus d'appauvrissement résultent de « nouveaux visages de la pauvreté », c'est-à-dire une pauvreté qui touche des couches de population qui avaient jusque-là été épargnées (Fontan, 1997). En ce sens, l'appauvrissement ferait tout autant figure de témoin des mutations sociales, économiques, politiques et culturelles que le concept d'exclusion. Les deux processus amènent à réfléchir autour des concepts de privation ou de carence, selon le paradigme, mais surtout autour de **la mise à l'écart des processus normatifs de vie de société.**

L'exclusion induit une réflexion sur ce dénuement sous l'angle des processus à l'œuvre dans un rapport qui se veut dynamique. S'il y a des exclus, on peut se demander qui les exclut ou encore, ce qui les exclut (Benies, 1998; McAll, 1995). Le concept d'exclusion oblige en quelque sorte à réfléchir sur les plans d'un rapport, ce que ne fait pas « nécessairement » la notion de pauvreté de prime abord. Il y a là, nous semble-t-il, une dimension des plus intéressantes pour analyser l'impuissance à agir provoquée par une situation de pauvreté.

Au Québec, les auteurs se penchant sur les questions d'inégalités sociales le font plus généralement sous l'angle de la pauvreté et de ses multiples avatars (Martin et Baril, 1995). La pauvreté est à la fois abordée comme état, avec ses causes et conséquences, mais aussi en tant que processus; l'appauvrissement est la nomination alors employée (Ninacs, 2002; Fontan, 1997; Tremblay et Klein, 1997). Il en est de même pour l'exclusion que l'on traite à la fois sous l'angle de l'étape ultime d'un processus de mise à la marge (Roy, 1995), mais également en tant que mécanisme menant à cette frontière entre l'inclusion et l'exclusion. On peut à cet égard se demander si nous ne verrons pas apparaître prochainement un seuil d'exclusion, remplaçant celui de pauvreté ou de faible revenu. Clavel (1998) a en effet établi qu'il est possible de mesurer le niveau d'exclusion à partir du cumul d'indicateurs à la fois d'ordre économique et matériel (seuils de revenus, précarité de l'emploi, précarité financière,

habitat insalubre ou inadéquat, échec scolaire, mauvais état de santé, difficulté à faire valoir ses droits), d'ordre social (isolement, désocialisation, perte de civisme) et d'ordre symbolique (stigmatisation de l'extérieur et auto-exclusion de l'intérieur). Au Québec actuellement, les indices de défavorisation (Pampalon et Raymond, 2000) utilisés dans le réseau de la santé et des services sociaux traduisent cette quête de compréhension de ce phénomène qui dépasse la seule dimension économique et matérielle.

Il est intéressant de spécifier que si la pauvreté provoque davantage une réflexion sur la société dans une optique verticale et stratifiée (classes sociales, hiérarchie sociale, etc.), le concept d'exclusion, quant à lui, se situe davantage sur le plan d'une analyse horizontale (inclus/exclu, *in/out*, possédant/non-possédant, etc.). Cela constitue probablement la différence la plus fondamentale entre les deux concepts : la pauvreté représenterait une « poussée » vers le bas alors que l'exclusion constituerait une « poussée » vers l'extérieur ou encore un retranchement à l'intérieur d'une enclave, dans un mouvement centrifuge plutôt que descendant. Alain Touraine a bien traduit ce changement de perspective en parlant de l'avènement d'une société duale où ce n'est plus la place hiérarchique occupée par un individu ou un groupe social qui compte, mais bien davantage sa position au centre ou à la périphérie (Vidalenc, 2001).

Castel (1992) signale que l'exclusion ne pose pas vraiment le problème des inégalités socioéconomiques ni ne l'explique, ce qui en fait un concept dont il faut bien saisir la contribution, mais aussi les écueils. Pour lui, être « tous inclus » ne signifie pas nécessairement être « tous égaux » et être dominé ne signifie pas non plus être exclu. L'exclusion n'aborde pas la question des inégalités socioéconomiques entre les individus et entre les groupes sociaux et se situe ainsi clairement dans un autre registre d'analyse.

Cette analyse duale n'est pas sans rappeler celle arguant l'effacement de la classe moyenne par l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres; « riches contre pauvres » et « inclus contre exclus » relèveraient possiblement d'une seule et même

analyse des transformations des sociétés occidentales. Pour faire état des mutations à l'œuvre sur les plans social et économique, qu'il s'agisse de la crise de la société salariale et du modèle providentiel, ou encore de l'effritement du lien et de la cohésion sociale, certains universitaires états-uniens soulignent quant à eux l'apparition d'une *underclass* (Schechter et Paquet, 2000) qui nous semble rejoindre l'analyse duale que propose la notion d'exclusion. On peut en déduire qu'en plus des inégalités sociales persistantes se crée une « sous-classe » représentant les personnes exclues des normes et façons de vivre ensemble.

S'il semble clair que le dénuement économique fait partie de la quasi-totalité des formes d'exclusion (Castel, 1994), la pauvreté n'apparaît que comme une des composantes de l'exclusion. Perçue ainsi, l'exclusion serait une notion plus large que celle de la pauvreté, tout en l'incluant, et se situant dans un rapport plus horizontal que vertical.

Alors que la pauvreté ouvre plus facilement la voie sur l'analyse du modèle d'organisation économique, quoique non exclusivement, l'exclusion quant à elle questionne davantage les modèles d'organisation sociale et politique et l'univers du symbolique au premier abord. En considérant notamment les questions d'identité et de « valeur » des individus composant la société, d'où sa dimension généralement plus subjective que celle de la pauvreté, elle s'avère dès lors pertinente pour aborder le phénomène de la mobilisation où la dimension identitaire est centrale.

### **1.1.2 Signification, causes et conséquences de l'exclusion**

À sa plus simple expression, l'exclusion représenterait un cumul de ruptures ou de privations<sup>10</sup> non seulement sur le plan matériel et économique, mais également sur le

---

<sup>10</sup> Nous préférons ici les termes de rupture et de privation à celui de carences ou de manques, employés notamment par Destremau (1998). Ces derniers mettent un accent beaucoup trop grand sur le niveau individuel d'analyse et risquent de réduire l'analyse des processus d'exclusion à des manques individuels qui blâmeraient à tort les individus qui en font les frais (*blaming the victim*). Les écrits abondent en effet de références aux carences des individus exclus que l'on pourrait nommer le

plan des relations sociales (lien social, réseaux de sociabilité) et de la participation pleine et entière aux mécanismes politiques qui régissent le vivre ensemble (les formes d'organisation sociale, politique, économique, culturelle, etc.) et remettrait ainsi en cause la citoyenneté.

L'exclusion peut être analysée sous divers angles et avec des accents variés, passant de l'intrapersonnel au macrosocial et de l'analyse du modèle économique aux modèles social, politique et culturel. Roy et Soulet (2001) proposent un découpage des écrits en quatre volets, que nous reprenons sommairement ici afin de mieux situer les significations que peut prendre la notion d'exclusion dans les sociétés occidentales.

L'exclusion peut être comprise comme **l'expression d'un rapport de pouvoir** entre groupes sociaux. Les inclus, ou ceux qui sont intégrés socialement, seraient à la défense d'un territoire physique, symbolique, idéologique et culturel dit « normal » duquel les individus atypiques seraient rejetés (sur la base de diverses oppressions : genre, orientation sexuelle, ethnie, couleur de peau, etc.). Ce serait par un processus d'étiquetage et de stigmatisation entraînant la dévalorisation de l'autre que se produirait l'exclusion (Roy et Soulet, 2001). McAll (1995) et Lacousmes (1994) situent bien ce point de vue en posant le problème de l'accès aux espaces normatifs de vie en société pour certains acteurs sociaux (accès différencié ou manque d'accès). Selon cette perspective, l'exclusion se traduirait par des relations négatives avec l'espace tant physique, social, économique, politique et culturel qu'avec les acteurs qui occupent ces espaces (Lacousmes, 1994); des territoires conquis par certains qui en protègent les frontières (McAll, 1995).

---

monde des « sans » : sans-emploi, sans réseau de sociabilité, sans identité valorisante, sans abris, sans qualification, sans ressources... À toujours examiner les situations de pauvreté et d'exclusion à partir des manques (à partir de ce que les pauvres ou les exclus n'ont pas), on néglige de prendre en compte les forces et potentiels qu'ils recèlent et qui sont des éléments fondamentaux pour aborder la mobilisation.

Sur la base d'une analyse des interactions entre différents acteurs sociaux, McAll (*ibid.*) traite de la question de la citoyenneté « sociologique »<sup>11</sup> de femmes sans emploi. Ce sont d'abord des conditions salariales inadéquates qui ont poussé plusieurs d'entre elles hors de la sphère du travail salarié, et non pas le manque de travail (que défendrait une thèse structuraliste) ou le manque de volonté (que défendrait une thèse néo-conservatrice). De l'absence de ce territoire, découle ensuite, à partir de la stigmatisation subie par rapport à son statut de sans-emploi, un malaise dans de nombreux autres territoires sociaux (ex. services) et économiques (ex. consommation). En effet, il s'en suit des difficultés sur les territoires familial (relations avec le conjoint et avec ses enfants), scolaire (quand certaines décident d'y retourner, elles ne s'y sentent pas les bienvenues), et du logement (discriminations des propriétaires ou surveillance des agents d'aide sociale), allant même jusqu'à envahir le territoire le plus intime, soit son espace intérieur (le soi). Pour McAll (*ibid.*), c'est un racisme de classe qui est associé au préjugé que la condition de personne assistée sociale soit innée, naturelle ou transmise de génération en génération qui provoque de telles ruptures par rapport aux espaces de vie citoyenne. Les personnes subissent un étiquetage dans leurs rapports avec autrui sur différents territoires, ce qui mine leur confiance en elles et les amène à intérioriser ces attitudes qui leur sont reprochées (théorie de l'étiquetage). Pour lui, cet envahissement de l'espace du soi qui devient occupé par le mépris est la forme ultime de l'exclusion.

Les personnes assistées sociales sont ainsi, progressivement, dépossédées de leur citoyenneté et refoulées vers un espace hors murs d'où il devient de plus en plus difficile de regagner l'enceinte de la cité. Ironie d'une société qui se réveille au « problème » de l'exclusion : tout en s'inquiétant du sort de ceux qui sont condamnés à vivre en dehors de la cité, on continue néanmoins à renforcer les murs et à limiter les voies d'accès (McAll, 1995 : 91).

L'exclusion peut aussi être perçue comme une **résultante de la mondialisation de l'économie capitaliste**. Dans cette compréhension de l'exclusion, c'est la dimension

---

<sup>11</sup> Par rapport à une citoyenneté juridique en tant que droits reconnus légalement.



macrostructurelle qui est principalement mise de l'avant. L'exclusion représenterait une réaction des individus et des communautés à la libéralisation des marchés, à l'ouverture des frontières et à la rationalisation des surplus. Ces phénomènes entraîneraient de multiples formes de concurrences qui ébranleraient notamment le fonctionnement du monde du travail et en bout de piste, les individus y participant ou non. En ajout de la recherche du profit maximal, la question de la robotisation et du déplacement d'axe des emplois vers le secteur tertiaire sont invoqués pour expliquer la difficile situation de l'emploi dans les sociétés industrielles (moins d'emplois en tant que tels, moins bonnes conditions, salaires à la baisse, heures de travail irrégulières, etc.). Cette explication du phénomène tient aussi compte de la crise des modèles étatiques providentiels qui sont généralement perçus comme des entraves au libre marché, puisque créant des rigidités. De plus, la mondialisation capitaliste de l'économie accélérerait le processus d'exclusion, non seulement en termes économiques, mais également sur le plan social et politique en freinant la participation des individus à la vie collective et démocratique (Roy et Soulet, 2001).

L'exclusion peut aussi être perçue comme une **manifestation de la transformation de la société salariale** (voir de son déclin). Dans cette perspective, on souligne que la transformation de la société salariale entraîne dans son sillage une remise en cause de la cohésion sociale par un effritement voire une rupture du lien social (Helly, 1999). Dans les sociétés occidentales, le travail serait toujours le plus puissant mécanisme d'insertion et de reconnaissance sociale<sup>12</sup> (D'Amours et coll., 1999; Ellefsen et Hamel, 2000; Helly, 1999). Le fait d'en être exclu provoquerait une distanciation du système de production et de consommation et parallèlement, un cheminement de désocialisation, soit une raréfaction des réseaux de sociabilité proximaux (famille, groupe professionnel, etc.) et secondaires (associations, partis politiques, etc.) (Thomas, 1997). Que l'on parle des laissés-pour-compte, des personnes poussées à la

---

<sup>12</sup> Héritage de la société industrielle et du modèle fordiste notamment, le travail demeure la principale voie d'intégration des personnes dans les sociétés occidentales bien que les structures d'emploi se soient considérablement transformées.

marge ou oubliées du système social, économique et politique, les exclus apparaissent comme une métacatégorie incluant toutes les personnes qui ne parviennent pas à tirer leur épingle du jeu dans la société actuelle. Cette métacatégorie contribuerait à la création d'une large « déchirure sociale » (*ibid.*). Cela résulte dans l'émergence de processus tels que la disqualification, la désinsertion ou la désaffiliation sociale (Roy et Soulet, 2001), toutes des formes d'exclusion. Autès (1995), Castel (1991, 1992 et 1994), de Gaujelac et Taboada Leonetti (1994), Fontan (1997), Mingione (1998) et Paugam (1991) se situent clairement dans cette perspective d'analyse. La figure suivante résume le cheminement que suggère cette analyse des causes de l'exclusion.

**Figure 1 – Cheminement de l'exclusion lié à la transformation de la société salariale**



L'exclusion peut également être comprise comme un **effet de l'individualisme contemporain**, lequel se manifeste dans des problèmes identitaires. Dans cette perspective très proche de la précédente, puisque liée au monde du travail rémunéré, c'est toutefois la dimension symbolique qui est mise en relief. L'exclusion serait ainsi engendrée par l'impossibilité de s'identifier par un rôle social ou professionnel pour une partie des individus ne participant pas aux activités économiques (production et consommation), alors que ces activités constituent un des fondements de la reconnaissance sociale actuelle. Les personnes ne parvenant pas (ou plus) à s'inscrire dans les échanges symboliques normatifs seraient alors repoussées à la marge du

monde social. L'individu se verrait ainsi stigmatisé de sa non-conformité aux attentes sociales (Roy et Soulet, 2001). Anderson et Snow (2001) nous apparaissent comme des auteurs qui représentent bien ce courant d'analyse issu de l'interactionnisme symbolique, de même que, dans une certaine mesure, D'Amours et coll. (1999) et Lamoureux (2001).

Dans leur étude avec des chômeurs de longue durée, D'Amours et coll. (1999) indiquent que la perte du travail amène avec elle une rupture symbolique en lien direct avec la définition du soi, c'est-à-dire de son identité, de son statut dans la société. L'exclusion professionnelle n'entraîne pas obligatoirement dans son sillage une perte des réseaux de sociabilité, mais le risque d'isolement relationnel dû à la honte de se retrouver sans statut, allié à l'absence d'identité de remplacement<sup>13</sup>, est très grand. Ces propos sont confirmés par Vidalenc (2001) qui affirme que le rapport négatif à l'emploi dans les sociétés occidentales entraîne presque inévitablement une crise d'identité pour celui ou celle qui s'inscrit dans ce rapport négatif.

C'est dans la tension entre le poids des structures et la capacité de *réflexivité* des individus qui les supportent (comprise comme la capacité de composer avec les changements – la résistance en rapport à l'identité négative que suggère le non-emploi), dans la tension entre les trajectoires sociales et collectives et les trajectoires individuelles et entre l'exclusion comme phénomène global et la redéfinition de soi que se situe l'essentiel des enjeux autour de la question de l'exclusion (D'Amours et coll., 1999). Ainsi, ceux qui n'auraient pas au départ un réseau relationnel fort seraient plus à risque de subir l'exclusion. D'Amours et coll. (*ibid.*) stipulent que leur analyse confirme celle de Giddens qui affirme qu'être exclu, c'est être exclu non seulement de la production, mais de sa capacité de réflexivité. Cela pourrait se traduire par une

---

<sup>13</sup> Selon l'expérience vécue par les personnes interrogées, être chômeur ne constitue pas une identité souhaitable, valable et reconnue. Devant la durée de ce statut devant être temporaire, les personnes cherchent à se définir autrement par rapport au reste de la société, d'où l'expression d'identité de remplacement. Que ce soit comme bénévole ou comme parent par exemple, ces nouvelles identités ne semblent pas remplacer adéquatement celle de l'identité professionnelle.

forme d'impuissance à se redéfinir en tant qu'acteur de la société autrement que par le travail salarié, en raison notamment de l'indisponibilité d'identités de remplacement. Par conséquent, le poids des normes demeure considérable sur la construction ou la reconstruction des identités.

Bien que l'identité des individus ne soit pas une éponge passive (Anderson et Snow, 2001), ceux-ci n'en sont pas moins touchés par les normes sociales en leur for intérieur, toujours selon un principe dynamique. Ainsi, dans leur recherche sur l'intégration de personnes assistées sociales au Québec, René et coll. (1999) ont démontré que pour la majorité des personnes rencontrées, le travail demeure le principal vecteur de l'intégration et qu'ils ont une éthique très forte de la responsabilité individuelle. Ainsi, les « figures du citoyen responsable » et des politiques actuelles ne semblent pas étrangères à la façon dont les individus se perçoivent; dans ce cas, majoritairement comme seuls responsables de leur situation. Pour ces chercheurs, « les mesures de sécurité du revenu actuelles (...) contribuent à maintenir les stigmates de l'exclusion en blâmant les victimes de la restructuration économique » (*ibid.* : 117).

Dans sa recherche avec des groupes communautaires au Québec, Lamoureux (2001) traduit l'exclusion que vivent nombre de personnes membres de ces groupes en terme de souffrance sociale, incluant à la fois des causes macro et microsociales et personnelles. Pour cette dernière, ces « processus de refoulement aux marges, d'affaiblissement des relations sociales et personnelles structurantes, ou encore d'assignation identitaire excluante ou déviante remettent en cause fondamentalement la citoyenneté » (*ibid.* : 29). Ils constituent en cela des entraves sérieuses à « l'agir citoyen » à plusieurs égards. C'est dans la parole des personnes en situation de souffrance sociale que se comprennent les processus à l'œuvre : ceux-ci laissent des marques, spécialement sur les identités des personnes et sur leur rapport avec le monde. Cela se traduit dans une « altération du lien social sous l'angle de la tension entre l'agir et le pâtir » (*ibid.* : 32). Les personnes rapportent principalement un rapport particulier à l'espace qui se veut restreint, clos, étouffant, etc., comme l'ont d'ailleurs montré les résultats de McAll (1995), rapport qui n'est pas sans rappeler l'enfermement

évoqué par Clavel (1998). Pour ces exclus, être citoyenne ou citoyen, c'est avoir une place, sa place, et être reconnue comme personne à part entière dans le territoire du vivre ensemble, c'est se sentir partie prenante du fonctionnement, mais surtout du devenir social. Ainsi perçue, l'exclusion serait un affront direct à la citoyenneté par la mise à l'écart des personnes qui ne correspondent pas aux normes ou aux cadres prédéfinis.

L'exclusion ainsi définie et vécue par les personnes qui en font quotidiennement l'expérience semble conduire progressivement à une impuissance par rapport à son existence, son identité personnelle et en fin de compte sa participation citoyenne. Vidalenc (2001) l'exprime autour de la notion de pouvoir.

En définitive, l'exclusion n'est pas seulement le défaut d'avoir, mais aussi et surtout le défaut de pouvoir : pouvoir comprendre, pouvoir se soigner... pouvoir agir sur sa propre situation. C'est aussi le défaut de savoir, non seulement scolaire, mais surtout la faible capacité à se représenter de manière cohérente le monde pour le faire évoluer à son avantage (*ibid.* : 55).

Sans souscrire totalement à l'analyse de Vidalenc<sup>14</sup>, l'idée que l'exclusion conduit à l'impuissance et ainsi à une difficulté à agir sur sa situation en fonction de ses propres choix apparaît rejoindre nombre d'auteurs qui en parlent toutefois en termes différents : enfermement, cloisonnement, passivité, acceptation, etc. Nous pourrions aussi parler de l'impuissance comme d'une dévitalisation individuelle et collective (Tremblay et Klein, 1997). Carreiro (1994) traduit l'exclusion dans l'optique d'une perte du lien institutionnel, représentant ici le rapport au politique dans son sens large (façon de vivre ensemble dans la cité). Pour cette auteure brésilienne, l'exclusion constitue un déracinement de l'individu par rapport à sa communauté, voire de communautés entières par rapport à leur collectivité plus large. Recréer l'enracinement exige une participation à la vie collective et à son histoire, ce que les exclus ne seraient

---

<sup>14</sup> Selon nous, son analyse accentue de façon exagérée les « manques » des individus, négligeant ainsi leur potentiel de résistance et de créativité comme nous le verrons plus loin.

pas en mesure de faire seuls (sans la création de lieux collectifs de solidarité) puisque centrés sur le moment présent et axés sur leur survie.

### **1.1.3 Modèles, parcours et trajectoires**

Plusieurs figures de l'exclusion ont été présentées par les auteurs s'intéressant à cette question. Nous avons retenu ici les cinq modèles qui nous semblaient des références à cet égard (plusieurs autres auteurs les citant) et aussi les plus complets en terme explicatif, passant de l'analyse des macroprocessus (Castel et Clavel) aux microprocessus (Paugam, de Gaujelac et Taboada Leonetti et Roy), soit la façon dont les individus composent avec les changements structurels.

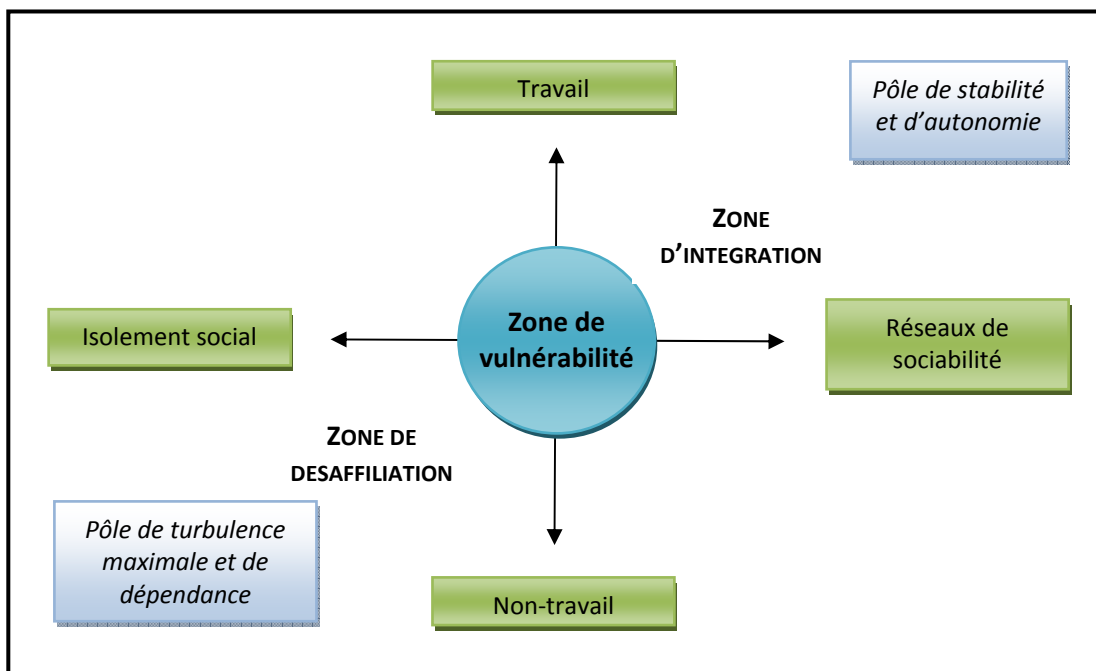
#### *La désaffiliation de Castel*

Pour Castel (1991, 1992 et 1994), l'exclusion relève d'un double processus de décrochage : sur l'axe du rapport au travail d'une part et sur l'axe relationnel d'autre part (rupture du lien social). Son approche transversale et qualitative met surtout l'accent sur la dynamique de précarisation généralisée qui caractérise les sociétés occidentales en raison des mutations profondes qui se sont opérées sur les deux axes précédemment nommés.

Les travaux de Castel suggèrent une vision nuancée du phénomène de l'exclusion où n'existent pas uniquement des inclus ou des exclus, bien qu'un clivage de plus en plus net s'opère entre ces deux groupes. Le schéma explicatif qu'il propose selon l'axe du travail et l'axe de l'insertion relationnelle fait apparaître trois zones principales où peuvent se situer les individus. À un pôle, une stabilité et une autonomie relatives signifiant un travail stable et satisfaisant ainsi que des relations sociales enrichissantes (famille, amis, réseau social, etc.) représentent la zone d'intégration. À l'autre pôle, une turbulence maximale et une dépendance institutionnelle où il n'y a plus de lien, ni avec le monde du travail ni dans l'axe relationnel (ce qui peut se traduire notamment par de l'isolement social) définissent la zone de désaffiliation. Et finalement, la plus

importante selon Castel, la zone de vulnérabilité (ou encore de précarité) qui se situe à la jonction des deux axes précédemment présentés et au centre des deux pôles.

**Figure 2 – Le modèle de désaffiliation de Castel (1994)**



Selon Castel, c'est sur cette zone de vulnérabilité qui croît sans cesse dans les sociétés occidentales contemporaines qu'il faut s'interroger pour comprendre adéquatement les mécanismes économiques et sociaux qui poussent les individus vers la désaffiliation. Que l'on pense à la montée du chômage de longue durée (crise du salariat) et à la précarisation de l'emploi (temps partiel, contractuel, travail autonome, saisonnier, etc.), puis de l'autre côté à la transformation des modes relationnels (structures familiales changeantes, monoparentalité, individualisme social, perte des réseaux traditionnels de voisinage), il faut reconnaître que ces changements structurels majeurs provoquent des difficultés d'intégration sociale et professionnelle pour les individus. Pour Castel (1992), ce sont les processus qui sont en amont de l'exclusion qui doivent être remis en cause, ce qui signifie qu'il convient d'agir sur la zone de vulnérabilité (espace stratégique d'intervention) plutôt que sur la zone de désaffiliation. Il faudrait

ainsi s'assurer de prévenir d'autres exclusions en renforçant tant l'axe relationnel que l'axe du travail.

*Le modèle d'exclusion de Clavel*

Pour Clavel (1998), l'exclusion est un processus évolutif, multidimensionnel et polymorphe englobant des populations hétérogènes; il serait ainsi plus aisé de repérer des situations d'exclusion que de compter les exclus en tant que tels. Celui-ci précise que même si la pauvreté est probante dans plusieurs situations d'exclusion, toutes les personnes qui vivent de la pauvreté [économique] ne sont pas exclues, et tous les exclus ne sont pas nécessairement en situation de grande pauvreté.

Le modèle systémique qu'il propose comprend quatre zones non étanches<sup>15</sup> (intégration, précarité, pauvreté et exclusion – figure 3) dans lesquelles se jouent les trajectoires individuelles et collectives. Individuellement, les trajectoires sont influencées par les histoires personnelles qui régissent, dans une certaine mesure, les réactions par rapport aux événements vécus, tandis que collectivement, les parcours sont influencés par des processus structurels dont la lame de fond est le désordre économique et social qui provoque déstabilisation et disqualification sociale et conduit les individus dans des circuits d'enfermement (enlèvement dans des circuits d'assistance)<sup>16</sup>.

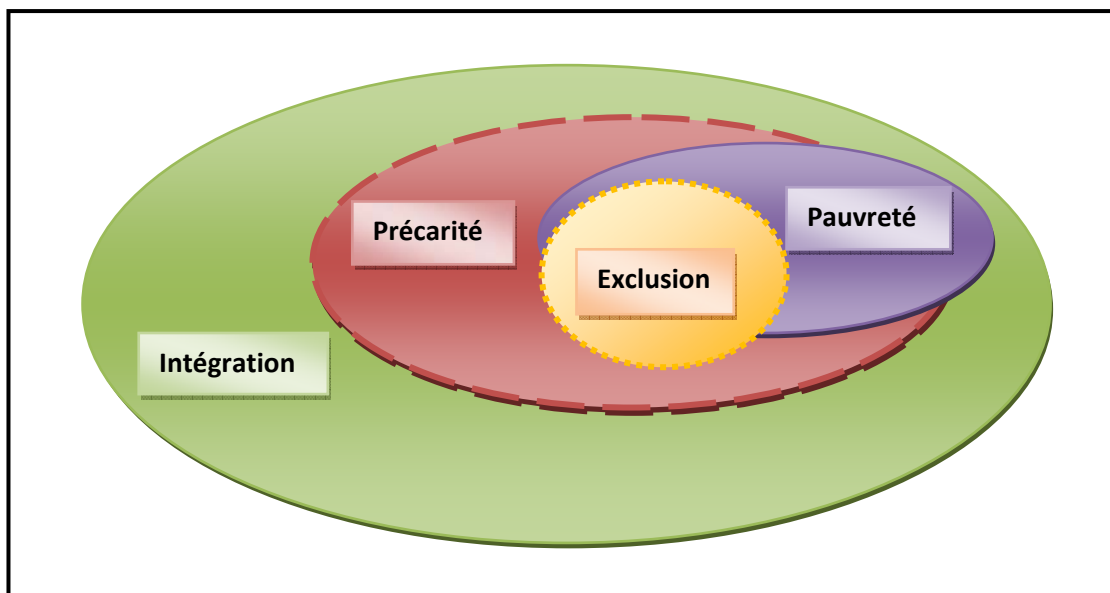
---

<sup>15</sup> Les pointillés dans la figure indiquent des zones dont la frontière est plus perméable. Cela réfère à des zones plus difficiles à définir, parce que plus subjectives et relatives.

<sup>16</sup> Ironiquement, comme le souligne Clavel (1998), ces circuits sont partie prenante du processus d'exclusion et ils sont en même temps les réponses que les politiques publiques tentent d'apporter au phénomène de l'exclusion.



**Figure 3 – Le modèle d'exclusion de Clavel (1998)**



La zone d'intégration désigne une situation économiquement et socialement « acceptable » à l'égard de standards de revenus, de consommation et de modes de vie. La zone de précarité représente le caractère incertain, aléatoire ou irrégulier des ressources qui provoquerait une fragilité se répercutant dans la vie quotidienne, à la fois familiale et sociale. La zone de pauvreté signifie la modestie, la faiblesse ou l'insuffisance des ressources d'où résulte une impossibilité de participer à l'ensemble des modes de vie reconnus socialement (dont la consommation<sup>17</sup>) et renvoie à une analyse des inégalités sociales. Quant à la zone d'exclusion, elle constitue le cumul des effets extrêmes des deux zones précédentes, représentant la conjugaison et la simultanéité de trois situations : 1) cumul de plusieurs situations de privation (emploi, revenu, droits) et d'enfermement dans des espaces sociaux et économiques « marqués » (c.-à-d. réservés aux pauvres, non socialement reconnus comme valables);

<sup>17</sup> L'idée n'est pas ici de statuer sur la valeur ou la pertinence de la consommation comme caractéristique du mode de vie occidental, mais de reconnaître son rôle dans la définition d'une norme de laquelle les individus peuvent se sentir exclus. Si certains peuvent choisir consciemment de ne pas consommer autant que les autres, pour d'autres, il s'agit plutôt d'une impossibilité à consommer autant qu'ils le voudraient provoquant ainsi un sentiment d'exclusion des processus normatifs de vie en société.

2) rapport social symbolique négatif à la fois objectif (stigmatisation de l'extérieur) et subjectif (auto-exclusion par la mutation de l'identité personnelle); 3) rupture des liens sociaux traditionnels (rupture avec le travail salarié, des liens familiaux, etc.) qui exclut les personnes et entraîne un déclassement social. Ces trois dimensions seraient nécessaires pour définir la zone d'exclusion, mais les modalités de combinaisons seraient multiples. Puisqu'il s'agit d'un modèle dynamique, Clavel (*ibid.*) suggère que la prééminence de l'une peut avoir un effet d'entraînement sur les autres.

Nous pourrions ainsi prendre l'exemple de la stigmatisation d'une personne à peau noire ayant des effets directs sur la difficulté de trouver ou de conserver un emploi, résultant par la suite dans une faiblesse des revenus contribuant à la rupture des liens sociaux.

Pour Clavel, en définitive, les personnes exclues ne sont pas hors ou à l'extérieur de la société, mais bien situées dans un rapport social historique dont la maîtrise leur échappe et où ils occupent une position précise, ce qui pose la question de la cohésion sociale. L'exclusion constituerait donc un « processus centrifuge de différenciations sociales ».

#### *La disqualification de Paugam*

Partant lui aussi du postulat du rapport à l'emploi comme principal élément d'insertion des individus dans la société, mais d'un point de vue microsociologique, Paugam (1991) se concentre sur les bénéficiaires de l'assistance sociale pour expliquer les étapes menant vers la disqualification sociale. Le processus s'amorcerait par une première étape de fragilisation (conditions de vie précaires) où les individus retarderaient leur recours aux services sociaux de peur de basculer vers un sentiment d'infériorité sociale provoqué par l'assistance. Ils seraient donc à cette étape « en apprentissage de la disqualification sociale ». Ensuite, les personnes entreraient dans une étape d'assistanat où ils accepteraient peu à peu leur nouveau statut de dépendance par rapport aux professionnels et aux institutions, passant progressivement par le refus de s'installer dans une telle posture, à une acceptation, se muant parfois même en

revendication. Paugam (*ibid.*) signale qu'à ce stade, les personnes arrivent graduellement à intérioriser les stigmates qui leur sont accolés. La dernière étape, celle de la marginalité ou de la rupture du lien social, serait justement une réponse aux stigmates perçus et vécus par les individus qui tenteraient alors d'organiser leur vie en dehors de la société, en dehors de ses institutions et de ses réseaux de sociabilité afin d'échapper à la stigmatisation de l'assistance.

Soit qu'ils se conforment à l'image sociale que leur imposent les institutions pour qu'ils méritent leurs secours, soit, s'ils cherchent à échapper à cette image et à ce statut, ils risquent de rejoindre les différentes formes de dépersonnalisation (Autès, 1995 : 46).

Ainsi, c'est autour de la construction (ou de la déconstruction) de l'identité des individus que se concentre le modèle de Paugam.

#### *La désinsertion de de Gaujelac et Taboada Leonetti*

Le modèle de désinsertion proposé par de Gaujelac et Taboada Leonetti (1994) s'inscrit dans le même courant général que le modèle précédent. En effet, une incidence particulière est mise sur l'importance de l'identité comme facteur d'insertion, et donc de la perception de soi en tant qu'individu social. Pour eux toutefois, la rupture du lien avec le monde de l'emploi n'est pas nécessairement la source de la dynamique de la désinsertion. Quatre phases y mèneraient progressivement : 1) événement fondateur créant une première rupture du lien social (perte d'emploi, décès d'un être cher, séparation conjugale, maladie, etc.); 2) rupture fondatrice entraînant d'autres ruptures (ex. maladie → perte d'emploi → rupture des réseaux sociaux); 3) décrochage social (retrait progressif de tous les réseaux de sociabilité) et 4) déchéance de l'individu (associé à l'errance notamment, où tous les liens sociaux semblent détruits).

Pour ces auteurs, le rythme que prendra le processus dépend de la réaction des individus par rapport aux événements qui surviennent dans leur vie (notamment l'événement fondateur). Ici, trois phases peuvent se succéder : 1) résistance — les individus cherchent à mobiliser les ressources autour d'eux pour passer à travers un

événement difficile; 2) adaptation — ils réorganisent leur mode de vie en fonction de leur nouvelle réalité; 3) installation — les individus se résignent à la passivité, au retrait social et à l'isolement social. Ainsi, la désinsertion serait le produit d'événements vécus par les individus dans leur vie, couplée de leur réaction personnelle par rapport à ces événements. En d'autres mots, il s'agirait d'une dynamique relationnelle entre une dimension événementielle constituée d'une série de ruptures et une dimension psychologique de réaction par rapport à celles-ci.

*L'exclusion comme étape finale d'un processus de désinsertion sociale selon Roy*

Roy (1995) propose quant à elle de réserver le terme d'exclusion à l'étape finale du processus de désinsertion sociale (modèle de de Gaujelac et Taboada Leonetti). L'insertion, associée à l'adjectif « professionnelle », représenterait l'accès à un emploi stable, alors que l'insertion assortie du qualificatif « sociale » signifierait l'adaptation à un milieu, un environnement et des normes généralement acceptées. L'insertion se mesurerait ainsi par l'autonomie, l'indépendance, la maîtrise de son existence, la responsabilité et la citoyenneté<sup>18</sup>.

Pour celle-ci, le terme exclusion ne devrait être utilisé que pour référer à un état et non pas à un processus. S'inspirant fortement du modèle précédent, Roy (*ibid.*) visualise le processus de désinsertion sur deux grands axes : 1) axe des ruptures : multiples lieux où elles se produisent (espace économique, relationnel ou symbolique); 2) axe des réactions individuelles : processus psychologique qui passe à travers les étapes de résistance (phase active de lutte pour contrer les effets des ruptures – réorganisation possible), d'acceptation (phase pessimiste où se structure une nouvelle identité) et d'installation (phase de résignation totale où l'individu perd confiance en ses capacités

---

<sup>18</sup> Roy (1995) nous met d'ailleurs en garde de comprendre l'exclusion par son contraire, une inclusion idéale qui n'existerait pas dans la réalité (conditions économiques suffisantes pour assurer son autonomie + activité professionnelle valorisante + réseau relationnel stable et enrichissant + lieu d'habitation confortable + accès à tous les objets de consommation qui permettent de se réaliser pleinement).

et ne croit plus en aucune solution institutionnelle – parfois changement des habitudes personnelles et discours de justification de sa situation).

Elle ajoute à ce modèle deux facteurs qui influenceraient son incidence : la durée de la rupture ou du cumul de ruptures (ex. chômage) et les efforts personnels et institutionnels pour y résister. Pour elle, les phases proposées ne peuvent constituer un passage inéluctable menant nécessairement vers l'exclusion en bout de piste; l'idée que les individus se laissent doucement glisser sur la pente de l'exclusion ne saurait en aucun cas faire figure de modèle majoritaire.

L'exclusion marquerait le point de chute de ceux qui cumulent handicaps sociaux et individuels, réunissant ainsi les conditions objectives et subjectives de ceux chez qui les mécanismes de rattrapage ne fonctionnent plus, de ceux qui sont mis en position de ne plus agir ou réagir faute de pouvoir reprendre du contrôle sur leur vie à la suite d'échecs répétés (Roy, 1995 : 76).

Ainsi perçue, la désinsertion sociale menant à l'exclusion constituerait un processus entraînant une impuissance par rapport à son existence et à une certaine passivité.

#### *Positionnement sur les modèles*

À l'instar d'Autès (1995)<sup>19</sup>, nous reconnaissons qu'en dépit de leurs particularités, ces modèles se rejoignent à plus d'un plan. Ils abordent des processus constitués de phases débutant généralement par une précarisation, une fragilisation, une « vulnérabilisation » et aboutissant à une exclusion, à une forme de « sortie » des cadres « normaux » de la vie en société. Toutefois, alors que Paugam (1991) insiste davantage sur le processus de labellisation et de statuts octroyés par les institutions, que de Gaujelac et Taboada Leonetti (1994) et Roy (1995) appuient sur les stratégies de réponse aux événements provenant de l'extérieur et sur les destins individuels, Castel (1991, 1992 et 1994) et Clavel (1998) mettent plutôt l'accent sur les processus

---

<sup>19</sup> L'analyse d'Autès (1995) ne porte toutefois que sur les trois premiers modèles ici présentés.

historiques qui produisent ou non la cohésion sociale, notamment la question de la crise de l'emploi et des réseaux de sociabilité traditionnels.

Que le processus soit perçu comme une poussée vers la marge ou un enfermement dans des circuits d'assistance, processus que l'on pourrait qualifier de voie secondaire ou de voie de garage, il n'en demeure pas moins que l'exclusion représente un phénomène complexe (puisque'il concerne notamment un cumul de ruptures) qui ne semble pas universel selon les individus, les lieux, les espaces, le temps et le type de société dans lequel il se produit. Il en résulte une hétérogénéité de situations qui rend le phénomène difficile à circonscrire. Il s'agit plutôt d'un phénomène construit socialement qui varie en fonction d'un certain nombre de déterminants allant des modes de régulation sociale qui définissent la façon de concevoir et de produire le lien social (Ion, 1995), au rôle des individus par rapport à leur insertion dans ce rapport social situé.

Après analyse, il nous semble que les processus différenciés menant à l'exclusion se situent dans une dynamique dialectique alliant macrodéterminants (structures sociales, politiques et économiques, modèle étatique, etc.) et microdéterminants (réactions individuelles par rapport aux stigmatisations et aux cadres normatifs imposés, perte d'identité, etc.). En effet, les auteurs divergent principalement en ce qui a trait à la cause première (ou centrale) des processus observés, que l'on situe tantôt du point de vue des structures économiques, sociales, culturelles et politiques, tantôt de celui de la difficulté ou de l'incapacité d'adaptation des individus. Il est possible de croire, à l'instar de Clavel (1998) que plusieurs niveaux, champs et possibilités de trajectoires soient en jeu pour mieux comprendre l'exclusion, sans qu'il y ait nécessairement un lien causal ou une trajectoire uniques. Quelle que soit la perspective adoptée, des dangers et des écueils guettent l'analyste qui voudrait mieux comprendre les processus ou l'état d'exclusion. Un de ceux-là serait de n'insister que sur les parcours individuels et ainsi de négliger les processus macroéconomiques, sociaux, politiques et culturels,

mais surtout le rapport dialectique dynamique liant les individus et leur environnement<sup>20</sup>. Il nous semble en effet que c'est la dynamique entre les macro et les microprocessus qui permet la compréhension la plus exhaustive des diverses formes d'exclusion, quoique chaque pôle d'analyse mérite une attention particulière. Une analyse minutieuse des contextes d'application et des types de populations touchées est également de rigueur bien que certaines constantes aient pu être mises au jour.

#### 1.1.4 Perspectives d'inclusion

Chatel et Soulet (2001) affirment que même si l'exclusion constitue un processus de mise à l'écart qui peut mener à une certaine forme d'impuissance, les individus, par les multiples stratégies qu'ils déploient pour continuer à vivre en dehors des cadres, recèlent de très grandes forces qui peuvent être catalysées dans l'action collective. Bien que l'impuissance soit une résultante possible de la pauvreté et de l'exclusion, on constate bien souvent chez les individus qui les vivent des capacités à réagir par rapport aux stigmates sociaux et culturels par le déploiement de stratégies pour continuer à vivre en dehors des cadres normaux de vie en société (Anderson et Snow, 2001; Dufour, 1998)<sup>21</sup>. L'individu exclu peut résister aux effets dévastateurs des

---

<sup>20</sup> Principe dialectique dynamique par ailleurs à la base de la profession du service social.

<sup>21</sup> Analysant les formes de résistance des personnes sans-emploi, Dufour (1998) soutient que quatre principales façons de réagir au non-emploi sont possibles : 1) *non-résistance* : ce qui correspondait à une forme d'aliénation par rapport aux normes socioéconomiques – culpabilité – désir de s'insérer à tout prix (ce que René *et coll.*, 1999 ont montré); 2) *résistance politique passive* : les personnes refusent les stigmates et tentent de provoquer des changements dans les représentations dominantes à force de négociations individuelles, notamment avec les agents du système – ils refusent d'être traités comme des « bons à rien »; 3) *résistance politique active* : choix de vie non accepté socialement que les personnes décident tout de même de mettre à l'œuvre, quitte à tricher le système – défi aux normes et au modèle dominant – par exemple les artistes qui ne peuvent vivre pleinement de leur art et qui « utilisent » l'aide sociale pour poursuivre leurs recherches; 4) *résistance politique participante* : conflit ouvert, engagement social et mobilisation – ce qui permet à la fois d'améliorer ses conditions matérielles d'existence et de développer des réseaux de sociabilité – possibilité de construction d'une identité militante ou une citoyenneté alternative en dehors de la sphère marchande où on renvoie généralement aux personnes l'image de l'incompétence et de l'inaptitude. Pour Dufour (*ibid.*), cette dernière forme de résistance apparaît comme la seule pouvant mener à des transformations des règles de la société et à cette citoyenneté alternative qui remet fondamentalement en cause le modèle dominant de citoyenneté ou de statut par l'occupation d'un emploi.

étiquettes négatives, si envahissantes soient-elles. Le regard d'autrui peut certes être accepté et intériorisé, mais il peut aussi être rejeté ou recadré de sorte à maintenir ou à préserver une image de soi positive (Anderson et Snow, 2001; Châtel et Soulet, 2001). Les acteurs sociaux qui font face à la subordination et à la stigmatisation ont tendance à réagir de façon à préserver leur dignité et leur autonomie. En somme, bien que l'impuissance puisse être vécue par plusieurs, à la fois sur le plan individuel et sur le plan collectif, elle ne semble ni automatique, ni irréversible.

Anderson et Snow (2001) affirment que l'une des stratégies de résistance ayant le meilleur potentiel par rapport à la stigmatisation vécue par les personnes exclues est l'action collective. Celle-ci permettrait le développement d'un sentiment de pouvoir et d'efficacité, la construction d'une identité positive (individuelle et de groupe), de même qu'une « désaliénation » par rapport au modèle dominant d'attentes sociales et de culpabilisation. Ainsi, plus qu'une simple réponse à l'exclusion et à la stigmatisation, l'action collective représenterait un processus de construction d'identités positives et un moyen de développer de nouvelles façons de vivre ensemble (*ibid.*). Elle aurait donc de l'impact autant sur les personnes qui la mettent en oeuvre que sur l'ensemble des acteurs sociaux.

Pour être plus précis, nous ferions l'hypothèse que des mouvements puissants et durables, comme le mouvement pour les droits civiques, peuvent influencer le concept de soi et l'estime de soi d'un grand nombre de personnes, au-delà des acteurs centraux de ces mouvements (*ibid.* : 23).

L'exclusion, sur le plan de l'agir collectif, peut être perçue selon un double registre : elle présente un potentiel de mobilisation, notamment parce qu'elle crée une « frustration » pouvant conduire à l'action de la part des personnes qui se trouvent mises à l'écart des cadres normaux de la société; elle peut aussi représenter un frein à l'agir collectif puisqu'elle entraîne souvent avec elle un sentiment d'aliénation et d'impuissance. Entraves et possibles se rejoignent donc autour du phénomène de l'exclusion.



Au chapitre des effets de l'action collective<sup>22</sup>, Plamondon (2007) en a relevé une série sur le plan du cheminement personnel des individus, à savoir une perception plus positive de soi (estime), l'actualisation des potentiels, le développement de compétences (notamment attitudes et émotions renouvelées et amélioration des capacités relationnelles) et la possibilité d'agir concrètement pour changer sa situation (qui résulte dans des changements concrets). Quant à Kruzynski (2005), elle montre également qu'au-delà de l'impact que l'engagement des femmes a eu sur le plan macrosocial (communauté, opinion publique et politiques publiques), et également sur les mésostructures (structures et cultures organisationnelles des groupes où elles ont milité), c'est sur le plan microsocial que l'engagement a eu les effets les plus significatifs, permettant aux individus de se développer pleinement (assurance, prise de parole, affirmation de soi, etc.). Elle conclut d'ailleurs à cet effet que la « transformation individuelle vient avec la transformation collective » (*ibid.* : 101).

Selon Lamoureux (2001), l'agir collectif permet de subjectiver l'expérience d'exclusion vécue et ainsi de redevenir acteur, tant sur les plans individuel que collectif; il permet de renouveler positivement le rapport au politique afin de construire ou de reconstruire des identités plurielles. Plus particulièrement au Québec, Lamoureux (2001), Dufour (1998) et McAll (1995) identifient les groupes du mouvement communautaire autonome comme espaces privilégiés de développement de l'action collective et d'une nouvelle citoyenneté « inclusive, plurielle et critique » qui s'exprime « à part entière plutôt qu'entièrement à part » (Lamoureux, 2001 : 45)<sup>23</sup>. Ces groupes constitueraient un territoire ouvert et accueillant permettant aux personnes de prendre une part active dans l'ensemble des processus sociaux et politiques qui les

---

<sup>22</sup> Cette recherche sur le phénomène de la mobilisation des personnes en situation de pauvreté à travers les organismes communautaires ne visait pas au départ un examen approfondi des effets de la mobilisation. C'est pour cette raison que la recension des écrits n'a pas été développée en ce sens. Toutefois, étant donné les résultats que notre démarche de théorisation ancrée a produits, il nous a semblé important de relever les effets des recherches de Plamondon (2007) et de Kruzynski (2005) qui se situent dans une perspective similaire à la nôtre.

<sup>23</sup> Ces qualificatifs ont été mentionnés par les participantes et participants à la recherche de Lamoureux (2001) en réponse à la citoyenneté actuelle de laquelle ils se sentent exclus.

concernent; pas comme exclus, mais bien comme citoyennes et citoyens. Beeman et coll. (1997) ainsi que Rouffignat et coll. (2001) ont également montré plusieurs des possibilités que recèlent les groupes « alternatifs » d'aide alimentaire qui rassemblent les personnes sur la base de leurs forces et compétences plutôt que sur la base de leurs difficultés.

S'il apparaît clair, dans une société démocratique et dans une perspective citoyenne, que « les individus et les collectivités ont le droit de participer aux décisions qui les concernent » (Ninacs, 2002 : 50), il demeure que la pauvreté et l'exclusion résultent d'un déni de ce droit fondamental étant donné l'impuissance à agir qu'elles provoquent. Considérant les problèmes sociaux « comme les manifestations logiques, compréhensibles et inévitables des structures sociales, des valeurs et des comportements », ils doivent être appréhendés par des mesures à caractère collectif (Blum, 1970 dans Mayer et Laforest, 1990 : 17), auxquelles les individus concernés doivent être directement associés en tant que principaux décideurs des changements les concernant. La mobilisation (acteur collectif + action collective) se révèle donc une avenue pertinente pour examiner cet enjeu, puisqu'elle semble permettre aux individus de développer un pouvoir d'agir sur ce qui compte pour eux, que ce soit l'amélioration concrète de leurs conditions de vie ou la transformation des politiques les concernant, en plus d'avoir une influence majeure sur le plan intrapersonnel.

Clavel (1998) identifie quant à lui quatre conditions de lutte à l'exclusion : 1) Il doit y avoir une évolution sur un double registre : économique et politique, mais aussi sur le plan culturel et social (modèle du vivre ensemble, représentations du monde, pratiques, etc.); 2) Les individus exclus doivent se situer au centre de toute cette évolution; 3) Ils doivent être reconnus comme acteurs et sujets et non pas comme objets à déplacer dans une zone d'inclusion; 4) Les politiques publiques doivent n'avoir de cesse de les réintégrer dans les politiques du droit commun (pas de politiques à part – pas de politiques à double vitesse). Il nous semble que l'agir collectif représente encore une fois une voie privilégiée pour répondre à ces conditions puisque travaillant à la fois sur

des processus internes (identité spécifiquement) et externes (demandes de politiques plus justes, création de citoyennetés plurielles, etc.).

En somme, principalement provoquée par la transformation de la société salariale et les multiples dimensions du vivre ensemble qu'elle affecte, l'exclusion apparaît comme un cumul de ruptures sur divers plans (économique, social, culturel et politique). Ces ruptures minent à leur tour l'identité, la capacité d'agir et le sentiment de citoyenneté des personnes qui en font l'expérience, quoiqu'à des degrés divers. L'exclusion confine les individus dans un espace restreint d'où il semble difficile de sortir dans le contexte actuel de mutations à divers niveaux. La pauvreté, mais plus spécialement le fait de ne pas avoir d'emploi, représente une des situations pouvant conduire à l'exclusion; elle y est fortement rattachée. Rappelons toutefois que les personnes ne se laissent pas glisser passivement vers cette mise à la marge. Elles développent de multiples résistances et stratégies tant individuelles que collectives. D'ailleurs, l'agir collectif, notamment dans les groupes communautaires autonomes, semble constituer une voie privilégiée pour lutter contre l'exclusion, spécifiquement sur le plan de la création d'identités positives de remplacement et de participation pleine et entière au devenir citoyen.

Puisque l'exclusion provoque bien souvent une assignation identitaire négative d'où résulte une impuissance à agir (à la fois effective et perçue), il convient de mieux comprendre comment les individus peuvent développer leur pouvoir d'agir, ce à quoi s'emploie la prochaine partie.

## **1.2 Le développement du pouvoir d'agir**

Le développement du pouvoir d'agir (DPA), concept généralement désigné par le vocable anglophone *empowerment*, a fait l'objet de nombreuses recherches et d'une multitude d'écrits depuis un peu plus de deux décennies. Quoiqu'il soit difficile d'en attribuer la paternité ou la maternité à un auteur en particulier, nombre d'universitaires se rapportent à Solomon (1976) pour le champ du service social, ou encore à

Rappaport (1984) dans le champ de la psychologie communautaire. À l'instar de l'exclusion, la notion de DPA est fréquemment évaluée comme étant floue et vague, sinon contradictoire d'une conception à l'autre, mais elle n'est toutefois pas la cible d'autant de critiques. Au contraire, le DPA semble avoir été adopté par moult intervenants, chercheurs, enseignants, etc., souvent sans remettre en question sa subite popularité et son adoption rapide, notamment dans l'univers de l'intervention sociale professionnelle.

Cette conjonction de popularité dans plusieurs domaines et milieux a sans doute contribué à rendre ce concept vague et nébuleux, chacun se l'appropriant dans son contexte particulier, cherchant à le faire correspondre aux spécificités de son champ de recherche ou d'intervention. Il faut reconnaître à l'instar de Le Bossé (2008) que « les connaissances ont plutôt tendance à se développer de manière échevelée en raison de l'enchevêtrement de points de vue disciplinaires et de la confusion des plans d'analyse » (p. 148). Un organisateur communautaire québécois déplore d'ailleurs l'utilisation abusive, sinon fautive du concept d'*empowerment* dans les institutions et les programmes qui y ont recours, où les causes structurelles des problèmes vécus par les individus et les groupes sociaux sont négligées (Gauthier, 2004). Selon lui, il convient « d'éviter à tout prix de diluer ce concept en l'apprêtant à toutes les sauces (souvent de mauvais goût) » (*ibid.* : 24). Se basant sur les travaux d'Hyppolite (2002), il soutient que l'*empowerment* amène un changement de paradigme et ne peut ainsi être adopté à la légère. Le Bossé abonde dans le même sens.

On se retrouve aujourd'hui dans une situation paradoxale dans laquelle l'objectif d'*empowerment* des personnes et des collectivités est élevé au rang de vertu incantatoire alors que pour un observateur novice et rigoureux, ce concept apparaît au mieux comme un vœu pieux, au pire comme un leurre sophistiqué [Argirys, 1998; Carroll, 1994; Stufflebeam, 1994] (Le Bossé, 2004 : 3).

Nos expériences d'intervention et de formation en milieu communautaire nous ont montré que peu de praticiennes et de praticiens voient effectivement le DPA comme une approche qui remet en cause certaines pratiques et les fondements mêmes de ces dernières, préférant n'en retenir que certaines dimensions uniquement. Pour plusieurs,

que ce soit en milieu institutionnel ou communautaire, l'*empowerment* est perçu comme une approche d'intervention permettant de donner ou de redonner du pouvoir aux individus, mais souvent sans réflexion sur le pouvoir lui-même, précisément au cœur de l'intervention le concernant (Lemay, 2007). On peut facilement considérer l'*empowerment* comme un synonyme de *enabling* (Ward et Mullender, 1991) — que l'on pourrait traduire par « rendre capable de » — négligeant ainsi le grand corpus de connaissances qui a été développé autour de ce cadre conceptuel<sup>24</sup>.

Dans leur recherche sur la conception et la pratique d'intervenants sociaux selon une perspective d'*empowerment*, Gutiérrez, DeLois et Glen Maye (1995) révèlent que ces derniers se concentrent essentiellement sur les aspects individuels et psychologiques du concept, ne soulevant que rarement les aspects interpersonnels et politiques qui y sont rattachés. Cette tendance lourde sur le changement individuel et la responsabilisation personnelle est d'ailleurs décriée par plusieurs auteurs (Chamberland, 2009; Ninacs, 2008; Le Bossé, 2004; Lee, 2001; Ward et Mullender, 1991).

Ward et Mullender (1991) soulignent que le DPA constitue un *bandwagon term*, soit un concept fourre-tout qui est utilisé pour justifier des positions idéologiques et politiques fort variées; dans un continuum allant de la nouvelle droite (expression de l'individualisme) à la gauche (voie collective des besoins universels). Parce que le concept crée une sorte de « supériorité morale »<sup>25</sup>, il semble procurer une protection contre la critique et agir « comme un *aérosol social* couvrant l'odeur dérangeante du conflit et de la division conceptuelle » (Ward et Mullender, 1991 : 21 – notre traduction). En somme, on peut dire que « l'*empowerment* se situe au cœur du discours

---

<sup>24</sup> Ninacs affirme d'ailleurs que « le corpus de données et d'analyses croissant en quantité et en qualité sur l'*empowerment* fournissait déjà, dans les années 1980, des assises scientifiques assez solides pour construire un cadre théorique. Si on ajoute le grand nombre d'écrits sur le sujet depuis, on peut affirmer qu'il existe suffisamment d'information sur les attributs de l'*empowerment* pour le considérer comme un concept scientifique valable » (2008 : 11).

<sup>25</sup> Voir à ce sujet les textes de Yann Le Bossé et de Saül Karsz dans la section *Échos et débats* de la revue *Nouvelles Pratiques Sociales* (2008, vol. 21, no 1 : 137-166).

dans de nombreux domaines de la vie sociale. Toutefois, son application tous azimuts questionne » (Lemay, 2007 : 165).

Il s'avère nécessaire de prendre une position claire dans cette nébuleuse conceptuelle, ce que nous tenterons de faire dans cette partie qui est composée de six sections. Dans la première, nous explorons les raisons qui ont amené la popularité du cadre conceptuel de DPA. La deuxième section est consacrée à la nature de ce processus tandis que la troisième traite de la définition et de la finalité de ce concept. En quatrième lieu, nous décrivons les composantes du processus par lequel les acteurs arrivent à développer leur pouvoir d'agir et expliquons le caractère dynamique qui lie ces composantes. Il est ensuite question des éléments qui structurent le processus, notamment du type de terrain dans lequel le DPA se développe le mieux. Finalement, nous présentons les principales constituantes d'une approche d'intervention favorisant le développement du pouvoir d'agir.

### **1.2.1 Une popularité qui s'explique**

L'ampleur, la gravité et la persistance des problèmes sociaux tels la pauvreté et l'exclusion et l'impasse des modèles d'intervention sociale « traditionnels dits experts »<sup>26</sup> (Lemay, 2007) ne sont pas sans rapport avec l'engouement pour l'*empowerment*, concept qui semble être arrivé en sauveur dans le champ des pratiques sociales.

*L'empowerment* met en relief les compétences des personnes, proclame le principe de relations égalitaires, vante les vertus du pouvoir partagé. Avec autant d'atouts, il est difficile de s'y opposer (Lemay, 2007 : 166).

Comme le rapporte Ninacs (2002), l'*empowerment* demeure la voie la plus pertinente sur le front de la pauvreté, car, dans les fondements de cette approche, on retrouve

---

<sup>26</sup> On a en effet dénoncé le « caractère technocratique et dominateur du traitement des problèmes sociaux. Les tendances à la double victimisation (...), à l'infantilisation (...) et à la stigmatisation (...) sont aujourd'hui bien connues pour leur effet iatrogène<sup>26</sup> sur la population » (Le Bossé, 2004 : 2).

l'idée que les collectivités, même marginalisées, font des progrès remarquables lorsqu'elles sont en mesure d'exercer un contrôle sur les ressources dont elles ont besoin pour assurer leur propre développement.

Selon Wallerstein (1993), l'*empowerment* a totalement capturé l'imaginaire des intervenants en santé publique, en planning communautaire et en développement communautaire, notamment parce qu'un lien direct a été effectué entre l'impuissance ou le manque de contrôle sur ses conditions de vie et l'état de santé des individus. Le sentiment de contrôle a en effet été reconnu comme un déterminant important de la santé (Ouellet et coll., 2000; Wallerstein, 1993). Selon nos observations depuis de nombreuses années, de plus en plus de politiques, de programmes, de mesures et de sources de financement dans le secteur du social considèrent que le DPA doit être le point de mire des efforts pour réduire la pauvreté et d'autres problèmes sociaux persistants puisque permettant aux individus et communautés touchées d'agir pour changer durablement leur situation.

Il faudrait être naïf pour croire que ce sont ces seules raisons qui ont engendré une telle popularité pour le DPA. Il faut aussi replacer cet engouement dans le contexte de remise en question du modèle providentiel<sup>27</sup> (Pierson, 1998) et dans le courant dominant à l'intérieur des sociétés occidentales axé sur la responsabilisation individuelle, se transformant parfois en une injonction à l'autonomie. Si la recherche d'autonomie des individus, des groupes et des collectivités rejoint certes la majorité des conceptions du DPA, il faut reconnaître que celle-ci est abordée de façon quasi contradictoire selon la perspective épistémologique de celui ou celle qui s'en

---

<sup>27</sup> On peut sommairement comprendre cette remise en question par le retrait progressif de l'État se traduisant dans une réduction des services publics, laquelle est défendue par un discours de manque de ressources. Selon cette perspective, l'*empowerment* apparaît comme une façon de faire en sorte que l'État joue un moins grand rôle dans la vie des individus et des collectivités, ces derniers étant encouragés à trouver eux-mêmes des solutions à leurs difficultés (ce qui sera tellement mieux pour eux...).

réclame<sup>28</sup>. C'est la reconnaissance du rôle des conditions structurelles dans les problèmes vécus par les individus et les communautés qui distingue principalement ces deux perspectives.

L'engouement pour *l'empowerment* ne s'est pas seulement traduit au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne d'où proviennent les principaux écrits sur la question. En Inde, SinghaRoy (2001) souligne que de nombreux forums, colloques et congrès ont porté sur cette question qui est plus que jamais à l'ordre du jour. Pour cet auteur et son collègue Mohanty (2001), il est clair que le contexte économique et politique dans lequel le terme a été popularisé (néolibéralisme politique), le cadre de la mondialisation dans lequel il a été utilisé, de même que la vague politique qui le sous-tend [droite] en fait un concept qu'on peut remettre en question (*ibid.* : 23). Ces auteurs nous rappellent les nombreux discours des sommets mondiaux qui ont abordé, encensé et favorisé l'utilisation d'une approche d'intervention s'appuyant sur ce concept. C'est un discours néolibéral qui, selon eux, sous-tend cette récupération du concept, discours qui amène à penser que c'est aux individus et aux communautés à s'occuper d'eux-mêmes et à être capables de tirer leur épingle du jeu. Ces quelques explications quant à l'engouement pour *l'empowerment* ainsi qu'un certain flou quant à sa conceptualisation engendrent le besoin de définir comment nous l'abordons dans la cadre de cette thèse.

---

<sup>28</sup> Selon nous, l'autonomie ne saurait être comprise comme un synonyme de la notion d'indépendance. Comme Ninacs (2008 et 2002), nous comprenons l'autonomie dans une perspective d'interdépendance, considérant que les individus ont besoin les uns des autres pour arriver à vivre ensemble et à faire face aux difficultés inhérentes à leur auto-développement. La façon dont l'autonomie est abordée contribue donc à la fois à la popularité du concept, mais dans des optiques qui apparaissent parfois contradictoires, ce qui contribue encore une fois à la nébulosité dont nous parlions précédemment.



### 1.2.2 La nature du processus

#### *Un processus généralisable à tout processus développemental?*

Dans le champ des pratiques sociales, le développement du pouvoir d'agir est abordé de deux principales façons dans les écrits<sup>29</sup> : comme un processus et une approche neutres et quasi universels, ou au contraire orientés spécifiquement vers la résolution d'un problème d'impuissance à agir. Dans le premier cas, le DPA serait « applicable » dans toutes situations où un individu ou encore un système<sup>30</sup>, parvient à agir sur ce qui est significatif pour lui alors que dans le second, il serait à l'œuvre lors d'une importante altération (négative) du rapport que les individus ou les systèmes ont avec l'action elle-même. Dans cette seconde perspective, ce ne serait que lorsqu'un acteur ne parviendrait plus à agir sur ce qui est significatif à ses yeux (et non pas chaque fois qu'il rencontre une difficulté ou un obstacle) qu'on pourrait parler de développement du pouvoir d'agir.

Dans la perspective des pratiques sociales, le fait de généraliser le processus de DPA à toute situation (ponctuelle ou non) où un acteur parvient à surmonter divers obstacles pour réaliser ses désirs, ses aspirations ou ses souhaits semble pouvoir être remis en question. C'est probablement à ce moment qu'entre en jeu la distinction entre l'état de pouvoir d'agir et son processus. Si l'on peut certes affirmer que les personnes qui ont effectivement ou sentent qu'elles ont un pouvoir et un contrôle sur leur destinée sont généralement *empowered*, rien n'indique qu'elles soient nécessairement passées par un processus d'acquisition ou de développement du pouvoir d'agir pour y arriver. Comme le souligne Ninacs (2002), « seuls les personnes et les milieux sans pouvoir requièrent une intervention axée sur l'*empowerment*, car ceux et celles qui exercent déjà un contrôle sur leur destinée n'en ont tout simplement pas besoin ».

---

<sup>29</sup> Nous avons retenu les écrits se situant dans le champ des pratiques sociales puisque cela correspond à notre discipline d'étude et à l'objet de notre recherche.

<sup>30</sup> Nous utilisons ici le vocable système pour décrire soit un groupe d'individus ayant une appartenance entre eux, une organisation ou encore une communauté, soit tout groupement cohérent qui a une action consciente sur le monde.

À notre avis, ne pas identifier qu'un état d'impuissance à agir (réel ou perçu) est à la base d'un processus de DPA revient à l'associer à toute forme de développement ou de croissance personnels par lesquels les individus et les collectivités évoluent à travers le temps, revenant ainsi à en faire un synonyme du développement humain. Selon nous, le DPA dans le champ des pratiques sociales est clairement associé à une cible précise, soit l'impuissance à agir.

*L'impuissance à agir comme cible du processus*

La frontière entre un état de pouvoir et d'impuissance à agir est relative et en constante mouvance puisqu'elle est fonction à la fois de conditions objectives et subjectives. Il est en effet très difficile de tracer la délimitation entre le fait d'être confronté à un obstacle ou à une difficulté qui nuit à notre action et un état plus ou moins généralisé, profond et durable d'impuissance à agir. Il y a selon nous une différence importante entre d'une part, des **situations qui peuvent mener à un état d'impuissance à agir** et d'autre part, ces **situations** en tant que telles. Par exemple, peut-on véritablement parler d'impuissance à agir si un acteur n'a pas toutes les compétences requises pour agir dans une situation donnée, faisant ainsi face à un obstacle qui nuit à son action? N'y a-t-il pas seulement là un simple besoin de développement de compétences qui ne réfère pas obligatoirement à un processus de DPA? Si la présence des compétences requises constitue certes un atout considérable pour être en mesure d'agir, on ne peut pas non plus limiter un état de pouvoir d'agir à cette seule dimension. La perspective du DPA « ne se réduit nullement à la question de l'utilisation ou du développement de compétences personnelles ou collectives » (Le Bossé, 2008 : 164). Il semble donc qu'un seul « manque » du point de vue de l'acteur (compétence, croyance dans ses capacités, ressources, etc.) ne puisse pas déterminer à lui seul cet état qui se veut la base du processus de développement du pouvoir d'agir.

Kroeker (1995) définit l'impuissance comme le manque d'accès aux ressources qui garantissent sa survie, un état d'inconfort et une incapacité à produire des changements pour l'amélioration de ses conditions de vie. Cela induit un manque d'opportunité à agir avec créativité, à influencer, à diriger son futur et à transformer la réalité. Les

individus en situation d'impuissance n'auraient pas de prise sur les événements ou les conditions qui modèlent leur existence, que ce soit dans leur vie quotidienne ou encore par le non-accès individuel et collectif aux secteurs décisionnels économique, politique et social.

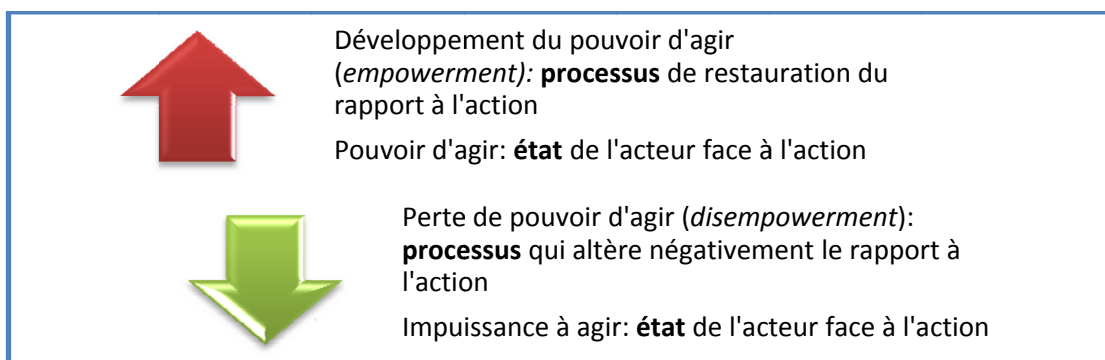
Si nous acceptons l'idée que l'état d'impuissance à agir constitue le point de départ du processus, on peut se demander d'un autre côté s'il est possible d'être totalement sans pouvoir d'agir sur ce qui est significatif pour soi. Il semble difficile d'y croire, hormis pour de rares exceptions telles par exemple le cas d'individus totalement dépendants des autres pour assurer leur survie (dans le cas de très graves maladies par exemple). Ninacs (2002) affirme que l'on peut être *disempowered* dans certaines sphères de sa vie (par rapport à son alimentation ou au monde de l'emploi par exemple), tout en étant *empowered* dans d'autres (dans ses relations familiales et sociales par exemple) et indique qu'un pouvoir d'agir développé dans une de ses sphères ne serait pas nécessairement « transférable » à d'autres sphères. Nous abondons en ce sens, mais nous croyons que plusieurs dimensions de l'état d'impuissance à agir et du pouvoir d'agir semblent toutefois influencer sur toutes les sphères de la vie des individus et des systèmes. Ainsi en serait-il par exemple de la confiance en ses propres compétences qui semble affecter plusieurs sphères de la vie des acteurs à la fois (ne pas avoir confiance dans ses compétences au travail par exemple risque d'influencer sa confiance dans d'autres domaines de sa vie). L'impuissance à agir ne constituerait donc pas un état généralisé, il serait plutôt situé à l'intérieur de différentes sphères de la vie des acteurs, sans pour autant se réduire à des situations très précises.

Selon Breton (2002), les pratiques d'intervention sociale ne s'adressant pas directement au problème de l'exclusion des personnes marginalisées, et de leur impuissance à agir, font partie du problème; elles le perpétuent même, en niant que ceux-ci sont des problèmes sociaux, bien que vécus individuellement. Pour celle-ci (*ibid.*), le DPA est une condition nécessaire, quoique non suffisante, à l'insertion des personnes et des collectivités. Ninacs (2008) abonde dans le même sens en affirmant qu'il ne faut pas confondre le processus de DPA et la lutte à la pauvreté en tant que

telle puisque rien n'indique que le pouvoir d'agir retrouvé par les acteurs ira nécessairement dans le sens de cette lutte.

Un processus d'*empowerment* serait donc à l'œuvre uniquement dans le cas où des acteurs ont vécu un processus inverse, c'est-à-dire un processus de *disempowerment*, que l'on pourrait traduire par une **perte de pouvoir** progressive pour être en mesure d'agir sur ce qui est significatif pour l'acteur dans une ou plusieurs sphères de son existence à la fois. Si la perte de pouvoir résulte dans un état, il s'agit d'un état situé. La figure suivante résume notre position à cet égard.

**Figure 4 – État et processus du pouvoir et de l'impuissance à agir**



#### *Les causes de l'état d'impuissance à agir*

Les causes de l'impuissance à agir ainsi que ses effets sur les individus et les systèmes ne font pas l'unanimité dans les écrits. Deux principales tendances semblent se démarquer dans les analyses : 1) une orientation progressiste axée sur l'existence et la nécessaire confrontation de l'oppression structurelle et des inégalités socioéconomiques; 2) une orientation plutôt conservatrice axée sur les carences, manques ou déficits d'adaptation des acteurs<sup>31</sup>. De plus, alors que certaines professions et disciplines mettent l'accent sur les processus économiques et politiques à

---

<sup>31</sup> Beaucoup de nuances pourraient être apportées à ces deux grandes tendances générales. Signalons également que ces deux grands courants ne concernent pas seulement l'analyse de l'impuissance à agir, mais bien l'ensemble des problèmes sociaux (Le Bossé *et coll.*, 2002; Mullaly, 2002).

transformer, d'autres insistent davantage sur les dimensions psychologique, éducationnelle et culturelle du phénomène (Simon, 1990).

Pour Solomon (1976), il est clair le DPA constitue un processus qui réfère aux communautés identitaires stigmatisées et opprimées, justement parce qu'elles vivent ainsi une impuissance directement reliée à des enjeux de pouvoir. La question de perte de pouvoir à agir ne pourrait donc pas être dissociée du contexte d'inégalités, d'oppression et de stigmatisation dans lequel les acteurs évoluent.

Dans le terme *empowerment*, se retrouve en effet le radical *power* qui amène à déduire que la question du pouvoir devrait être au centre des réflexions à ce sujet. Le pouvoir se trouve partout, dans différents lieux, dans divers contextes et dans une multitude de situations sociales. En effet, selon Giddens (1987 dans Lemay, 2007 : 167) « le pouvoir se retrouve au cœur de toute relation humaine; il renvoie à l'action, à la capacité de créer une différence dans le cours des événements ». Il s'agit d'un phénomène fluide ouvert à plusieurs influences constantes de résistance et de changement (Mullaly, 2002). Le pouvoir est ainsi infini (pas une denrée limitée) puisqu'il est généré dans les processus d'interactions sociales (Deslauriers, 2007; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995).

Toutefois, si le pouvoir peut se situer à l'échelle de la relation entre des individus, il est également collectif ou macrosocial et se retrouve dans la relation entre les acteurs et les structures (et leur fonctionnement), tel que généralement conceptualisé par la pensée critique traditionnelle issue du modernisme (Mullaly, 2002). En d'autres termes, les façons dont les systèmes sont composés et leur fonctionnement risquent de freiner considérablement le pouvoir d'agir des acteurs.

La pertinence d'adopter une approche de développement du pouvoir d'agir est par ailleurs souvent associée dans les écrits à l'existence de la marginalisation (SinghaRoy, 2001; Solomon, 1976), de l'oppression (Breton, 2002 ; Lee, 2001 ; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995 ; Ward et Mullender, 1991) de l'aliénation (Ouellet et coll., 2000; Wallerstein, 1993) ou de la pauvreté et de l'exclusion (Ninacs,

2008 et 2002; Saegert et Winkel, 1996). On considère ainsi que le processus de DPA devient nécessaire en raison de l'existence de ces phénomènes. Nous abondons en ce sens.

Il faut en effet reconnaître que certaines catégories de personnes n'ont pas accès aux ressources requises pour assurer leur bien-être et que celles-ci sont généralement exclues des lieux où s'exerce le pouvoir sur ces ressources (Ninacs, 2002). Le processus d'appauvrissement qui peut mener à l'exclusion (ce qui nous intéresse plus particulièrement dans cette thèse) constitue clairement un processus de *disempowerment* (*ibid.*), comme nous l'avons vu dans la section précédente. Ce point de vue est partagé par plusieurs auteurs (Ninacs, 2008 et 2002; Deslauriers, 2007; Breton, 2002; Saegert et Winkel, 1996; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995).

L'impuissance à agir n'est donc ni exclusivement ni principalement un phénomène individuel : elle est d'origine sociale et structurelle dans sa nature et non pas une question de déficits personnels (Staples, 1990).

(...) indépendamment des différentes manières d'appréhender le DPA, on retrouve la conviction selon laquelle les problèmes sociaux sont engendrés par les conditions structurelles qui encadrent l'accès et le mode de distribution des ressources collectives. En d'autres termes, la résolution des problèmes sociaux passe par la transformation des modalités actuelles de distribution et d'accès aux ressources collectives. En ce sens, l'analyse des problèmes sociaux sous l'angle du DPA réfute ce que nous avons appelé ailleurs « l'hypothèse des carences », c'est-à-dire l'idée selon laquelle les difficultés éprouvées par les personnes et les collectivités seraient liées à la présence d'une ou de plusieurs carences (de connaissances, de compétences, de santé psychologique, de capacité d'organisation, de solidarité, etc.) (Le Bossé, 2008 : 161).

Quoique l'impuissance à agir puisse être associée à diverses situations de « manques » individuels — absence d'expérience dans l'arène politique; manque d'entraînement à la pensée critique et abstraite; fragilité émotive et physique; manque d'estime ou de confiance en soi (Cox, 1989 dans Lee, 2001) — ces situations peuvent toutes être reliées à des situations d'oppression. Les sociétés occidentales ont tendance à blâmer les acteurs pour leurs déficiences de pouvoir, même si celui-ci est détenu par les

groupes dominants qui en abusent. Les étiquettes de dépendance que se font accoler les individus négligent les enjeux de pouvoir et contribuent ainsi à l'intériorisation de l'oppression (aliénation). Il n'y a que très peu d'attention sur les oppresseurs, et beaucoup sur les opprimés (Lee, 2001).

Selon Breton (2002), la notion qu'il existe effectivement des statuts et des classes sociales différents n'est pas quelque chose qu'on entend souvent au Canada et aux États-Unis, ce qui minerait considérablement la compréhension de la notion d'*empowerment*.

Sans la reconnaissance de leur existence et de leurs effets sur les politiques publiques, il ne peut y avoir de véritable compréhension des notions de pouvoir différencié et d'inégalités dans la société. *Empowerment* et justice sociale sont alors évincés (Breton, 2002 : 27).

En dépit de la conviction que nous avons voulant que les situations d'oppression, de marginalisation et de discrimination de toutes sortes constituent les principales sources de l'impuissance à agir vécue par les acteurs individuels et collectifs, nous reconnaissons toutefois que d'autres situations (tel le fait de devoir vivre avec un handicap) peuvent produire le même résultat (impuissance à agir telle que nous l'avons décrite). Qu'importe toutefois la source de cette impuissance, les structures et fonctionnements sociaux, politiques, culturels et économiques continuent à jouer un rôle dans leur perpétuation.

#### *Comprendre la mécanique de l'oppression*

Pour Ward et Mullender (1991), l'oppression constitue un état des choses dans lequel les chances sont construites (donc pas naturelles, innées ou méritées) et un processus par lequel cet état des choses est créé et maintenu (état et processus, tout comme pour le concept de DPA). Comme ordre social établi et légitimé par les systèmes, l'oppression est généralement une présomption au profit des hommes, des blancs et des autres groupes dominants. Elle biaise toutes les relations sociales et est imprimée dans leurs structures (Mullaly, 2002). L'oppression ne peut être perçue uniquement comme la somme des attitudes individuelles. Elle se révèle certes sur le plan

microsocial par la nature des relations interpersonnelles, mais aussi sur le plan macrosocial par l'établissement de privilèges dans la hiérarchie sociale (*ibid.*). L'approche d'*empowerment* reconnaît l'oppression non seulement dans les comportements, les valeurs et les attitudes des individus et des groupes, mais aussi dans les institutions et les structures de la société plus large (Mitchell, 1989 dans Ward et Mullender, 1991 : 22).

L'oppression est ainsi un processus qui crée, maintiens et propage l'ordre établi. Supportée et perpétuée par les institutions de la société, l'oppression fait en sorte que les groupes ou les individus qui ont du pouvoir limitent injustement les vies, expériences ou opportunités des groupes et individus qui n'en ont pas ou en ont moins. Ce soutien des institutions n'a pas besoin d'être formel et totalement explicite ou constituer une répression directe pour être réel (Ward et Mullender, 1991). Le meilleur exemple des « subtilités » de l'oppression est l'existence de blocages indirects de pouvoir (impuissance subjective), c'est-à-dire que les acteurs ne croiront plus en leur possibilité d'agir, même si des opportunités existent dans les faits, ayant intériorisé les évaluations négatives des oppresseurs (Lee, 2001). Ces blocages indirects de pouvoir sont ainsi incorporés dans les expériences de vie des individus et entérinés par la vision des autres (cercle vicieux). Les préjugés et les stigmates (étiquetage) représentent une forme courante d'évaluation négative qui crée ce type de blocages. Dans une structure de domination, le silence des masses populaires n'existerait pas sans le pouvoir des élites qui les réduisent au silence; il n'y aurait pas non plus de pouvoir d'élite sans les masses. L'oppression se veut ainsi un rapport dialectique entre les oppresseurs et les opprimés (Freire, 1998).

Mullaly (2002) ainsi que Ward et Mullender (1991) suggèrent que les formes variées d'oppression doivent être comprises et confrontées ensemble, car elles sont intimement entrelacées. Ils invitent à ne pas se soumettre à une hiérarchie de l'oppression pour arriver à déterminer quel est le groupe le plus opprimé. L'oppression sur la base de la classe, de la couleur de la peau, de l'ethnie, du genre, de l'âge ou de l'orientation sexuelle est centrale dans la société actuelle, laquelle est traversée par des relations de



domination et de subordination. Les personnes qui subissent l'oppression dans un certain nombre de dimensions les subissent simultanément, pas une à une. À titre d'exemple, la lutte contre le racisme serait aussi une lutte pour l'égalité de tous les individus, peu importe leur statut dans la société (Dominelli, 1988 dans Ward et Mullender, 1991) et une confrontation globale de la structure hiérarchique.

Les stratagèmes de l'oppression sont clairement des manifestations de pouvoir (Mullaly, 2002; Ward et Mullender, 1991). Ce type de pouvoir représente non seulement la capacité d'imposer sa volonté sur quelqu'un ou sur un groupe, si nécessaire contre la volonté de celui-ci, mais aussi celle d'établir les termes de la discussion et du débat. En ce sens, il s'agit donc d'une mainmise sur le discours, le langage et l'idéologie qui deviennent alors dominants (*ibid.*).

Ward et Mullender (1991) affirment que, sur le plan macrosociologique, l'oppression résulte dans l'établissement de privilèges pour certains groupes sociaux et dans une multiplication d'obstacles à franchir pour d'autres groupes, alors que sur le plan microsociologique, elle affecte les attitudes individuelles et la nature des relations personnelles, des interactions avec les autres et avec l'environnement plus large.

#### *Les principaux effets de l'oppression sur les acteurs*

Les effets de l'oppression sur les acteurs rejoignent sans surprise ceux de la pauvreté et de l'exclusion à savoir principalement : une perte de dignité allant jusqu'à la confusion du soi (réduction de l'identité des acteurs à leurs stigmates) (Staples, 1990 ; Pernell, 1985); un manque d'accès ou un accès inégal aux ressources et aux opportunités de développement (Solomon, 1976 dans Lee, 2001; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995; Kroeker, 1995), une perte de confiance en ses capacités et d'estime de soi<sup>32</sup>, un repli sur soi et une distanciation de la société (isolement social) (Breton, 2002; Le

---

<sup>32</sup> Solomon (1976) indique d'ailleurs que la faible estime de soi retrouvée chez plusieurs clients des services sociaux est souvent perçue comme le principal problème des personnes en difficulté (cause de leurs problèmes), alors qu'elle représenterait une des conséquences de l'oppression vécue.

Bossé et coll., 2002; Lee, 2001; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995; Lord et Hutchison, 1993; Solomon, 1976); une autculpabilisation par l'intériorisation de l'oppression (Ninacs, 2002; Pernell, 1985); une aliénation qui peut devenir perpétuelle et qui empêche les acteurs d'actualiser les possibles qui existent autour d'eux, les acteurs acceptant graduellement les différences de pouvoir et nourrissant des attentes de plus en plus minimales envers eux-mêmes et à l'égard de leur environnement (Kroeker, 1995 ; Pernell, 1985); une apathie et une incapacité à rêver résultant de la perception d'impossibilité de changements (les actions étant perçues comme caduques) (Lord et Hutchison, 1993); une méfiance relativement généralisée à l'égard des autres (Pernell, 1985); une perte de foi progressive en sa capacité à agir sur le monde (Le Bossé et coll., 2002).

Tous ces effets culminent dans une impuissance à agir qui a des dimensions à la fois objectives (ne pas pouvoir agir en raison de divers manques) et subjectives (perception de ne pas pouvoir le faire, de ne pas avoir la maîtrise de sa destinée) (Wallerstein, 1993). Parsons (1991) indique d'ailleurs que l'impuissance représente une condition commune à l'ensemble des groupes sociaux stigmatisés : personnes à faible revenu, minorités ethniques, femmes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.

Ainsi, le DPA serait intrinsèquement lié aux interactions entre l'acteur et son environnement (sources de pouvoir), et à la création d'un lien social permettant de sortir de l'aliénation imposée par l'absence de reconnaissance dans les yeux de l'autre (Ouellet et coll., 2000). Bien que pour plusieurs auteurs les groupes stigmatisés socialement ou victimes de l'oppression structurelle soient la cible première de l'intervention dans une perspective de DPA, nous retiendrons plutôt que cette approche s'applique aux personnes, groupes et collectivités en situation d'impuissance à agir. Évidemment, les enjeux pour la pratique ne seront pas les mêmes s'il y a reconnaissance de l'oppression ou non. Cela confirme en quelque sorte les propos de Perkins et Zimmerman (1995) qui affirment que les enjeux varient dans leur forme, aucun standard ne pouvant entièrement capturer la signification du DPA dans tous les contextes et pour toutes les populations. En somme, il faut comprendre que la pauvreté

et l'exclusion constituent des formes d'oppression structurelle<sup>33</sup>. qui risquent de provoquer une impuissance à agir (objective et subjective) chez les acteurs qui en font l'expérience. Pouvoir, oppression et impuissance sont ainsi intimement liés et constituent le triumvirat avec lequel doit composer l'*empowerment* comme but, processus et approche.

### 1.2.2 Définition

Les auteurs consultés abordent le concept d'*empowerment* à la fois comme état (en tant qu'étape finale d'un processus), comme processus et aussi comme modèle de pratique sociale ou approche d'intervention. Comme le souligne à juste titre Maton (1995), ce concept est défini de différentes façons dépendamment de la population et du domaine d'étude, mais aussi de l'orientation théorique et du niveau d'analyse du chercheur. L'*empowerment* est surtout défini en tant que processus dans les écrits<sup>34</sup>.

La différenciation que proposent Rich et coll. (1995) entre *empowerment* proactif ou en réaction<sup>35</sup> nous a inspirée l'idée de classer les différentes propositions retrouvées dans les écrits selon qu'elles abordent le processus sous un angle proactif ou réactif. Le tableau suivant présente une synthèse des propositions retrouvées (définitions et finalités y sont incluses).

---

<sup>33</sup> Ninacs (2002.) identifie trois principales sources d'oppression structurelle : le capitalisme, le patriarcat et le racisme. Ward et Mullender (1991) estiment que l'âge et l'orientation sexuelle peuvent s'ajouter à ces sources.

<sup>34</sup> Soulignons que la francisation que nous avons adoptée, soit « développement du pouvoir d'agir », permet de nommer le processus, mais que c'est le terme « pouvoir d'agir » qui permet de nommer l'état. Pour ce qui est de la pratique, nous parlerons d'approche visant ou soutenant le DPA.

<sup>35</sup> Quoique nous n'adhérons pas à cette distinction en tant que types d'*empowerment*, elle nous permet ici de situer le positionnement des auteurs selon la façon dont ils abordent le processus.

**Tableau I – Propositions de définitions du processus de DPA**

Sous l'angle proactif	Sous l'angle réactif
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de contrôle de sa destinée et atteinte de ses propres objectifs — capacité à s'aider soi-même et à aider les autres pour améliorer la qualité de vie (Adam, 2004)</li> <li>• Capacité à définir ses propres besoins et les solutions à y associer (Barr, 1995; Ward et Mullender, 1991)</li> <li>• Changement social, citoyenneté accrue et justice sociale (Breton, 2002)</li> <li>• Processus d'augmentation du pouvoir personnel, interpersonnel et politique par lequel acteurs arrivent à agir pour améliorer leur situation (Gutiérrez, 1994)</li> <li>• Changements favorables aux communautés dans l'environnement sociopolitique (Hyppolite, 2002)</li> <li>• Processus de développement et d'apprentissage (Kieffer, 1984)</li> <li>• Autodétermination (Lemay, 2007)</li> <li>• Accroissement du contrôle sur sa destinée (Lord et Hutchison, 1993)</li> <li>• Acquisition ou développement d'un pouvoir et d'une capacité à l'exercer de façon autonome (Ninacs, 2008 et 2002; Parsons, 1991)</li> <li>• Pouvoir, capacité à agir concrètement et contrôle sur sa destinée — développement de capacités d'influence (Pernell, 1985)</li> <li>• Mécanisme par lequel les personnes se prennent en charge (Saegert et Winkel, 1996)</li> <li>• Redistribution du pouvoir (SinghaRoy, 2001)</li> <li>• Manifestation d'un pouvoir social (Speer et Huguey, 1995)</li> <li>• Pouvoir, contrôle du pouvoir et capacité à agir concrètement (Staples, 1990)</li> <li>• Augmentation du contrôle des personnes et des communautés et de leur qualité de vie — équité dans la redistribution des ressources et élargissement des processus décisionnels (Wallerstein, 1993)</li> <li>• Contrôle sur sa vie (Zimmerman, 1995)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renversement du cycle négatif de l'impuissance à travers un changement dans la redistribution du pouvoir (Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995)</li> <li>• Renversement du processus d'aliénation (Kroeker, 1995)</li> <li>• Affranchissement personnel et collectif des obstacles qui confinent à l'impuissance par le renouvellement du rapport à l'action (Le Bossé et coll., 2002)</li> <li>• Affranchissement personnel et collectif des conditions d'oppression et de domination (Lee, 2001)</li> <li>• Réduction, abrogation ou renversement du cycle négatif de l'impuissance (Lee, 2001; Wallerstein, 1993; Solomon, 1976)</li> <li>• Sortie de l'aliénation (Ouellet et coll., 2000)</li> <li>• Série d'attaques contre la subordination de toutes natures (Simon, 1990)</li> <li>• Libération contre toutes les formes de domination (SinghaRoy, 2001)</li> <li>• Résolution des problèmes par le développement de stratégies ayant des effets positifs de changement (Wallerstein, 1993)</li> </ul>

Les propositions s'avèrent plutôt convergentes d'un point de vue global. Les divergences sont principalement fonction du registre d'analyse des auteurs et de l'orientation théorique adoptée. Il apparaît qu'un changement ou une transformation s'opère par ce processus que l'on pourrait qualifier d'un passage d'un état à un autre, soit d'un mouvement descendant de l'impuissance à agir vers un mouvement ascendant de développement du pouvoir d'agir (Deslauriers, 2007). Pris dans un angle proactif, le DPA constituerait un processus d'acquisition de pouvoir ou de contrôle; pris sous l'angle inverse, il serait un processus de renversement d'une situation d'impuissance à agir, laquelle intègre des dimensions individuelles et collectives<sup>36</sup> (bien que cette intégration ne soit pas toujours nommée dans les définitions et finalités proposées).

Les éléments qui divergent concernent surtout l'utilisation de ce pouvoir d'agir et le type de changement que le processus devrait produire au final. Certains le situent globalement dans l'amélioration des conditions de vie de l'acteur ou de sa situation, d'autres identifient une meilleure redistribution des ressources dans la société, un processus décisionnel plus équitable ou encore une plus grande justice sociale, mais plusieurs affirment que c'est aux acteurs eux-mêmes de déterminer ce qu'ils feront de leur pouvoir d'agir. Nous abondons en ce sens. La finalité ultime serait ainsi que les acteurs arrivent à agir concrètement pour atteindre leurs propres objectifs, ce qui suppose notamment d'être en mesure de les définir (autodétermination). En d'autres mots, le processus permettrait aux acteurs d'agir sur ce qui est significatif à leurs yeux.

Nous avons mentionné précédemment que le pouvoir devrait être au centre de toute conception de l'*empowerment*. Selon Ninacs (2008 et 2002), le pouvoir dont il est question renvoie à la capacité que possède un acteur individuel ou collectif : de choisir librement (ce qui requiert la présence d'au moins une voie alternative); de transformer

---

<sup>36</sup> Sans reconnaître spécifiquement l'oppression comme source de l'impuissance à agir, presque la totalité des auteurs consultés reconnaît le rôle de l'environnement (des interactions sociales notamment) dans la situation d'impuissance vécue par les acteurs.

son choix en une décision; et d'agir en fonction de sa décision (tout en étant prêt à en assumer les conséquences).

Bien que la dignité, le changement social, la transformation des relations de pouvoir, une citoyenneté plus inclusive et plus participative, etc. semblent des effets possibles du processus à grande échelle, ils n'en constituent pas pour autant la finalité. Selon Zimmerman (1995) la finalité de l'*empowerment* peut ne pas être la seule conséquence possible du processus. Le processus aurait ainsi des effets plus grands que ce qu'il vise nommément. Ainsi, l'accomplissement des objectifs de chaque acteur représenterait un bon indicateur de cette capacité à agir concrètement et de façon autonome, mais ne constituerait pas la finalité du processus en tant que tel.

Par conséquent, ce n'est pas parce que le processus doit composer avec les enjeux de l'oppression, de la domination, de la subordination et de la discrimination (résultant tous en diverses formes d'impuissance à agir), en tant qu'obstacles réels qui se dressent devant les individus et les collectivités, que leur abolition en devient la finalité. À l'image d'une course à obstacles, bien que de franchir les barrières soit partie prenante de la course (processus), le but ultime est plutôt de franchir la ligne d'arrivée. Selon notre analyse, il en est de même pour la notion de droits qui accompagne le processus de DPA dans les sociétés démocratiques, mais qui ne saurait non plus en être l'objectif final (Breton, 2002). Nous pourrions en dire autant des ressources (personnelles, matérielles, financières, etc.) ou des structures de pouvoir générant des inégalités socioéconomiques qui représentent des conditions structurelles à prendre en compte (Le Bossé et coll., 2002).

Le changement dont il est question implique donc un passage d'un état d'impuissance à un état de pouvoir, lequel doit prendre en compte tant les dimensions individuelles que collectives du changement dans une dynamique dialectique (Le Bossé et coll., 2002; Ninacs, 2002; Lee, 2001; Gutiérrez et al, 1995). Car, même si les conditions structurelles doivent être confrontées, cela ne peut non plus se faire sans la contribution active des acteurs qui en subissent les contrecoups. Selon Lee (2001),

envisager l'avènement du changement social sans les efforts des individus opprimés constitue une utopie, alors qu'envisager qu'ils luttent pour ce changement sans se changer eux-mêmes nie les effets de l'oppression dans leur vie (identité confuse, imposée de l'extérieur; comportements, attitudes et stratégies de « survie » qui en découlent).

Il apparaît essentiel de ne pas confondre la finalité du processus avec ses dimensions constitutives. Ninacs l'explique en ces termes.

Aux yeux de plusieurs intervenants et intervenantes, le développement de l'*empowerment* est indissociable d'une démarche de changement social dans une perspective de justice sociale. Pourquoi? Parce que les moteurs de l'injustice sociale que sont la pauvreté, le racisme, le sexisme et j'en passe, empêchent un grand nombre de personnes d'agir ou, en d'autres mots, contribuent à détruire leur pouvoir d'agir. On est donc porté à penser que le renversement de cette destruction contribuera à renverser les phénomènes qui l'ont produit. Or, ce n'est pas vraiment le cas. Pourquoi? Parce que lesdits moteurs de l'injustice sociale n'exigent pas l'absence d'un pouvoir d'agir pour leur mise en opération bien qu'ils puissent le provoquer. Si la croissance économique d'une société accentue l'écart entre la partie la plus riche de la société et la partie la plus pauvre – comme en témoigne l'étude récente du Centre canadien de politiques alternatives (Yalnizyan, 2007) –, ce sont les mécanismes et les systèmes permettant une redistribution inadéquate de la richesse qui sont en cause et non pas le manque de pouvoir d'agir des personnes appauvries. L'action sur les politiques sociales et fiscales n'est pas à mettre de côté parce qu'on développe l'*empowerment*! (Ninacs, 2008 : 5-6).

En lien avec l'identification de l'impuissance comme cible de départ, nous retiendrons la proposition de Staples (1990) pour conclure que le plus important produit d'un processus d'*empowerment* est le pouvoir lui-même, que nous qualifierons, à l'instar de Le Bossé (2004) et de Ninacs (2008 et 2002), de pouvoir d'agir. Le processus devrait ainsi culminer en un gain de contrôle permettant une capacité d'agir effective et continue sur les situations qui minent sa vie.

#### 1.2.4 Le processus, ses composantes et son caractère dynamique

##### *Les types de pouvoir d'agir*

Le processus de DPA est dynamique, composant à la fois avec les dimensions individuelles et collectives du changement (effectuant notamment la jonction entre le privé et le public, le personnel et le politique). On pourrait le qualifier de *praxis* puisqu'il intègre également d'un point de vue général l'action et la réflexion dans une dialectique dynamique (Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995; Speer et Huguey, 1995). Au-delà de ces caractéristiques générales, différents « types » de DPA sont proposés dans les écrits, de même qu'une multitude de composantes. En effet, si le changement dont il est question dans le processus constitue un passage entre un état et un sentiment d'impuissance à un pouvoir d'agir (tant effectif que perçu), il convient de se demander ce qui peut permettre ce passage.

Plusieurs auteurs différencient le processus de DPA selon des niveaux ou des types. Ces distinctions s'opèrent généralement sur deux plans :

- selon l'acteur concerné : individu, groupe/organisation, communauté/société (Ninacs, 2008 et 2002; Deslauriers, 2007; Hyppolite, 2002; Papineau et Kiely, 1996; Kroeker, 1995; Perkins et Zimmerman, 1995; Speer et Huguey, 1995; Lord et Hutchison, 1993); individuel ou collectif (Le Bossé et coll., 2002; Staples, 1990);
- selon la nature du changement : personnel/psychologique/intrapersonnel, interpersonnel/interactionnel, comportemental, politique/communautaire (Lee, 2001 ; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995 ; Zimmerman, 1995; Gutiérrez, 1991).

En combinant ces deux plans, il est possible d'avoir une compréhension plus globale de l'ensemble du processus. Considérant la façon dont nous avons décrit le processus dans les pages précédentes, nous considérons qu'il n'y a qu'un seul type de DPA, s'appliquant de façon spécifique en fonction des acteurs concernés (un individu ou un système) et dont les composantes sont de différentes natures.



Selon notre intégration des propositions incluses dans les écrits, ces composantes seraient de trois natures : intrapersonnelle (intériorité), interactionnelle (altérité) et instrumentale, se greffant sur le vecteur<sup>37</sup> central que constitue la **participation**. Sur le plan intrapersonnel, les acteurs devraient pouvoir se redéfinir eux-mêmes de façon positive en dépit des jugements qu'ils ont possiblement intériorisés sur eux (**identité positive**). Sur le plan interactionnel, ils auraient avantage à développer leur **conscience critique**, c'est-à-dire être en mesure d'analyser leur situation dans son contexte plus large et de cerner les possibilités réelles d'agir. Finalement, sur le plan instrumental, les acteurs devraient pouvoir développer ou actualiser leurs **compétences** afin d'être en mesure de passer à l'action. Plus les composantes sont exprimées à travers des modalités spécifiques reliées aux situations vécues, plus leur contenu est précis et particulier à l'acteur concerné.

L'amalgame de ces composantes touche aux deux grandes dimensions de l'impuissance à agir : la dimension subjective, soit la façon dont les acteurs se perçoivent, la façon dont ils évaluent leurs capacités et analysent ce qui les entoure (identité autonome positive et conscience critique); et la dimension objective, soit les ressources qu'ils possèdent réellement pour agir (compétences). Nous expliquons plus en détail dans les pages qui suivent chacune des composantes que nous avons retenues, soit la participation en tant que vecteur, le développement d'une identité positive, l'acquisition ou l'actualisation de compétences et le développement de la conscience critique.

---

<sup>37</sup> En mathématique, un vecteur représente un segment sur lequel peuvent s'effectuer des opérations. Il est ici compris et utilisé en tant que condition nécessaire pour que puissent s'opérationnaliser les composantes du processus. En effet, la participation (composante proposée notamment par Ninacs [2008 et 2002]) n'est pas selon nous de même nature que les autres composantes. Elle représente quelque chose que l'acteur doit faire alors que les autres composantes sont plutôt des dimensions qu'il cherchera à développer. Bien que la participation puisse elle aussi se développer (elle est de nature dynamique), elle ne saurait selon nous être considérée telle une dimension comme les autres. Deslauriers (2007 : 2) l'associe d'ailleurs à « une sœur siamoise » du développement du pouvoir d'agir et lui fait une place à part dans sa conceptualisation du processus.

*La participation : un vecteur*

Le développement d'un pouvoir d'agir requiert d'abord une **participation** à un projet ou un programme (Ouellet et coll., 2000), à un groupe d'action ou d'entraide (Breton, 2002; Lee, 2001; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995; Gutiérrez, 1991) ou encore à une organisation de la communauté (Hyppolite, 2002; Perkins et Zimmerman, 1995; Speer et Huguey, 1995). En d'autres mots, l'acteur en situation d'impuissance à agir doit pouvoir participer à une action concrète afin d'avoir les opportunités de développer les autres composantes requises pour que puisse se construire son pouvoir d'agir. Telle que nous la comprenons ici, la participation implique clairement une interaction avec d'autres acteurs.

La participation contribue au moins de trois façons au DPA :

- en réduisant l'isolement social et en donnant accès à la tenue de rôles sociaux valorisés;
- en permettant aux acteurs d'étendre leurs connaissances, compétences, habiletés ainsi que leur conscience critique du monde qui les entoure et de leur interaction avec celui-ci;
- en permettant à chacun d'apporter une réelle contribution au changement par l'action mise en œuvre (Lord et Hutchison, 1993).

C'est par une participation active à des projets et activités et par une expérimentation que des résultats tangibles peuvent en effet se faire jour (Ninacs, 2008 et 2002; Deslauriers, 2007; Lee, 2001; Papineau et Kiely, 1996; Wallerstein, 1993; Zimmerman et coll., 1992; Parsons, 1991; Staples, 1990). Elle constitue le pôle autour duquel se dynamisent et interagissent les autres composantes. En l'associant par exemple au développement du leadership (Wallerstein, 1993), aux compétences (Ninacs, 2008 et 2002), au développement d'une conception positive du soi (Staples, 1990) ou au déploiement d'une conscience critique accrue (Ninacs, 2008 et 2002; Lee, 2001), les auteurs montrent son importance centrale dans le processus. Selon l'étude de Saegert et Winkel (1996), il appert d'ailleurs que la participation dans des activités

communautaires est en corrélation directe avec le développement du pouvoir d'agir, ce que confirme Hippolyte (2002) dans son étude sur les organisations volontaires québécoises.

Selon Ninacs (2008), la participation constitue un processus en tant que tel puisqu'elle se développe graduellement, devenant de plus en plus étendue avec le temps. Dans le contexte d'un comité de travail par exemple, l'individu passerait ainsi d'une assistance muette, à l'exercice du droit de parole, au droit d'être entendu, pour culminer à la prise de décision (*ibid.*). Ce qu'il faut retenir, c'est qu'à l'instar des autres composantes, la participation n'est ni statique ni automatique et qu'elle peut évoluer dans le temps. Toutefois, pour que cette participation permette aux autres composantes de se développer, Ninacs (*ibid.*) affirme que celle-ci doit être significative pour l'acteur et être volontaire. En participant, l'acteur a la possibilité d'agir concrètement sur ce qui l'intéresse et le préoccupe (Lee, 2001; Ouellet et coll., 2000; Cox, 1991).

Par ailleurs, Breton (2002 et 1997) souligne que la participation à des actions collectives constitue un élément critique du processus de DPA puisqu'elle entraînerait inévitablement un sentiment de pouvoir et de fierté. En ce qui concerne la pauvreté et l'exclusion, l'action collective semble quasi inévitable parce que des contraintes structurelles créent des obstacles majeurs au développement des acteurs concernés (Staples, 1990). Il semble donc impératif que ces obstacles soient levés ou du moins considérés pleinement dans l'équation.

À la différence de la notion d'adaptation, il ne s'agit pas tant de « faire avec » l'obstacle que d'en être libre. Que signifie « être libre » d'un obstacle? Tout simplement que celui-ci ne constitue plus un problème. Soit parce qu'on l'a dépassé ou contourné, soit parce qu'on ne le perçoit plus comme tel (Le Bossé, 2008 : 143).

Les résultats de Saegert et Winkel (1996) affirmant que l'*empowerment* tel que reflété dans les attitudes et les actions des individus serait la conséquence plus que la cause des actions collectives qu'ils entreprennent confirment l'importance de la participation à de telles actions.

*Sur le plan intrapersonnel (intériorité) : une identité positive*

Un changement serait requis sur le plan intrapersonnel afin de surmonter les effets des blocages indirects de pouvoir qui minent la perception de soi (identité) chez les individus y faisant face, c'est-à-dire les préjugés, la dévalorisation intégrée, la stigmatisation, etc. (Breton, 2002; Lee, 2001; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995). Étant donné l'autoculpabilisation qui accompagne souvent l'impuissance à agir, les personnes doivent être en mesure d'effectuer un processus de subjectivation, soit de développer une **identité positive**, remplaçant l'identité négative qui a souvent été intériorisée dans l'expérience d'oppression. Que l'on parle d'une nouvelle identité collective remplaçant celle de « personnes marginalisées » (SinghaRoy, 2001), d'une transformation du soi passant de la passivité à l'espoir et à l'activation (Roy, 2001), du développement d'un soi plus positif (Lee, 2001 ; Staples, 1990), d'une nouvelle conception de soi (Saegert et Winkel, 1996) ou encore d'estime de soi (Ninacs, 2008 et 2002; Ouellet et coll., 2000; Zimmerman et coll., 1992; Staples, 1990), les acteurs doivent être en mesure de se reconnaître des compétences, de se percevoir comme ayant assez de valeur pour se donner la peine d'agir et d'estimer tant leurs forces et capacités que leurs défis à relever. Quoique les auteurs ne s'entendent pas sur le terme à employer, il n'en demeure pas moins que tous reconnaissent la nécessité de transformation de la perception du soi qui a été affectée dans le processus menant à l'impuissance. Les perceptions d'impuissance, d'isolement social et d'anormalité sont en effet en corrélation négative avec l'*empowerment* (Zimmerman, 1995).

Selon notre analyse, c'est donc l'identité de l'acteur qui se transforme, et plus particulièrement la confiance en soi et en ses capacités qui se rebâtit. En effet, les acteurs doivent être en mesure de percevoir leurs propres compétences, c'est-à-dire de développer un sentiment de contrôle ainsi qu'une croyance dans leur propre efficacité (Papineau et Kiely, 1996; Kroeker, 1995; Parsons, 1991). Ils doivent d'abord percevoir et ensuite croire dans leur potentiel pour être en mesure de passer à l'action (Breton, 2002). Il s'en suivrait une augmentation réelle de leur efficacité personnelle et de contrôle sur leur existence (Hyppolite, 2002; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995;

Perkins et Zimmerman, 1995; Zimmerman et coll., 1992; Staples, 1990). De réels gains de pouvoir d'agir sont en effet en corrélation directe avec la façon dont les personnes se perçoivent et perçoivent leur vie (Saegert et Winkel, 1996). Cette modification de la perception du soi constitue un processus en lui-même qui se développe graduellement, tel que le suggère Ninacs.

(...) l'estime de soi désigne la transformation psychologique qui annule les évaluations négatives antérieures intériorisées et incorporées dans l'expérience de développement de l'individu et par laquelle il arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et ses défauts (vision de soi) et à penser qu'il est capable d'agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance en soi) (André et Lelord, 1999). Ce cheminement amène l'individu à se percevoir comme possédant des qualités, des attitudes, des habiletés et des connaissances lui permettant d'atteindre des objectifs personnels ou collectifs, selon le cas (Papineau et Kiely, 1994), donc à une autoreconnaissance de sa propre compétence (Ninacs, 2008 : 21).

Si c'est dans le regard de l'autre que l'image négative de soi s'est développée (en raison de l'oppression et de la stigmatisation), il est probable qu'un regard plus positif contribue à créer l'effet inverse, car « c'est en se mirant dans le regard que les autres portent sur elle qu'une personne construit son Soi » (Rocher, 2003 : 141). La restauration de l'identité nécessite ainsi une interaction positive avec d'autres acteurs.

*Sur le plan interactionnel (altérité) : la conscience critique*

Le développement de la **conscience critique** (Ninacs, 2008 et 2002; Hyppolite, 2002; Ouellet et coll., 2000; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995; Breton, 1994) constitue une autre composante permettant au pouvoir d'agir de se développer. Selon les différentes conceptions possibles, elle se définit comme une analyse critique de l'environnement sociopolitique (Hyppolite, 2002; Lee, 2001; Roy, 2001; Perkins et Zimmerman, 1995; Zimmerman et coll., 1992; Parsons, 1991; Staples, 1990), l'établissement de la connexion entre troubles privés et enjeux publics (Ward et Mullender, 1991), une pensée critique pour comprendre les forces qui ont mené à l'impuissance par le passé (Breton, 2002 et 1997; SinghaRoy, 2001; Ouellet et coll., 2000; Kroeker, 1995), une compréhension des « agents causals » qui influencent la

réalité telle que perçue (Zimmerman, 1995), ou plus généralement comme une compréhension du rôle de l'environnement sur le vécu et l'expérience de chacun (Gutiérrez, 1991). Cette conscience critique entraîne le développement d'une voix nouvelle pour dire et décrire le monde (Breton, 2002; Freire, 1994 et 1998), ainsi que l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement (Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995).

Alors que certains auteurs la situent dans la compréhension du rôle de l'environnement sur le vécu et l'expérience de chacun — ce qui réduirait l'autoculpabilisation et aiderait au développement d'une conception du soi plus positive - d'autres la situent davantage sur le plan de l'action directe pour modifier cet environnement. Ceux-ci se réfèrent alors généralement aux écrits de Freire sur la conscientisation, démarche qui implique non seulement une réflexion critique, mais une action concrète en lien avec celle-ci, à l'intérieur d'une spirale continue. Selon nous, cette compréhension critique de l'environnement doit néanmoins être située dans un contexte précis d'action, tel que le suggère Le Bossé et coll. (2002) ainsi que Zimmerman (1995). Il s'agirait ainsi d'une évaluation de l'environnement dans lequel se situe l'acteur (normes, valeurs, opportunités, ressources requises, façons pour les obtenir, etc.) et d'une compréhension des facteurs qui influencent la réalité telle que perçue et qui peuvent ainsi soutenir le processus ou lui nuire (Zimmerman, 1995). Contrairement à ce que pourraient laisser croire certains écrits, il ne s'agit pas nécessairement ou obligatoirement pour les individus de comprendre totalement ou globalement l'ensemble de la société contemporaine et tous ses enjeux, qu'ils soient reliés ou non à une oppression structurelle historique. Cette conscience critique se veut donc davantage circonscrite sur les enjeux de l'action, sur les contextes précis où les protagonistes de cette action décident d'agir (Le Bossé et coll., 2002). Nous la considérons comme un pont entre la perception d'un contrôle et l'action pour exercer effectivement un contrôle (Zimmerman, 1995). Ninacs (2008) considère également cette composante comme un processus en soi, directement inspiré de la conscientisation de Paulo Freire.

La conscience critique débute par la prise de conscience de l'existence d'un problème par l'individu (conscience individuelle). Par la suite, ce cheminement comprend le développement d'une conscience collective (l'individu n'est pas seul à avoir un problème), d'une conscience sociale (les problèmes individuels ou collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée) permettant la réduction de l'autoculpabilisation, et finalement d'une conscience politique (la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot) (Ninacs, 2008 : 21).

Les écrits montrent que le fait de reconnaître et de mieux comprendre les mécanismes de l'oppression représente un puissant outil de déculpabilisation permettant aux acteurs de ne pas porter seuls tout le poids des difficultés qu'ils éprouvent, ce qui les stimulerait à se mettre en action (Ninacs, 2002; Le Bossé et al, 2002; Lee, 2001; Gutiérrez, De Lois et Glen Maye, 1995) pour influencer positivement leur réalité.

Il est essentiel de bien saisir l'essence de la conscience critique qui ne saurait être comprise comme l'acceptation ou l'intégration d'une analyse sociopolitique réalisée par d'autres (le cas contraire pourrait signifier le remplacement d'une aliénation par une autre). Le processus invite plutôt les acteurs à construire eux-mêmes leur propre perception de la réalité et de l'action à développer pour la transformer (Freire, 1998), tout en étant évidemment soumis à diverses influences externes<sup>38</sup>, notamment de la part des intervenantes qui les accompagnent.

Cette conception unifiée et globale de l'acteur dans son environnement – ou de l'acteur en contexte (Le Bossé, 2004) — prévient le blâme sur la victime d'un côté, et la naïveté à propos de la panacée du changement social de l'autre (Lee, 2001). Un tel processus de conscience critique peut contribuer à réparer les « ruptures » que constituent la stigmatisation et la culpabilisation des personnes appauvries (Moreau, 1989 dans Ninacs, 2002). En développant la conscience critique, les acteurs peuvent comprendre que les problèmes ne sont pas tous individuels, ni dans leurs causes, ni

---

<sup>38</sup> Tout acteur est soumis à une diversité d'influences. Le pouvoir d'agir permettrait aux acteurs de composer avec elles, sans y être soumis.

dans leurs solutions, ce qui contribue notamment à restaurer l'estime de soi (Ninacs, 2002). Elle permet un travail sur les conditions structurelles de l'oppression, dimension essentielle pour éviter que même si un certain nombre d'individus peuvent acquérir du pouvoir, la majorité des autres demeurent opprimées.

Dans un contexte d'intervention sociale, la conscience critique peut aussi être un puissant antidote à la relation de pouvoir qui risque de s'établir entre l'acteur et l'intervenante qui la soutient, car cette dernière possède les ressources dont l'autre a besoin (Moreau, 1989 dans Ninacs, 2002). Elle permet également que la participation ne se limite pas au groupe d'appartenance restreint, car elle fait le pont avec l'ensemble de la société et réduit ainsi les risques de création de cocons (Rouffignat et coll., 2001) où les personnes pourraient finir par s'enfermer<sup>39</sup>.

#### *Sur le plan instrumental : les compétences*

Les **compétences** se définissent comme l'ensemble des savoirs (connaissances), savoir-faire (habiletés, aptitudes, méthodes, techniques, etc.) et savoir-être (attitudes) que requièrent la participation et le changement souhaité (Ninacs, 2008 et 2002; Hyppolite, 2002; Lee, 2001; Ouellet et coll., 2000; Papineau et Kiely, 1996; Breton, 1994; Zimmerman et coll., 1992; Parsons, 1991; Staples, 1990). Pour être en mesure d'agir, il convient effectivement de posséder, de développer ou de remettre en branle ses compétences, lesquelles constituent une forme de ressources auxquelles l'individu peut faire appel pour modifier le monde qui l'entoure à son avantage. Celles-ci sont situées dans un contexte précis et prennent diverses formes selon le lieu de l'action et le type de changement souhaité. Par exemple, dans leur recherche avec des participantes de cuisine collective, Leroux, Ninacs et Racine (2000) ont déterminé que les compétences à développer dans ce contexte déterminé étaient de plusieurs ordres :

---

<sup>39</sup> En ce sens, grâce au développement de sa conscience critique, un individu participant à une cuisine collective et ayant développé des compétences dans ce contexte devrait pouvoir minimalement exercer sa participation à l'extérieur de ce groupe, étant en mesure de mieux se situer à l'égard de son environnement et d'y négocier son action plus adéquatement.



culinaires, de planification, budgétaire, de fonctionnement démocratique, relationnelles, etc. Il existe un grand éventail de possibilités sur ce plan.

#### *En synthèse des composantes*

Selon Zimmerman (1995), le processus du développement du pouvoir d'agir pourrait donc se résumer sommairement ainsi : un individu qui croit qu'il a la possibilité d'influencer un certain contexte, qui croit en lui (intrapersonnel) et qui comprend comment le système fonctionne dans ce contexte (interactionnel), s'engage (participation) à exercer un contrôle dans ce contexte avec les compétences qu'il possède (instrumental). Le caractère contextuel du DPA est donc une dimension très importante tant pour la théorie que pour la pratique, ce que confirment Le Bossé et coll. (2002) lorsqu'ils affirment l'importance de la « prise en compte des contextes d'application », ce qui spécifiera la nature et l'étendue des composantes. En effet, il appert que le processus ne peut être exactement le même selon les acteurs, les milieux et le temps (Le Bossé et coll., 2002; Zimmerman, 1995; Rappaport, 1995).

#### *Caractère dynamique*

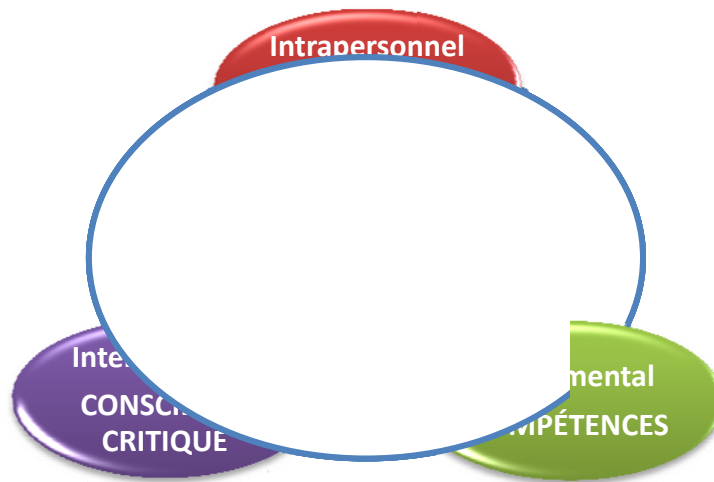
Ce n'est pas tant l'ordre ou la place exacte des composantes dans le processus qui semble compter pour que se développe le pouvoir d'agir, mais bien leur présence et surtout leur interaction dynamique (Ninacs, 2008 et 2002; Rappaport, 1995; Zimmerman, 1995). Ninacs (2002) est probablement celui qui a le plus explicité cette nature dynamique entre les composantes du processus. Il le visualise à l'aide d'une corde composée de quatre brins<sup>40</sup> qui s'entrelacent et se renforcent mutuellement. Par exemple, le développement de la conscience critique — et donc la compréhension que les problèmes ne sont pas tous individuels, ni dans leurs causes ni dans leurs solutions — réduirait l'autoculpabilisation (Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995) et favoriserait du même coup l'estime de soi (Ninacs, *ibid.*), qui à son tour entraînerait

---

<sup>40</sup> Ninacs considère que la participation, l'estime de soi, les compétences pratiques et la conscience critique constituent les quatre composantes clés de l'*empowerment* individuel.

une plus grande participation de laquelle de nouvelles compétences pourront émerger, celles-ci entraînant par la suite une meilleure conception de soi, etc. La figure suivante illustre les composantes que nous avons retenues et leur interaction dynamique, chacune étant reliée aux autres autour du vecteur de la participation.

**Figure 5 – Composantes du DPA et caractère dynamique**



Ce serait donc ce renforcement et cette influence mutuelle entre les composantes qui permettraient au pouvoir d’agir de se développer, ce qui lui confère un caractère dialectique (Ninacs, 2008; Lee, 2001; Ward et Mullender, 1991; Staples, 1990). Ninacs (2002) ajoute que l’absence ou la faiblesse de l’une des composantes aurait pour effet de réduire, sinon d’annuler la portée du processus dans son ensemble. Leroux, Ninacs et Racine (2000) ont produit des résultats de recherche qui vont dans le sens de cette présomption. Le processus, que nous comparons à l’instar de Kruzynski (2004) à une spirale, serait sans fin puisque les acteurs auraient toujours à faire face à de nouveaux enjeux sur leur parcours, quoiqu’un certain pouvoir d’agir dans certains contextes puisse être atteint.

### **1.2.5 Éléments structurants du processus**

Le développement du pouvoir d’agir constitue une démarche qui demande du **temps** et un engagement continu de la part des acteurs (Fréchette. 2002; Ninacs, 2002; Le

Bossé et Dufort, 2001; Breton, 1997; Wallerstein, 1993), notamment en raison des obstacles structurels auxquels ils font face et qui demandent une intervention à long terme. Bien que cette condition soit soulignée par plusieurs, elle constitue une limite par rapport à l'organisation des services sociaux actuels (institutionnels) qui semblent beaucoup plus axés sur une gestion par programmes de durée limitée (Ninacs, 2008; Breton, 1997). Force est d'admettre que cela constitue également une limitation pour les organismes communautaires qui doivent rendre des comptes et produire des résultats lorsqu'ils sont financés par différentes sources étatiques ou même philanthropiques (Lamoureux et coll., 2002). Si le temps constitue un facteur structurant, il s'avère un défi important.

Ninacs suggère que le développement du pouvoir d'agir repose également sur la capacité à prendre un **risque**.

Jacqueline Mondros et Scott Wilson (1995) signalent que l'appropriation du pouvoir ne peut avoir lieu sans qu'un individu possède quelque chose à risquer – des connaissances, un bien, de l'argent, etc. –, c'est-à-dire une chose à laquelle il attribue une grande valeur. L'exercice du pouvoir reposera sur son choix d'utiliser ou non cette chose, au risque de la perdre. D'une certaine façon, cela renvoie à la notion de « capital » qui correspond à une ressource sans laquelle des objectifs ne pourraient pas être atteints (Coleman, 1990), mais surtout à celles « d'investissement » et de « risque » (Ninacs, 2008 : 33).

En plus du temps requis et d'avoir quelque chose à risquer, l'**interaction** avec d'autres acteurs vivant une situation similaire apparaît tout aussi structurante du processus, concordant avec l'identification de la participation comme vecteur. Ce serait notamment par l'interaction dans un groupe<sup>41</sup> que se développerait le mieux chacune des composantes que nous avons évoquées dans la partie précédente. Plusieurs auteurs appuient cette idée et ont développé non seulement un argumentaire de cette position, mais également tout un corpus d'indications pour effectuer une intervention en ce sens (Breton, 2002; Hyppolite, 2002; Ninacs, 2002; Lee, 2001; Breton, 1997; Vachon et

---

<sup>41</sup> Une multitude de formes sont possibles : du petit groupe d'entraide ou d'action sociopolitique — spécialement le groupe autogéré — à l'organisme communautaire, au mouvement social plus large.

coll., 1997; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995; Maton et Salem, 1995; McMillan et coll., 1995; Speer et Huguey, 1995 ; Cox, 1991; Gutiérrez et Ortega, 1991; Parsons, 1991; Ward et Mullender, 1991; Dodd et Gutiérrez, 1990; Hirayama et Hirayama, 1985; Pernell, 1985).

L'interaction avec d'autres individus à l'intérieur d'un groupe faciliterait en fait le développement de l'ensemble des composantes précédemment décrites. Que ce soit pour soutenir la conception plus positive du soi, le développement de nouvelles compétences ou de la conscience critique, le sentiment de n'être pas seul, d'avoir des pairs sur qui s'appuyer et avec lesquels s'entraider et se soutenir mutuellement fourniraient un terrain des plus fertiles. Perçu à la fois comme un espace de développement des composantes, mais aussi un lieu de validation par les pairs (Lee, 2001; Parsons, 1991), le groupe constitue un milieu où la conscience critique serait la mieux servie, les troubles privés se transformant graduellement et plus naturellement en préoccupations communes et partagées (Ward et Mullender, 1991) et les connections entre les troubles privés et les enjeux publics étant plus « aisées » à réaliser (Gutiérrez et Ortega, 1991).

Le groupe organisé, qu'il soit de nature formelle ou non, semble en fait constituer un puissant dispositif de soutien au DPA puisqu'il offre aux acteurs des occasions de participer et d'agir, ce qui est central et fondamental dans le processus; des opportunités pour tenter de nouvelles expériences, expérimenter de nouveaux rôles et prendre des risques, pour apprendre et pour acquérir graduellement un pouvoir d'agir sur une cible spécifique de changement avec le soutien d'autres acteurs (Ninacs, 2008 et 2002; Maton et Salem, 1995; Gutiérrez et Ortega, 1991).

Pour Hyppolite (2002), ce sont les organismes volontaires bien ancrés dans leur milieu qui offrent les conditions les plus favorables pour que se développe le processus tant au point de vue individuel que collectif. Pour Pernell (1985), les groupes constituent un contexte naturel pour le DPA, ou une modalité idéale (Dodd et Gutiérrez, 1990) puisqu'ils donnent accès à davantage de ressources, offrent des occasions de recevoir,

de contribuer (échange mutuel) et de partager son vécu, ses rêves, ses douleurs, s'appuient sur la force du nombre (Vachon et coll., 1997) pour développer des projets et aller chercher d'autres ressources, et également parce que chacun peut y expérimenter le sentiment « d'être quelqu'un », ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs, spécialement pour les individus en situation de pauvreté et d'exclusion.

Le groupe apparaît donc comme une condition qui facilite le développement du pouvoir d'agir, spécialement en raison de l'interaction qu'il permet entre les acteurs. Il représente un terreau fertile à ce développement. Mais quelles caractéristiques ce lieu d'interactions entre les acteurs devrait-il posséder pour remplir ses promesses?

Ninacs (2008) propose de comprendre les composantes de ce qu'il nomme l'*empowerment* communautaire notamment comme les caractéristiques d'un milieu qui favoriserait le développement du pouvoir d'agir de ses membres, qu'ils soient des individus ou des organisations<sup>42</sup>. Nous reprenons ces caractéristiques en tant que celles que devrait idéalement posséder le lieu d'interactions entre les acteurs, que ce soit un organisme communautaire, un comité d'action sociopolitique ou une cuisine collective.

D'abord, il doit fournir des opportunités de **participation** significative pour les acteurs et spécialement inclure les acteurs non perçus comme des leaders naturels dans les espaces décisionnels afin que tous puissent avoir une chance réelle de contribuer de

---

<sup>42</sup> Ninacs différencie trois types d'*empowerment* : l'*empowerment* individuel qui correspond au processus de développement du pouvoir d'agir par un individu ou un groupe d'individus; l'*empowerment* organisationnel qui concerne le développement de la capacité d'agir d'une organisation; et l'*empowerment* communautaire, « c'est-à-dire la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu, d'une façon qui favorise le développement du pouvoir d'agir des individus, groupes et organisations » (Ninacs, 2008 : 17). Dans le modèle qu'il propose, l'organisation est considérée autant comme entité pouvant développer son propre pouvoir d'agir que comme communauté fonctionnelle pour ses membres. Ainsi, si une organisation en situation d'impuissance à agir doit développer les composantes de l'*empowerment* organisationnel pour développer son pouvoir d'agir (participation, compétences, reconnaissance et conscience critique), elle doit également développer les caractéristiques d'une communauté où les individus peuvent développer le leur (participation, compétences, communication, capital communautaire).

leurs idées et de leurs compétences aux actions. À cet effet, l'organisation, le groupe ou la communauté doit être un lieu :

- a) où l'on se préoccupe autant des processus que des résultats (Shera, 1995; Tropman et Erlich, 1995);
- b) où les membres du groupe partagent un système de valeurs articulé à l'intérieur d'une vision commune (Papineau et Kiely, 1996b);
- c) qui est ouvert au changement, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes (*ibid.*);
- d) où règne une atmosphère d'apprentissage et qui offre la possibilité aux individus de développer leurs compétences et leurs habiletés (*ibid.*);
- e) qui offre des occasions aux individus de contribuer au développement du groupe, de l'organisation ou de la communauté par des actions concrètes bien planifiées et coordonnées (ce qui passe, en fait, par le développement de leurs compétences et de leurs habiletés) (*ibid.*);
- f) où s'exerce, sur les plans organisationnel, instrumental et social, un leadership solide de type consensuel qui, simultanément, motive et soutient les individus;
- g) où, sur le plan organisationnel, les structures démocratiques favorisent l'*empowerment* (Schulz et coll., 1995) (Ninacs, 2008 : 43).

L'espace d'interactions devrait aussi posséder certaines **compétences** génériques, notamment la connaissance et la reconnaissance des forces présentes, l'imputabilité, la capacité de mailler les ressources et de les faire coopérer, des habiletés décisionnelles axées sur le consensus, l'autogestion de son développement et le renforcement des réseaux de soutien pour les acteurs.

Il doit également développer ses **communications** pour qu'elles permettent une interaction positive entre les acteurs, l'expression des points de vue divergents, l'accès et la circulation libre de l'information, ainsi qu'une transparence dans les processus décisionnels.

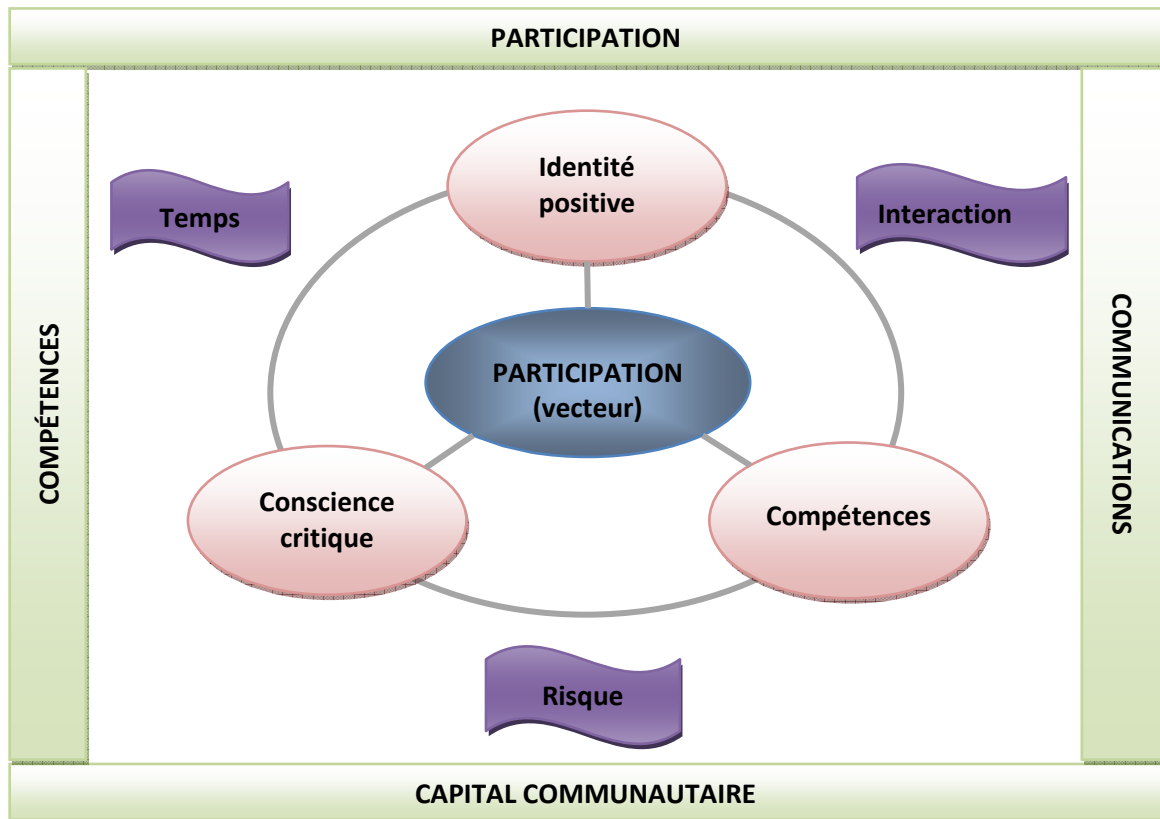
Finalement, l'espace où se forment les interactions doit posséder du **capital communautaire**, c'est-à-dire être en mesure de favoriser l'entraide entre les acteurs, d'encourager l'action sur des questions de société qui les interpellent et de s'assurer du

développement du sentiment d'appartenance et de la conscience de la citoyenneté possédée par chacun (Ninacs, 2008 et 2002).

Des travaux de recherche empirique de la Coopérative de consultation en développement La Clé (Leroux et coll., 2007; Racine et Leroux, 2004) tendent à confirmer l'importance de ces caractéristiques pour que puisse se développer le pouvoir d'agir des individus en contexte communautaire.

Ainsi, quel que soit le niveau d'acteur (individu, groupe, organisation) en situation d'impuissance à agir, la présence de l'ensemble de ces caractéristiques dans les espaces d'interactions des acteurs devrait soutenir le processus de DPA que nous avons préalablement décrit. Il y aurait une forte interaction entre les acteurs et l'espace qui les rassemble, l'un nourrissant l'autre et *vice versa*. En développant leur pouvoir d'agir les acteurs contribuent à enrichir le terreau (les caractéristiques de leur espace d'interaction) qui à son tour nourrit le processus. Nous proposons la figure suivante en guise de synthèse de notre conception du DPA, à savoir les composantes du processus, leur caractère dynamique, les facteurs qui le structurent et les caractéristiques d'un espace de rassemblement qui lui est favorable.

**Figure 6 — Le DPA, son caractère dynamique et ses facteurs structurants**



### 1.2.6 Principaux éléments de l'approche favorisant le DPA

L'intervention sociale axée sur le DPA est notamment fondée sur la prémisse que les compétences requises pour effectuer les changements souhaités soient déjà présentes chez les acteurs ou, du moins, que le potentiel pour les acquérir existe. Elle mise donc sur leurs capacités, leurs forces et leurs ressources (Ninacs, 2002). Puisqu'un acteur ne peut pas franchir les étapes requises pour arriver à un état de pouvoir d'agir pour un autre, la démarche repose sur sa participation volontaire. Il s'ensuit qu'une approche d'intervention axée sur le DPA doit encourager celle-ci, sans la diriger et encore moins l'imposer. Le principe d'autodétermination des acteurs constitue un point de départ de l'intervention (Ninacs, 2008; Lemay, 2007). Par conséquent, les intervenantes devraient nécessairement partir des forces des acteurs avec qui elles travaillent, plutôt que de bâtir leur intervention sur leurs difficultés, ce qui ne signifie pas qu'elles



doivent être occultées. Les individus et les collectifs concernés par toute démarche de changement doivent être reconnus comme ceux qui sont les mieux placés pour définir la nature du changement, sa direction et les moyens d'y arriver (Lemay, 2007; Le Bossé, 2004). Les acteurs ont des droits, dont celui d'être entendus et de contrôler leur propre vie (Mullender et Ward, 1991) et ils doivent être au cœur de toute démarche les concernant (Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995 ; Zimmerman, 1995 ; Lord et Hutchison, 1993 ; Ward et Mullender, 1991). En somme, ils doivent être perçus comme des sujets actifs plutôt que comme des bénéficiaires à aider (Ninacs, 2002).

Une approche d'intervention visant à soutenir le DPA semble à l'antithèse de toute forme de paternalisme (Staples, 1990) qui viendrait prendre en charge les acteurs, les protéger ou leur prescrire ce qu'il faut ou ne faut pas faire (Le Bossé, 2004; Ninacs, 2002; Lee, 2001; Vachon et al, 1997; Mullender et Ward, 1991). Cela ne peut se réaliser que dans une approche clairement non normative (Le Bossé et coll., 2002) où l'intervenante doit respecter la définition du problème ainsi que les solutions proposées par les individus, groupes ou communautés qu'elle accompagne (Lee, 2001; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995), sans pour autant nier sa propre expertise.

En effet, l'approche suppose une relation la plus égalitaire possible entre l'intervenante et les protagonistes de l'action (Lemay, 2007; Breton, 2002; Vachon et coll., 1997; Cox, 1991), ceux-ci étant alors perçus comme des partenaires dans la démarche de changement (Zimmerman, 1995). Cela nécessite donc de la part des intervenantes l'abandon de leur rôle d'expertes (Breton, 2002; Hyppolite, 2002; Mullender et Ward, 1991) au profit de celui d'accompagnantes (Racine et Leroux, 2004), permettant ainsi la création d'une dynamique de partage mutuel des expertises<sup>43</sup> (Le Bossé et Dufort, 2001). Les méthodes de travail devraient donc refléter des principes non élitistes (Mullender et Ward, 1991).

---

<sup>43</sup> Il s'agit donc de la capacité à faire valoir leurs savoirs sans museler ou dominer les savoirs expérimentiels des individus avec qui elles interviennent.

La relation d'intervention devrait être basée sur la confiance, la collaboration et le pouvoir partagé (Ninacs, 2002; Ouellet et coll., 2000; Gutiérrez et coll., 1995; Dodd et Gutiérrez, 1990). Wallerstein (1993) propose plus spécifiquement une approche dialogique où les intervenantes et les acteurs sont co-apprenants dans la démarche. La qualité relationnelle, le climat organisationnel (lorsqu'il s'agit d'un groupe) ainsi que la dimension affective et émotive apparaissent comme des conditions importantes à la base d'une telle approche, qu'elle se situe sur le plan de la relation professionnelle ou non. En effet, la dimension affective serait précurseur de l'établissement de la confiance mutuelle, mais également la base de la construction du pouvoir (Saegert et Winkel, 1996 ; McMillan et coll., 1995 ; Speer et Huguey, 1995 ; Lord et Hutchison, 1993).

La prise en compte systématique de l'expérience et de l'expertise des acteurs concernés constitue un autre fondement non négligeable (Deslauriers, 2007; Arteau, 2003; Le Bossé et coll., 2002; Breton, 1997; Lord et Hutchison, 1993). Toute intervention qui vise un soutien au DPA semble devoir s'appuyer sur cette base; plus précisément sur les *narratives* selon Rappaport, 1995 ou sur les récits de vie selon Breton (1997). Ces histoires et expériences racontées permettraient d'effectuer le pont entre une situation jugée problématique et la direction du changement souhaité.

Quant au rôle spécifique des intervenantes, on pourrait le voir à la périphérie du processus, les protagonistes étant au centre. Il s'agit principalement d'un rôle de soutien, de facilitation, d'éclairage des enjeux (Racine et Leroux, 2004; Hirayama et Hirayama, 1985), de création/promotion d'opportunités multiples (Racine et Leroux, 2004; Zimmerman, 1995; Zimmerman et coll., 1992) par l'élargissement du « monde des possibles » (Le Bossé et coll., 2002) et de mise en disponibilité des ressources (Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995). Simon (1990) suggère pour ce faire d'adopter une pédagogie de la question plutôt qu'une rhétorique de la réponse; la fonction des intervenantes constituerait davantage à savoir poser les bonnes questions au moment opportun qu'à proposer ou à fournir des solutions (Racine et Leroux, 2004). Les acteurs devraient aussi avoir l'opportunité d'expérimenter le pouvoir à travers la

relation d'intervention (Lemay, 2007; Gutiérrez, DeLois et GlenMaye, 1995; Dodd et Gutiérrez, 1990).

Une approche d'intervention axée sur le développement du pouvoir d'agir comprendrait huit dimensions fondamentales.

- 1) Soutenir les personnes qui tentent de s'affranchir de leur (s) situation (s) incapacitante (s).
- 2) Produire un changement au lieu de « gérer la souffrance ».
- 3) Négocier le changement plutôt que le prescrire.
- 4) Donner les outils pour faire l'analyse plutôt que faire l'analyse.
- 5) Mettre l'accent sur les forces des personnes plutôt que sur les dimensions qui font problème.
- 6) Prendre en compte systématiquement « l'expertise expérientielle » des personnes concernées.
- 7) Replacer le vécu individuel dans une perspective sociale pour contribuer au développement de l'esprit critique.
- 8) Connaître les obstacles structurels que rencontrent les personnes sur la route de la réalisation de leurs projets et intervenir, avec les personnes, pour les éliminer (Arteau, 2003, inspiré de Le Bossé : 53).

Ces dimensions ne sont pas sans rappeler les grands principes de l'action communautaire autonome et de l'organisation communautaire comme méthode d'intervention du service social avec les collectivités (Lamoureux et coll., 2002).

Le soutien au processus de DPA pose plusieurs défis aux intervenantes qui cherchent à travailler dans cette perspective. Selon Mullender et Ward (1991), il s'agit notamment de combiner leurs efforts à ceux des groupes opprimés, sans les coloniser, de placer de l'autorité dans les mains des acteurs et de leur offrir une assistance pour leur permettre d'atteindre leurs propres buts.

Le DPA apparaît essentiel pour confronter les enjeux de la pauvreté, de l'exclusion et de l'oppression, mais comme nous l'avons vu, le processus ne peut se déployer que par

une action concrète. Étant donné les dimensions structurelles de ces oppressions sources d'impuissance à agir, il est pertinent d'explorer comment peut se développer le pouvoir d'agir dans le contexte de l'action collective. C'est par le concept de mobilisation que nous l'abordons.

### 1.3 La mobilisation

Le thème de la mobilisation est cher au domaine de l'organisation communautaire depuis le développement de ce modèle de pratique en service social au Québec dans les années 60; elle en représente le cœur, le moteur. Les pratiques visant la mobilisation ont pour but de susciter l'engagement des acteurs concernés par un problème social, qui partagent un désir similaire ou qui ressentent un même besoin, dans la réalisation d'actions visant à résoudre ce problème ou à satisfaire ce besoin.

La mobilisation donne tout son sens aux pratiques d'action communautaire, puisqu'elle propose aux personnes d'être les principaux acteurs des choix et des changements sociaux, économiques et politiques les concernant. La mobilisation, c'est donc l'action par laquelle les personnes expriment leur solidarité pour mettre en œuvre des projets et réaliser des actions collectives qui contribuent à améliorer leurs conditions de vie ou leur qualité de vie (Lamoureux et al, 2002 : 256).

L'étymologie du terme *mobilisation* provient du mot *mobile*, c'est-à-dire qu'on peut mouvoir ou dont on peut changer la place ou la position<sup>44</sup>. La mobilisation fait ainsi référence à la notion de *mouvement*, par le processus d'émergence et de mise en action d'un acteur collectif<sup>45</sup>. L'action collective dont il est question est comprise comme un « agir-ensemble intentionnel » (Neveu, 1996) sur les conditions qui modèlent son existence. La mobilisation implique donc nécessairement une visée de changement (une intention; on ne se mobilise pas sans donner un sens à son action). La mobilisation constitue un concept dynamique et en constante mouvance dans laquelle

---

<sup>44</sup> Tiré du Robert méthodique (1990 : 892).

<sup>45</sup> À cette étape de la présentation, l'acteur collectif peut être simplement compris comme la réunion d'acteurs individuels qui partagent une identité commune, laquelle représente davantage que la somme des identités individuelles, à savoir une nouvelle identité en soi.

se combinent deux constituantes fondamentales (l'acteur collectif et l'action collective) en vue d'un changement (finalité partagée).

**Figure 7 – Illustration des constituantes fondamentales de la mobilisation**

Nous avons vu dans la partie précédente que pour développer un pouvoir d'agir, les acteurs doivent parfois<sup>46</sup> passer par l'action collective afin d'influencer, à leur avantage, les structures, modèles et fonctionnements qui contribuent à leur impuissance. Nous avons aussi montré que cet agir collectif est un enjeu fondamental devant la montée et l'alourdissement des phénomènes de pauvreté et d'exclusion. Klein et Tremblay (1997) affirment d'ailleurs l'importance et le rôle de la mobilisation sociale dans ce contexte. Lamoureux (2004) rappelle également que ces phénomènes de disqualification et de désaffiliation constituent des entraves sérieuses à l'agir citoyen. Toutefois, elle montre que malgré ces obstacles, des individus arrivent à se constituer en acteur collectif, tout comme le soulignent Cress et Snow (1996) à propos des mobilisations de groupes de personnes itinérantes, qui apparaissent souvent dans les écrits comme les « meilleurs modèles » d'exclusion.

---

<sup>46</sup> Cela dépend en effet de la nature de l'impuissance à agir et de ses sources.

Nous situant dans une perspective analytique des mouvements sociaux, nous appréhendons l'acteur et l'action collectifs de façon large et inclusive, bien que nous considérons que toute action collective ne prenne pas la couleur du mouvement social (Touraine, 1978). En fait, ce sont moins les effets sociohistoriques de la mobilisation qui nous interpellent ici que le processus de constitution des acteurs collectifs sous l'angle des cheminements vécus par les acteurs individuels. La littérature consultée reflète ce choix.

Deux grands courants tentent d'expliquer l'agir collectif : la théorie de la mobilisation des ressources (TMR) ainsi que la théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS). La TMR se situe principalement dans la perspective du *comment*, mettant à la fois l'accent sur la disponibilité des ressources pour que les acteurs puissent se mettre en action, sur l'efficacité de cette action en termes de réponse politique, et sur la rationalité économique des acteurs à agir de concert avec d'autres (calcul coûts/bénéfices). On pourrait même dire que ce courant est plus centré sur le lien de l'acteur avec l'*externe*. La théorie des NMS, quant à elle, se concentre davantage sur le *pourquoi*, mettant l'accent sur les dimensions culturelles et symboliques du phénomène de l'action collective et sur sa signification globale par l'analyse des formes que prend son organisation. Ce second courant semble davantage centré sur l'*interne*, sur la production de sens à l'intérieur même de l'acteur collectif. Pour Gusfield (1994), chacune de ces théories examine des parties différentes du phénomène<sup>47</sup>. Alors que la TMR s'intéresse à la dimension stratégique des mouvements et à leur succès/échec en termes de réponses institutionnelles, la théorie des NMS s'intéresse davantage à la production du sens et du lien social en tant que réactions à des mutations importantes dans la société, permettant ainsi de mieux la comprendre. Tout bien considéré, ces deux courants semblent vouloir répondre à des questions de départ différentes, et bien que fondés sur des bases idéologiques

---

<sup>47</sup> Il compare l'acteur collectif à un animal et note que les deux grands courants traitent en fait de parties différentes de cet animal. En fin de compte, on pourrait arriver à croire qu'ils ne décrivent pas la même chose.

opposées, nous croyons que plusieurs éléments qu'ils comportent peuvent s'avérer complémentaires.

À cet égard, Duperré (2002), Hunt, Benfort et Snow (1994), ainsi que Melucci (1991), apparaissent comme des porte-étendards de cette complémentarité. Se référant aux critiques adressées à l'un ou à l'autre<sup>48</sup>, ils ont développé des analyses qui permettent de saisir l'agir collectif dans l'ensemble de ses dimensions, passant d'une certaine rigidité des positions à une plus grande fluidité dans leurs conceptions. Ainsi, plutôt que de poursuivre une dualité stérile, ils travaillent dans le sens d'une interpénétration des théories autour du concept de l'identité, sans pour autant tomber dans le piège de la facilité (le « tout est bon » ou le « tout est vrai »). D'un point de vue général, ces auteurs se situent également dans une perspective constructiviste, reconnaissant notamment que les individus sont des produits de leur histoire, tout autant qu'ils la produisent eux-mêmes (Jenson, 1991 dans Duperré, 2002)<sup>49</sup>. Nous verrons, tout au long de cette section, comment l'ensemble des explications sur l'émergence des acteurs collectifs puise dans ce paradigme où les processus sociaux sont perçus telles des dynamiques dialectiques sur un plan circulaire plutôt que linéaire. Ceci est particulièrement probant sur la question de l'identité qui, comme nous le verrons, relie ces auteurs<sup>50</sup>.

---

<sup>48</sup> On parle « d'acteurs sans action » pour la théorie des NMS qui négligerait les modalités concrètes d'émergence de l'acteur collectif et « d'action sans acteurs » dans le cas de la TMR qui négligerait les motifs de constitution des acteurs au-delà de la réponse politique.

<sup>49</sup> Duperré (*ibid.*) ajoute d'ailleurs que les individus ne sont pas la « pâte à modeler » des événements et qu'en dépit du fait que ceux-ci les influencent, ils sont capables d'autodétermination.

<sup>50</sup> L'action collective a été traitée dans la littérature selon plusieurs modèles, certains cherchant à expliquer les mouvements de masse spontanés, telles les émeutes, d'autres cherchant davantage à comprendre les mouvements organisés, tels que les mouvements sociaux (Bajoit, 1992). Les premiers se situent davantage dans le champ de la psychologie sociale (psychologie des foules), et les seconds dans celui de la sociologie, plus particulièrement la sociologie des mouvements sociaux. Ce sont ces derniers qui nous intéressent plus particulièrement ici.

### 1.3.1 Les facteurs d'influence de la mobilisation

Il convient d'abord de reconnaître qu'aucune des théories explicatives des mobilisations ne permet à elle seule d'expliquer l'émergence, la forme, le succès ou l'échec des mouvements qu'elle étudie (Mathieu, 2004). Ensuite, il est clair que les théories qui découlent de l'étude des mouvements sociaux apparaissent difficilement généralisables puisqu'elles ont été produites à différentes périodes historiques, dans différents contextes et qu'elles concernent différents types de populations et de problèmes sociaux (ce qui est le cas pour l'ensemble des phénomènes sociaux étudiés). Notre objectif ici est donc de rassembler de façon synthétique les différentes explications reliées à la mobilisation des acteurs, les appréhendant comme facteurs d'influence de présence et de forme.

C'est dans un ensemble de facteurs à la fois d'ordre macro, méso et microsociologique que s'explique la mobilisation. Il est important de mentionner la grande complexité des interactions entre les facteurs et les niveaux de facteurs (le macro, le méso et le micro). En effet, c'est davantage une combinaison et un enchevêtrement complexe d'éléments qui influencent les processus de mobilisation.

#### *Sur le plan macrosociologique*

Le cadre idéologique dominant (Snow et Benford, 1988) de la société dans laquelle les acteurs évoluent, ainsi que les mutations dans les systèmes sociaux, économiques, politiques et culturels qui créent des problèmes, des malaises et des clivages sociaux (Lamoureux et coll., 2002, Melucci, 1991) influencent à la fois l'émergence des processus de mobilisation et les formes qu'elles prennent. Par exemple, la perspective néolibérale actuelle engendrerait un individualisme chez les acteurs, ce qui freinerait certaines mobilisations, mais en stimulerait d'autres (Mathieu, 2004). La conjoncture peut ainsi être favorable ou non à la mobilisation en fonction d'une bonne ou mauvaise synchronisation (*timing*) (Lamoureux et coll., 2002). Dans le même ordre d'idées, une structure des opportunités politiques favorable ainsi qu'une ouverture dans le système politique semblent des conditions facilitant l'émergence de divers processus de



mobilisation (Duperré, 2002). En effet, les acteurs évaluent les possibilités que leurs demandes soient bien accueillies, en fonction des différents arrangements politiques présents, et dépendamment de la congruence de ces demandes avec le cadre culturel dominant, dans une phase politique donnée (Diani, 1996). Il est important de noter que la perception des acteurs semble le facteur le plus déterminant à ce chapitre; les individus doivent être convaincus que tous les éléments sont réunis pour pouvoir éventuellement se mobiliser, mais il n'est pas nécessaire qu'ils le soient dans les faits (Duperré, 2002; Diani, 1996). De toute évidence, ces conditions sont changeantes en fonction de l'espace et du temps et donc sujettes à des évaluations continues de la part des acteurs.

Des auteurs tels que Roudet (2004), Guillaume (2004), Allemand (2003), Guimond (2003), Quéniart et Jacques (2001), de Singly (1998), Martin et Martin (1998), Hamel (1990) et Ollivier (1990) soulignent, chacun à leur façon, comment les changements majeurs dans la société contemporaine ont créé une rupture du lien social (individualisation des enjeux, subjectivation<sup>51</sup>, individualisme contemporain, militantisme passé de mode), ruptures qui expliqueraient en partie les formes que prennent les mobilisations, et plus précisément l'engagement des individus dans leur monde (Collovald, 2002). Une série d'hypothèses variées traverse ces analyses. Néanmoins, il en ressort principalement que les formes d'engagement se modulent en fonction de la perception que les acteurs ont du monde dans lequel ils évoluent.

Actuellement, les transformations vécues dans le lien social – les formes de sociabilité traditionnelle telles que la famille et le voisinage ayant perdu de leur force ou de leur importance – conduiraient à des engagements sociaux où les dimensions relationnelle et affective sont fondamentales. Aussi, bien que l'analyse rationnelle du monde puisse avoir une grande importance dans le fait de s'engager ou non avec d'autres pour le modifier, la réponse à un besoin immédiat de lien social serait tout aussi motivatrice.

---

<sup>51</sup> Comprise comme un processus d'instauration d'un moi autonome.

Roudet (2004) explique comment l'individualisation observée dans la société contemporaine a modifié les formes de participation, celles-ci se déplaçant d'un militantisme à orientation politique à un engagement plus social et davantage relié à un besoin de réalisation personnelle. Ces formes seraient un reflet des changements dans la société plus large (Roudet, 2004; Fillieule, 2003; Martin et Martin, 1998; de Singly, 1998; Fortin, 1991). Les individus semblent également avoir besoin de reconstruire le lien social en se retrouvant dans un réseau où leur présence est souhaitée et appréciée, où ils peuvent continuer de se développer sur le plan personnel (apprentissage à de multiples niveaux), et où ils peuvent se forger une place comme membre à part entière de la société. C'est ce que confirme Lamoureux (2004) dans sa recherche sur la citoyenneté des membres d'organismes communautaires autonomes au Québec.

#### *Sur le plan mésosociologique*

Le terrain mésosociologique concerne toutes les structures, organisations, pratiques, ressources, etc. se situant entre l'acteur individuel et la société plus large. La présence de ressources (matérielles, humaines, idéologiques, financières, etc.) et la possibilité d'en faire usage apparaissent comme un facteur déterminant de la mobilisation des acteurs, de même que la présence et la qualité de réseaux de base (Duperré, 2002) qui font en sorte que les individus ne sont pas complètement isolés les uns des autres et qu'ils peuvent donc être rejoints et mobilisés (Melucci, 1991). Ce n'est que par différents réseaux formels ou informels que les diverses trajectoires individuelles des acteurs peuvent se croiser. Lorsqu'il est question des organisations plus spécifiquement, il semble que l'ambiance dans le groupe et les relations entre les individus soient d'une grande importance (Mathieu, 2004). Cela concorde d'ailleurs avec le besoin de lien social identifié préalablement. Il en est de même pour les conditions matérielles et financières de soutien à l'engagement des individus (proximité des lieux de rencontre, remboursement des frais de déplacement, etc.) (Lamoureux et coll., 2002). La présence d'un leadership pouvant catalyser les énergies constitue un autre facteur d'influence sur ce plan. En effet, il ne suffit pas que des acteurs soient mis en présence pour qu'émerge un acteur collectif.

Les incitations sélectives (rétributions directes et/ou immédiates de l'engagement) développées par les diverses organisations de mobilisation des acteurs peuvent aussi constituer des facteurs favorables à leur engagement (Mathieu, 2004). On peut ici penser à des avantages matériels (ex. : repas offert à chaque mois pour les militants), sociaux (ex. : fêtes collectives) ou encore à l'accès à la tenue de rôles sociaux valorisés dans le groupe (ex. : devenir porte-parole).

La présence d'un projet suffisamment stimulant pour capter l'attention des individus, nourrir leur intérêt et fournir l'espoir d'un changement possible, ainsi que la façon très concrète de présenter ce projet, constitue un autre facteur influençant la mobilisation des acteurs sur le plan mésosociologique. C'est spécialement dans les lieux du mésosystème que représentent les organismes communautaires que ce facteur agit (Duperré, 2002; Lamoureux et coll., 2002).

L'offre de services individuels auprès de bénéficiaires ou d'usagers a connu un essor considérable au sein du mouvement communautaire depuis les années 80. C'est le constat que dresse un organisateur communautaire engagé dans l'action communautaire depuis plusieurs années.

Des fois, j'ai l'impression que nous en sommes venus à percevoir nos organismes uniquement comme des prestataires de services et à considérer les gens comme des clients plutôt que comme des citoyens-nes qui sont pourvus de ressources, de compétences, de droits (...). C'est comme si nous avions renoncé à l'idée de changer la société et que nous nous étions résignés-es à tenter d'aider les gens du mieux qu'on peut pour que leur quotidien soit moins pire (Rabouin, 2005 : 11).

Cette critique à l'endroit de l'action des organismes communautaires laisse croire qu'il s'agirait d'un facteur défavorable à la mobilisation sur le plan mésosociologique.

#### *Sur le plan microsociologique*

La théorie de la mobilisation des ressources (TMR) amène généralement à une représentation des acteurs en tant qu'êtres mus par une rationalité économique ou instrumentale, non seulement en terme de coûts, risques et bénéfices, mais aussi en

terme de possibilité d'agir avec succès, donc en termes stratégiques (Duperré, 2002). Néanmoins, la théorie de l'ajustement des cadres (*framing analysis*), se situant dans cette perspective générale, rompt avec cette conception très « économiste » de la mobilisation puisqu'elle prend en compte les divers schémas interprétatifs des acteurs et les divers déterminants microsociologiques. Elle reconnaît ainsi que la seule présence de facteurs macro et mésosociologiques favorables ne peuvent à eux seuls expliquer l'agir collectif; ils en constituent uniquement le terreau. L'aspect microsociologique de la mobilisation concerne un ensemble de dimensions à la fois psychologiques, culturelles et expérientielles chez les acteurs. L'amalgame unique de l'ensemble de ces dimensions pour chaque acteur suffit presque à lui seul à mettre en lumière la grande complexité des processus de mobilisation, mais aussi leur singularité. Nous avons retenu six dimensions qui apparaissent significatives quant à l'influence qu'elles exercent sur l'engagement des individus.

- 1) Le degré d'insatisfaction par rapport au problème (poussée du malaise) ainsi que l'espoir suscité par les alternatives et projets (tirée de l'espoir)

L'intensité du malaise ressenti par rapport à une situation donnée serait un bon précurseur de l'engagement, dans la mesure où il est accompagné d'un réel espoir de changement, lequel serait stimulé par l'existence de projets et d'alternatives intéressantes<sup>52</sup> à la situation vécue (Lamoureux et coll., 2002), tel que nous l'avons souligné plus tôt. Toutefois, cela dépend aussi de l'attitude individuelle par rapport à la frustration, telle que soulignée dans l'élément qui suit.

- 2) Les attitudes individuelles par rapport aux problèmes vécus et à la frustration ressentie

Aucun individu ne réagit exactement de la même manière par rapport à un problème ou une difficulté. Les économistes, Gurr, Hirschman et Olson ont le plus contribué à

---

<sup>52</sup> Notons à cet effet que l'aliénation parfois vécue par les personnes en situation d'exclusion entraîne justement une difficulté à percevoir des « voies alternatives ».

une meilleure compréhension de la réaction des acteurs par rapport aux frustrations qu'ils vivent au quotidien (Mathieu, 2004). Ces réactions variées se situant sur un spectre allant de la défection à la loyauté, en passant par la prise de parole collective, se modulent en fonction des individus et aussi en fonction de la nature des problèmes auxquels ils sont confrontés. Alors que certains individus auraient le « réflexe » de se mobiliser collectivement pour résoudre leurs problèmes, d'autres seraient davantage tentés par la « stratégie du passager clandestin » qui consiste à laisser les autres se mobiliser dans l'espoir que leur action aura des effets bénéfiques sur sa situation. Comme nous l'avons vu dans le cas de l'exclusion, les acteurs réagissent différemment aux événements et aux opportunités qui les entourent.

3) La transformation de son identité (sentiment d'être injustement traité, aliénation, etc.).

Guimond (2003) identifie le degré d'insatisfaction ainsi que le changement identitaire qui en résulte – comparaisons que les individus établissent entre eux et les autres pour déterminer s'ils sont privés de quelque chose ou s'ils sont injustement traités – comme racines de la révolte ou de la contestation. Ce serait ainsi la transformation du soi comme membre d'un groupe faisant face à une situation injuste qui expliquerait en partie la création de l'acteur collectif et son passage à l'action. L'individu arriverait à se reconnaître avec d'autres personnes comme faisant partie d'un groupe opprimé qui doit agir pour susciter des changements. Guimond (*ibid.*) réfère donc à une certaine convergence des identités et des trajectoires individuelles comme fondements de la mobilisation. Melucci (1991) évalue quant à lui cette tendance à prendre part à l'action collective selon le degré d'accès réel ou perçu aux ressources d'identité – un emploi ou un réseau social par exemple – ce qui expliquerait la difficulté de mobiliser les individus dont l'accès à ces ressources est compromis.

4) La multiplicité des rationalités existantes : normative, instrumentale et affective

Duperré (2002) a effectué une synthèse de trois types de rationalité qui peuvent cohabiter chez les membres d'une organisation : 1) rationalité normative (le projet de

l'organisation concorde avec les normes de l'individu, avec ses façons de voir et de faire – il a de « bonnes » raisons pour s'y engager); 2) rationalité instrumentale ou économique (l'engagement vaut la peine pour l'individu, elle lui apporte quelque chose); 3) rationalité affective (les liens à créer avec d'autres amènent à se joindre au mouvement – les personnes qui s'y retrouvent sont importantes). En d'autres mots, les individus peuvent se joindre à un acteur collectif : parce qu'ils pensent qu'il s'agit de la seule chose à faire dans le contexte; parce qu'ils croient qu'il est plus facile à plusieurs de modifier des situations que seul (force du nombre); parce qu'ils espèrent vivre de nouvelles expériences, connaître de nouvelles personnes et avoir du plaisir; parce qu'ils croient qu'il vaut mieux essayer quelque chose que de ne rien faire; parce qu'ils sont convaincus que les efforts fournis sont toujours récompensés; etc. La liste des arguments ou des motifs de l'engagement peut être longue et elle confirme que différentes rationalités sont à l'œuvre, bien qu'elles ne soient pas toujours explicites (Duperré, 2002). On peut donc faire fausse route en ne faisant reposer les processus de mobilisation que sur la formulation de cadres cognitifs communs (Mathieu, 2004).

L'engagement se différencie d'ailleurs selon le genre (Kruzynski, 2005) et les groupes sociaux et il se module dans la tension entre le personnel et le collectif (Pennek, 2004). À cet égard, Maisonneuve (2004), dans une analyse de l'engagement de politique des femmes, dévoile que leurs motifs d'engagement dépassent généralement la simple rationalité économique. Le désir de contribuer à des changements (la *cause*) pouvant améliorer la qualité de vie de chacune, l'exercice d'un certain pouvoir (contribuer aux décisions) ainsi que le besoin de faire rayonner l'expertise accumulée (être utile à d'autres) expliqueraient leur mobilisation. À travers le récit de trajectoires de femmes militantes dans le quartier Pointe-St-Charles à Montréal, Kruzynski (2005) montre l'importance du désir de contribuer au devenir de son milieu au-delà de l'amélioration de sa propre qualité de vie.

Dans sa recherche autour de l'agir citoyen de personnes en situation de pauvreté à travers des organismes communautaires, Plamondon (2007) a montré que les individus se mobilisent principalement autour de trois motifs : 1) pour trouver des réponses à

leurs besoins; 2) pour faire l'expérience concrète de l'appartenance à un groupe; 3) pour contribuer à transformer la société. Elle a aussi montré que le désintérêt généralisé pour la politique, la peur d'être confronté aux préjugés, le fait de ne pas se sentir rejoint par les revendications précises, le sentiment d'être émotivement trop engagé, le fonctionnement des lieux de mobilisation et les conditions de vie (spécialement la maladie) constituaient des freins à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que les motivations des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ne semblent pas fondamentalement si différentes de celles d'individus n'étant pas dans de telles dispositions (Harvard, Duclos et Nicourd, 2005), bien qu'elles comportent des spécificités<sup>53</sup> (Kruzynski, 2004). C'est ce que montre une recherche récente dans deux associations françaises « opposées dans leur positionnement politique, leur organisation et leurs modes d'action » (*ibid.* : 11). Selon cette étude, l'engagement se maintiendrait autour de quatre points d'ancrage généraux, soit : 1) le sentiment d'utilité pour faire reculer la misère et l'injustice; 2) les résonances biographiques individuelles ou collectives faisant écho au parcours de vie et y donnant un sens; 3) la sociabilité et l'intégration par les « espaces d'entre-soi » créés; et 4) la « correspondance avec les engagements valorisés de l'époque » (*ibid.* : 16-18). Ces auteures affirment que ces quatre registres constituent les fils qui retiennent les individus au sein du collectif et que s'ils sont trop ténus ou fragiles, ils se cassent (désengagement des individus). Quant aux rétributions ou aux gratifications tant matérielles que symboliques de l'engagement, elles vont dans le même sens que ce qui motive les individus à se mobiliser. En effet, ces derniers ne sont jamais complètement désintéressés (*ibid.*).

---

<sup>53</sup> On parle spécialement d'engagement différencié selon le genre et la classe sociale. Ce que semblent montrer Harvard Duclos et Nicourd (2005), ce sont davantage les aspects communs du phénomène chez des individus qui ne sont pas de la même classe sociale.

#### 5) Les anticipations des acteurs (analyse personnelle de la pertinence de la mobilisation)

Il s'agit ici de divers processus psychologiques complexes qui permettent aux acteurs d'évaluer la pertinence ou non de se mobiliser par rapport à un problème qui les préoccupe. Leurs anticipations (ce qu'ils imaginent de l'organisation, du mouvement ou de l'action à venir) modulent leur engagement et peuvent être tout à fait contraires d'un acteur à l'autre par rapport à une même situation. Ainsi, certains individus pourraient être motivés à participer à une action par le fait que beaucoup d'autres y seront (effet d'entraînement), alors que d'autres analyseront que leur présence est inutile puisque plusieurs y sont déjà. À l'inverse, certains individus éprouveront un sentiment de responsabilité personnelle à s'engager s'ils savent que peu de personnes se sont déjà engagées (Mathieu, 2004).

Gaudreau (2005), à la suite d'une enquête conscientisante dans les quartiers centraux de Québec, souligne par ailleurs que bien que les individus puissent posséder une critique sociale, ils ne sont pas toujours enclins à se mobiliser.

Il s'agit là d'une contradiction importante : des personnes font une critique de la société, mais ne passent pas à l'action collective pour la transformer. Ces personnes voient bien les solutions permettant de lever les obstacles à la réalisation de leurs projets, mais elles ne sont pas prêtes à s'engager collectivement pour que ces obstacles disparaissent. Le fatalisme explique en partie cette attitude, de même que la peur des répercussions négatives sur leurs conditions de vie (Gaudreau, 2005 : 30).

L'analyse réalisée par les acteurs se situe donc également du point de vue de ce qu'ils sont prêts à perdre en se mobilisant.

#### 6) La disponibilité biographique et les contraintes dues aux conditions matérielles d'existence

Plusieurs éléments entrent dans cette catégorie de facteurs. Notons par exemple que sur le plan biographique et expérientiel (Mathieu, 2004), le fait d'avoir grandi dans un milieu militant (famille, réseau) ou d'avoir été membre dans son enfance de



mouvements collectifs (scouts, clubs écologiques tels les 4H, etc.) serait précurseur de l'engagement individuel.

McAdam (1988) a par ailleurs montré que les personnes les plus susceptibles de s'engager collectivement étaient celles d'origine favorisée sur le plan socio-économique, avec un haut niveau de diplomation, ayant un cadre moral humaniste et de gauche souvent hérité de leurs parents, et qui ont des liens sociaux avec d'autres personnes engagées, ce qui semble contredire le facteur précédemment mentionné à l'effet que le degré d'insatisfaction par rapport à un problème soit explicatif de l'engagement. En fait, cela démontre la coexistence (pas toujours explicite au demeurant) des facteurs d'influence microsociologiques de la mobilisation tant pour les individus directement affectés par un problème (telles la pauvreté et l'exclusion) que pour ceux qui s'en trouvent préoccupés sans en être directement affectés. Nous croyons qu'il est tout à fait possible qu'un individu favorisé sur le plan socioéconomique ressente un fort degré de frustration par rapport à un problème social, fuisse la pauvreté, même s'il ne le vit pas lui-même. Ces deux facteurs ne sont pas contradictoires selon nous<sup>54</sup>.

Maisonneuve (2004) a quant à elle montré que l'âge des individus (plus de 36 ans), la connaissance préalable des dossiers traités par l'organisation, l'aisance financière, la connaissance des rouages du pouvoir ainsi que la proximité de l'organisation sont des facteurs favorables à l'engagement politique des femmes, alors qu'à l'inverse, leur parcours biographique (notamment la période où elles ont davantage de responsabilités familiales et professionnelles), la répartition des tâches selon le genre ainsi que la culture organisationnelle des milieux constituent des facteurs défavorables. Dans le registre des conditions matérielles d'existence (revenus, logement, transport, etc.), on peut affirmer que le vécu dans des conditions de pauvreté constitue un obstacle réel à

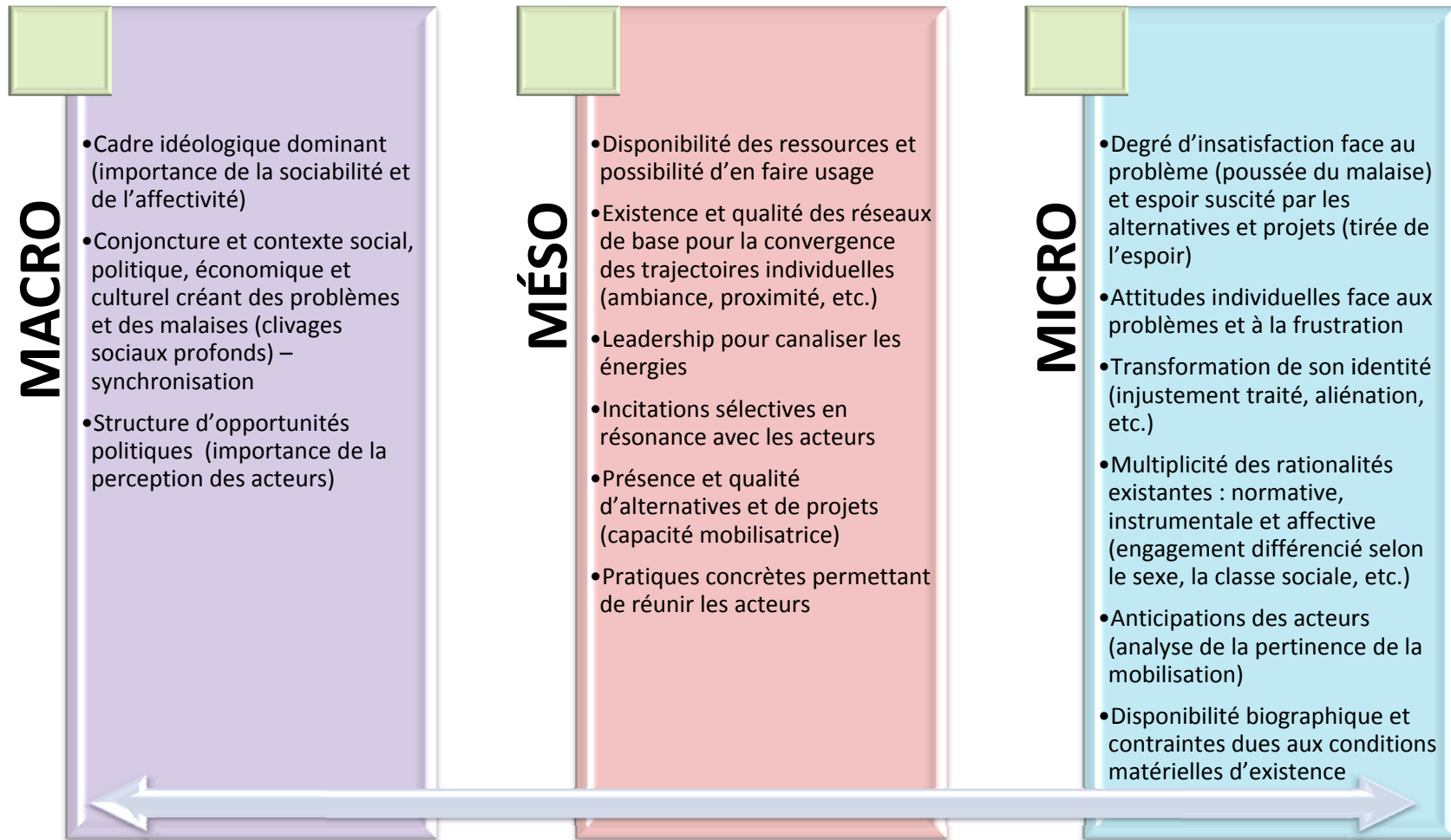
---

<sup>54</sup> Par ailleurs, les écrits font rarement la distinction entre un engagement de type « militant » et un engagement de type « bénévole », ce qui peut aussi changer ou nuancer les facteurs qui influencent la mobilisation des individus sur le plan microsociologique. Nous ne souhaitons toutefois pas entrer dans ce débat qui risque de poser un jugement erroné sur la nature de l'engagement de chacun.

la mobilisation des acteurs (Gaudreau, 2005), sans pour autant constituer un empêchement immuable.

En somme, tous ces éléments tant sur le plan macro, méso que microsociologique montrent la grande complexité de la mobilisation et des multiples interactions de facteurs qui contribuent ou non à son émergence (figure 8).

Figure 8 – Synthèse des facteurs d'influence de la mobilisation



### 1.3.2 Le processus de construction identitaire des acteurs

C'est dans la jonction entre les processus d'ajustement des cadres proposés par certains tenants de la théorie de la mobilisation des ressources (TMR) et la construction des identités personnelles et collectives de ceux de la théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS)<sup>55</sup> que s'expliquent probablement le mieux l'émergence, le développement et le maintien des acteurs collectifs (Duperré, 2002; Hunt, Benford et Snow, 1994; Melucci, 1989). Ces processus sont spécialement à l'œuvre dans les lieux du mésosystème (groupes, organismes, associations, etc.), soit ceux des organisations où se constituent les acteurs collectifs (Duperré, 2002). Ces lieux permettent de saisir à la fois le jeu des acteurs et de la structure puisqu'ils en constituent des connexions; les dynamiques micro et macro s'y rencontrent (*ibid.*).

La constitution des acteurs collectifs passe par un processus de construction identitaire, soit la création d'un NOUS partagé. L'identité est à la base du regroupement d'acteurs collectifs, mais elle représente également une des finalités de leur constitution dans les sociétés contemporaines, d'où le constat de déplacement d'axe du politique [institutionnel] au symbolique dans l'analyse des nouveaux mouvements sociaux (Melucci, 1983). Les acteurs ne se retrouvant pas dans cette société en mutation et en crise se regroupent pour lui donner un sens et s'y tailler une place qui leur ressemble. Ce serait là l'essence de ces mouvements (Racine, 1994). Puisque la pauvreté et l'exclusion laissent des marques sur les identités individuelles, il est tout particulièrement important d'examiner de près ce processus de construction identitaire collective.

---

<sup>55</sup> Nous pourrions comparer ces deux paradigmes d'analyse des mouvements sociaux à l'aide d'une métaphore culinaire où l'acteur collectif serait un gâteau. Alors que les tenants du courant des nouveaux mouvements sociaux (NMS) se demanderaient ce qui, dans l'environnement, conduit à vouloir faire un gâteau, les tenants de la TMR se questionneraient plutôt sur la présence ou non dans cet environnement des éléments nécessaires à sa confection (un four, des instruments, des ingrédients, un chef cuisinier (leader), etc.).

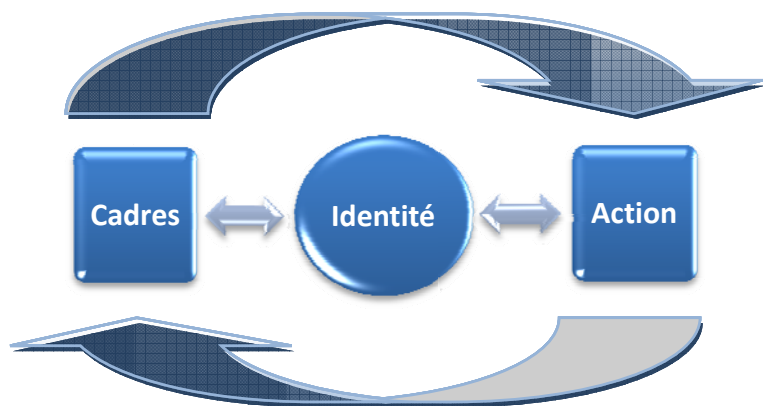
Dans la perspective constructiviste que nous adoptons, les identités sont perçues comme les résultats de processus interactionnels (Duperré, 2002; Hunt, Benford et Snow, 1994; Melucci, 1991). Cette perspective apparaît des plus pertinentes pour comprendre à la fois la constitution et la transformation des identités dans le temps et dans l'espace. Taylor (1998 dans Duperré, 2002) affirme en effet que l'identité est une interprétation du soi historiquement datée. Elle n'est ni immuable, ni naturelle, et plusieurs facteurs internes et externes peuvent l'affecter. Nous pensons ici spécialement aux stigmates vécus et souvent intégrés par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion qui affectent considérablement l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes, de la société dans laquelle elles évoluent, ainsi que les actions qu'elles mettront ou non en œuvre.

Les identités collectives se construisent en fonction de deux modalités distinctes, mais interreliées : par l'engagement dans l'action elle-même ainsi que par un processus d'ajustement ou d'alignement des cadres (Hunt, Benford et Snow, 1994). Les cadres sont des schémas interprétatifs qui simplifient et condensent le monde en sélectionnant les objets, les situations, les événements, les expériences et les séquences d'actions dans le présent ou le passé d'un individu (*ibid.*). En d'autres mots, on pourrait parler d'une lunette permettant de voir, d'analyser, d'interpréter et de hiérarchiser la réalité où chacun en prend et en laisse, où certains événements prennent plus de place que d'autres, alors que d'autres encore sont occultés. Un cadre est relativement malléable, il évolue et il se transforme en fonction de l'espace et du temps, notamment en vertu de l'accumulation et de la diversification des expériences et de l'interaction avec d'autres acteurs, et donc d'autres identités.

Duperré (2002) évoque plus précisément trois types de cadres : 1) un **cadre moral** étant principalement constitué des valeurs et du système de croyances général; 2) un **cadre interprétatif** qui se veut une compréhension « filtrée » de la réalité, fonction de

sa perception subjective du monde et de sa position dans ce monde<sup>56</sup> ; 3) un **cadre d'action** qui constitue le positionnement de l'acteur quant au degré d'atteinte de ses objectifs, ce qui suggère une capacité de réflexivité et une capacité mobilisatrice. L'amalgame de ces trois cadres serait un des deux éléments à la base de l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective; le deuxième étant l'action/interaction sur/avec son milieu. Plus précisément, le fait d'agir sur le monde et d'être confronté à d'autres acteurs et à d'autres cadres produit aussi des expériences et des réponses qui à leur tour contribuent à refaçonner les cadres dans une dynamique dialectique circulaire. L'action est le produit des cadres, ceux-ci étant aussi le produit de l'action et de l'interaction avec son milieu, l'ensemble de ces dynamiques produisant l'identité, qui à son tour les oriente... (figure 9).

**Figure 9 – L'identité comme produit des cadres et de l'action**



L'identité des individus (le JE – acteur individuel) étant forgée par les valeurs personnelles, les expériences, la trajectoire, les actions et les interactions avec d'autres acteurs, on peut se demander comment se crée une identité collective (le NOUS –

---

<sup>56</sup> En effet, selon Gusfield (1994), les cadres sont une construction faisant en sorte que les mêmes événements produisent différentes significations pour les acteurs (et vice versa nous semble-t-il : différents événements peuvent aussi produire une même signification). Ainsi, prenant en exemple le golf, Gusfield explique que pour le golfeur, l'expérience du golf a la signification JEU, alors qu'elle a celle de TRAVAIL pour le caddy.

acteur collectif), identité qui représente bien plus que la somme des JE, mais une toute nouvelle entité en soi.

La construction identitaire collective passe par trois processus interreliés : 1) la formulation de cadres cognitifs communs; 2) l'activation de relations avec d'autres acteurs qui communiquent entre eux, négocient et prennent des décisions; 3) et l'investissement émotionnel qui permet aux membres de se reconnaître mutuellement (Melucci, 1989). C'est dans les interactions cognitives et affectives des individus entre eux que se forge, à travers un processus de négociation, cette identité collective. Ces négociations entre les acteurs individuels pour la formulation de cadres cognitifs communs se réalisent plus précisément par un processus d'ajustement ou d'alignement des cadres, idée développée par la *framing analysis* (Hunt, Benford et Snow, 1994).

À la suite d'une triangulation préalable des cadres (mise en présence les uns par rapport aux autres et découverte) (Duperré, 2002), quatre processus d'alignement des cadres individuels peuvent être identifiés : 1) la **jonction** permettant de lier des cadres convergents,<sup>57</sup> mais non connectés entre eux; 2) l'**amplification** qui constitue un exercice d'interprétation, de clarification, de révision et de vivification du cadre interprétatif de chacun; 3) l'**extension** faisant ressortir les valeurs et croyances sous-jacentes de l'acteur collectif, qui pourraient difficilement être identifiées par les acteurs individuels potentiellement mobilisables; 4) la **transformation** (ou recadrage) où les cadres de l'acteur individuel sont redéfinis selon un autre point de vue, reconstituant les événements et les réinterprétant (Snow et coll., 1986 dans Duperré, 2002). Ces processus internes d'ajustement de tous les JE permettent ainsi la création d'un NOUS avec ses propres cadres (moral, interprétatif et d'action), et donc une identité collective partielle, l'action devant être effective<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> Qui se ressemblent ou qui vont dans le même sens.

<sup>58</sup> L'acteur collectif n'est donc pas totalement « complet » tant qu'il n'a pas réalisé d'actions collectives, actions qui contribueront à forger son identité.

Cela signifie qu'une des conditions pour qu'un acteur collectif se forme est la présence à la base d'identités relativement convergentes. Bien que les cadres soient en perpétuelle évolution, Duperré (2002) suggère que s'ils peuvent être changés, modifiés et ajustés notamment par divers événements, d'autres acteurs ou des organisateurs professionnels (par un processus d'éducation populaire autonome ou de conscientisation par exemple), certains cadres semblent plus profondément ancrés que d'autres, ce qui serait le cas du cadre moral. Selon Melucci (1983), l'identité, quoique changeante, nécessite une certaine stabilité ou une certaine permanence dans le temps pour la rendre « effective ». Duperré (2002) suggère que cette stabilité peut être assurée par les valeurs fondamentales des individus.

Les cadres, tels que nous les avons vus précédemment, dépassent largement la « simple » perception de la réalité. Ils servent également de modalités d'action en permettant l'identification par les acteurs d'une situation particulière jugée épineuse. Dans le contexte de l'action collective, les cadres de l'identité permettent d'identifier la cause des problèmes vécus par les acteurs et d'articuler les actions à développer pour parvenir à une situation idéale ou désirée (Hunt, Benford et Snow, 1994). L'acteur collectif réalise trois processus de cadrage pour être en mesure de passer à l'action de façon organisée et cohérente : 1) un **cadrage diagnostique** identifiant les situations difficiles, les besoins d'amélioration, de même que les acteurs responsables des problèmes<sup>59</sup> ; 2) un **cadrage pronostique** identifiant ce qui doit être fait pour corriger la situation et par qui, soit un plan de redressement qui inclut l'évaluation des cibles d'action, les stratégies, les tactiques, les opportunités, etc. ; 3) un **cadrage motivationnel** identifiant les raisons ou les motivations de l'acteur à agir sur cette situation dans une multiplicité de possibles rationalités (*ibid.*). Donc, au-delà de l'ajustement des acteurs individuels quant à ce qu'ils sont en étant ensemble et de ce

---

<sup>59</sup> À notre avis, Hunt, Benford et Snow (1994) se réfèrent ici à la notion d'opposition du triangle des mouvements sociaux de Touraine (Identité – Opposition – Totalité [historicité]). Les opposants sont perçus comme les responsables de la situation problématique.



qu'ils peuvent faire, ce sont aussi toutes les « bonnes » raisons d'agir et les façons de le faire qui découlent de ces processus internes.

Toutefois, comme nous avons pu le voir dans le cadrage diagnostique, des processus d'ajustement se réalisent également en rapport avec l'externe, soit l'environnement de l'acteur collectif. Il est confronté à trois éléments externes à lui-même : 1) les opposants; 2) les acteurs en situation d'altérité (acteurs présents sur le même enjeu, mais qui ne sont pas nécessairement en opposition); 3) le contexte et la conjoncture (qui représentent en fait les caractéristiques changeantes du système d'action). Ainsi, l'acteur collectif forge également son identité en interaction avec différents éléments externes à lui-même (Duperré, 2002).

Plus précisément, Hunt, Benford et Snow (1994) insistent sur les processus d'ajustement des cadres à l'œuvre en relation avec d'autres champs identitaires, soit les relations existant entre les **protagonistes** (acteur collectif), les **antagonistes**, et l'**audience**<sup>60</sup> (acteurs à qui on attribue des identités). L'acteur collectif, en fonction de sa perception, leur attribue à la fois une analyse du problème et des enjeux, une perception des solutions ainsi que des motivations à agir. Ce faisant, il se définit lui-même en NOUS par rapport à EUX. À titre d'exemple, un acteur collectif axé sur la lutte à la pauvreté ne fera pas qu'identifier qui sont ses adversaires, ses alliés potentiels, ses possibles militants, etc. Il analysera aussi leur positionnement par rapport à l'enjeu, leurs actions et leurs réactions et leur attribuera, somme toute, une identité, tout comme le font les antagonistes pour les protagonistes. Cette attribution d'identité aux antagonistes et à l'audience est d'autant plus importante qu'elle permet aux protagonistes de définir leur action en termes de stratégies et de tactiques (cadrage pronostique) dans le but de faire avancer le plus possible leurs finalités (Hunt, Benford et Snow, 1994). On tente donc dans une certaine mesure d'apprendre la langue de l'autre afin de s'adresser à lui efficacement, que ce soit pour des demandes aux

---

<sup>60</sup> Il s'agit des acteurs alliés, des médias, des partisans marginaux, des sympathisants, etc., ce que Duperré (2002) nomme les acteurs en situation d'altérité, mais dont l'étendue semble plus restreinte.

antagonistes (l'État par exemple), pour des alliances ou pour une meilleure compréhension des finalités de l'action à l'audience.

Finalement, rappelons que l'action sur les enjeux définis par l'acteur (ce qu'il souhaite transformer, changer, modifier) est elle-même structurante de l'identité puisqu'elle fournit des apprentissages et divers gains qui permettent à la fois de démontrer l'importance et l'utilité de l'acteur collectif, de créer des relations affectives significatives et de développer son histoire (Duperré, 2002). Tout comme c'est le cas pour le cadre interprétatif, Hunt, Benford et Snow (1994) soulignent que les histoires (notamment sur les réussites et les victoires) que se racontent les membres qui composent le mouvement sont généralement embellies et reconstituées en fonction des éléments forts du passé; elles passent elles aussi dans le « filtre perceptuel » (Duperré, 2002) des acteurs, ce qui leur permet, dans une certaine mesure, de consolider leur identité.

En somme, l'acteur collectif se forme par différents processus d'ajustement des cadres (tant à l'interne qu'en rapport avec l'externe), ce qui inclut autant l'action sur le système que la réflexion sur ce qui a été réalisé. Il s'agit d'un « processus de construction culturelle » (Duperré, 2002) puisque c'est là que l'acteur collectif développe ses façons de voir, de juger, d'agir et d'évaluer, bref, ses manières de faire ensemble.

### **1.3.3 La pérennisation des acteurs collectifs**

Duperré (2002) rappelle que la construction identitaire et les divers processus qui la permettent ne disparaissent pas aussitôt que l'acteur collectif est formé. Au contraire, il s'agit de processus perpétuels qui font en sorte que l'acteur puisse perdurer, même lorsque les opportunités d'agir dans le système d'action sont réduites, voire même inexistantes dans un temps donné (réduction ou fermeture de la fenêtre d'opportunité selon Duperré), ce que Melucci (1983) nomme les phases d'affaiblissement du cycle de mobilisation collective. Ainsi, en l'absence d'actions vis-à-vis de l'externe ou de changements dans le méso ou le macrosystème, ce qui peut être le cas lorsqu'une lutte

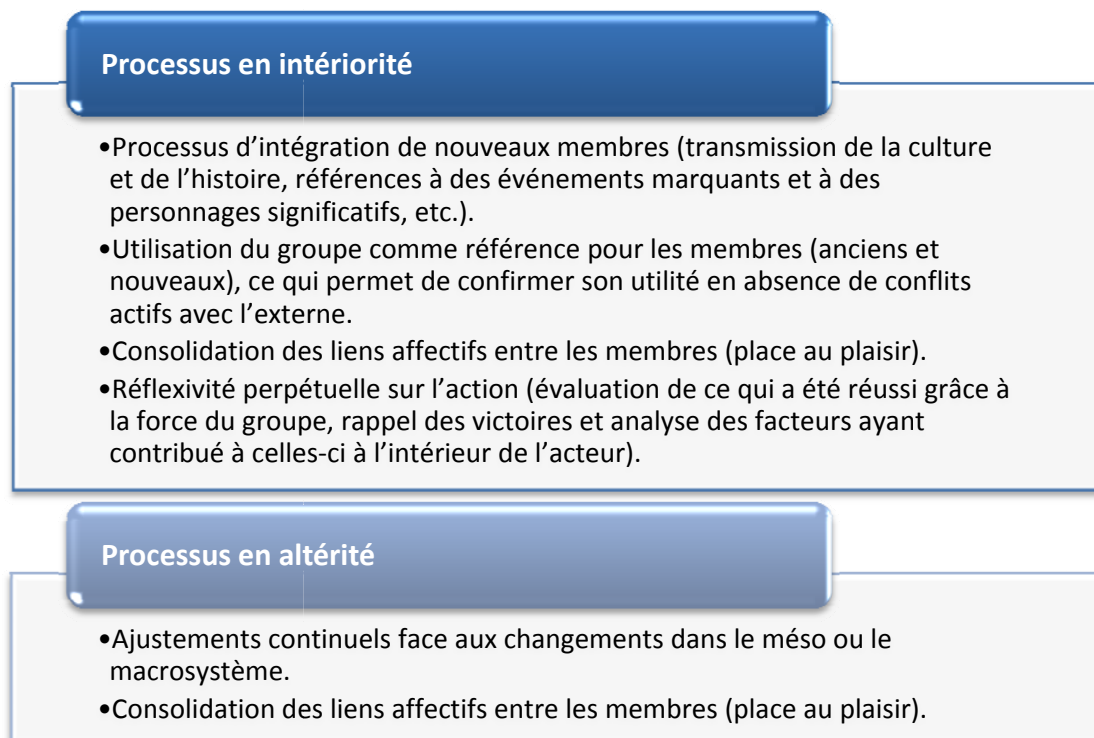
spécifique est gagnée, la perpétuation identitaire permet à l'acteur de conserver à la fois sa pertinence et sa cohésion. En fait, nous croyons que cela lui permet de se redéfinir et de ne pas se scléroser à moyen terme.

En effet, selon notre expérience dans le milieu communautaire, nous estimons que c'est probablement dans ces moments moins conflictuels avec l'externe que se développent des processus d'ajustements renouvelés des cadres. Ces périodes d'apparente tranquillité provoquent, d'après nous, beaucoup de remises en question chez l'acteur (que nous associons à des ajustements des cadres), ce qui le garde vivant et dynamique. Ceci semble particulièrement vrai dans le cas de gains ou de changements dans les structures externes au mouvement, tel que l'a montré Duperré (2002)<sup>61</sup>. En effet, même si l'opposant n'est plus aussi clairement « opposé » aux demandes de l'acteur, celui-ci est en quelque sorte amené à se redéfinir. Selon nous, ces phases constituent des opportunités de réaffirmation et/ou de consolidation de l'identité collective, davantage que des moments d'inertie, ce que pourrait laisser croire un regard externe trop hâtif.

Selon Duperré (2002) plusieurs facteurs président à cette perpétuation identitaire tant dans les rapports à l'interne que dans les rapports avec l'externe. Nous avons choisi de les présenter de façon synthétisée (figure 10).

---

<sup>61</sup> Nous pensons par exemple ici aux changements dans les structures régionales au moment de la recherche de Duperré (2002), soit l'arrivée d'une nouvelle organisation régionale reprenant le mandat que s'était donné une association plus locale, qui a causé toute une remise en question. Il en est de même pour une organisation en éducation populaire autonome de Québec et qui a dû complètement se redéfinir en raison d'un changement majeur dans une politique de financement. Cette redéfinition a amené cet acteur à se renouveler, ce qui l'a en quelque sorte empêché de se scléroser. Sans affirmer que des remises en question fondamentales sont nécessaires à tout acteur collectif, nous croyons à l'instar de Melucci (1983) que les moments d'affaiblissement du cycle de mobilisation collective représentent aussi des opportunités de redéfinition identitaire. En effet, Melucci (*ibid.*) souligne que les mouvements passent par des moments de visibilité et des moments de latence, plus ou moins long dans la durée. Les périodes de latence sont celles dans lesquelles se forment de nouvelles analyses et de nouveaux regards et où s'approfondissent les discours, les expérimentations et les solidarités. Ces deux *moments* sont essentiels puisqu'ils se nourrissent mutuellement.

**Figure 10 – Processus de perpétuation identitaire de l'acteur collectif**

Source : synthèse personnelle des résultats de recherche de Duperré (2002).

Les processus d'intégration de nouveaux membres dont parle Duperré (*ibid.*) constituent certes des processus de perpétuation identitaire pour l'acteur collectif, mais appréhendés sous l'angle de l'individu, ils représenteraient des processus de mobilisation en soi. Cet angle de regard (individu se joignant à un acteur collectif existant) a peu été exploré jusqu'à maintenant.

En somme, des conditions tant sur les plans macro, méso que micro fournissent le terreau pour qu'émerge l'action collective. Les divers processus d'ajustement des cadres proposés par la *framing analysis* expliquent comment divers JE arrivent à former un NOUS en perpétuelle définition, ce qui, du point de vue des tenants des nouveaux mouvements sociaux, constitue en soi la finalité de ces mouvements. C'est par cette perpétuation identitaire que l'acteur collectif arrive à demeurer vivant, en dépit de l'absence de conflits structurants avec ses opposants. Les acteurs collectifs

pourraient, en cela, être perçus comme des théâtres de l'identité et de production de nouveaux codes culturels.

### 1.3.4 Les pratiques sociales visant la mobilisation

Une pratique est une action visant la transformation de la réalité extérieure par la volonté humaine, le terme pratique référant à l'idée de « mettre en acte » (Le Bossé, 2008). En ce qui concerne les pratiques sociales<sup>62</sup>, nous les définissons comme l'ensemble des actions, attitudes et principes par lesquels des individus ou des collectifs agissent sur les termes du vivre ensemble. En d'autres mots, les pratiques constituent des façons d'être et de faire et elles ont une influence sur les individus vers qui elles sont dirigées et sur leurs propres pratiques.

Les répondantes et les répondants considèrent que les attitudes des intervenantes et intervenants envers eux, l'accueil reçu dans un groupe et le soutien financier qui leur est fourni à travers leur implication sociale sont des facteurs qui influencent leurs pratiques collectives (Gaudreau, 2005 : 30).

Les pratiques sociales et communautaires sont variées (Lamoureux et coll., 2002), et selon notre compréhension, celles qui sont spécifiques à la mobilisation s'apparentent généralement aux pratiques d'éducation populaire autonome (ÉPA) et de conscientisation.

En ce qui concerne l'éducation populaire autonome, le mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) s'est donné la définition suivante :

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et des citoyennes mènent ensemble des actions qui

---

<sup>62</sup> Notons que nous n'avons pas réalisé de recension des écrits approfondie sur les pratiques sociales en général ni sur les pratiques communautaires, des groupes de femmes ou sur les pratiques démocratiques dans les organismes communautaires puisque cette dimension, quoiqu'importante dans notre étude du phénomène de la mobilisation, était plus périphérique que centrale. Nous ne pouvions par ailleurs les explorer toutes et nous nous sommes donc concentrée sur les pratiques visant spécifiquement la mobilisation.

provoquent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court ou à long terme une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu (RÉPAC-03-12, 2005 : 8).

Les pratiques associées à l'ÉPA comptent quelques caractéristiques fondamentales à savoir : 1) avoir une visée de transformation sociale et effectuer un travail sur les causes des problèmes sociaux; 2) rejoindre des populations qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail; 3) favoriser la prise en charge du groupe et des démarches d'apprentissage par la population concernée; 4) adopter des démarches d'apprentissage qui mènent à des actions collectives (*ibid.*).

Pour arriver à la transformation sociale visée, les pratiques d'ÉPA reposent sur un certain nombre de valeurs (solidarité, responsabilité, égalité, liberté) et sur deux grands principes, soit la démocratie et la prise en charge [dans le sens de l'autonomie] (*ibid.*). Parmi les pratiques très concrètes d'ÉPA, on note l'importance de partir des préoccupations des individus concernés, d'effectuer graduellement le passage « du *je* au *nous* », c'est-à-dire de transformer les préoccupations individuelles en aspirations collectives, d'apprendre à lire la société ensemble et à partir des connaissances de chacun (analyse collective des problèmes et recherche des solutions possibles) et de favoriser un « esprit communautaire » qu'on peut comprendre comme une préoccupation de créer des lieux et des espaces où les individus peuvent « vivre immédiatement leur idéal collectif » (*ibid.* : 10-24). Contrairement à l'éducation bancaire (où certains *déposent* leur savoir dans les autres), l'ÉPA favorise le partage mutuel des expériences et des connaissances afin de bâtir une compréhension commune des expériences qui affectent la vie des individus en vue du passage à l'action. Par ces valeurs, principes et façons de faire, l'ÉPA vise la transformation sociale, plus spécialement par la mobilisation des individus qui ne contrôlent pas divers aspects de leur existence en raison de l'oppression, de la domination et des injustices qui pèsent sur eux.

Quant à la conscientisation, elle est sommairement définie comme :

(...) un processus dans lequel des hommes [et des femmes]<sup>63</sup>, en tant que sujets connaissant, et non en tant que bénéficiaires, approfondissent la conscience qu'ils ont à la fois de la réalité socioculturelle qui modèle leur vie et de leur capacité de transformer cette réalité » (Freire, 1970 dans Ampleman et coll., 1994 : 1).

Parmi les fondements de la conscientisation, on retrouve six principes qui sous-tendent toute pratique s'en réclamant : 1) La reconnaissance que l'individu est un sujet créateur de l'histoire et non pas un objet à façonner; 2) L'idée que les personnes opprimées doivent prendre la parole pour être en mesure de se libérer de l'oppression; 3) L'importance d'échanger avec les individus concernés par les problèmes plutôt que de dicter des idées; 4) La prise en compte que la libération ne se réalisera pas seulement avec des idées, mais aussi par l'action; 5) La nécessité de bâtir un projet de société, mais aussi de développer des alternatives concrètes à vivre ici et maintenant; et 6) La reconnaissance que la conscientisation constitue un processus qui n'est jamais terminé (Ampleman et coll., 1994). Visant clairement le passage à l'action collective, on peut associer les pratiques de conscientisation à des pratiques visant la mobilisation des personnes opprimées.

Ces pratiques reposent généralement sur la prise de conscience par les acteurs qu'ils seront en mesure d'effectuer des changements significatifs dans leur vie et dans leur milieu s'ils sont unis et solidaires. Parmi celles visant consciemment la mobilisation et étant planifiées en ce sens — au-delà des valeurs, principes et prédicats des deux grandes approches que nous venons de décrire sommairement (ÉPA et conscientisation) — on retrouve une panoplie d'outils et de moyens visant justement la prise de conscience par les acteurs de leur situation, de ses causes, des solutions envisageables, et de la pertinence de se constituer en acteur collectif pour transformer leur réalité dans le sens de leurs aspirations. Le tableau suivant en dresse une liste sommaire.

---

<sup>63</sup> L'ajout entre crochets est de nous.

**Tableau II – Pratiques concrètes visant la mobilisation des acteurs**

Moyens généraux	Eercices et jeux	Outils audiovisuels	Outils écrits	Moyens complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>•rencontre d'information</li> <li>•session de formation</li> <li>•assemblée publique d'information</li> <li>•colloque et forum</li> <li>•exposition publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•quiz</li> <li>•jeu questionnaire</li> <li>•photolangage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•documentaire</li> <li>•reportage</li> <li>•film</li> <li>•diaporama</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•tract</li> <li>•affiche</li> <li>•dépliant</li> <li>•brochure</li> <li>•guide</li> <li>•bande dessinée</li> <li>•conte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•kiosque</li> <li>•théâtre (intervention théâtrale, spectacle à caractère social, théâtre-forum, théâtre invisible)</li> <li>•porte-à-porte</li> <li>•téléphone</li> <li>•utilisation des média</li> </ul>

Source : synthèse des propositions de Lamoureux et coll. (2002).

Quant à la qualification de ces divers moyens, Mathieu (2004) spécifie que les pratiques personnalisées et directes avec les individus (théâtre, rencontres, etc.) sont toujours plus efficaces que celles qui ne le sont pas (affiches, tracts, courriers, etc.).

En plus de ces moyens directement identifiés comme outils visant la mobilisation des individus, une foule d'autres pratiques plus informelles ou plus diffuses, à travers l'ensemble de la vie des organisations constituant des lieux de mobilisation, sont également à considérer. Ainsi, que ce soit la qualité de l'accueil et de la vie associative, la structure organisationnelle, les relations humaines entre intervenantes et membres, l'attention accordée aux membres au quotidien et leur place réelle dans l'organisation, l'attitude des intervenantes, leur façon d'agir et leur rôle au sein de l'organisme, tous ces éléments doivent également être pris en compte.

Les pratiques visant spécifiquement le soutien à la mobilisation des individus en situation de pauvreté ont été peu étudiées jusqu'ici, mais il convient de souligner à cet effet le rapport d'enquête de Gaudreau (2005), lequel soulève une série de principes d'action qui se veulent des atouts pour soutenir la mobilisation des personnes sans emploi à l'intérieur d'une coalition d'organisations :



- Mobiliser des « poteaux affectifs » (...);
- Rassembler et promouvoir les forces vives d'un milieu (...);
- Respecter le portrait culturel des personnes jointes (...);
- Élaborer une stratégie de mobilisation particulière pour chacun des groupes sociaux visés (...);
- Multiplier et diversifier les moyens pour garder le contact avec les répondantes et les répondants (...);
- Favoriser le partage de l'analyse sociale (...);
- Passer à l'action (...);
- Développer un réseau d'alliances fort (...);
- Partir des solutions pensées par les personnes sans emploi et donc miser sur leurs forces (...);
- Mettre en place un collectif pour coordonner et animer le processus ainsi que pour veiller à l'aspect conscientisant de la démarche (...);
- Faire vivre la démocratie (...);
- Engager des personnes pour coordonner le processus et animer certaines activités (...);
- Savoir jongler avec plusieurs axes d'intervention (...);
- Réaliser un montage financier adéquat (Gaudreau, 2005 : 35-37).

Recensant les interventions visant l'engagement social, Plamondon (2007) a fait ressortir plusieurs éléments qui s'y voudraient favorables. Un accueil inconditionnel, chaleureux et respectueux de la part des intervenantes des organismes communautaires de lutte à la pauvreté, des activités de formation (tant formelles qu'informelles) tant techniques, de développement personnel que sociopolitiques (liées à l'analyse des enjeux) ainsi qu'une série d'attitudes et de méthodes utilisées au quotidien :

- présence/disponibilité/écoute;
- soutien moral;
- encouragement/valorisation;
- accompagnement soutenu dans les projets et les tâches;

- utilisation d'outils variés de prise de parole;
- souci de la réalité des individus dans l'organisation des activités;
- faire *avec*;
- établissement de rapports égalitaires;
- leadership;
- connaissance des enjeux;
- degré de motivation élevé;
- bonne humeur, gentillesse, compassion, non-jugement, générosité, patience, ouverture d'esprit.

La façon dont ces pratiques agissent sur les processus de mobilisation n'est toutefois pas explicitée. De son côté, Kruzynski insiste spécialement sur l'importance du *pouvoir avec* dans les organisations, c'est-à-dire la nécessité que les individus soient impliqués « du début à la fin des processus de prise de décision » (2005 : 99) et qu'il y ait suffisamment d'espace dans les groupes pour partager ses expériences, transmettre l'information requise et effectuer les analyses collectivement.

Ce type d'organisation, affirment les participantes, convient mieux aux petits groupes, où les personnes ont davantage de facilité à prendre la parole, ce qui permet l'établissement d'une certaine confiance, et où l'atmosphère est suffisamment informelle pour procurer des occasions de rire et de jouer. Elles affirment aussi qu'une action qui surgit de ce genre d'organisation peut mener, et mène réellement, à une émancipation personnelle et collective, de même qu'à un engagement à long terme (*ibid.* :99).

Les pratiques d'intervention constituent donc un des facteurs pouvant influencer la présence et la forme des processus de mobilisation et ce sont probablement ceux sur lesquels les intervenantes sociales ont le plus de possibilités d'agir.

#### **1.4 Cadre logique et objet de la recherche**

La pauvreté et l'exclusion constituent des formes d'oppression structurelle dont les effets sont multiples, tant sur les acteurs qui les vivent que dans l'ensemble de la

société. Ces problèmes sociaux persistants engendrent bien souvent une impuissance à agir chez les acteurs qui en font l'expérience, faisant obstacle à la contribution de ces derniers au changement et au changement lui-même (notamment au devenir du vivre ensemble). Ce faisant, ils minent considérablement la démocratie. Pauvreté et impuissance à agir se renforcent ainsi mutuellement dans un cercle vicieux négatif d'où il semble difficile de sortir.

Il ne semble pas possible de trouver des solutions adéquates et durables à ces problèmes sans la contribution explicite des acteurs qui auront à composer avec les conséquences des changements à mettre en œuvre et sans action collective de leur part. Pour rendre cette contribution possible et pour que des changements significatifs se fassent jour, les acteurs doivent avoir du pouvoir d'agir. Nous avons en effet montré que c'est par un processus de développement du pouvoir d'agir que les acteurs concernés peuvent arriver à exercer un contrôle sur leur destinée et ainsi subjectiver l'expérience de pauvreté et d'exclusion vécue. Puisque ceux-ci constituent des problèmes sociaux ayant des sources à la fois personnelles et structurelles, le pouvoir d'agir dont il est question devrait avoir un effet significatif sur ces deux dimensions. Par ailleurs, nous avons aussi montré que le processus y menant requiert notamment un espace d'interaction pour se développer.

Les caractéristiques de la mobilisation (acteur collectif + action collective en vue d'un changement) permettent de croire qu'il s'agit d'un processus qui peut contribuer pleinement au développement du pouvoir d'agir des acteurs en situation de pauvreté et d'exclusion, la mobilisation ayant démontré son potentiel de restauration du statut d'acteur<sup>64</sup> chez les individus et les collectifs qui l'expérimentent, ainsi que son

---

<sup>64</sup> Tout acteur est nécessairement doté d'une capacité d'action, ce que l'on nomme *agency* en anglais. Cette capacité signifie que les acteurs sont en mesure d'agir par eux-mêmes, de manière intentionnelle, en fonction des buts qu'ils se sont eux-mêmes fixés. La notion d'acteur suggère très clairement un pouvoir d'agir déjà présent. Un acteur collectif serait donc *empowered* par définition, tout comme le serait un acteur individuel. À l'inverse, un individu qui n'agirait plus de façon autonome en fonction de ses propres buts serait en situation d'impuissance à agir. La question est alors de comprendre par quels processus la mobilisation permet à l'individu dans une telle situation

potentiel de changement social. Plus spécifiquement, la mobilisation à travers les organismes communautaires semble procurer l'espace et l'interaction que requiert le processus de DPA.

Si la mobilisation possède un grand potentiel de changement tant sur le plan individuel que collectif et s'il constitue aussi un processus qui semble permettre que se développe le pouvoir d'agir des individus en situation de pauvreté et d'exclusion, force est de constater le nombre restreint d'individus qui empruntent cette voie. Parmi les nombreux facteurs explicatifs, certains se situent sur le plan mésosociologique, plus spécifiquement à l'intérieur même des espaces collectifs où se développent de tels processus. À cet effet, il semble que les organismes communautaires qui choisissent de soutenir la mobilisation aient de plus en plus de difficulté à y arriver et soient aussi de moins en moins nombreux à le faire (notamment en raison du contexte sociopolitique actuel).

Il en résulte certes une diminution des opportunités de mobilisation offertes aux individus, mais aussi un risque de perte des expertises quant aux pratiques soutenant le plus adéquatement de tels processus, de moins en moins d'intervenantes développant ces pratiques et les expérimentant au quotidien. Car si le contexte actuel multipliant l'offre de services individuels de soutien aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion au détriment d'activités de nature sociopolitique n'est pas étranger à la faible proportion d'acteurs qui optent pour l'action collective, la difficulté à favoriser la mobilisation en raison d'un manque de connaissances à cet égard n'y semble pas étrangère non plus. La littérature est en effet relativement avare en ce qui a trait aux processus individuels de mobilisation (comment ce processus se développe-t-il très concrètement dans le temps?).

---

de redevenir sujet-acteur, soit de développer son pouvoir d'agir individuel à travers le développement du pouvoir d'agir collectif. Le phénomène de la mobilisation nous intéresse donc particulièrement ici en raison de sa capacité à soutenir le développement du pouvoir d'agir tant individuel que collectif.

Il apparaît donc pertinent de mieux comprendre le phénomène de la mobilisation dans l'ensemble de ses dimensions (motivations, étapes du processus, signification pour les acteurs, effets, etc.), incluant les pratiques qui semblent le mieux le soutenir (favoriser et accompagner le processus de mobilisation sans pour autant en faire une injonction), ce qui nous semble nécessiter l'apport des individus ayant vécu de tels processus et d'individus les ayant soutenus. En tant que lieux du mésosystème, les organismes communautaires constituent des terrains privilégiés de développement de la mobilisation et ont ainsi un rôle à jouer dans la création d'espaces collectifs de soutien au processus et dans l'offre d'opportunités le favorisant<sup>65</sup>. Cette thèse vise entre autres à appuyer et à soutenir ce rôle, et par le fait même à contribuer au renouvellement des pratiques par les connaissances qu'elle met en lumière.

On s'est peu intéressé jusqu'à maintenant à comprendre le jeu des relations autour du phénomène de la mobilisation, par exemple : entre les motivations des acteurs à se mobiliser et les effets de cette mobilisation; entre le processus de mobilisation et le développement du pouvoir d'agir; ou encore entre les pratiques des intervenantes travaillant dans des organismes communautaires et les processus de mobilisation qui en résultent. Considérant la complexité et les nombreux facteurs qui interfèrent dans le jaillissement de tels processus et leur interinfluence, les pratiques représentent probablement un des seuls aspects sur lesquels les intervenantes ont une prise réelle, ayant la possibilité de les améliorer concrètement. Sans en avoir l'assurance complète, on peut raisonnablement penser que des pratiques de soutien plus adéquates augmenteront les chances que des individus en situation de pauvreté et d'exclusion puissent se mobiliser et arrivent ainsi à agir pour créer des changements significatifs pour eux.

---

<sup>65</sup> Il faut souligner que le processus de mobilisation dont il est question dans cette thèse est celui qui est spécifiquement vécu à travers les organismes communautaires. Il ne concerne pas d'autres processus pouvant se développer sans la contribution explicite de ces organismes. Cette thèse défend d'ailleurs l'idée qu'il existe une distinction fondamentale entre la notion d'acteur collectif comme l'un des deux éléments constitutifs de la mobilisation, et celle d'organisation comme espace de développement privilégié de la mobilisation.

Il faut reconnaître que les processus de mobilisation étudiés et décrits dans les écrits concernent très majoritairement la création de nouveaux acteurs collectifs, alors qu'il est pourtant beaucoup plus courant que des acteurs individuels se joignent à des acteurs collectifs déjà existants. Cette réalité comporte probablement des spécificités qui n'ont été que peu explorées jusqu'à maintenant. C'est pourquoi dans cette thèse, si la mobilisation est comprise comme le processus de constitution des acteurs collectifs (construction d'une identité commune et partagée) et de développement de leur action (deux constituantes interreliées), sur le plan de l'acteur individuel, elle est appréhendée comme le processus lui permettant de se joindre à un acteur collectif existant et d'agir avec lui (microprocessus). L'objet de notre recherche est ainsi **l'étude du phénomène de la mobilisation chez les individus en situation de pauvreté et d'exclusion à travers les espaces collectifs que constituent les organismes communautaires.**

Nous tentons plus spécifiquement :

- 1) de cerner les détails du processus de mobilisation (étapes, facteurs structurants et obstacles) dans le contexte d'acteurs collectifs déjà existants par la connaissance intime qu'en ont à la fois les protagonistes et celles qui les appuient;
- 2) de mettre en lumière les effets de la mobilisation tels que perçus par les acteurs qui l'expérimentent et par celles qui les accompagnent;
- 3) d'analyser dans quelle mesure ce processus permet aux acteurs de développer du pouvoir d'agir individuel et collectif;
- 4) d'identifier les pratiques contribuant au développement et à l'évolution de ce processus ainsi que les divers facteurs d'influence;
- 5) de lier l'ensemble de ces dimensions pour obtenir une appréhension plus globale du phénomène de la mobilisation.

D'aucuns pourraient affirmer que devant l'ampleur des objectifs poursuivis, il y aurait matière à rédiger plus d'une thèse. Nous avons effectivement eu à relever un défi important quant à la combinaison de toutes ces dimensions de la mobilisation. Nous avons tout de même choisi d'adopter une perspective globale dans un contexte précis

(individus en situation de pauvreté et d'exclusion dans des organismes communautaires), car il nous semblait que cela faisait défaut dans les écrits étant consacrés à l'étude de la mobilisation jusqu'à ce jour.

Une des principales contributions de cette thèse réside justement dans cette appréhension globale du phénomène, dans la mise en lumière des liens existants entre ses éléments constitutifs. Ce regard large sur le sujet d'étude comporte aussi des faiblesses, notamment de ne pas avoir pu approfondir autant que souhaité chacune des dimensions abordées.

Il nous semble que notre recherche tombe à point dans le contexte actuel de croissance des inégalités sociales et de montée de l'individualisme néolibéral, amenant une réflexion sur l'importance et la pertinence de la mobilisation pour produire du changement, et aussi pour permettre à tous les acteurs d'y contribuer.

Par une connaissance globale du phénomène et une compréhension raffinée des processus à l'œuvre et de ce qui les influence, nous souhaitons en quelque sorte mettre la mobilisation des individus opprimés « au goût du jour », en démontrant explicitement les multiples avantages de ce processus pour ces acteurs, mais aussi pour la société dans son ensemble. Saisissant davantage ce que représente la mobilisation (pourquoi et comment se développe-t-elle?), nous espérons contribuer à sa recrudescence dans les organismes communautaires, et dans les approches choisies par les intervenantes sociales en général.

La recherche dont cette thèse est le fruit permet également de mettre en valeur l'expérience et l'expertise des individus qui vivent la mobilisation au quotidien, et aussi celles des intervenantes qui ont développé toute une variété de pratiques à travers des organismes communautaires, pratiques visant, accompagnant et permettant cette mobilisation. Si ces dernières ne sont pas exemptes de contradictions et de défis, elles méritent amplement d'être connues, mais surtout d'être investies par un plus grand nombre d'organismes et d'intervenantes. Par les connaissances produites, nous espérons permettre aux intervenantes qui agissent quotidiennement dans les

organismes communautaires ou dans d'autres milieux connexes<sup>66</sup> – qu'elles soient formées en travail social ou non – d'améliorer et de renouveler leur pratique afin qu'elle soutienne le plus adéquatement possible les processus de mobilisation.

---

<sup>66</sup> Nous pensons notamment aux organisatrices et organisateurs communautaires travaillant dans les Centres de Santé et de Services sociaux.



## Chapitre 2 – Méthodologie de recherche

Ce chapitre est consacré à la présentation de la méthodologie que nous avons construite pour mener à bien cette recherche. Il comprend six parties. La première est consacrée à la présentation et à la justification de l'approche épistémologique et méthodologique retenue, soit une approche interprétative, inspirée de la théorisation ancrée<sup>67</sup> (*grounded theory*). La deuxième partie explique comment nous avons choisi et formulé l'objet d'étude, puisqu'il s'agit d'une préoccupation importante dans l'approche méthodologique adoptée. Nous présentons ensuite le terrain de recherche ainsi que la population à l'étude, ce qui permettra de bien saisir dans quel contexte se situent nos résultats de recherche. La quatrième partie concerne le processus de collecte des données, ce qui comprend l'explication de la technique sélectionnée (le groupe de discussion) et de son déroulement, la présentation de l'échantillon ainsi que les considérations éthiques. C'est dans la partie sur l'analyse des données recueillies que nous verrons plus spécifiquement l'apport des principes et méthodes que nous avons puisés dans la théorisation ancrée. Nous y aborderons en détail la façon dont nous avons transcrit nos données et l'ensemble des procédures que nous avons suivies pour en arriver à la rédaction de cette thèse. Finalement, la scientificité de cette recherche est discutée dans la dernière partie.

### 2.1 L'approche épistémologique et méthodologique générale

Deux grands courants traversent l'univers de la recherche sociale, l'un associé au positivisme et axé sur l'objectivité et la déduction, l'autre associé au constructivisme et s'appuyant davantage sur la subjectivité et l'induction, que l'on nomme tour à tour

---

<sup>67</sup> D'autres traductions de l'appellation originale *grounded theory* ont été retrouvées dans la littérature méthodologique consultée soit « théorie empiriquement fondée » (Comeau, 1994), « construction empirique de la théorie » (Laperrière, 1982) et « théorie enracinée » (Strauss et Corbin, 2004, traduits de l'anglais par Marc-Henry Soulet). Nous nous en tiendrons quant à nous à l'appellation « théorisation ancrée » qui semble la plus largement utilisée et acceptée.

approche herméneutique, naturaliste ou encore interprétative<sup>68</sup> (Gohier, 2004). Ces positions épistémologiques sont l'objet de débats depuis plus d'un demi-siècle, notamment quant aux critères de scientificité du second courant. Quoique le débat prenne souvent la forme d'une dichotomie entre recherches quantitative et qualitative, Gohier (2004) affirme que :

(...) il apparaît plus juste de le caractériser par les positions épistémologiques qui fondent la posture de recherche, les instruments de saisie et d'analyse des données, d'ordre quantitatif ou qualitatif, étant en aval de la posture épistémologique et de l'approche méthodologique adoptée (*ibid.* : 3).

Par sa visée de compréhension des interactions des individus entre eux et avec le monde qui les entoure (Eisner, 1981 dans Ninacs, 2002), il est admis que la posture interprétative fait davantage appel à des stratégies, des méthodes et des instruments de nature qualitative (Guba et Lincoln, 1989 dans Gohier, 2004), d'où une certaine confusion dans le débat. D'ailleurs, il est de plus en plus reconnu qu'une combinaison des méthodologies qualitatives et quantitatives pour bien cerner un champ de recherche est souhaitable puisqu'elles apparaissent complémentaires plutôt qu'antagoniques (Comeau, 1994). Toutefois, puisque nous croyons « que la réalité dépasse largement ce qui peut être observé et (...) que les méthodologies ne s'avèrent jamais neutres » (Eisner, 1981 dans Ninacs 2002 : 104) et aussi parce que les questions sociales n'ont d'autres sens que celui que les acteurs se font eux-mêmes de leur propre réalité, nous adoptons clairement une perspective interprétative avec une méthodologie qualitative. Nous reconnaissons par cette posture que « l'approche qualitative est subjectiviste [car] son foyer d'attention est dirigé vers les représentations et les significations que les acteurs sociaux accordent à leurs activités et à leurs actions » (Comeau, 1994 : 5). D'ailleurs, abordant les caractéristiques de l'approche qualitative, Paillé affirme qu'il s'agit d'une « *méthodologie de la proximité* » puisqu'elle est *proche* :

---

<sup>68</sup> À l'instar de Gohier (2004), nous utiliserons le terme « approche interprétative » parce qu'il semble moins chargé que tout autre.

- de la vie dans sa complexité et sa mouvance telle qu'elle se donne et s'appréhende;
- de l'expérience telle qu'elle peut être directement observée en dehors de toute manipulation;
- de la parole, de son énonciation, de son organisation en action;
- des contextes immédiats des expériences ou phénomènes étudiés;
- du sens des expériences tel qu'il peut être appréhendé ou construit;
- du vécu des personnes dans leur monde intime, social ou culturel;
- de la subjectivité du chercheur;
- des témoignages recueillis et des observations amassées, qui analysés en l'état;
- des interactions à travers lesquelles se construit la réalité;
- des phénomènes étudiés, qui sont mis en écrit et parfois racontés directement (2007 : 432-433).

Tous ces éléments militent en faveur de l'adoption de cette approche dans le cadre de cette recherche visant à cerner le phénomène de la mobilisation à partir du sens qu'en donnent les acteurs en situation de pauvreté qui les vivent et les construisent, et de celles qui les soutiennent.

De plus, à l'instar de Ninacs (2002 : 107), nous croyons que comme le service social repose sur l'idée que « la personne n'est pas séparable de son environnement social, tout comme l'environnement social n'existe pas séparément des interactions avec ses membres » (Laforest, 1984 : 25-26) et que ces interactions sont en constante évolution (changeantes en fonction de l'espace et du temps), une approche interprétative apparaît incontournable pour en rendre compte adéquatement. Ajoutons à cela que si la recherche en service social a généralement « pour but la formulation et la construction de modèles de pratique, et ce, à partir de l'action et du processus d'intervention » (Groulx, 1998 : 3) et nécessite de ce fait l'élaboration de nouvelles méthodologies adaptées à sa visée, la recherche qualitative vise nommément « à construire cette

science et à doter le service social d'un point de vue autonome sur l'intervention » (*ibid.*). Notre recherche se situe également donc dans cette optique.

Cette position épistémologique et méthodologique appelle un raisonnement logique de type inductif, c'est-à-dire une démarche qui « consiste à partir du concret pour passer à l'abstrait en cernant les caractéristiques essentielles » (Deslauriers, 2007 : 295). En d'autres mots, l'induction part des données empiriques pour construire le sens des phénomènes étudiés, plutôt que de partir des théories abstraites pour tenter de comprendre ce qui se passe sur le terrain (déduction), ce qui a généralement pour effet d'exclure les cas négatifs ou extrêmes d'un phénomène. De plus, ce type de recherche semble assez mal adapté à la réalité de l'intervention sociale.

La recherche disciplinaire dite classique ou traditionnelle, avec sa démarche hypothético-déductive et ses exigences d'opérationnalisation et d'objectivation, tend à consacrer la distanciation entre le sujet et l'objet, institutionnalisant en travail social une hiérarchie entre le chercheur et le praticien, entre le savoir disciplinaire et la pratique d'intervention. Pour les intervenants, cette attitude empêche la mise au jour ou la saisie des faits sociaux pertinents du point de vue de l'intervention. Elle n'arrive qu'à les réduire ou à les dénaturer, car, en les décontextualisant, elle les dépossède de leur véritable sens et elle impose de l'extérieur des problématiques et des schémas arbitraires (Groulx, 1998 : 6).

L'induction consiste aussi à « pénétrer, comme de l'intérieur, la pratique pour en saisir le mouvement propre et les lignes de développement » (Brodeur, 1984 dans Groulx, 1998 : 9) et est volontiers associée à la découverte de l'inédit (Guillemette, 2006; Groulx, 1998; Comeau, 1994), puisqu'elle se base sur l'examen minutieux de la réalité telle que vécue et perçue par les acteurs qui la construisent et qu'elle ne s'enferme pas dans des catégories préexistantes. D'après Comeau (*ibid.*), le défi est d'autant plus grand de lier l'empirie avec la théorie (puisque'elle ne saurait s'en passer), d'où la nécessité d'une méthodologie de recherche s'appuyant sur de solides procédures et sur des instruments rigoureux. Abordant le type d'analyse que nécessite la recherche qualitative, Paillé (2007 : 412) affirme d'ailleurs que « c'est une activité très concrète, où la résistance du matériau est importante dans le sens qu'il faut s'y mesurer avec intelligence pour trouver la juste interprétation ». Quoique d'aucuns puissent le croire,

l'approche de recherche que nous avons choisie ne s'avère pas plus facile à réaliser ou moins contraignante sur le plan méthodologique parce qu'elle s'appuie en partie sur la subjectivité de la chercheuse et sur une démarche inductive, au contraire.

Cette recherche qualitative prend à la fois une forme exploratoire et analytique. En effet, la forme exploratoire est souvent utilisée pour approfondir des processus complexes, construire des typologies et appréhender des formes d'intervention (Groulx, 1998 :33), ce qui est le cas avec notre recherche concernant le phénomène de la mobilisation. Puisque nous avons également cherché à faire émerger le sens de ces processus et pratiques, la forme analytique a également été privilégiée. Le tableau suivant résume notre positionnement de recherche.

**Tableau III – Positionnement de la recherche**

<b>Courant</b>	Constructivisme
<b>Approche</b>	Herméneutique et interprétative
<b>Méthodologie</b>	Qualitative
<b>Raisonnement logique</b>	Inductif
<b>Forme</b>	Exploratoire et analytique

*La théorisation ancrée*

Plus spécifiquement, c'est avec les principes découlant de la méthode de théorisation ancrée (*grounded theory*) que nous avons abordé cette recherche. Cette méthode est associée aux paradigmes de l'interactionnisme symbolique et du constructivisme (Mayer et Ouellet, 1998; Laperrière, 1997). Puisque « l'objet de recherche en théorisation ancrée est un phénomène social dont on veut approfondir l'analyse théorique » (Laperrière, 1997 : 313), elle s'avère tout à fait pertinente, car, « ce qui importe d'abord, c'est que cet objet renvoie à un processus » (*ibid.* : 313). Notre style

personnel d'analyse et notre façon d'aborder les problématiques sociales et ses enjeux ne sont pas non plus étrangers au choix de la théorisation ancrée. Car si le choix d'une méthode repose sur la nature du phénomène à étudier, il nous semble que la personnalité de la chercheuse et surtout ses aptitudes personnelles y sont aussi pour beaucoup. Nous sommes à l'aise avec les approches multicausales et multifactorielles et nous avons une propension à vouloir saisir les phénomènes dans leur totalité et à rechercher constamment les liens entre les différents éléments d'une situation. C'est entre autres pourquoi la théorisation ancrée nous est apparue comme une méthode adaptée à notre style, mettant manifestement à profit nos forces personnelles.

La théorisation ancrée constitue une démarche foncièrement inductive comprenant des procédés analytiques qui amènent à l'élaboration de théories fondées sur les données empiriques recueillies, procédés qui consistent dans des allers-retours constants entre la collecte et l'analyse des données, jusqu'à saturation théorique (Archambault et Hamel, 1998; Mayer et Ouellet, 1998; Laperrière, 1997 et 1982).

Charmaz (2000) spécifie qu'elle offre une méthodologie précise et rigoureuse, quoique souple et flexible, de laquelle peuvent émerger des cadres explicatifs spécifiant les relations entre les concepts, ce qui cadre tout à fait avec le phénomène que nous étudions dans cette recherche. Cette méthode est clairement interprétative, postulant que le monde social est construit, que les acteurs sociaux interprètent ce monde et qu'ils agissent en fonction de cette interprétation (Laperrière, 1997), et arguant que la réalité sociale n'existe pas en dehors de l'action des personnes et de la compréhension qu'ils ont de cette action (Charmaz, 2000). En ce sens, nous nous sommes intéressée à la perception qu'ont les personnes en situation de pauvreté et des intervenantes du phénomène. De plus, nous avons pris en considération tant les aspects micro, méso que macro du phénomène afin de s'assurer que la théorisation résultant de la démarche soit la plus globale possible.

(...) la théorisation ancrée insistera sur l'importance des perspectives des acteurs sociaux dans la définition de leur univers social, sans toutefois négliger le contexte, micro et macrosocial, dans lequel s'inscrivent leurs actions (Laperrière, 1997 : 312).

La technique de comparaison des données par triangulation constitue un élément important de la théorisation ancrée qui vise, non pas à vérifier des hypothèses, mais bien à *suggérer* la théorie, ce qui la situe dans une perspective de découverte plus que de vérification (*ibid.* : 312-313). C'est dans la codification minutieuse, rigoureuse et systématique des données que se trouvent plusieurs éléments fondant les critères de scientificité de la théorisation ancrée, ainsi que sa grande créativité. Celle-ci apparaît même artistique dans ses fondements. Selon Charmaz (2000), elle offre le portrait d'une situation à un moment donné de l'histoire, portrait plus apparenté à la peinture qu'à la photographie puisqu'un grand travail de construction et d'aller-retour entre le modèle et l'œuvre est nécessaire. Charmaz (*ibid.*) réfère aussi à l'art pour expliquer la démarche de catégorisation en affirmant que les catégories sont déjà présentes, là, dans les données, attendant que la chercheuse les découvre, comme Rodin qui affirmait que ses sculptures étaient déjà dans la matière et qu'il n'avait ensuite qu'à dégager le superflu pour les faire apparaître au grand jour. Quoiqu'elle insiste sur le fait qu'il faille aller beaucoup plus loin que cette analogie pour expliquer les processus à l'œuvre, vu la complexité d'analyse que la théorisation ancrée suggère, la référence à une démarche de création demeure centrale dans l'appréhension de cette méthode. Les cadres explicatifs produits reflètent autant l'interrogatrice que l'interrogée, puisque l'analyste *compose* l'histoire qui lui est racontée, elle ne fait pas seulement que la décrire (Charmaz, *ibid.*). La théorisation ancrée constitue en effet un acte de conceptualisation (Paillé, 1994) où la réflexivité tient une place importante.

Strauss et Corbin (2004) affirment par contre que l'objectivité (prise au sens d'une certaine distance avec les données) et la sensibilité (comprise comme la capacité de composer avec les nuances afin de donner du sens) doivent se maintenir en équilibre tout au long de la démarche. Ils ajoutent que le processus de codage qui découle de cette méthode demande d'être « simultanément systématique et créatif » (*ibid.* : 32). Ainsi, objectivité-systématisation et subjectivité-créativité se rejoignent autour des processus analytiques suggérés par la théorisation ancrée.

Les caractéristiques d'un « théoricien enraciné » sont les suivantes :

- La capacité de pouvoir prendre du recul afin d'analyser avec rigueur des situations;
- La capacité de reconnaître une tendance aux préjugés;
- La capacité de penser de manière abstraite;
- La capacité d'être flexible et ouvert aux critiques constructives;
- La sensibilité aux propos et aux actions des enquêtés;
- Le sens de l'engagement et du dévouement dans le travail (Strauss et Corbin, 2004 : 24).

Ces caractéristiques ne sont pas sans rappeler celles nécessaires à l'intervention en service social et nous croyons donc que notre expérience comme organisatrice communautaire a été utile à notre démarche de recherche et a contribué à l'enrichir, ne serait-ce que par l'enracinement expérientiel entre la théorie et la pratique que nous croyons avoir pu mettre à profit.

Les grands principes évoqués jusqu'à maintenant font généralement l'objet d'un consensus parmi les méthodologues s'étant penché sur la question. Reconnaisant qu'il s'agit là d'une approche pour innover, basée sur une démarche inductive rigoureuse à partir de données empiriques, il n'en est toutefois pas de même quant aux étapes et aux procédures qui s'ensuivent. En effet, depuis l'avènement du premier texte sur la théorisation ancrée par Glaser et Strauss en 1967 (Guillemette, 2006), plusieurs adaptations ont été réalisées, témoignant certes de la vitalité de la méthode, mais aussi des différentes postures épistémologiques adoptées par les théoriciens et des champs de recherche dans lesquelles elles se sont déployées. Alors que pour certains, la théorisation ancrée constitue une approche de recherche en soit, de l'élaboration du sujet de recherche à la rédaction du rapport (Guillemette, 2006; Strauss et Corbin, 2004; Charmaz, 2000; Laperrière, 1982), pour d'autres, elle est davantage utilisée comme procédure d'analyse qualitative des données (Comeau, 1994; Paillé, 1994), au même titre que l'analyse de contenu par exemple (L'Écuyer, 1987), bien qu'elle se démarque de cette dernière.



(...) l'analyse par théorisation ancrée (qui est une des nombreuses méthodes d'analyse qualitative) est une démarche itérative de théorisation progressive d'un phénomène (...), c'est-à-dire que son évolution n'est ni prévue ni liée au nombre de fois qu'un mot ou qu'une proposition apparaît dans les données. Ainsi, elle ne correspond ni à la logique de l'application d'une grille thématique préconstruite ni à celle du comptage et de la corrélation de catégories exclusives les unes des autres. En fait, l'analyse par théorisation ancrée *n'est pas l'analyse de contenu*; elle équivaut beaucoup plus justement à un acte de conceptualisation (Paillé, 1994 : 151).

Pour Laperrière (1982), la démarche de théorisation ancrée comprend quatre principaux éléments : 1) la spécification de la situation à l'étude; 2) le relevé des données topologiques (collecte des données); 3) la construction de catégories conceptuelles (analyse); 4) et la comparaison constante – travail de triangulation des données – afin de dégager les points de convergence et de divergence entre les données et entre les différentes sources de données (analyse et construction théorique) (Laperrière, 1982). Pour Paillé, elle comprend six étapes marquant l'évolution de l'analyse :

Il s'agit de la *codification*, qui consiste à étiqueter l'ensemble des éléments présents dans le corpus initial, de la *catégorisation*, où les aspects les plus importants du phénomène à l'étude commencent à être nommés, de la *mise en relation*, étape où l'analyse débute véritablement, de l'*intégration*, moment central où l'essentiel du propos doit être cerné, de la *modélisation*, où l'on tente de reproduire le dynamisme du phénomène analysé, et en fin de la *théorisation*, qui consiste en une tentative de construction minutieuse et exhaustive de la « multidimensionnalité » et de la « multicausalité » du phénomène étudié (1994 : 153).

Strauss et Corbin (2006) proposent quant à eux une série d'outils analytiques, quatre modes de codage (ouvert, axial, sélectif et du processus) ainsi que l'utilisation de matrices, de schémas et de mémos pour décrire l'essentiel de la méthode (Comeau, 1994). Guillemette (2006) a pour sa part fait ressortir les principales procédures méthodologiques qui soutiennent et permettent l'innovation annoncée par la théorisation ancrée, soit : « la suspension temporaire du recours à des cadres théoriques existants, la façon particulière de préciser l'objet de recherche, l'interaction circulaire

entre la collecte et l'analyse des données, les procédures d'analyse favorisant l'ouverture à l'émergence » (*ibid.* : 34).

Selon Laperrière (1997), les principaux éléments de cette codification de données et d'analyse comparative continue visant « à faire ressortir tour à tour les similitudes et les contrastes entre les données, dans le but de cerner leurs caractéristiques, leurs relations et les déterminants de leurs variations » (*ibid.* : 317) sont les suivantes :

- Codification des données. Codification de tous les incidents (unités de sens) en concepts : la codification devient de plus en plus sélective et cohérente, puisque devenant théoriquement intégrée. Elle s'accompagne d'une réflexion théorique prise sous la forme de mémos.
- Élaboration de catégories conceptuelles, le concept étant l'unité de base de l'analyse. Il ne désigne pas l'incident (le fait) lui-même, « mais ce qu'il représente, ce à quoi il renvoie » (*ibid.* : 314). À partir des concepts émergents se dessinent les catégories conceptuelles qui sont remaniées jusqu'à ce qu'aucune nouvelle donnée ne vienne les contredire (principe de saturation). Ce sont les incidents qui sont les indicateurs des concepts et des catégories conceptuelles. Les concepts de départ peuvent être remaniés, voire même supprimés, à tout moment (puisque théorisation ne signifie pas rigidité).
- Désignation des propriétés de chaque catégorie. Il s'agit de cerner les attributs de chacune qui en détaillent le contenu. Cette opération se fait en deux temps : d'abord par la minimisation des différences observées, ensuite par la maximisation de celles-ci.
- Évocation des dimensions propres à chaque catégorie, c'est-à-dire la localisation des propriétés évoquées précédemment sur un continuum (plus/moins, un peu/beaucoup, etc.).
- « Enfin, on peut tracer le *profil dimensionnel* de chaque occurrence d'une catégorie en localisant l'incident observé sur le continuum des variations de chacune de ses propriétés. (...) Ces profils peuvent ensuite être regroupés en modèles (*patterns*) ou en types » (*ibid.* : 316-317).

Rappelons ici que la principale résultante de l'analyse en théorisation ancrée n'est pas d'informer sur l'étendue d'un phénomène, mais bien d'éclairer sa dynamique (*ibid.*). En synthèse, voici en dix points, les « canons et procédures » développés par Corbin et Strauss.

- 1) La collecte et l'analyse des données sont des processus interreliés;
- 2) Les concepts sont les unités de base de l'analyse;
- 3) Des catégories conceptuelles doivent être élaborées, puis mises en relation;
- 4) L'échantillonnage répond à des objectifs théoriques;
- 5) L'analyse procède par comparaisons constantes;
- 6) La théorie doit tenir compte à la fois des régularités et des variations de données;
- 7) La théorie s'articule en terme de processus;
- 8) L'élaboration de la théorie se fait par la rédaction de mémos;
- 9) Des hypothèses sur les relations entre catégories sont élaborées, puis vérifiées tout au long de la recherche;
- 10) Le phénomène à l'étude, si « micro » soit-il, doit être analysé au regard des conditions structurelles plus larges dans lesquelles il s'inscrit (1990 dans Laperrière, 1997 : 324).

Dans cette recherche, nous nous sommes fortement inspirés des principes, procédures et outils proposés par la méthode de la théorisation ancrée, tout en ne nous y astreignant pas. Nous avons en effet « bricolé » notre propre méthodologie, car, comme le souligne Comeau (1994 : 28), on aurait « tort de vouloir universaliser ces procédures et ces outils de recherche, puisque chaque recherche exige que soient créées sur mesure des stratégies et des procédures ». Par exemple, si un chercheur utilisant cette méthode n'amorce pas son projet avec une théorie préconçue en tête, voire même une connaissance des écrits à propos du phénomène qu'il cherche à comprendre, il ne peut pas non plus en faire totalement abstraction (Guillemette, 2006), notamment si l'objectif est de pousser plus loin une théorie existante ou de l'étendre à d'autres contextes (Strauss et Corbin, 2006 : 30). Nous verrons dans les

parties suivantes comment nous avons opérationnalisé les principes de la méthode et comment nous avons utilisé les différents outils possibles disponibles afin de réaliser cette recherche.

## **2.2 Le choix et la formulation de l'objet d'étude**

En théorisation ancrée, le choix de l'objet d'étude se réalise d'une façon particulière. D'abord, si le chercheur fait temporairement fi des cadres théoriques existants et des recherches portant sur le phénomène qu'il souhaite étudier de façon à ne pas « contaminer » sa créativité et à ne pas s'enligner sans le vouloir sur des explications préexistantes, le parcours d'études doctorales ne permet que l'accomplissement partiel de ce principe. En effet, à partir de l'inscription dans le programme, nous avons eu à problématiser notre objet d'étude, travail qui s'est poursuivi dans l'ensemble des cours composant notre scolarité et dans la production de notre examen de synthèse, pour « s'achever » dans l'élaboration de notre projet de thèse. Les exigences du programme de doctorat ne nous ont donc pas permis de suivre « purement » cette façon d'aborder l'objet d'étude en théorisation ancrée.

Premièrement, en GT [*grounded theory*], on ne problématise pas vraiment et on ne formule pas vraiment de question de recherche, mais on identifie plutôt les paramètres du phénomène ou des situations sociales que l'on veut étudier (Strauss et Corbin, 1998). Deuxièmement, la définition de l'objet de recherche conserve un caractère provisoire et peut être modifiée jusqu'à la fin de la réalisation de la recherche. En effet, l'attention portée à l'émergence fait que les paramètres de l'objet de recherche peuvent changer selon ce que l'on découvre (Guillemette, 2006 : 36).

Si notre façon d'aborder le phénomène à l'étude s'est considérablement transformée pendant notre période de scolarité et que nous en sommes arrivées à bien cerner nos paramètres de recherche, ils sont néanmoins demeurés très larges, témoignant d'une ouverture à la découverte de l'inédit. À cet égard, il convient de mentionner que la « suspension temporaire du recours à des cadres théoriques existants » ne signifie en aucun cas que la procédure proposée soit « a-théorique ». Le chercheur appréhende le phénomène à l'étude avec tout ce qu'il est lui-même, c'est-à-dire tant avec ses

expériences passées et ses connaissances antérieures qu'avec sa « sensibilité théorique » (Guillemette, *ibid.* : 36). Il n'est en effet pas possible de faire complètement table rase des connaissances, questionnements, hypothèses et analyses que nous avons préalablement sur cet univers pour lequel nous avons toujours eu de l'intérêt. La « clé du succès » semble davantage de les mettre temporairement de côté afin de laisser parler les données empiriques recueillies. Glaser et Strauss (1967 dans Laperrière, 1997) mentionnent à cet effet que si les analyses existantes de la situation problématique ne doivent pas être négligées, la chercheuse doit néanmoins s'assurer de ne pas s'y restreindre ou s'y enfermer. Afin de coller le plus possible à ce principe, nous avons complètement mis à l'écart l'ensemble des écrits consultés, dès le début de notre collecte de données, et ce, jusqu'à l'étape de rédaction de la thèse. Cette mise à l'écart temporaire incluait les nouvelles recherches et les nouveaux articles scientifiques qui ont paru sur le phénomène entre temps, ceci afin d'être le moins possible influencée par leur contenu et ainsi réaliser une démarche la plus inductive possible avec le maximum de liberté quant aux découvertes à mettre au jour.

Il convient de souligner que notre objet d'étude a évolué entre le moment d'amorcer la collecte des données et celui de rédiger cette thèse. D'abord davantage centrée sur les pratiques de soutien au processus de mobilisation, des découvertes sur le plan du processus, mais aussi sur l'univers dans lequel il se déploie, nous ont amenée à préciser constamment les paramètres de l'objet de la recherche et donc de demeurer « fidèle » aux données recueillies.

Ainsi, même si une certaine problématique peut avoir été établie au départ, celle-ci est modifiée à mesure que les données proviennent des acteurs qui vivent le phénomène à l'étude et donc les « problèmes » liés au phénomène (Guillemette, 2006 : 36-37 évoquant les propos de Willig, 2001).

Ainsi comprise, la théorisation ancrée appelle davantage à l'exploration d'un univers qu'à la réponse à une question de recherche, ici la mobilisation des personnes en situation de pauvreté.

### 2.3 Terrain de recherche et population à l'étude

Le choix du terrain de recherche en théorisation ancrée se fait en fonction de sa pertinence théorique (Laperrière, 1997). Ainsi, en ce qui concerne la constitution des personnes appauvries en acteur collectif, nous avons cru que les organismes communautaires ayant dans leur mission et dans leurs objectifs la lutte à la pauvreté par une stratégie de mobilisation des personnes concernées par ce problème constituaient le terrain idéal pour explorer ce phénomène. Les organismes communautaires constituent des mésostructures où le micro et le macro se rencontrent, ce qui rejoint une préoccupation évoquée plus tôt. Cette caractéristique en fait d'excellents terrains de recherche comme l'explique Deslauriers (1991).

Strauss (1987 : 244) et Hall (1987 :10) avancent que la recherche qualitative trouve son terrain de prédilection dans ce qu'ils appellent le niveau « méso » de l'action sociale. Située entre le niveau « micro » individuel et le « macro » structurel, la mésostructure représente l'espace entre les deux où les personnes évoluent et où le personnel rencontre le social. (...) Ce niveau mésostructurel permet de comprendre la structure sociale en même temps que de saisir comment elle fournit le cadre général de l'action. C'est là que la structure sociale devient pour ainsi dire opérationnelle et qu'elle entre en action (*ibid.* : 17).

Dans l'optique d'éclairer le mieux possible le phénomène à l'étude, nous avons retenu cinq organisations de différents secteurs de la ville de Québec<sup>69</sup> pour l'homogénéité de leur mandat, soit le fait qu'une grande partie de leur intervention constitue le soutien à la mobilisation des personnes appauvries, et sa correspondance directe avec le phénomène à explorer. Nous les avons aussi retenus pour leur hétérogénéité (variations explicites) sur un ensemble de facteurs :

- leur territoire d'action (deux ont des membres provenant de divers arrondissements de la ville de Québec, deux rejoignent des populations locales

---

<sup>69</sup> Nous avons choisi cette ville afin de faciliter la collecte de données puisqu'il s'agit de notre lieu de résidence. Nous croyons que nous y avons trouvé un échantillon assez représentatif des organismes québécois dont la mission est la lutte à la pauvreté par la mobilisation des personnes appauvries.

et un regroupe des individus de plusieurs organismes un peu partout au Québec);

- leur principale approche d'intervention (l'éducation populaire autonome, le féminisme, la conscientisation et l'*empowerment* – approches toutefois apparentées sur le plan théorique);
- la population spécifiquement visée (individus sans emploi, femmes, personnes sous le seuil de la pauvreté, bénéficiaires de l'aide sociale, etc.);
- la façon dont les membres s'y définissent (comme militants, comme bénévoles ou comme citoyens engagés socialement)
- la diversité des services et activités qu'ils proposent (certains offrent des services directs individuels à la population, d'autres se concentrent sur l'organisation d'activités collectives, de nature revendicatrice ou d'entraide et certains proposent une combinaison des deux);
- leur forme organisationnelle (trois ont une structure démocratique « classique » dans le milieu communautaire, c'est-à-dire qu'ils ont des membres qui composent l'assemblée générale et qui dirigent donc les destinées de l'organisation, un organisme est un comité composé de personnes appauvries à l'intérieur d'une organisation de nature provinciale, et un dernier est un projet qui, bien que soutenu par des partenaires locaux, n'a pas de structure démocratique dans laquelle les participantes pourraient avoir un pouvoir officiel)<sup>70</sup>.

Cette diversité les rend mutuellement pertinents sur le plan théorique, couvrant l'étendue des possibles appréhensions du phénomène de la mobilisation, passant par exemple du militant engagé politiquement pour la justice sociale, au citoyen cuisinant

---

<sup>70</sup> Nous ne pouvons en dire davantage sur chacun de ces « organismes », car nous avons pris une entente de confidentialité avec eux. De plus, bien qu'on ne puisse considérer chacun de ces milieux comme des organismes communautaires, puisqu'un de ceux-ci est un projet ancré dans la communauté, mais sans la structure d'un organisme communautaire et qu'un autre est un comité sans pouvoir décisionnel, ils en ont tout de même le fonctionnement général et c'est pourquoi nous les appellerons tout de même ainsi dans cette thèse.

collectivement pour recréer l'entraide et la solidarité. La connaissance préalable que nous avons de chacun d'entre eux nous permettait de prétendre que leur fonctionnement et leurs activités faisaient en sorte qu'ils consacraient du temps et de l'énergie à l'égard de la mobilisation et que de nombreux questionnements sur le phénomène les traversaient. Les participantes<sup>71</sup> aux activités de ces groupes ainsi que les intervenantes qui coordonnent constituent la population à l'étude, soit deux types de personnes directement en lien avec le phénomène à l'étude et possédant une expérience à partager.

## 2.4 Collecte des données

La collecte des données provient de deux sources principales afin de permettre une certaine triangulation, nécessaire à la démarche envisagée.

La plupart des recherches menées suivant la théorisation ancrée s'appuient principalement sur des données de terrain – observations et entrevues –, mais elles peuvent aussi avoir recours à d'autres types de données – données quantitatives, archives et documents de toutes sortes, photographies, littérature sociologique et autres, etc. – bref, tout ce qui peut permettre au chercheur de mieux comprendre ou cerner le phénomène à l'étude (Laperrière, 1997 : 314).

D'abord, des données topologiques (Glaser et Strauss, 1967 dans Laperrière, 1997) ont été recueillies sur chacun des groupes (mission, structure, approche d'intervention, idéologie, etc.), à la fois par des documents, des rencontres avec les responsables et des observations informelles<sup>72</sup> lors d'activités sur le terrain. Il faut souligner que nous

---

<sup>71</sup> Nous parlons à cette étape-ci de participantes plutôt que d'individus mobilisés. Afin de bien répondre à notre question de recherche, nous avons cru utile et pertinent de rencontrer le plus possible de personnes de chacun de ces groupes, des personnes « exposées » aux pratiques visant leur mobilisation, peu importe leur « degré » de mobilisation ou le « niveau » de leur propre processus ou cheminement. Au contraire, il nous semblait essentiel d'avoir accès à la plus grande variété possible à ce chapitre.

<sup>72</sup> Nous avons participé à une activité dans quatre des cinq organismes composant notre terrain de recherche. Une des organisations n'avait pas d'activité collective lors de la période où nous avons effectué nos visites. Ces observations non participantes avaient pour but de nous imprégner encore davantage de la couleur de chacune des organisations, de nous mettre en contexte et de nous préparer



connaissances déjà plutôt bien chacun de ces groupes avant d'amorcer notre recherche, soit pour avoir travaillé en collaboration avec la plupart d'entre eux lors de nos années de pratique en organisation communautaire, soit pour y avoir supervisé des stages. Selon notre analyse, cette connaissance préalable fut davantage un atout pour appréhender les données dans leur contexte et les interpréter fidèlement qu'un écueil. Ces données topologiques n'ont pas été directement utilisées dans l'analyse, elles en ont constitué la toile de fond.

Trois autres sources de données avaient été prévues au départ : un groupe de discussion dans chacune des organisations ciblées, des entrevues individuelles ainsi qu'un colloque où auraient été conviés tous les acteurs intéressés à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté de la région. Nous avons prévu que les allers-retours entre la collecte et l'analyse se réaliseraient entre ces différentes techniques et sources de données, plutôt qu'entre chaque moment de collecte de données (entre chaque groupe de discussion), ce qui constituait déjà une interprétation de la méthode. Toutefois, les données recueillies au départ ont été tellement riches en contenu qu'aucun retour sur le terrain ne nous est apparu nécessaire au courant de la démarche. Ainsi, ce principe fondamental de la méthode n'a pas été complètement respecté; pas complètement parce que notre façon d'analyser les données n'a pas été séquentielle, comme nous le verrons plus loin. Il demeure que le processus d'analyse a pu être entravé par cette interprétation de la méthode.

C'est donc avec la technique du groupe de discussion que nous avons recueilli l'ensemble de nos données. Celle-ci représente un moyen privilégié pour générer de nouveaux contenus et pour amener les participantes à approfondir leur pensée et leur analyse, puisqu'elle « utilise explicitement l'interaction de groupe pour produire des données qui seraient moins accessibles autrement » (Mayer et Ouellet, 1991 : 79).

---

à l'animation des groupes de discussion. Car si nous connaissions déjà ces organismes, les intervenantes y travaillant ainsi que beaucoup de leurs membres, il y avait déjà presque deux ans que nous nous étions retirée de l'intervention et du milieu communautaire (en raison de l'amorce de nos études doctorales); nous ressentions donc le besoin de nous replonger dans cet univers.

Habituellement formée de groupes de 6 à 12 personnes pour conserver son caractère dynamique – le nombre idéal se situant autour de 10 – (Simard, 1989), cette technique procède un peu de la même façon que l’entrevue semi-structurée quant à ses grands principes (Mayer et Ouellet, 1991). Des thèmes de discussion sont ainsi proposés aux participantes dans le but de susciter un échange riche et ouvert. Les groupes doivent être homogènes dans leur constitution et hétérogènes entre eux<sup>73</sup>.

Les participantes aux groupes de discussion ont été considérées comme des expertes, puisqu’ayant une connaissance directe, particulière et intime du phénomène à l’étude, les unes étant celles qui vivent les processus de mobilisation, les autres étant celles qui cherchent à les soutenir par leurs pratiques et qui possèdent généralement, par leur rôle et leur position, une vue d’ensemble que les premières n’ont pas nécessairement.

Un des écueils de cette technique est la « concentration sur un contenu véhiculé par un leader » (Mayer et Ouellet, 1991 : 84), voire sur la première personne à s’exprimer sur un thème, comme nous avons pu l’observer. Il a donc fallu animer ces rencontres avec le souci de minimiser cet écueil au maximum, notamment en présentant la technique dans le préambule de l’entretien et en évoquant que les variations de points de vue étaient les bienvenues et en le rappelant aux participantes pendant la rencontre au besoin.

Le groupe de discussion constitue « une méthode qui ne vise pas le consensus. Le chercheur mise sur la force de l’interaction en groupe et sur les possibilités d’accéder à une saturation de contenu par l’hétérogénéité des représentations » (*ibid.* : 83). Nous croyons que notre expérience d’organisatrice communautaire, de formatrice et d’animatrice a été très utile à cet égard.

---

<sup>73</sup> Nous avons déjà montré comment les organismes retenus correspondaient à ces caractéristiques. Les différences entre les groupes ont ainsi été tout aussi pertinentes pour l’échantillonnage théorique que demande la théorisation ancrée que pour l’hétérogénéité inter-groupe qu’exige la technique du groupe de discussion.

Nous craignons également que les individus de nature plus timide puissent avoir de la difficulté à s'exprimer en groupe et aussi que la formule ne permette pas l'approfondissement des contenus explorés, vu leur caractère personnel. Cependant, puisque les individus se connaissaient déjà et avaient déjà vécu, pour la plupart, des expériences de partage collectif, ces craintes ne se sont pas avérées fondées.

#### **2.4.1 Recrutement des participantes pour les groupes de discussion**

Afin d'avoir accès à toute l'étendue de données possible et à la plus grande représentativité de la réalité, six groupes de discussion ont été organisés, constituant ainsi notre principale source de données : cinq avec les membres de chacun des organismes du terrain de recherche et un avec les intervenantes de l'ensemble de ces groupes. La quasi-totalité des intervenantes concernées<sup>74</sup> a d'ailleurs été rejointe par le groupe de discussion organisé pour elles. Pour ce qui est des cinq autres groupes, les personnes ont été sélectionnées selon les critères suivants, formant ainsi un échantillon non probabiliste intentionnel (Deslauriers, 1991), toujours issu de la préoccupation théorique :

- Se définir comme personne appauvrie ou s'être définie comme telle par le passé;
- Participer ou avoir participé aux activités de l'organisme (être « exposée » aux pratiques visant la mobilisation);
- Se définir comme une personne mobilisée<sup>75</sup>.

Le processus de recrutement des organismes et des individus a nécessité plusieurs démarches. Dans un premier temps, chacun des organismes a été approché, soit en personne ou par téléphone, afin de cerner l'intérêt à participer à notre recherche.

---

<sup>74</sup> Celles qui ont dans leur mandat et dans leur rôle de soutenir la mobilisation des individus et de la stimuler. Ainsi, les permanentes de ces groupes dont la tâche était plutôt administrative n'ont pas été rencontrées.

<sup>75</sup> Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'essentiel n'était pas de rencontrer des individus *objectivement* mobilisés selon une série de critères, mais bien des individus se considérant mobilisés, ayant ainsi l'opportunité d'être exposés à différentes pratiques.

Ensuite, chacun des organismes ciblés a reçu une lettre de demande de collaboration personnalisée expliquant nos besoins (annexe A). Cette lettre était accompagnée des trois formulaires de consentement à la recherche<sup>76</sup> permettant de bien saisir les engagements de chacune des parties. Les cinq organismes nous ayant assuré leur collaboration, la suite du recrutement a été réalisée par l'intermédiaire des intervenantes à qui nous avons demandé de distribuer<sup>77</sup> à leurs membres une « publicité » expliquant notre démarche de recherche (annexe B). Celle-ci contenait les objectifs, les critères de sélection des personnes recherchées, la forme et la nature de la rencontre proposée, ainsi que l'assurance de la confidentialité des propos tenus. Notons qu'aucune rétribution d'aucune sorte n'était prévue. Toutefois, nous nous sommes engagée à rendre disponibles les résultats de la recherche pour chacun des organismes, où ils pourront être consultés, et à venir les présenter aux membres. Les personnes intéressées à participer étaient invitées à donner leur nom à une répondante choisie dans l'organisme afin qu'un rappel de la date et de l'heure de la rencontre puisse leur être transmis. Les personnes ayant des interrogations étaient invitées à laisser leurs coordonnées afin que nous puissions communiquer avec elles le cas échéant. Aucune demande de renseignements supplémentaires ne nous a été adressée.

#### **2.4.2 Considérations éthiques**

La recherche sociale, dont les sujets d'étude concernent d'abord et avant tout des personnes et leurs interactions, nécessite que des considérations éthiques soient mises en lumière. Un formulaire de consentement a été préparé autant pour les organismes qui ont accepté de participer à la recherche que pour chaque personne participant à un groupe de discussion (annexe C, D et E). Celui-ci a été lu au début de chaque entretien et signé de part et d'autre. Nous avons répondu aux questions des personnes s'il y en

---

<sup>76</sup> Un pour l'organisme, un pour les membres et un pour les intervenantes.

<sup>77</sup> Chacun des organismes a utilisé la « publicité » d'une façon différente. Un des groupes l'a affichée sur son babillard commun et en a présenté le contenu lors de rencontres avec les membres, un autre l'a fait paraître dans son bulletin mensuel, un autre l'a jointe dans un envoi postal, etc.

avait afin de s'assurer d'un consentement éclairé. Ce formulaire comprend l'assurance de la confidentialité quant à l'identité de la personne ou de l'organisme (transcription *verbatim* codée) et mentionne notamment l'utilisation qui sera faite des propos tenus dans le cadre de la recherche (publications ou présentations publiques s'y rattachant). L'enregistrement audio a été clairement évoqué en assurant une fois encore la confidentialité.

Il ne nous apparaît toutefois pas entièrement possible de préserver la confidentialité des cinq organismes constituant le terrain de recherche. Dans un milieu de moyenne envergure comme Québec, ils sont probablement identifiables par certains, malgré les précautions qui ont été prises. Les individus et les organisations ont été clairement avisés de cette éventualité. Nous avons fait le maximum pour que les données divulguées ne permettent pas de reconnaître de quel organisme elles proviennent.

Bien que les thèmes de cette recherche ne soient pas particulièrement difficiles sur le plan émotionnel (comme peuvent l'être des sujets tels que la violence conjugale ou la santé mentale), nous avons été attentive à cet aspect afin que les personnes se sentent soutenues et totalement accueillies dans leur narration. Nous avons demandé aux organismes de fournir un soutien aux individus à la suite de l'entretien si le besoin se présentait. Nous n'avons eu aucune rétroaction à ce sujet.

Nous croyons cependant que les groupes de discussion ou les entrevues ont pu avoir des effets « conscientisants », voire même de remise en question sur les personnes qui y ont participé. Nous nous sommes assurée que les intervenantes des organismes soient également prêtes à offrir du soutien et de l'information aux participantes, le cas échéant. Mis à part les évaluations très positives que nous avons eues à la fois à la fin des entretiens et dans les mois qui ont suivi, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les effets de cette collecte de données sur les individus et sur les organisations, mais nous nous sommes assurée de la présence d'un soutien au besoin.

### 2.4.3 Le guide d'entretien et la tenue des groupes de discussion

Afin de conserver une ouverture à l'émergence de toutes les données possibles sur le phénomène, un guide d'entretien avec des questions larges et sujettes à l'interprétation de la part des interlocutrices a été conçu pour chacun des types de répondantes (membres ou intervenantes). Le contenu généré représente donc autant des réponses aux questions que des façons de comprendre les questions et de les interpréter. Ainsi, en n'expliquant pas outre mesure notre propre conception de la mobilisation, nous avons pu recueillir la façon dont les individus l'appréhendent et le comprennent eux-mêmes.

En plus du préambule expliquant les consignes de fonctionnement de la rencontre, le guide d'entretien pour les membres (annexe F) couvrait cinq grands thèmes traduits en autant de questions<sup>78</sup> : 1) Pourquoi se mobilise-t-on? 2) Comment arrive-t-on à se mobiliser? 3) Qu'est-ce qui aide à se mobiliser? 4) Qu'est-ce que ça change de se mobiliser (du point de vue individuel et collectif)? 5) La mobilisation permet-elle des changements quant aux zones d'impuissance vécues? Quant aux intervenantes, le guide d'entretien (annexe G) comprenait également cinq thèmes, encore une fois traduits en questions à développer : 1) Pourquoi mobiliser les individus? 2) Comment arrivez-vous à faire en sorte que les individus se mobilisent? 3) Qu'est-ce qui vous aide à mobiliser les individus? 4) Qu'est-ce que ça donne la mobilisation (aux individus individuellement et collectivement, à vous personnellement, à l'organisation)? 5) En quoi la mobilisation permet-elle d'agir sur des zones d'impuissance?

---

<sup>78</sup> Certaines questions ont été coupées en deux, ce qui fait qu'on en retrouvera davantage dans les deux guides d'entretien (annexes F et G).

Les questions ont été formulées de sorte d'aller chercher un maximum d'information sur le phénomène tout en évitant de suggérer les contenus<sup>79</sup>. Il était aussi conçu de façon à ce qu'un même thème puisse être abordé plus d'une fois, mais en passant par un autre chemin. Les répétitions étaient donc possibles, voire souhaitables, afin d'être en mesure d'analyser la cohérence des propos entre eux. Par exemple, à la question « Comment arrive-t-on à se mobiliser? » cherchant à identifier le processus, beaucoup d'individus ont en même temps souligné des éléments les ayant aidé à le faire. Puisque nous posions aussi la question « Qu'est-ce qui aide à se mobiliser? », nous possédions aussi des contenus complétant les réponses obtenues précédemment et les confirmant généralement.

La richesse et la pertinence des contenus générés par ces groupes de discussion nous permettent de croire que les guides d'entretien ont été préparés adéquatement. Notons par ailleurs que ces guides ont été l'objet de prétests auprès de membres d'une organisation de la région de Québec où des individus se mobilisent (cinq personnes) et auprès d'un petit groupe d'intervenantes d'autres organisations ayant une expérience de soutien à la mobilisation (trois personnes). Les questions ont été légèrement ajustées après ces deux prétests.

Les groupes de discussion ont été animés entre le 19 avril et le 24 mai 2006 et ont rejoint 43 personnes au total. De ce nombre, 34 étaient des femmes et neuf étaient des hommes; 32 étaient des membres des organismes alors que onze étaient des intervenantes. Cinq groupes de discussion se sont tenus dans les locaux des organismes constituant le terrain de recherche et un a eu lieu dans un centre d'activités communautaires de la région de Montréal<sup>80</sup>. Le nombre de participantes a été de quatre à onze par groupe. La difficulté de trouver des moments de rencontre idéaux dans

---

<sup>79</sup> Nous avons été particulièrement attentive à éviter l'emploi du terme *empowerment* dans les questions portant sur les zones d'impuissance afin de ne pas induire les réponses de nos interlocutrices.

<sup>80</sup> Les individus que nous souhaitions rencontrer dans cet organisme étaient déjà réunis pour une autre activité. Ils ont accepté d'accorder une partie de leur rencontre à notre recherche.

l'horaire déjà chargé de chacun de ces organismes explique en grande partie le faible nombre de participantes dans certaines organisations. Bien que le contenu des rencontres ait pu en être affecté, le dynamisme des échanges étant un peu moins grand vu le plus petit nombre d'individus, nos données nous permettent de croire que cela n'en a pas affecté la qualité. Les six groupes de discussion totalisent près de douze heures d'échanges (681 minutes) pour un total de 204 pages de matériel à simple interligne. Les entretiens ont eu une durée moyenne de deux heures, excluant le préambule et la pause le cas échéant (la durée correspond aux heures d'enregistrement). Le tableau suivant synthétise les renseignements à propos des groupes de discussion tenus.

**Tableau IV – Constitution et durée des groupes de discussion**

Organisme et type de participantes	Nombre de participantes	Durée	Nombre de pages transcrites (simple interligne)
Organisme 1 Membres	Total : 5 3 femmes 2 hommes	112 minutes (1h52)	29
Organisme 2 Membres	Total : 4 4 femmes	86 minutes (1h26)	30
Organisme 3 Membres	Total : 8 4 femmes 4 hommes	94 minutes (1h34)	25
Organisme 4 Membres	Total : 8 7 femmes 1 homme	110 minutes (1h50)	47
Organisme 5 Membres	Total : 7 7 femmes	157 minutes (1h57)	36



<b>Organismes 1 à 5 Intervenantes</b>	Total : 11 9 femmes 2 hommes	122 minutes (2h12)	37
<b>TOTAUX</b>	Total : 43 personnes 34 femmes 9 hommes	681 minutes (11h35)	204

Nous n'avons pas recueilli de données sociodémographiques sur chacun des individus ayant participé aux rencontres. Nous n'avons pas cru pertinent de le faire en raison de la méthode de théorisation ancrée choisie et du type d'analyse que nous souhaitons en faire. Toutefois, dans le contenu des entretiens, nous avons obtenu plusieurs informations nous permettant de statuer sur la pertinence théorique de notre échantillon. Les individus étaient pour la majorité des adultes dans leur portion de vie active, et quelques personnes étaient des retraitées. Si plusieurs avaient des enfants, beaucoup ne les avaient plus avec eux. La plupart étaient bénéficiaires de l'aide sociale et plusieurs d'entre eux étaient considérés « inaptés au travail » pour des raisons de santé mentale ou physique. Ces deux derniers éléments constituaient d'ailleurs selon eux une explication de leur disponibilité à se mobiliser et aussi à avoir du temps à consacrer au groupe de discussion. Quelques individus travaillaient, mais se considéraient toujours comme des personnes en situation de pauvreté. La très grande majorité habitait la ville de Québec, mais étant donné le groupe de discussion avec un organisme provincial, quelques individus étaient engagés dans des organismes de diverses régions et y habitaient. Une seule personne était immigrante et une autre était autochtone.

Le nombre d'années d'engagement des participantes se situait sur un large spectre allant de quelques mois à presque 20 ans, ce qui nous a permis d'aborder le processus de mobilisation dans toutes ses étapes. Nous avons finalement remarqué que dans au moins trois des organisations, nous avons rencontré les individus formant le « noyau

dur », c'est-à-dire ceux et celles les plus engagés dans l'organisme par leur présence récurrente aux actions et activités et par leur statut d'administratrices (membres des conseils d'administration ou des comités de coordination). Nous croyons que cela témoigne de leur expertise à l'égard du phénomène à l'étude.

L'animation des groupes de discussion a fait grandement appel à nos compétences en animation tant pour susciter l'échange que pour s'assurer de l'authenticité des contenus, soit de réduire au minimum le risque que les participantes disent ce que la chercheuse veut entendre afin de lui « plaire » (désirabilité sociale). Autant nous avons fait preuve d'intérêt pour les propos tenus par notre attitude non verbale démontrant un encouragement à élaborer, autant nous avons fait preuve de retenue afin d'éviter d'influencer les contenus. Des relances par des sous questions ont fréquemment été réalisées, à la fois pour que s'expriment des individus qui ne l'avaient pas fait sur certains thèmes entourant le phénomène à l'étude et pour demander des précisions quant au sens des propos tenus. Ces spécifications ont été particulièrement importantes afin de réduire le risque d'interprétation dû à notre connaissance préalable tant des organismes composant le terrain de recherche que des individus participant aux groupes de discussion. Comme nous avons même été présente à des événements racontés par nos interlocutrices, il était particulièrement important de s'assurer que celles-ci ne tenaient pas pour acquise notre compréhension de la situation racontée et inversement<sup>81</sup>. Nous avons d'ailleurs exprimé cette crainte aux participantes lorsque cela s'est avéré nécessaire en expliquant aux interlocutrices qu'elles devaient s'exprimer sur le sujet comme si j'étais une « étrangère » qui n'y connaissait rien. Cela a sans doute contribué à une plus grande authenticité des propos recueillis. En même temps, la connaissance préalable de plusieurs participantes a sûrement contribué à créer le climat de confiance et d'ouverture nécessaire pour un tel type d'entretien.

---

<sup>81</sup> Par exemple, si une participante nous disait : tu te rappelles quand on a fait telle activité...? Je lui demandais alors comment elle avait vécu celle-ci et ce qui importait pour elle là-dedans. En l'absence d'une telle demande de spécification, notre propre perception de l'activité en question aurait pu induire une interprétation faussée des données.

Celles qui ne nous connaissaient pas avaient même peut-être demandé leur opinion sur nous avant la rencontre, car nous n'avons senti aucune retenue de leur part. En fait, nous avons même eu droit à plusieurs confidences, ce qui nous permet d'affirmer que ces entretiens étaient très ouverts et empreints de confiance mutuelle. Nous avons fait preuve de souplesse dans la mise en œuvre du guide d'entretien, mais aussi de rigueur.

Le contenu de chaque entretien a été enregistré sur un appareil numérique et a fait l'objet d'une première écoute, immédiatement après la rencontre (quelques jours après au plus tard)<sup>82</sup>. Lors de cette écoute, des notes d'analyse (premières impressions quant au phénomène à l'étude, sujets flous, etc.) et des notes méthodologiques (performance personnelle, pertinence dans la façon de poser les questions, etc.) ont été prises pour améliorer l'animation des prochains entretiens. Des réajustements ont alors pu être réalisés, notamment pour éclairer les zones d'ombre laissées par les entretiens précédents. Bien que le guide d'entretien soit demeuré le même pour toutes les entrevues de groupe avec les membres, ces notes nous ont permis de scruter plus spécifiquement certains aspects du phénomène à l'étude par la relecture des notes prises avant chaque nouvel entretien<sup>83</sup>. Cette façon de procéder est la forme qu'a prise l'interaction circulaire entre la collecte et l'analyse des données dans notre recherche. Nous expliquerons dans la section sur la scientificité quels en ont été les avantages et les inconvénients.

---

<sup>82</sup> Nous aurions préféré transcrire le contenu de chacun des groupes de discussion avant de procéder au suivant, afin d'opérationnaliser le principe dynamique d'interaction entre la collecte et l'analyse des données. Toutefois, le terrain et nos engagements professionnels en ont décidé autrement. L'intérêt provoqué par notre recherche chez les organismes a fait en sorte que des dates rapprochées ont dû être planifiées. En effet, une fois leur collaboration acquise, les organisations nous sollicitaient pour que nous tenions nos rencontres le plus rapidement possible. Il faut aussi dire que la plupart souhaitaient que les groupes de discussion aient lieu avant l'entrée dans la période des assemblées générales.

<sup>83</sup> Après le premier groupe de discussion, nous avons senti que nous manquions d'éléments expliquant les passages entre une participation à des activités et un engagement avec d'autres à agir pour améliorer ses conditions de vie. Ayant ce besoin d'éclairage en tête, nous avons été plus attentive dans les entretiens suivants à s'assurer de demander davantage de précisions à cet égard.

## 2.5 Analyse des données

Le type d'analyse que suppose la théorisation ancrée se compare à construire un édifice solide et original, sans avoir une idée des matériaux disponibles et sans avoir de plan au départ. Cette démarche fait effectivement appel à toute la créativité de la chercheuse qui s'en inspire. Nous verrons dans cette section comment nous avons opérationnalisé les principes de la théorisation ancrée dans notre processus d'analyse. Cinq parties composent cette section. La transcription des entretiens, l'usage de mémos, la codification et la catégorisation, les fiches synthèse et la rédaction de la thèse y seront tour à tour abordés. Il faut comprendre que bien que les éléments composant cette section soient traités de façon successive, ils ont été réalisés de façon concomitante dans un processus beaucoup plus circulaire que linéaire. Il ne s'agit donc en aucun cas d'opérations séparées et isolées les unes des autres, mais bien d'opérations simultanées auxquelles nous avons mis un maximum de rigueur et de créativité.

### 2.5.1 La transcription des entretiens

Tous les groupes de discussion ont fait l'objet d'une transcription *verbatim*. La période de transcription, qui fut une étape fastidieuse, s'est étalée de la moitié du mois de juin à la moitié du mois de septembre 2006. Les propos étaient transcrits tels qu'ils ont été exprimés par les participantes (en français parlé), incluant les rires, les hésitations, les acquiescements des unes par rapport aux propos des autres, etc. Nous voulions ainsi nous assurer de nous souvenir le plus fidèlement possible non seulement des contenus et de la façon dont ils avaient été exprimés, mais aussi des réactions suscitées par ces derniers dans le groupe. D'ailleurs, il s'agit là d'un avantage de la technique du groupe de discussion. Lorsqu'une idée a été soulevée et qu'elle rejoint toutes les participantes, elle n'a pas besoin d'être mentionnée de nouveau, ce qui laisse davantage d'espace pour l'approfondissement ou pour l'émergence de nouveaux contenus, contrairement aux entrevues individuelles par exemple. Le fait que les individus partagent déjà leurs opinions respectives par le fait d'être en groupe constitue déjà une certaine forme

d'analyse. Nous avons aussi ajouté à l'occasion des notes personnelles à l'intérieur du texte pour spécifier des ambiances particulières ressenties (euphoriques ou de malaise par exemple) ou encore les signes non verbaux dont nous nous souvenions et qui ne sont pas inclus dans la bande sonore. Mentionnons finalement que les paragraphes créés dans la transcription ne correspondaient pas uniquement à des changements de thèmes, mais surtout au changement d'interlocutrice. C'est lors de cette période de transcription que les premiers jalons de modélisation sont apparus.

### 2.5.2 L'usage de mémos

En théorisation ancrée, l'usage de mémos est essentiel pour parvenir à la construction théorique souhaitée. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes. Pour notre part, ils ont tous été consignés<sup>84</sup> dans deux cahiers d'analyse totalisant environ 200 pages de notes manuscrites. Nous avons eu recours à trois types de mémos (Comeau, 1994) : 1) des mémos méthodologiques sur les décisions prises, les étapes franchies, les difficultés rencontrées et les apprentissages réalisés; 2) des mémos d'analyse et d'interprétation des données permettant de consigner tous les liens émergeant du matériel exploré et les variations, et de consigner les similitudes et différences avec les écrits sur le phénomène à l'étude; et 3) des mémos théoriques consistant en différents jets de schématisation et de modélisation (liens relationnels entre les catégories). Ces mémos, que nous avons relus à plusieurs reprises au courant de la démarche, nous ont permis d'effectuer un processus circulaire d'analyse plutôt que linéaire et séquentiel. Nous les

---

<sup>84</sup> Quoiqu'avec du recul nous considérions que l'utilisation de fichiers informatisés aurait permis de sauver du temps au final et d'éviter les doublons, nos mémos ont été rédigés à la main dès le début de notre recherche sur le terrain (dès les premières observations informelles). Nous avons toujours un cahier avec nous et il était donc facile d'y consigner nos idées et impressions au fur et à mesure qu'elles émergeaient. Bien que nous eussions pu les retranscrire sur support informatique à un moment donné, notre besoin d'écrire manuellement a été plus fort et nous avons donc conservé cette façon de faire tout au long de notre démarche. Nous y avons toutefois vu des avantages pour l'analyse. Ces mémos étant chronologiques et datés, leur relecture à plusieurs reprises nous a permis de suivre l'évolution de notre analyse des données et de cerner les éléments ayant déterminé nos choix au fur et à mesure de leur apparition dans le temps. Comme nous ne relisons pas non plus toutes les notes avant d'en écrire de nouvelles, des doublons sont apparus à maintes reprises. Ceux-ci ont permis de cerner les idées fortes ressortant de l'analyse à différents moments de la démarche, même lorsqu'engendrés par des données différentes.

avons continuellement confrontés entre eux, de même qu'avec les données brutes afin de les mettre à l'épreuve (Guillemette, 2006).

### 2.5.3 La codification et la catégorisation

Plusieurs opérations ont été réalisées lors de cette phase cruciale de l'analyse qui a duré un an (de novembre 2006 à octobre 2007). La première a été la lecture de chaque transcription pour dégager les idées fortes et à l'intérieur de laquelle les contenus ont été découpés en unités de contexte. Ainsi, plus d'une idée pouvait se retrouver dans un même segment. Une série de 13 catégories substantives générales a été dégagée, tant pour les groupes de discussion des membres que pour celui des intervenantes<sup>85</sup> (annexe H). Celles-ci sont « prises ou inspirées directement du terrain, formulées autant que possible avec les termes des acteurs » (Strauss, 1987 dans Comeau, 1994 : 11). Elles ont toutefois été soumises à plusieurs influences, dont particulièrement la façon dont le phénomène a été abordé (Comeau, *ibid.*), lui-même influencé par les écrits déjà consultés et par la chercheuse elle-même (subjectivité). Cette « codification initiale » visait donc à se poser les questions suivantes : « *Qu'est-ce qu'il y a ici? Qu'est-ce que c'est? De quoi est-il question?* » (Paillé, 1994 : 154). C'est par un code composé d'un groupe de lettres (par exemple MOT pour les motivations) que chacun des segments a été codé pour être ensuite déplacé dans les 13 nouveaux fichiers informatiques créés. Cette opération s'est déroulée du mois de novembre 2006 au mois de mai 2007. Elle peut être associée à un vaste exercice de « tâtonnement » (Comeau, 1994), car notre volonté de suspendre le recours à des cadres théoriques existants a fait en sorte qu'il a été particulièrement ardu de trouver les catégories adéquates, soit celles qui émergeaient directement des données et qui s'avéraient « parlantes ».

À cette étape de la démarche, nous avons tenu à conserver un découpage très large des contenus afin de ne pas négliger le contexte dans lequel les propos avaient été

---

<sup>85</sup> Les groupes de discussion des membres et des intervenantes ne traitant pas exactement des mêmes thèmes, nous avons alors un tronc commun de onze catégories ainsi que deux catégories spécifiques à chacun des types d'acteurs.

mentionnés. Nous ne voulions pas perdre de vue la question par laquelle le contenu avait émergé, car il nous paraissait évocateur, de même que les liens que les individus faisaient eux-mêmes entre les différentes catégories émergentes. Si un individu mentionnait un effet de sa mobilisation en même temps que ce qui avait soutenu cet effet, nous gardions tout le contenu dans le même segment et n'hésitions pas à le copier dans deux ou trois catégories différentes. Cette façon de procéder a constitué un véritable défi dans la mesure où chacun des segments à traiter était lourd de sens et de contenu. C'est notre objectif de modélisation qui a appelé une telle façon de procéder.

Ensuite, nous avons procédé au passage de la codification initiale à la catégorisation (Paillée, 1994). Chaque segment a été relu en se posant la question suivante : *qu'est-ce que l'individu est en train de dire précisément?* Cette opération a donné lieu à un redécoupage en segments plus précis (unités de sens, toujours sans perdre le contexte). Chaque nouveau segment a été qualifié dans la marge du texte à l'aide de mots-clés, toujours issus du discours des individus interrogés. Certains doublons issus de l'étape précédente ont pu être éliminés (vu le redécoupage) alors que d'autres ont été créés.

Chacun des mots-clés (ou des groupes de mots-clés) a été regroupé dans une liste pour les 13 grandes catégories, chaque liste comportant déjà quelques sous-catégories plus évidentes au premier regard, dans lesquelles se retrouvait autour d'une trentaine de groupes de mots-clés. Il en a résulté un document de travail de 18 pages. C'est à partir de ce document que nous avons pu amorcer le passage des catégories substantives aux catégories formelles, davantage inspirées des concepts et notions théoriques autour du champ de recherche que des données empiriques proprement dites. Pour y arriver, nous avons regroupé les mots-clés de même nature autour de concepts unificateurs et nous les avons situés les uns par rapport aux autres quant à leur variation<sup>86</sup>. Il en a résulté un

---

<sup>86</sup> Sans tomber dans la quantification à outrance, vu le type de recherche effectuée, nous avons tout de même classé chacune des sous catégories selon le nombre de segments qu'on y retrouvait afin de faire ressortir les idées partagées et communes à l'ensemble des participantes et celles plus originales par rapport à l'ensemble. Nous sommes donc passées d'un code alphabétique à un code alphanumérique pour situer les variations retrouvées.

arbre des codes à plusieurs niveaux (annexe I), lequel a été travaillé à maintes reprises, dans une dynamique d'essais et d'erreurs, jusqu'à ce qu'il « colle » le plus possible aux données<sup>87</sup>. Il a été particulièrement ardu de trouver les « bonnes » catégories, à savoir celles qui demeuraient fidèles aux données recueillies tout en étant utiles sur le plan de la construction théorique. Plusieurs allers-retours entre les segments, les transcriptions originales (incluant les questions posées) et les diverses versions de la grille ont été nécessaires pour aboutir à notre arbre final. Tous les segments étaient recodés sur papier au fur et à mesure de l'évolution de la grille. Cette opération d'abord manuelle a encore donné lieu à des reclassements et à des redécoupages du matériel afin de consolider les catégories.

Lorsque chaque extrait a finalement été recodé sur support informatique<sup>88</sup> à l'aide de l'arbre des codes, nous avons décidé de conserver quelques mots-clés à la fin de chaque code. Un code pouvait donc prendre la forme suivante : 1-MOT-6-STAT-refus-travail-salarié. Ce segment représentait donc l'explication de la motivation à se mobiliser pour avoir un statut dans la société autre que celui fourni par l'obtention d'un travail salarié puisque décrié par l'interlocutrice. Il était donc possible de saisir l'essentiel du propos compris dans chaque segment uniquement par l'examen de la ligne de codes placée au début. Il convient de mentionner qu'à l'occasion de la recodification informatique, nous avons délibérément choisi de ne pas nous baser sur notre recodification papier, histoire de « mesurer » notre degré de cohérence interne.

---

<sup>87</sup> Notons d'ailleurs que quatre versions de cet arbre des codes ont été nécessaires avant d'arriver à une version suffisamment claire et malléable.

<sup>88</sup> Nous avons utilisé le logiciel *Word* pour effectuer toutes nos opérations en créant divers fichiers et en utilisant la fonction de tri pour classer les segments de même nature, les logiciels de traitement des données qualitatives ne nous semblant pas suffisamment pertinents pour accorder le temps nécessaire à leur apprentissage et à leur utilisation maximale. Nous devons toutefois admettre qu'en découvrant toutes les potentialités du logiciel *NVivo* en plein cœur de notre période de catégorisation, nous avons sérieusement songé à l'utiliser pour poursuivre notre analyse. Toutefois, étant déjà très avancée, il nous aurait fallu trop de temps pour y transférer nos données empiriques, nos multiples mémos ainsi que notre matériel théorique issu des écrits. Nous croyons toutefois qu'un tel logiciel aurait facilité les opérations dont il est question dans cette section et aurait surtout facilité les recoupements et les liens entre les catégories. Nous croyons que pour être utile, ce type de logiciel doit être mis à contribution dès le début de la recherche.



Après vérification, seul un très petit nombre de segments n'ont pas été classés avec le même code, probablement en raison de l'évolution graduelle de notre analyse, ce qui nous permet d'affirmer que nous avons eu une forte cohérence interne.

Afin de faciliter les liens entre les propos des intervenantes et ceux des membres d'un même organisme, nous avons ajouté la provenance des propos des intervenantes aux segments correspondants en cours de processus. Ainsi, bien que provenant du même groupe de discussion, les propos des intervenantes d'un même organisme ont pu être isolés les uns des autres. La connaissance préalable que nous avions des intervenantes nous a permis de retracer leur voix dans la transcription originale et d'effectuer cette opération qui a facilité l'analyse verticale que nous aborderons dans la prochaine partie.

L'ensemble du matériel ainsi codé a été imprimé et placé dans un cahier à anneaux par catégorie, en y ajoutant des codes de couleur pour représenter les cinq organisations. Il était donc facile de s'y retrouver et d'aller y chercher des extraits précis selon les besoins de l'analyse. Toutes ces démarches d'analyse représentent en fait la création de silos les plus précis possible, lesquels sont ensuite utilisés pour modéliser et théoriser. Il s'agit donc de décortiquer la matière pour mieux la reconstruire et ainsi effectuer un acte de création.

Nous convenons avec Strauss et Corbin (1998 dans Guillemette, 2006) de l'importance d'écouter les données, mais surtout de les laisser « parler », de leur donner l'espace de liberté pour le faire, de les laisser mûrir, même s'il faut beaucoup de temps pour y arriver. Cela nécessite d'être à l'aise avec l'incertitude (puisque les catégories ont constamment été mises en doute), et de laisser jaillir la créativité qui ne peut se forcer. Il est très difficile de résister à la tentation de faire concorder les données dans des catégories. Toutefois, pour rendre hommage aux propos que les individus ont consenti à nous livrer, il aura fallu résister et nous croyons que le jeu en valait la chandelle. Il y

aurait probablement eu plus d'une façon de laisser parler nos données<sup>89</sup>, et ce n'est qu'après de multiples tentatives et un bricolage incessant que nous en sommes arrivées à un ensemble cohérent qui ne laisse aucun élément significatif de côté et où les cas négatifs ou extrêmes trouvent leur place. Si à l'occasion nous avons eu l'impression que le matériel recueilli n'apportait rien de nouveau quant à la compréhension du phénomène à l'étude, le temps et les multiples relectures des données nous ont prouvé leur richesse et leur pertinence. En fait, la démarche effectuée constitue « une démarche de rencontre entre l'émergence et la sensibilité du chercheur. Dans ce sens, Strauss et Corbin (1994 : 280) parlent d'une *conversation* entre les données et l'analyste » (Guillemette, 2006 : 42), soit d'être en mesure de donner un sens aux données empiriques en dépassant les évidences.

#### **2.5.4 Les fiches synthèses**

C'est par diverses opérations de tri que les différents segments codés de notre matériel de recherche ont pu être décortiqués les uns des autres pour ensuite être mis en relation en fonction des intuitions de liens notées tout au long de la démarche. Une matrice d'analyse a d'abord été construite, permettant d'identifier toutes les mises en relation possibles. Seules les analyses les plus significatives ont été réalisées parmi celles-ci.

Nous avons d'abord procédé à la création de fiches synthèses. Une fiche par grand thème (sept thèmes au final), avec toutes ses catégories et ses sous catégories pour chacun des groupes de discussion des membres et pour chacun des groupes d'intervenantes correspondants, a été produite. Au final, 53 fiches ont été réalisées et

---

<sup>89</sup> Nous comparons le processus d'analyse (et plus spécialement de codification et de catégorisation) au tricot. À la suite des groupes de discussion, nous avions entre les mains six morceaux aux diverses couleurs que nous devions joindre en un seul, dans une toute nouvelle création les réunissant tous de façon significative de sorte que chacun des acteurs s'y reconnaisse. Il a d'abord fallu détricoter les morceaux existants (transcription). Il en a résulté un amas de bouts de laine de différentes grosseurs, de différentes couleurs et même de différents types. Tous ces bouts de laine ont d'abord été coupés par familles de couleur (grands thèmes). Ensuite, il fallait choisir de les découper en plus petits segments et de les classer selon certains critères. En procédant par tâtonnements, nous sommes arrivés à refaire plusieurs balles de laine destinées à être mises en relation pour la création d'une nouvelle œuvre (la thèse).

ont été utilisées pour des analyses tant verticales (les membres et les intervenantes d'un même organisme sur un même thème par exemple) qu'horizontales (les membres de tous les organismes sur un même thème par exemple). Il faut mentionner que nous n'avons pas effectué d'analyses comparatives approfondies entre les cinq groupes de l'échantillon, les différences ne nous semblant pas assez significatives pour être soulevées. Cette opération de synthèse des données a permis de faire ressortir de nouvelles idées maitresses et de systématiser la mise en relation des catégories, en somme, de passer de l'empirie à la théorie (Comeau, 1994). Des liens de ressemblance (A est de même nature que B), de dépendance (A dépend directement de la présence de B), des liens fonctionnels (A est utile à l'émergence de B), temporels (A arrive avant B) et hiérarchiques (A est plus important que B) ont pu être établis (Paillé, 1994). Nous sommes d'ailleurs en accord avec Paillé qui affirme que :

De puéril qu'il semblait au début, l'exercice peut devenir laborieux, voire excessif. Il importe toutefois de garder en tête qu'il ne s'agit pas seulement de jouer avec les catégories, mais bien de raffiner une analyse dont le compte rendu sera d'autant plus riche et nuancé (*ibid.* : 169).

C'est à partir de l'analyse de ces fiches par inférence que nos mémos théoriques ont pu être mis à l'épreuve et que de nouveaux mémos ont pu être produits, notamment par plusieurs tentatives de schémas regroupant l'ensemble des données et les mettant en relation. Finalement, nous sommes retournée à l'objet d'étude pour effectuer un travail d'intégration (Paillé, 1994), de modélisation et d'interprétation de nos découvertes (Comeau, 1994). Le processus d'analyse des données proprement dit aura duré un an et demi<sup>90</sup> (de juin 2006 à novembre 2007).

### **2.5.5 La rédaction de la thèse**

Nous abordons la question de la rédaction de la thèse comme partie intégrante de l'analyse, car c'est ainsi que nous l'avons vécu. Les derniers mémos produits à partir de l'analyse des fiches synthèses nous ont d'abord permis de rédiger le plan de la

---

<sup>90</sup> Dont certains moments à temps complet, ce qui nous est apparu essentiel pour ce type d'analyse.

thèse, et plus particulièrement celui du chapitre de résultats. Malgré toutes les relations intercatégorielles établies, nous devons avouer que l'ensemble nous apparaissait encore segmenté et ardu à présenter sans ambiguïté. Le passage d'un processus d'analyse circulaire et très dynamique à la rédaction beaucoup plus linéaire d'un document fut véritable défi et ce n'est qu'en laissant momentanément de côté les « silos » créés que la lumière a jailli! C'est en entreprenant la rédaction proprement dite que la théorie à laquelle nous aspirions a véritablement émergé, tous les morceaux du casse-tête semblant se placer dans l'ensemble par eux-mêmes grâce au phénomène de synchronicité<sup>91</sup> (Deslauriers, 1991).

Pour écrire sur un processus circulaire et fluide comme celui de la mobilisation, il est impératif de revenir à une compréhension beaucoup plus organique des phénomènes. Les nouveaux recoupements et les relations établies nous ont amenée à modifier encore une fois les catégories, qui sont devenues beaucoup plus limpides<sup>92</sup>. Le plan de rédaction a été revu à plusieurs reprises pendant cette courte période et il a été constamment confronté à l'épreuve des données brutes auxquelles nous sommes fréquemment retournée. Un premier jet a été rédigé de la mi-novembre à la mi-décembre 2007. Nous avons choisi une rédaction mariant les résultats, l'analyse et l'interprétation de ces derniers pour représenter au mieux le processus d'analyse que nous avons adopté. La modélisation finale que nous présentons dans le chapitre suivant s'est raffinée lors de la réécriture complète du chapitre de résultats (qui a fait suite aux commentaires reçus de notre directrice et de notre codirecteur de thèse) qui s'est étalée de mai à juin 2008.

---

<sup>91</sup> Processus intuitif par lequel le cerveau « s'en va à la recherche de la réponse, en ressassant les données, en revérifiant les liens et en jouant avec les idées » (Deslauriers, 1991 : 88).

<sup>92</sup> Notons toutefois que le matériel n'a pas dû être reclassé. Ce sont les concepts unificateurs des contenus qui ont été modifiés.

L'acte d'écrire constitue donc aussi selon nous un acte d'analyse. Il a fallu mettre un terme au processus d'analyse, mais nous reconnaissons qu'il n'est jamais vraiment terminé, car :

Les stratégies présentées n'épuisent pas, à l'évidence, le travail patient et complexe d'analyse, de théorisation d'une réalité. Plus encore, toute théorisation, quel que soit le soin dont elle ait été l'objet, demeure partielle, limitée et relative (au contexte social et politique de sa formulation et de son inter-objectivation). (...) Mais la méthode comporte l'avantage de la logique, de la précision et de l'ambition, et elle constitue une réponse très valable, sur le plan opérationnel, à la quête curieuse et autodisciplinée du sens des phénomènes sociaux. Comme l'écrivent Strauss et Corbin, nous, chercheurs interprétatifs, acceptons la responsabilité de nos interprétations, conclusions et théorisations (Paillé, 1994 : 180).

Ainsi, à l'instar d'autres chercheurs interprétatifs, nous assumons totalement la modélisation que nous avons construite, avec ses découvertes et ses limites.

## 2.6 Scientificité de la recherche

Les critères de scientificité d'une recherche optant pour une posture épistémologique interprétative diffèrent de ceux d'une posture positiviste. Ainsi, « on parlera de rigueur [méthodologique] et on invoquera principalement les paramètres de crédibilité, de transférabilité, de constance interne et de fiabilité (Guba, 1981; Pourtois et Desmet, 1988; Mucchielli, 1996; Laperrière, 1997) » (Gohier, 2004 : 6) pour démontrer la valeur des résultats de recherche. Pour notre part, nous avons retenu les quatre critères évoqués par Comeau (1994) pour démontrer la scientificité de cette thèse, soit la crédibilité, la validation, la transférabilité et la fiabilité.

La crédibilité suppose que l'objet de la recherche a été bien cerné et que les résultats sont vraisemblables. Trois éléments peuvent la démontrer : la présence prolongée sur le terrain du champ d'études, la description détaillée des procédures et l'illustration des résultats par des données empiriques (Comeau, *ibid.*). Nous croyons que notre expérience comme organisatrice communautaire dans le champ d'études pendant plusieurs années constitue déjà une certaine assurance quant à la pertinence de la façon

dont nous avons cerné l'objet d'étude. De plus, nous avons eu la chance de poursuivre nos échanges avec les acteurs de l'univers de la mobilisation tant dans notre travail comme consultante en développement, que par les différentes communications que nous avons effectuées lors de colloques et de congrès. Ce contact avec les milieux concernés nous a donné l'opportunité de confronter nos analyses pendant le processus et de le nourrir. D'ailleurs, ces éléments nous ont permis d'assurer une certaine forme de triangulation sur laquelle nous reviendrons. Nous croyons également avoir décrit de façon très détaillée dans les sections précédentes l'ensemble des procédures méthodologiques que nous avons mises en places. Elles démontrent la rigueur de la démarche, la réflexivité dont nous avons fait preuve et l'honnêteté avec laquelle nous avons abordé le phénomène. Ces procédures montrent également que les cas négatifs et extrêmes du phénomène ont été pris en compte, voire recherchés, et qu'ils ont été analysés. Le prochain chapitre montrera quant à lui que nous avons eu un souci constant d'illustrer notre modélisation par la présentation de plusieurs extraits d'entretien. À ces égards, notre recherche nous semble bien répondre au critère de crédibilité.

La validation indique quant à elle que les résultats obtenus concordent avec les données empiriques recueillies sur le terrain. C'est essentiellement grâce à la triangulation des sources qu'elle se démontre. Comme nous n'avons finalement eu recours qu'à une seule source de données empiriques (groupes de discussion), notre triangulation s'est effectuée par le biais d'autres recherches réalisées sur le phénomène ainsi que par la confrontation continue de nos résultats partiels dans diverses activités d'échange avec les acteurs du terrain de la mobilisation (colloques, congrès, formations, accompagnement, etc.). Cette façon de procéder à la triangulation<sup>93</sup> semble tout à fait acceptable.

---

<sup>93</sup> Les concordances que nous avons trouvées dans la recherche de Plamondon (2007) sur le même phénomène (avec un angle d'analyse différent) se situant dans le même contexte et essentiellement sur le même terrain ont spécialement permis cette triangulation.

La revue documentaire appuie la constitution d'une partie des données, dans la mesure où le rapport de recherche devra faire référence à des travaux théoriques pour situer la problématique de la recherche. Enfin, elle permettra d'identifier d'autres recherches empiriques pouvant servir la triangulation, c'est-à-dire la confirmation des résultats avec d'autres sources, ce qui assure en partie la validation (Comeau, 1994 : 14).

Une recherche répond au critère de transférabilité dans la mesure où un autre chercheur pourrait parvenir à des résultats similaires en utilisant les mêmes procédures. C'est grâce à l'élaboration minutieuse de la méthodologie, à sa description la plus détaillée possible et à la rigueur démontrée dans son application que cette transférabilité se démontre. Quoique nous ayons mis toute notre créativité dans l'analyse de nos données et aussi notre subjectivité, les résultats de la recherche de Plamondon (2007), similaires aux nôtres, viennent à notre avis démontrer que nous avons été fidèle aux données empiriques et qu'ainsi, cette recherche pourrait être reproduite tout en parvenant sensiblement aux mêmes résultats.

La fiabilité d'une recherche interprétative telle que la nôtre se démontre par la triangulation des sources, la prise en compte de la variabilité des phénomènes dans l'analyse et par le principe de saturation. Comme nous avons déjà montré la présence des deux premiers éléments, nous nous attarderons ici au principe de saturation, spécifiquement à la saturation théorique propre à la théorisation ancrée.

La saturation théorique est, en fait, un jugement par lequel l'analyste considère que la collecte de nouvelles données n'apporterait rien à la conceptualisation et à la théorisation du phénomène à l'étude (Holloway & Wheeler, 2002; Laperrière, 1997; Morse, 1995; Strauss et Corbin, 1998). (...) Évidemment, la saturation est toujours relative en ce sens qu'une analyse est toujours plus ou moins saturée, et qu'elle pourrait toujours l'être davantage (Charmaz, 2002; Morse, 1995). Charmaz (2002) parle de la saturation comme d'un « concept élastique » (Guillemette, 2006 : 41).

Nous accordant avec Guillemette (*ibid.*), nous croyons qu'il est malaisé de statuer sur l'impact des accrocs à la méthode, notamment l'interprétation que nous avons faite du principe d'interaction circulaire entre la collecte et l'analyse des données, puisque la saturation théorique relève du jugement de l'analyste et s'avère relativement subjective. Bien qu'on puisse supposer qu'une méthode plus « pure » nous aurait

conduite à une modélisation différente, nous n'en sommes absolument pas certaine, notamment en raison de la triangulation effectuée avec d'autres recherches empiriques. Le souci théorique dans la construction de l'échantillon et les variabilités qui en ont résulté nous sont apparus couvrir le phénomène puisque nous n'avons pas cerné de zones d'ombre majeures une fois la spirale analytique bien amorcée, seulement des éléments à approfondir qui auraient difficilement pu l'être dans cette recherche. Si cette interprétation d'un principe de la méthode de théorisation ancrée représente une limite quant à la portée de nos résultats, elle a aussi eu ses avantages. En effet, le fait d'animer chacun des groupes de discussion sans avoir de résultats partiels nous a évité de tomber dans le piège d'essayer de confirmer une modélisation naissante, ce qui donne de la valeur à la modélisation proposée où nous avons tenu compte de l'ensemble des propos, sans rien écarter.

Comme plusieurs auteurs le mentionnent (Kleinman, 2002; McMahon, 1996; Hyde, 1994; Richards, 1986) il est important que la chercheuse reconnaisse sa responsabilité éthique à l'égard des résultats de recherche produits et qu'elle prenne en considération sa propre position dans le système social et les effets sur son analyse. Nous croyons avoir bien navigué entre notre sensibilité théorique (angle avec lequel nous avons abordé le phénomène) et les données empiriques, de façon à laisser émerger les découvertes, tout en ne réinventant pas la roue. En cela, nous avons fait preuve de beaucoup de réflexivité, essentielle à ce type de démarche.



### Chapitre 3 – Résultats, analyse et interprétation

Ce chapitre présente les résultats de notre recherche sur le terrain à propos des processus de mobilisation tels qu'ils ont été vécus et racontés par des personnes en situation de pauvreté, mais aussi par les intervenantes qui les accompagnent<sup>94</sup>. En ce sens, il est porteur de la parole, des idées, des analyses, des convictions, mais aussi du vécu de ces femmes et de ces hommes qui s'engagent avec d'autres dans divers organismes voués à la lutte à la pauvreté, qu'ils soient membres de ces organisations ou qu'ils y travaillent. Afin d'éviter les redondances de contenu, et aussi pour témoigner de l'analyse en spirale effectuée, nous présenterons l'analyse et l'interprétation que nous avons faites de nos résultats de façon concomitante à ces derniers. Ainsi, pour chaque section de ce chapitre, on retrouvera les résultats proprement dits, accompagnés de l'analyse et de l'interprétation que nous en faisons. Mentionnons enfin que le processus dont il sera question est le fruit de notre propre construction théorique.

Cinq sections composent ce chapitre. Dans la première, il est question de la description de l'univers de la mobilisation, à savoir les différents espaces où peuvent se situer les individus dans le processus. C'est dans cette section que s'effectuera la distinction entre d'une part, l'acteur collectif en tant que composante de la mobilisation, et d'autre part, l'organisation en tant qu'espace privilégié de développement du processus de mobilisation. La deuxième section est consacrée à la présentation de notre propre modélisation du processus de mobilisation d'individus en situation de pauvreté dans un acteur collectif existant. Nous nous attardons ensuite à ce qui motive l'engagement de

---

<sup>94</sup> L'utilisation des expressions *selon les individus mobilisés, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, les intervenantes*, etc. dans ce chapitre de résultats signifie que l'information a été mentionnée par un ou quelques individus lors des groupes de discussion et qu'elle n'a pas été contestée. Étant donné le caractère qualitatif de cette recherche, c'est plutôt la présence d'une information aidant la construction théorique qui a été retenue davantage que le nombre de fois où l'information a été entendue. Ainsi, bien que les données ne soient pas généralisables, le choix de cette formulation concorde avec le type de recherche que nous avons effectuée.

ces individus et aux principaux effets de leur mobilisation, notamment au pouvoir d'agir qui en résulte. La quatrième section lève le voile sur les principaux facteurs qui influencent le développement du processus de mobilisation, alors que la dernière section est consacrée à la présentation des pratiques contribuant à soutenir le processus, aux enjeux qu'elles soulèvent et aux défis qu'elles comportent.

### **3.1 L'univers de la mobilisation**

La présentation de l'univers de la mobilisation, c'est-à-dire l'espace dans lequel le processus se déploie, constitue un premier résultat de cette recherche. Il est important de bien saisir cet univers avant de présenter le processus en tant que tel ainsi que l'ensemble des éléments qui l'accompagne. Deux parties composent cette section. Dans la première, nous distinguons l'acteur collectif de l'organisation qui le soutient, alors que dans la seconde, nous présentons les différentes zones dans lesquelles évoluent les individus dans le processus de mobilisation. La compréhension de cet univers est le fruit de l'analyse transversale de nos données et constitue une nouvelle construction théorique en soi.

#### **3.1.1 La distinction entre l'acteur collectif et l'organisation**

Nous avons mentionné dans le premier chapitre que la formation d'un acteur collectif passe par un processus de construction identitaire dans lequel les individus (les JE) se reconnaissent les uns dans les autres pour graduellement se forger une identité collective (le NOUS). La littérature consultée ne nous a pas permis de statuer sur la similarité du processus dans le cas où des individus joignent des acteurs collectifs déjà existants. Une des particularités de cette thèse est de se préoccuper de cette réalité, et de le faire par l'entremise des organismes communautaires considérés comme espaces concrets de mobilisation des individus. Étant donné cette particularité, une description de l'univers dans lequel se jouent les trajectoires de mobilisation prend tout son sens.

Pour bien comprendre la distinction que nous opérons entre l'acteur collectif et l'organisation, il apparaît essentiel d'expliquer sommairement le cheminement de notre

analyse. D'abord, il faut mentionner que la plupart des organismes communautaires de notre échantillon ont une structure organisationnelle faisant en sorte que les individus qui le désirent peuvent en être membres. Pour y adhérer, il suffit généralement de correspondre à certains critères (être une femme par exemple ou être une personne sans emploi), de remplir un formulaire d'adhésion et d'acquitter les frais exigés le cas échéant. Par ailleurs, il n'est pas toujours nécessaire d'être membre pour participer aux activités des organismes, pas plus qu'il n'est essentiel de participer aux activités pour être membre. Une des questions qui se posaient alors était de savoir si le fait d'être membre d'une organisation pouvait contribuer à distinguer l'individu mobilisé de l'individu non mobilisé. Quoique la qualité de membre puisse signifier une certaine appartenance à une organisation ou à la cause qu'elle défend, elle n'entraîne pas obligatoirement une identité partagée, telle que celle préalablement définie quant à l'acteur collectif, et ne signifie pas nécessairement non plus qu'une action collective sera menée. La qualité de membre ne rejoint donc pas forcément les deux dimensions constitutives de la mobilisation. S'il fallait chercher les individus mobilisés dans leur sentiment d'appartenance à un NOUS<sup>95</sup> et dans leur action collective à travers lui, cela impliquait de mieux comprendre de quel NOUS il s'agissait.

Une analyse approfondie des données empiriques recueillies a permis d'établir que ce NOUS est variable, principalement fonction des projets en cours et des événements contextuels, et considérablement diffus. Nous avons effectivement décelé à travers les discours un sentiment d'appartenance à des identités collectives différenciées. À titre d'exemple, les extraits suivants montrent des individus qui s'identifient à un NOUS comme personnes assistées sociales.

Pour eux, c'est la solution de NOUS diviser pour mieux régner. Et ça, ce n'est pas nouveau, ça a tout le temps été comme ça. Il y a des gens sur

---

<sup>95</sup> L'utilisation de ce concept en caractères majuscules est synonyme d'acteur collectif, toujours comprise comme l'une des deux constituantes de la mobilisation, soit la désignation de l'identité collective.

l'aide sociale pleins le Québec qui sont seuls, qui sont à plat, et qui essaient de s'en sortir avec le peu qu'ils ont. *ORG1-membre*<sup>96</sup>

Avec les chèques d'aide sociale et tout ça, ils vont s'adresser à toi tout seul, jamais ils ne vont parler à tout le monde en même temps. Ça fait qu'eux autres, ils se sentent toujours plus imposants. C'est une façon de NOUS défendre et de réagir face à ce qu'on trouve injuste, dans le fond, par rapport au système. *ORG3-membre*

Certains individus rencontrés lors des groupes de discussion se sont à la fois identifiés à la cause des femmes en général ou à celle des femmes monoparentales en particulier, en même temps qu'à celle des personnes en situation de pauvreté, comme le montrent les extraits suivants.

Tu es née pour un petit pain. Regarde, ce n'est pas vrai ça. Mais c'est ça qu'on se fait dire tous les jours NOUS autres. En plus de te faire dire que tu es une femme, donc tu n'es pas capable de faire ça, on est en situation de pauvreté. *ORG5-membre*

Moi, je le sens en tant que femme. Je veux que les femmes avancent encore plus, malgré qu'on ait fait beaucoup de pas. [...] Je veux dire comme femme monoparentale aussi en plus. Je défends des causes qui me touchent. C'est sûr que la pauvreté, ça me touche terriblement, tellement. *ORG4-membre*

D'autres encore ont utilisé le NOUS pour parler d'une identité collective reliée aux personnes analphabètes, aux peuples autochtones, aux personnes agissant au sein du mouvement communautaire, aux citoyens vigilants et combatifs par rapport aux décisions gouvernementales ou encore plus largement aux militants dits « de gauche ». L'extrait suivant est une illustration de ce sentiment d'appartenance à un acteur collectif beaucoup plus diffus.

Parce qu'il n'y a pas juste la militance à la pauvreté et pour les femmes. Il y a la militance à l'écologie, sur l'environnement et tout ça. Aujourd'hui,

---

<sup>96</sup> Les deux éléments du code indiquent l'organisme d'où provient l'extrait ainsi que le type de répondants; le terme *membre* étant employé pour désigner les individus mobilisés à travers les organisations de notre échantillon et le terme *intervenante* étant utilisé pour désigner les salariées de ces organismes. Mentionnons également que les extraits retenus pour illustrer nos analyses ont fait l'objet d'une reformulation linguistique pour se lire plus aisément (du français parlé au français écrit). Nous sommes demeurée fidèle aux propos recueillis.

ils sont obligés de tenir compte de NOUS autres, c'est ça que ça donne.  
*ORG5-membre*

Les appartenances des individus ne sont donc pas exclusives à un seul acteur collectif. Plusieurs appartenances semblent se côtoyer chez les individus mobilisés prenant la forme d'une identité partagée, de laquelle résultent des actions. Ces résultats montrent que non seulement divers acteurs collectifs se croisent sur le même terrain, mais que certains semblent être en quelque sorte des « sous-groupes » à l'intérieur d'autres acteurs plus vastes (les personnes luttant contre la pauvreté à l'intérieur du mouvement communautaire québécois par exemple). Néanmoins, ce qui rejoint tous les acteurs individuels rencontrés dans cette recherche, c'est le sentiment d'appartenance à un NOUS formé des personnes en situation de pauvreté et de celles qui leur sont solidaires<sup>97</sup>. Ces quelques extraits abondent en ce sens.

Quand je parle avec les journalistes, je leur dis : je parle en mon nom à moi, mais je parle aussi pour les autres personnes qui vivent la pauvreté et qui vivent la situation comme moi. Quand je parle, je ne parle pas juste pour moi, mais je parle pour les autres autour de moi aussi. *ORG1-membre*

Notre désir de se mobiliser part d'une volonté personnelle, parce qu'on est toutes et tous des personnes en situation de pauvreté. *ORG3-membre*

Ça fait qu'ils NOUS catégorisent les bons puis les mauvais pauvres. Voyons, ça n'existe pas [...]. Il y a des pauvres, *that's it, that's all*. *ORG5-membre*

Il faut mentionner que les NOUS utilisés dans le discours ont parfois été mentionnés pour faire référence aux membres de l'organisation auxquels les individus étaient rattachés au moment où nous les avons rencontrés. Lorsque les individus abordaient le NOUS dans cette optique, ils faisaient toujours référence aux individus qu'ils considéraient mobilisés dans leur organisation (noyau de militants actifs, personnes engagées dans les projets, etc.) et pas nécessairement à l'ensemble des membres ou à l'organisation elle-même. Ils ont toujours fait référence à ceux qui agissent ensemble et qui se reconnaissent les uns dans les autres (partageant une identité commune), ce

---

<sup>97</sup> Nous pensons spécialement ici aux intervenantes qui se définissaient aussi comme des militantes.

qui contribue à soutenir notre analyse selon laquelle le *membership* ne constitue pas un gage de mobilisation.

De plus, les individus rencontrés fréquentaient parfois plus d'un organisme à la fois ou en ont fréquenté plus d'un de façon successive dans le temps. Leur discours révèle toutefois qu'ils sont demeurés mobilisés à l'intérieur du même acteur collectif au gré des organismes fréquentés. Ceci dénote à notre avis une appartenance à une entité qui, bien qu'elle traverse une organisation qui en est le véhicule, se veut différente de cette dernière et se situe sur un plan beaucoup plus abstrait et symbolique. Même membres d'organismes différents, les individus avaient un sentiment d'appartenance à un acteur collectif commun.

Il convient toutefois de reconnaître que le NOUS auquel les individus font référence prend généralement la couleur de l'organisation où ceux-ci évoluent. Ainsi, pour les membres d'un organisme de défense des droits des femmes par exemple, l'identité collective évoquée sera plus souvent celle des femmes en situation de pauvreté, alors que dans une organisation vouée à la défense des personnes assistées sociales, le discours prendra le plus souvent cette dernière appellation.

L'identité collective au nom de laquelle l'action collective se déploie est un autre élément qui milite en faveur de la distinction entre l'organisation et l'acteur collectif. En effet, en parlant de leurs actions collectives, les individus mobilisés et les intervenantes n'ont jamais fait référence à des actions qui se seraient réalisées au nom de l'organisme lui-même. Il y contribue concrètement en mettant à profit ses compétences organisationnelles au service de l'acteur collectif. L'organisation demeure ainsi un véhicule, et il semble nécessaire tant à la constitution de l'acteur collectif qu'au déploiement de son action, comme nous le verrons dans la prochaine section de ce chapitre de résultats.

Ce sont donc le sentiment d'appartenance à un NOUS ainsi que l'action collective en découlant qui déterminent la mobilisation. En ce sens, seuls les acteurs individuels seraient en mesure de se désigner comme personnes mobilisées, ce qui n'est pas le cas

dans une organisation où ce sont les structures décisionnelles qui déterminent qui elles acceptent comme membres. Aucune carte de membre ne peut définir l'appartenance d'un individu à un acteur collectif.

Dans la perspective des mouvements sociaux où nous situons notre analyse, l'identité collective représente une entité relativement floue, car ses contours ne sont ni totalement explicites ni tout à fait clairs. L'identité à la base de l'acteur collectif est dynamique et en constante mouvance, notamment parce que l'action mise en œuvre influence l'identité (Hunt, Benford et Snow, 1994), mais aussi parce que les individus qui composent l'acteur collectif changent constamment, et parce qu'ils évoluent eux aussi. Nous pourrions dire, à l'instar de Melucci, que l'acteur collectif se présente comme « une nébuleuse aux confins incertains et à densité variable » (1983 : 14). L'acteur collectif s'apparente en effet au mouvement social dans la mesure où sa structure « segmentée, réticulaire, polycéphale et diffuse » (*ibid.* : 13) émerge dans le quotidien et n'est visible publiquement que lors d'actions collectives explicites (telle une manifestation). Hormis ces moments de visibilité, l'acteur collectif semble en phase de latence<sup>98</sup> (*ibid.*) et a une portée plutôt symbolique. On ne peut compter les membres d'un acteur collectif, pas plus qu'on ne peut dénombrer ceux d'un mouvement social.

L'acteur collectif peut constituer un mouvement social en soi, mais il peut également ne pas avoir cette prétention et ne pas chercher à créer une rupture significative du système d'action dominant (Duperré, 2002), ce que Touraine nomme le contrôle d'un champ social donné ou de l'historicité (1978). L'acteur collectif peut ainsi entretenir des attentes plus modestes en ce qui concerne l'impact de son action. Par exemple, des personnes en situation de pauvreté cuisinant collectivement, et cherchant de ce fait une économie quant à leurs dépenses alimentaires ainsi qu'un partage de connaissances, peuvent être considérées comme des individus mobilisés dans la mesure où une

---

<sup>98</sup> La latence ne désigne nullement une phase d'arrêt ou de recul, mais plutôt une période où l'acteur collectif se redynamise, se redéfinit, se reconstitue.

identité commune est réellement développée et une action commune y est clairement reliée.

En tant que système autonome possédant une existence qui lui est propre (Ninacs, 2002), l'organisation constitue plutôt un dispositif par lequel la mobilisation prend forme. D'un point de vue général, on peut définir une organisation en ces termes.

Les organisations sont des groupements humains, ordonnés rationnellement, en vue d'objectifs déterminés, caractérisés par la division du travail, du pouvoir, des responsabilités des réseaux de communication planifiés, un contrôle de l'ensemble, pour ne pas dévier des objectifs prévus, maintenir et améliorer l'efficacité et la survie de l'organisation. De plus le personnel est substituable et les caractéristiques énoncées forment une entité SUI GENERIS, un tout, différent des parties qui le composent (Grawitz, 1994 : 289).

L'organisation représente plus que la somme des individus qui en sont membres, ce qui lui confère le statut d'entité à part entière, tout comme l'acteur collectif. En dépit de cette similitude, la nature même de l'organisation est différente de celle de l'acteur collectif, spécifiquement par ses contours clairs et explicites. L'organisation est en ce sens de nature beaucoup plus formelle et rationnelle, alors que l'acteur collectif est de nature beaucoup plus fluide, rassemblant les individus de façon symbolique sur la base d'une identité commune et partagée.

Une organisation est par définition « organisée » et structurée, quoique les niveaux puissent varier considérablement d'un organisme à l'autre. Les organismes communautaires autonomes auxquels nous nous sommes intéressée plus spécifiquement dans cette recherche possèdent notamment une structure légale, laquelle comprend une structure de régulation (charte, lettres patentes dans lesquelles sont enchâssés une mission, des objectifs, etc.), une structure décisionnelle démocratique ainsi qu'une structure interne de fonctionnement. Ces diverses structures font en sorte que même si les individus qui en sont membres ou ceux qui y travaillent changent et évoluent, l'organisation demeure relativement stable dans le temps, particulièrement en ce qui a trait à sa mission et à ses objectifs. L'acteur collectif,



comme constituante du processus de mobilisation, ne possède pas de tels attributs selon notre analyse.

Si la notion d'acteur collectif telle que nous la présentons se situe clairement dans la perspective du mouvement social, elle présente aussi de nombreuses accointances avec la notion de communauté, plus spécifiquement dans sa nature symbolique qui se rapproche de celle d'une communauté existentielle. Selon White (1994), la communauté peut être comprise selon deux perspectives : comme communauté existentielle, où appartenance, émotion et signification identitaire prédominent, et comme communauté instrumentale où seules les actions concrètes sont prises en compte. L'acteur collectif pourrait ainsi être associé à une communauté existentielle choisie par les individus.

La notion de communauté existentielle n'est pas sans rappeler celles de communauté d'identité (individus partageant une identité commune comme femme, comme jeune, etc.) ou de communauté d'intérêts (individus possédant un intérêt partagé comme locataires, comme bénéficiaires de l'aide sociale, etc.) que l'on retrouve dans les écrits en organisation communautaire (Lamoureux et coll., 2002; Mercier, 2000; Doucet et Favreau, 1991). Toutefois, une différence fondamentale existe entre une communauté d'identité ou d'intérêt et un acteur collectif et c'est celle du choix d'en faire partie ou non. S'il est possible de définir de l'extérieur une communauté d'intérêts comme un ensemble d'individus ayant quelque chose en commun (Ninacs, 2002), les individus eux-mêmes peuvent très bien ne pas se reconnaître dans cette communauté, même s'ils en font techniquement partie. Quoique toutes les personnes en situation de pauvreté constituent une communauté d'intérêts par ce qu'ils vivent en commun, toutes ne se considèrent pas partie prenante de l'acteur collectif qui a émergé de cette communauté. Ainsi, en ce qui concerne la mobilisation, l'appartenance à une identité commune est choisie, et l'action qui en découle est directement reliée à cette identité partagée.

Notre compréhension de l'univers de la mobilisation se veut une contribution originale par rapport aux différentes recherches québécoises qui ont étudié la mobilisation à

travers les organismes communautaires. Plus particulièrement, Duperré (2002) et Plamondon (2007), ayant étudié ces processus respectivement dans le cadre d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise, considèrent que les organisations qu'elles soient locales, régionales ou provinciales constituent des acteurs collectifs en soi. Dans son analyse des processus à l'œuvre, Duperré (*ibid.*) confirme toutefois que les acteurs collectifs se créent par un processus de construction identitaire dans laquelle la dimension organisationnelle semble absente, sinon très peu présente. Cela tend à confirmer notre analyse dans la mesure où, si l'organisation s'avère un atout majeur pour le processus de construction identitaire et pour le développement de l'action collective, il demeure que l'identité commune ne saurait non plus se réduire au fait d'être membre d'une organisation. D'ailleurs, Plamondon (*ibid.*) souligne que l'adhésion d'un individu à un groupe communautaire ne constitue pas pour autant une mobilisation, ce qui tend aussi à confirmer notre analyse.

Cette compréhension de l'univers de la mobilisation permet à notre avis une appréhension beaucoup plus circonscrite et plus raffinée des processus de mobilisation vécus par les acteurs individuels ainsi que des enjeux qu'ils soulèvent. Elle permet également de situer plus adéquatement le rôle des organisations dans ce processus ainsi que celui des intervenantes qui y travaillent, comme nous le verrons plus loin.

En somme, notre analyse nous amène à croire que seuls les acteurs individuels peuvent se constituer en acteur collectif, et que les organisations en représentent des véhicules, soit des dispositifs utiles à l'émergence et au maintien des mobilisations, des espaces privilégiés de leur déploiement, sans pour autant être absolument nécessaires.

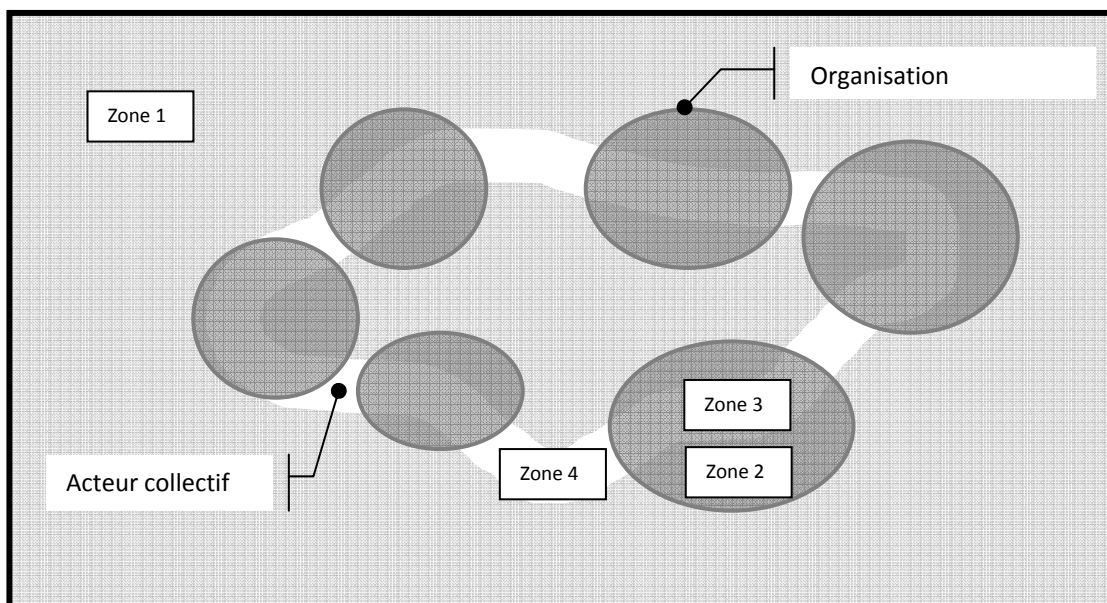
### **3.1.2 L'espace d'évolution des individus en processus de mobilisation**

Considérant qu'acteur collectif et organisation sont deux entités distinctes, quoique fortement interreliés, il convient de situer plus spécifiquement l'espace à l'intérieur duquel se forge le processus de mobilisation. La figure 11 est une illustration de notre compréhension de l'espace à travers lequel les individus vivent ce processus. Les cercles gris représentent les organismes communautaires alors que le ruban blanc qui

les traverse représente l'acteur collectif (identité collective partagée et choisie par un certain nombre d'individus). Cet univers compte quatre zones où se jouent les trajectoires individuelles et collectives<sup>99</sup> :

- Zone 1 — espace externe aux organisations et à l'acteur collectif;
- Zone 2 — espace des organisations formelles;
- Zone 3 — espace de l'acteur collectif traversant une ou des organisations;
- Zone 4 — espace de l'acteur collectif à l'extérieur des organisations formelles.

**Figure 11 – Les quatre zones de l'univers de la mobilisation**



Ainsi, un individu peut se situer tant à l'extérieur des organisations que de l'acteur collectif (ZONE 1). Les personnes en situation de pauvreté qui ne sont membres d'aucun organisme, et qui ne s'identifient pas à l'identité collective commune (le NOUS) occupent cette zone. L'individu peut aussi être lié à une organisation, en y

<sup>99</sup> La schématisation idéale serait présentée en trois dimensions : les acteurs collectifs se situeraient sur le plan de la profondeur, traversant plusieurs organismes aux frontières bien délimitées, leur texture serait vaporeuse et en constante mouvance, au gré des événements, des contextes et des actions.

recevant des services et/ou en participant à ses activités (comme membre ou non), mais ne pas se sentir partie prenante de l'acteur collectif qui le traverse (ZONE 2). L'individu peut également être mobilisé, c'est-à-dire avoir développé le sentiment d'appartenance à l'acteur collectif et agir avec lui, et l'être par le truchement d'une organisation (ZONE 3)<sup>100</sup>. Et finalement, l'individu peut être mobilisé sans faire partie d'aucune organisation formelle (ZONE 4). Les personnes occupant cette zone se sentiraient donc partie prenante d'un NOUS et agiraient collectivement dans cette perspective, sans être affiliées directement à une organisation. C'est à la fois l'analyse transversale de nos données de recherche ainsi que notre connaissance préalable du phénomène qui nous ont permis ce raffinement dans l'appréhension de l'univers de la mobilisation. Dans la démonstration qui suivra, nous nous intéresserons spécialement aux zones 2 et 3 (organisation et acteur collectif le traversant).

Comme il a été possible de le constater dans la partie précédente, plusieurs acteurs collectifs peuvent traverser une même organisation. Nous ne les avons pas illustrés dans la figure afin de ne pas ajouter de confusion à un univers déjà assez complexe. Ainsi, une organisation peut être traversée par différents acteurs collectifs ayant des similitudes importantes, finissant même par se fondre les uns dans les autres en raison du cadre identitaire similaire dans lequel se retrouvent notamment les valeurs et les finalités de l'action (par exemple les individus s'associant autant à la lutte des femmes pour l'égalité, qu'à la lutte à la pauvreté pour davantage de justice sociale). En prenant appui sur la mission des organismes et sur les activités qui en découlent, on peut probablement identifier un acteur collectif central pour chaque organisation qui choisit d'en être porteuse.

Dans cette recherche, nous considérons que l'acteur collectif (NOUS) dont il est question est celui des personnes qui choisissent consciemment de lutter collectivement contre la pauvreté; cette identité collective étant partagée par tous les acteurs

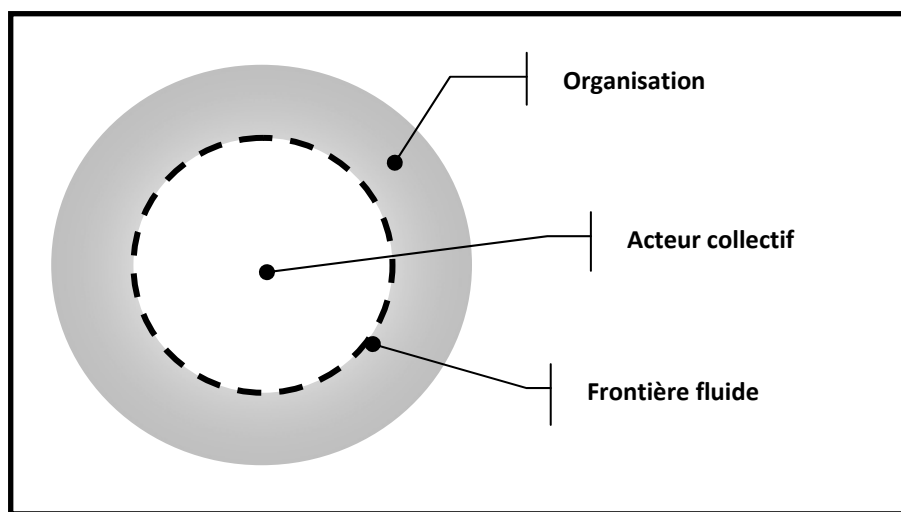
---

<sup>100</sup> Notons que des organisations peuvent exister sans être traversées par un acteur collectif, bien qu'elles n'aient pas été illustrées dans la figure précédente.

rencontrés lors des groupes de discussion. Conséquemment, l'utilisation de la formulation « l'acteur collectif » réfèrera désormais à ce NOUS (identité collective partagée).

La figure suivante (figure 12) montre une coupe transversale de l'illustration précédente. L'organisation traversée par un acteur collectif est toujours représentée par un cercle gris à la frontière clairement délimitée (les individus qui participent aux activités d'un organisme ou qui en sont membres franchissant dès lors cette frontière) et l'acteur collectif est représenté par le cercle blanc du centre (ruban de la figure 11). Étant donné son caractère fluide, la frontière de l'acteur collectif a été illustrée avec une ligne pointillée.

**Figure 12 — L'acteur collectif traversant l'organisation**



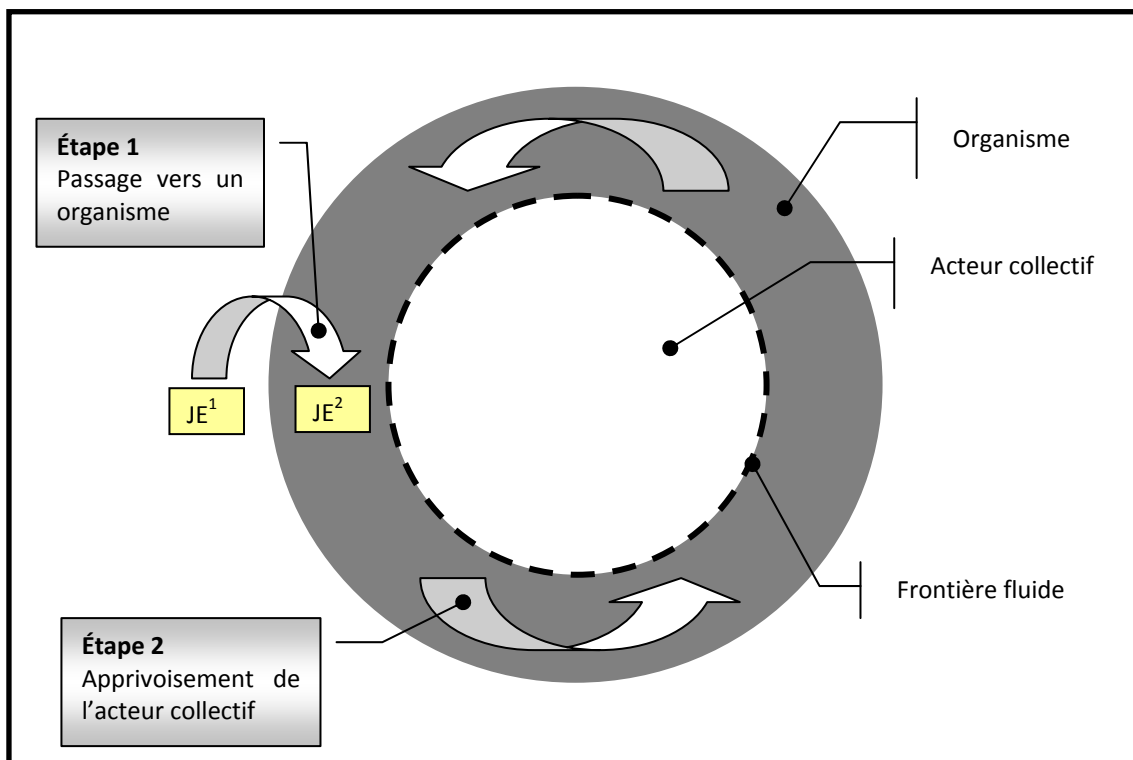
Cette compréhension de la mobilisation à travers les espaces collectifs que constituent les organismes communautaires est novatrice à l'égard de ce qui existe dans les écrits et permet à notre avis une analyse plus raffinée des processus qui s'y déroulent, comme nous le verrons dans la partie suivante.

### 3.2 Le processus de mobilisation des individus à travers les organisations

La distinction effectuée entre les notions d'acteur collectif et d'organisation nous a permis de concevoir une nouvelle modélisation du processus de mobilisation des individus à travers les organismes communautaires et de bien cerner à la fois son origine et son « apogée ». Si le processus prend racine dans la situation à la fois singulière et commune que vivent les individus en situation de pauvreté, il débute vraisemblablement lorsque ces derniers entrent en contact avec un groupe, dans notre cas, avec un organisme communautaire. Nous avons désigné cette première étape du processus comme celle du passage vers un organisme, étape où l'individu amorce sa participation. Celle-ci peut autant signifier d'assister à une formation, de prendre part à un groupe d'achats collectifs, d'assister à des réunions de comités diversifiés ou de recevoir un service. Nous décrirons plus précisément pourquoi et comment s'effectue cette prise de contact.

Une fois en contact avec l'organisme, l'individu a la possibilité de poursuivre sa participation aux activités par lesquelles il s'est joint au groupe au départ, mais il peut aussi élargir cette participation à d'autres activités. C'est lors de cette étape que l'individu peut prendre connaissance de l'existence de l'acteur collectif et de son action, spécialement par le biais des acteurs individuels qui le composent et avec lesquels il entre en interaction. Nous avons désigné cette étape du processus comme celle de l'appropriation de l'acteur collectif, où la participation et l'interaction sont fondamentales. C'est à ce moment que l'acteur individuel peut amorcer une certaine forme d'évaluation (généralement de façon inconsciente) de la concordance entre le cadre identitaire de l'acteur collectif (notamment ses valeurs et visées) et le sien. Ces deux premières étapes, soit le passage vers un organisme communautaire et l'appropriation de l'acteur collectif, constituent ce que nous avons nommé la **phase de participation**. Elle est illustrée dans la figure suivante, laquelle est basée sur la visualisation en coupe transversale de l'acteur collectif à l'intérieur d'une organisation présentée précédemment.

**Figure 13 — Première phase du processus de mobilisation : la participation**



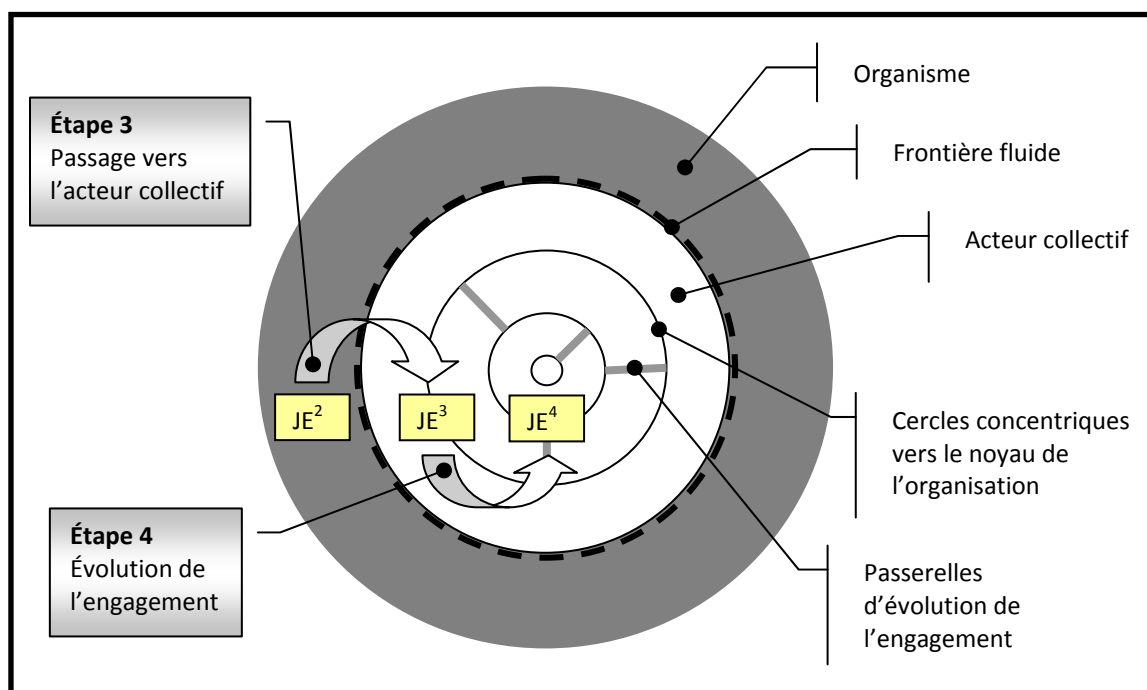
L'individu est d'abord représenté à l'extérieur de l'organisme ( $JE^1$ ), dans la zone externe aux organisations et aux acteurs collectifs. C'est dans cette zone que démarre le processus de mobilisation. Le passage vers un organisme communautaire (étape 1) est représenté par une flèche en mouvement. L'individu est ensuite représenté à l'intérieur de l'organisation ( $JE^2$ ), c'est-à-dire lorsqu'il participe à ses activités (sans qu'il ait pour autant à en devenir membre). Finalement, l'étape d'apprivoisement de l'acteur collectif (étape 2) est représentée par deux flèches en mouvement qui soulignent le caractère résolument dynamique de cette étape. La figure devrait d'ailleurs être considérée en constante mouvance.

L'adhésion au cadre identitaire de l'acteur collectif par l'acteur individuel (ainsi que l'action collective qui l'accompagne) représente la troisième étape du processus. C'est là que survient « l'état » de mobilisation, soit lors du passage de la frontière entre l'organisation et l'acteur collectif. Les individus agissent alors avec d'autres, au nom

d'une identité collective commune; en d'autres mots, ils sont mobilisés. Cette étape de passage vers l'acteur collectif a été désignée comme celle de la mobilisation effective.

L'évolution de la mobilisation constitue la dernière étape du processus<sup>101</sup>. Cette évolution peut prendre différentes formes dont une stabilité de l'engagement, un approfondissement, un élargissement, une diversification ou encore un retrait (temporaire ou définitif). Ces troisième et quatrième étapes représentent la seconde phase du processus, que nous avons nommée celle de **l'engagement**. La figure suivante en constitue une illustration, qui doit aussi être considérée de façon dynamique.

**Figure 14 — Seconde phase du processus de mobilisation : l'engagement**



Dans cette figure l'individu est d'abord représenté à l'intérieur de l'organisme pendant l'étape d'apprivoisement de l'acteur collectif (JE<sup>2</sup>). Le passage de l'individu vers

<sup>101</sup> Nous utilisons le terme évolution au sens d'une transformation à rythme variable qui peut prendre différentes directions.



l'acteur collectif est représenté par une flèche en mouvement. Il en résulte un positionnement à l'intérieur de l'acteur collectif qui témoigne de l'état de mobilisation (JE<sup>3</sup>). L'évolution de l'engagement de l'acteur individuel est aussi représentée par une flèche en mouvement (vu son caractère dynamique) et par différentes passerelles l'amenant soit vers une diversification de ses activités, une augmentation du temps consacré à celles-ci, une multiplication des lieux d'engagement, un approfondissement de son engagement ou encore un déplacement vers d'autres organisations soutenant le même acteur collectif (JE<sup>4</sup>)<sup>102</sup>.

En somme, le processus de mobilisation des individus consiste en deux grandes phases, celle de la participation et celle de l'engagement, dans lesquelles se déroulent successivement, mais pas inéluctablement, quatre étapes soit : 1) le passage vers un organisme; 2) l'appropriation de l'acteur collectif; 3) la mobilisation effective; et 4) l'évolution de l'engagement. Ainsi, si le processus de mobilisation peut s'amorcer dès le premier contact avec un organisme communautaire, l'état de mobilisation quant à lui se cristallise lors du passage vers l'acteur collectif, passage qui n'est certes pas physique, mais plutôt abstrait et symbolique. Bien qu'il faille reconnaître que les éléments spécifiques du processus de mobilisation sont particuliers à chaque individu, la trame de fond demeure la même et c'est cette thèse que nous défendons dans les pages qui suivent, soit notre propre modélisation du processus de mobilisation des individus en situation de pauvreté à travers les organismes communautaires.

### **3.2.1 La première étape : le passage vers un organisme**

#### *Motivations de départ*

Les raisons qui amènent les individus à se rendre dans un groupe communautaire sont multiples. Parmi ces dernières, les problèmes liés à une situation de pauvreté, ou à

---

<sup>102</sup> On peut raisonnablement penser que des passerelles peuvent également amener l'acteur collectif tant à l'extérieur de l'organisation qu'à l'extérieur de l'acteur collectif. Elles ne sont toutefois pas illustrées dans la figure.

des problématiques connexes généralement associées à cette situation, figurent comme d'importantes motivations pour les individus de notre échantillon de recherche. Ces derniers frappent aux portes d'un organisme communautaire notamment pour répondre à un besoin ou pour trouver des solutions par rapport à un problème. Qu'il s'agisse de difficultés liées à l'accès au programme d'aide sociale, d'insécurité alimentaire, d'isolement, de consommation de drogues, de violence conjugale, de problèmes de santé mentale, d'employabilité, d'analphabétisme ou de problèmes engendrés par la monoparentalité, toutes ces situations sont des exemples de raisons qui peuvent amener les individus à demander de l'aide. La liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle permet de cerner l'étendue des possibilités. À titre d'illustration, l'extrait suivant évoque le besoin d'être soutenu dans une difficulté avec un programme gouvernemental.

Je venais ici spécialement pour me faire défendre. (...) J'ai eu de la misère avec le ministère (...) On a fondé ça spécialement pour défendre les droits sociaux. En même temps, l'aide sociale c'est un droit, et le gouvernement actuellement, il ne veut pas reconnaître que c'est un droit. *ORG1-membre*

Les individus viennent donc dans les organismes communautaires pour y recevoir un soutien, mais ils peuvent aussi le faire pour avoir l'opportunité d'y répondre eux-mêmes par l'intermédiaire des activités offertes, comme c'est le cas dans l'extrait suivant. On ne s'attend pas à ce que l'organisme règle un problème ou comble un besoin, on cherche à le faire soi-même par le truchement d'une activité qui y est offerte.

Je voulais faire quelque chose de ma peau, je voulais sortir, je voulais briser l'isolement, je voulais voir du monde! C'est comme ça que, tranquillement, j'ai embarqué dans les cuisines [collectives]<sup>103</sup>. *ORG2-membre*

Au-delà des besoins, l'intérêt personnel pour une activité ou un projet précis apparaît également comme une motivation à se joindre à un organisme communautaire. Suivre

---

<sup>103</sup> Le texte inscrit entre crochets constitue un ajout de notre part afin de préciser les propos tenus par les répondants et ainsi favoriser une meilleure compréhension. Ces ajouts ne changent en aucun cas le sens.

un cours d'informatique, cuisiner collectivement pour apprendre de nouvelles recettes ou encore participer à un atelier de théâtre sont autant de raisons de prendre contact avec un organisme communautaire. Les individus participent à diverses activités pour apprendre de nouvelles choses, nourrir leur intérêt et en somme pour combler des désirs personnels.

Mais moi, la formation au début, c'était pour le théâtre que j'y allais. Parce que moi le théâtre, c'était ma passion. [...] Ça fait que : tiens, je vais embarquer plus pour le théâtre. *ORG2-membre*

Mentionnons finalement que si une personne se présente dans une activité de cuisine collective par intérêt pour la cuisine ou par désir de développer ses connaissances en ce domaine, un autre individu peut participer à la même activité pour des raisons complètement différentes (pour assurer sa sécurité alimentaire par exemple).

#### *Facteurs d'influence décisionnels*

Il arrive aussi qu'un événement survenu dans la vie des individus agisse comme catalyseur dans la décision d'aller chercher du soutien. À titre d'exemple, le décès d'un proche, essentiel au fonctionnement de la vie de l'individu, ou encore un coup dur sur le plan financier peuvent « provoquer » une telle décision, à tel point qu'il ne s'agit parfois plus d'un choix, mais plutôt d'une nécessité, comme illustrée dans le prochain extrait.

Parce que tu veux changer ta vie là, ta mère est en train de mourir, tu es toute seule, tu reçois des papiers, tu es obligée d'aller voir ta mère : maman, qu'est-ce que c'est ça? Et puis là, tu ne comprends rien et tu es au lit parce que c'est trop stressant. Mais là, à un moment donné, tu n'as pas le choix. Avec les technologies, tu n'as pas le choix. Tu es obligé de savoir lire et écrire parce que tout marche par technologie. Tu n'as quasiment plus de contacts humains, entre toi et une personne pour un lien, il n'y en a plus maintenant; toute la machine, c'est par l'écriture. *ORG3-membre*

La décision d'aller vers un organisme communautaire peut ainsi être propulsée par un grand degré d'inconfort. Il s'agit de désagréments assez intenses, pouvant même se traduire en idées suicidaires, qui incitent l'individu à « faire quelque chose ». Les

extraits suivants, utilisant un langage similaire tout en provenant de deux groupes de discussion différents, montrent l'ampleur du malaise pouvant être ressenti par certains.

Mais au départ, c'est vraiment tes propres tripes, ce que tu vis qui fait qu'à un moment donné, tu atteins un écœurement, une écœurantite aiguë. Ce qui fait que quand tu trouves un groupe, puis deux ou trois personnes qui vont à un groupe ou à une association, tu veux te mettre ensemble. *ORG3-membre*

Oui, l'écœurite. L'écœurite aiguë. C'est ça. C'est de me suicider ou bien de continuer à vivre? Parce que, il y a ça aussi, il ne faut pas avoir peur des mots. J'y ai pensé à me suicider moi. [...] J'y ai pensé très fortement même. *ORG5-membre*

#### *Mécanismes de prise de contact*

Un autre élément qu'il convient de mentionner quant au passage des individus vers les organismes communautaires concerne les mécanismes par lesquels ceux-ci « trouvent » un organisme, les façons par lesquelles ils peuvent entrer en contact avec eux. Si les annonces d'activités dans les journaux ou le fait d'avoir pignon sur rue (les individus passant par là décidant d'y entrer) constituent des formes possibles de connaissance des organismes communautaires et de prise de contact avec eux, le « bouche à oreille » constitue un élément contributif des plus importants. C'est souvent par le truchement d'une autre personne (individu mobilisé ou intervenante dans un organisme), et ainsi par les réseaux sociaux existants à l'extérieur des organisations (zone 1 de la figure 11, page 167), que la mise en relation des individus avec les organismes communautaires peut s'effectuer. Ces individus, rencontrés dans d'autres contextes tels qu'à l'école ou dans une activité de quartier, agissent donc comme « courroies de transmission » entre l'individu et l'organisme, comme l'illustre le prochain extrait.

Par la suite j'ai rencontré quelqu'un qui militait ici, et c'est à partir de cette personne-là que j'ai connu l'organisme. *ORG1-membre*

L'organisme où les individus ont l'opportunité de vivre un processus de mobilisation n'est pas nécessairement celui avec lequel ils ont été mis en relation la première fois. Ainsi, les passages d'un organisme à un autre seraient partie intégrante du processus

de mobilisation, car les personnes peuvent évoluer à travers divers organismes avant de trouver le milieu qui leur convient. Dans l'extrait suivant, le mécanisme qui permet à l'individu de se joindre à une organisation est encore un autre individu, voir plusieurs, mais ceux-ci proviennent d'un nouveau réseau relationnel, créé par la participation aux activités d'un autre organisme.

Je faisais partie d'un autre centre communautaire, mais il n'y avait pas d'implication là, pas vraiment. C'était juste parce qu'on avait la possibilité d'avoir une cuisine [collective] à ce moment-là. Mais après ça, quand cette cuisine-là a fermé, j'avais eu le temps de connaître du monde avec le réseau des cuisines. Quelques filles m'ont dit : viens à [nom de l'organisme], viens cuisiner là. Puis finalement, c'est ça que j'ai fait. Je suis encore là. *ORG2-membre*

L'existence de réseaux sociaux apparaît ainsi comme un élément déterminant de cette étape du processus, du moins des mécanismes de prise de contact avec les organismes qui soutiennent des acteurs collectifs. Une intervenante confirme d'ailleurs son importance dans l'extrait suivant.

Ce que j'avais remarqué moi beaucoup, c'est comment souvent ce sont des personnes qui vivent la pauvreté qui en amènent d'autres. Donc, l'obstacle, il est quand les gens n'en amènent plus d'une certaine manière. *ORG3-intervenante*

Il est également possible que le premier contact avec un organisme communautaire s'effectue par l'entremise d'un programme de nature gouvernementale, tel un programme d'insertion sociale ou d'employabilité. Non seulement le réseautage entre individus et entre organisations peut contribuer au passage des individus d'un organisme à l'autre afin qu'ils trouvent le lieu qui leur convient, mais leur proximité géographique (lorsque des organismes se situent dans le même édifice ou sur la même rue) semble également un atout pour le favoriser. Les extraits suivants montrent que des liens, à la fois physiques ou de mission, entre des organismes communautaires ont permis à des individus de trouver un endroit dans lequel ils ont décidé de poursuivre leur participation.

Ça fait deux mois que je suis ici, je suis nouvelle. Parce que moi j'étais à [nom de l'organisme] en santé mentale. [...] Ça fait que moi, j'ai

commencé en haut [par un programme dans une organisation dans le même édifice que l'organisme où elle est aujourd'hui mobilisée], à l'accueil qu'ils appellent, je répondais au téléphone. *ORG5-membre*

La première fois, je sortais d'un centre d'hébergement. J'avais été en centre d'hébergement pour victimes de violence et c'est là que j'avais su qu'il y avait une formation à [nom de l'organisme]. J'étais allée avec une de mes amies. *ORG5-membre*

Dans la même veine, il est possible que le premier contact des individus avec l'organisme où ils vivront un processus de mobilisation soit une question de hasard ou de bon *timing*, comme ce fut le cas d'une personne, déjà participante à une cuisine collective dans un organisme, qui a été nommée pour siéger à une table de concertation en tant que citoyenne concernée, et pour qui cette représentation fut l'amorce d'un processus de mobilisation.

Le tableau suivant présente une synthèse de l'étape de passage vers un organisme communautaire.

**Tableau V – Synthèse des éléments du passage vers un organisme communautaire**

<b>Motivations de départ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse à un besoin / recherche d'une solution à un problème individuel</li> <li>• Intérêt ou curiosité pour une activité particulière / assouvir un désir personnel</li> </ul>
<b>Facteurs d'influence décisionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événement jouant le rôle de catalyseur</li> <li>• Ampleur du malaise face à sa situation</li> </ul>
<b>Mécanismes de prise de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par soi-même (annonce journaux, organismes ayant pignon sur rue, etc.)</li> <li>• Par d'autres individus de son réseau social</li> <li>• Par d'autres individus d'un nouveau réseau relationnel (autre organisation)</li> <li>• Par d'autres organisations (référence ou publicité d'activités)</li> </ul>

L'analyse que nous faisons de ces résultats nous confirme que si participer aux activités d'un organisme ou y recevoir des services ne peut être considéré comme un état de mobilisation, notamment puisque la dimension collective semble quasi absente des motivations et des actions des individus (mis à part l'intérêt témoigné pour des activités où l'entraide est préconisée), cette participation initiale peut certainement constituer l'amorce du processus de mobilisation.

Notre analyse nous amène à comprendre que ce n'est pas parce que les individus se joignent à un organisme par intérêt pour une activité ou presque par pur hasard qu'ils ne sont pas en situation de besoin; ces deux types de motivations ne sont ni opposés ni incompatibles. Ainsi, un individu peut ressentir un besoin, mais ne pas chercher à le combler dans l'immédiat, participer à une activité qui l'intéresse par l'intermédiaire d'un membre de son réseau social, découvrir d'autres activités et finir par avoir une opportunité de combler son besoin initial. Il faut en effet saisir qu'il existe une foule de

combinaisons possibles parmi les motivations et mécanismes que nous avons évoqués et que ceux-ci évoluent au fil de la participation. Il y aurait donc une interpénétration des différents aspects que nous avons soulevés dans cette partie.

Les premières motivations à se joindre à un organisme communautaire apparaissent de nature individuelle pour la plupart. Les individus s'y présentent pour combler un besoin, un désir ou un intérêt personnel par le biais d'activités qui ne constituent pas nécessairement toujours l'essence de la mission de ces organismes. Par conséquent, il est relativement surprenant de constater que les individus n'aient pas choisi de se diriger vers des organismes communautaires de services, mais plutôt vers des organisations où l'engagement dans la lutte contre la pauvreté constitue le moteur de l'action. Cela nous pousse à croire que les individus n'ont pas nécessairement « choisi » en toute connaissance de cause l'organisme où ils se sont dirigés au départ. Ils n'ont probablement pas non plus choisi sa mission de changement social par la mobilisation des personnes concernées. Ils semblent davantage y « atterrir » par différents chemins et pour différentes raisons. Il est intéressant de souligner à cet égard qu'un des organismes de notre échantillon n'offrant aucun service individuel ni réponse à des besoins de cette nature, n'a pas été le premier organisme de contact pour aucun des individus qui y sont aujourd'hui mobilisés, ce qui tend à confirmer cette analyse.

On pourrait donc affirmer que la possibilité d'assouvissement des besoins et intérêts individuels a son importance pour l'amorce du processus de mobilisation, bien que celui-ci soit de nature collective et que la réponse à des besoins soit plutôt de nature individuelle. Les services et activités offerts pourraient à cet égard être perçus comme des formes d'incitations sélectives (Mathieu, 2004), même s'ils ne sont pas mis en place pour cette raison. Ils semblent avoir cette fonction, sans qu'ils aient été planifiés et développés dans cette optique.

Ce qu'il nous semble falloir retenir ici, c'est que les motivations, les facteurs d'influence décisionnels et les façons d'entrer en contact avec les organismes



communautaires de lutte à la pauvreté sont multiples et variés, mais surtout qu'on aurait tort de juger de leur pertinence ou de leur qualité, bien que ceux-ci puissent sembler ne pas concorder avec la mission des groupes de prime abord.

Par ailleurs, l'analyse de nos données dévoile aussi l'importance des réseaux organisationnels dans l'amorce du processus de mobilisation, puisqu'ils constituent des mécanismes de prise de contact avec les organismes où peuvent se développer des processus de mobilisation. Cela démontre à notre avis la pertinence de l'établissement de liens de toutes natures entre organismes de différentes approches et de champs d'activités variés, voire plus spécifiquement entre organismes de services et groupes de lutte. Bien que ces deux types d'organismes n'aient pas toujours eu de relations harmonieuses, se critiquant parfois de part et d'autre, il semble qu'ils auraient tout avantage à développer davantage de liens et à ainsi se soutenir mutuellement.

Nos résultats montrent aussi que la proximité géographique des organisations, voire l'existence de lieux où cohabitent divers organismes, dont des organismes où logent des acteurs collectifs, semble favorable à l'amorce du processus de mobilisation dans la mesure où les individus ont une opportunité supplémentaire d'entrer en contact avec eux, et de ce fait même, avec l'acteur collectif. L'organisation d'activités conjointes, planifiées de façon à ce qu'elles soient ouvertes plus largement qu'aux membres d'un seul organisme semble pouvoir offrir la même opportunité de prise de contact pour les individus, les rapprochant ainsi de l'acteur collectif et de son cadre identitaire. C'est donc l'importance que les organisations soient en réseau qui est ici soulevée, et notamment qu'il y ait des ponts entre les organismes de service et les organismes s'appuyant sur une stratégie de mobilisation. Si l'organisme dans lequel les individus participent de prime abord ne peut pas toujours être le lieu où pourra se développer la mobilisation, le fait d'offrir aux individus la possibilité de connaître d'autres organismes communautaires crée de nouvelles opportunités de participation ouvrant la voie à l'émergence du processus de mobilisation.

Si les réseaux organisationnels apparaissent comme une condition favorable à l'amorce du processus de mobilisation individuel, il en est de même pour les réseaux sociaux puisqu'ils constituent des réseaux de base à partir desquels les individus peuvent être rejoints (Klandersman, 1986 dans Melucci, 1991). Comme nous l'avons constaté, ce sont parfois des individus mobilisés qui amènent d'autres individus dans leur organisme, et éventuellement au sein de l'acteur collectif. Cette dimension soulève la question du lien existant entre la pauvreté et l'isolement, et les moindres possibilités de se joindre à un organisme que cela implique pour les individus subissant cet isolement. Il apparaît donc comme un frein à cette première étape du processus et cela nous semble représenter un défi pour les organismes communautaires.

La prochaine étape dans le parcours vers la mobilisation permettra de mieux comprendre comment le fait de respecter, voire de susciter ces différentes façons d'entrer en contact avec les organismes peut être particulièrement important. Rappelons que bien que les motivations, les facteurs d'influence et les mécanismes de prise de contact avec les organismes soient uniques à chaque individu, ils se rejoignent dans un contexte commun, soit la situation de pauvreté vécue. Le potentiel d'intérêt partagé existe donc au-delà des différences et de l'unicité des parcours, ce qui est fondamental pour que le processus puisse se poursuivre, comme nous le verrons dans la partie suivante.

### **3.2.2 La deuxième étape : l'approvisionnement de l'acteur collectif**

Tel que nous l'avons vu dans la section précédente, les acteurs individuels ne choisissent pas nécessairement de se joindre à un acteur collectif au moment où elles franchissent la porte d'un organisme communautaire; ils y vont principalement pour répondre à un besoin, par intérêt pour une activité spécifique ou tout simplement pour aller voir ce qui s'y passe après en avoir entendu parler par une personne qu'ils connaissent.

Une fois ce premier contact avec l'organisme effectué, et pour autant qu'ils continuent à le côtoyer, les individus entrent dans ce que nous avons nommé l'étape

d'apprivoisement de l'acteur collectif. Apprivoiser, dans le contexte qui nous intéresse, c'est apprendre à connaître l'autre, c'est l'évaluer et le jauger afin de cerner les possibles compatibilités, et c'est aussi s'adapter à lui. Pour l'individu, cela nécessite d'abord de prendre connaissance de l'existence de l'acteur collectif. En effet, nous avons vu dans la partie précédente que les individus qui se joignent à un organisme communautaire pour la première fois ne savent pas nécessairement qu'un acteur collectif y évolue. Ils ne connaissent donc pas davantage son cadre identitaire (comment il se définit lui-même, ce qui comprend : qui il regroupe, la façon dont il analyse le problème de la pauvreté, les changements auxquels il aspire et la façon dont il entend le faire) ainsi que les actions collectives qu'il met en œuvre. Il y a donc au premier chef une dimension d'apprentissage de l'existence d'un nouvel espace social. Un individu qui ne connaît pas un milieu semble avoir besoin d'un minimum de temps pour s'y acclimater et pour le comprendre.

Je ne connaissais rien moi là, rien, rien, rien, rien du milieu communautaire, absolument rien. Ça parlait de financement, je ne comprenais rien. Puis là, ils me demandaient : qu'est-ce que tu en penses? J'apprends. Je ne peux pas vous dire ce que j'en pense, je vais commencer par l'apprendre. *ORG2-membre*

L'extrait suivant illustre comment l'apprivoisement constitue un processus de découverte pour l'acteur individuel.

Je ne m'étais jamais impliquée avant dans aucun organisme que ce soit, c'était la première fois que je m'impliquais, et quand j'ai commencé, je suis tombée en amour ! Tu sais, j'ai commencé avec les cuisines, et là j'ai vu qu'il avait plus, qu'il y avait autre chose, qu'il y avait des associations, qu'il y avait... Et puis là, j'ai vu tout le travail qui se faisait, ça m'a vraiment donné le goût d'embarquer. *ORG2-membre*

Il s'agit d'une découverte graduelle de tout un milieu dans lequel les motivations individuelles évoluent et se transforment parallèlement, tel que l'illustre l'extrait suivant.

Tu commences, tu rentres dans une cuisine pour améliorer un peu ta vie, pour ne pas couper l'alimentation, pour faire des économies. Après ça, là ça devient briser l'isolement, ça devient, on développe un réseau. Après ça, il y a un petit quelque chose là, on se rend compte qu'il y a des

associations, il y a des comités, il y a plein de choses et on apprend à connaître ces gens-là. *ORG2-membre*

Cette découverte du cadre identitaire de l'acteur collectif et de son action se réalise par deux « mécanismes » qui opèrent simultanément dans un espace-temps variable, à savoir la participation et l'interaction. En effet, c'est par le biais de sa participation à différentes activités plus ou moins organisées et formelles (autant des formations planifiées que des discussions spontanées) dans lesquelles l'information circule, et conjointement par les interactions qu'il a avec les autres acteurs, que l'individu a l'opportunité de découvrir et d'apprivoiser l'acteur collectif. Les extraits suivants constituent des illustrations de cet apprivoisement par l'entremise d'activités de nature organisée et formelle.

Après ça, je suis venue ici, et là, ils m'ont expliqué c'était quoi ici. J'ai eu un genre de petite réunion avec une personne, une salariée, pour me dire c'était quoi la visée, comment ça fonctionnait et qu'est-ce qu'on faisait. *ORG5-membre*

À un moment donné, je suis allée à une formation à [nom de l'organisme], et c'est ça, il y a eu une autre formation, ça fait que j'y suis allée, et c'est à force d'en entendre parler que là, ça a éveillé ma conscience. *ORG5-membre*

L'apprivoisement passe donc par l'acquisition de connaissances, mais aussi par une série de prises de conscience qui semblent principalement tributaires des interactions avec d'autres acteurs individuels. Ces interactions sont généralement de nature plus informelle. Les extraits suivants donnent un bon aperçu de leur importance dans le processus.

Puis là, c'est là que tu fais des rencontres. Tu rencontres des groupes, et là, tes yeux et tes oreilles s'ouvrent. Parce que le communautaire, si tu n'as jamais entendu parler de ça [...]. Là, tu viens à des groupes, tu fais de belles rencontres. [...] C'est comme ça que tu viens à te mobiliser. *ORG5-membre*

C'est sûr que si tu ne te mets pas en participation, tu sais la participation... [...] C'est là que tu te rends compte que, une fois que tu es dans le problème, que tu n'es pas tout seul. Ça fait que là tu parles à un, tu parles à l'autre, et à un moment donné, d'entendre les histoires de l'un et de l'autre, et là de voir ce qui se fait par rapport à ça. *ORG3-membre*

De la connaissance et de la prise de conscience de l'existence de la mobilisation (acteur collectif et son action), naissent en quelque sorte un intérêt et une curiosité pour la mobilisation, ce qui ne pouvait être là au préalable. Cette « nouvelle » curiosité semble susciter un intérêt encore plus grand ainsi qu'une connaissance accrue de la nature et de la finalité de la mobilisation. Cette étape d'appropriation constituerait ainsi un processus dynamique en soi, s'élargissant graduellement (plus on connaît de choses, plus on veut en connaître), dans la mesure où l'individu est « satisfait » de ce qu'il découvre et surtout à condition qu'il développe des relations stimulantes avec les acteurs qui composent l'acteur collectif. Cet extrait abonde en ce sens.

Moi en tout cas, je parle pour moi pas pour vous autres, mais moi ça m'a vraiment donné le goût d'aller plus loin, de vraiment vérifier qu'est-ce qui se passe là. Pourquoi ils se mobilisent? Qu'est-ce qu'ils vont chercher? Tellement qu'aujourd'hui, j'ai d'autres associations dans mon secteur où je m'implique, où je commence à m'impliquer tranquillement pas vite. [...] Mais c'est tout ce beau monde-là qui te donne à un moment donné... [...] Moi ça m'a vraiment donné le goût d'aller plus loin, de vraiment vérifier qu'est-ce qui se passait là. *ORG2-membre*

À travers leur participation, les individus « butinent », c'est-à-dire qu'ils participent à des activités diversifiées afin de trouver le type d'action qui leur conviendra le mieux et où ils se sentiront à l'aise. Ils se donnent donc la possibilité d'essayer plusieurs types d'activités, comme le montre l'extrait qui suit.

Bien, premièrement, on entre dans un groupe. On observe un bout de temps. Ça fait qu'en faisant la rotation de tous les groupes, c'est plus facile de se diriger vers ce qui nous intéresse le plus. Je pense que c'est là le début. *ORG5-membre*

Là j'ai réfléchi, j'ai fait le tour de pas mal tous les comités, j'ai bien réfléchi à mon affaire et là j'ai dit : ouais, ouais, ouais, moi le comité revendication... moi je veux chialer<sup>104</sup> en masse, ça fait que j'ai dit, je vais embarquer là. Ça fait que là, je chiale, c'est le temps de chialer, je chiale. *ORG5-membre*

---

<sup>104</sup> Le verbe *chialer* est ici employé comme synonyme du verbe *critiquer* et dans le sens de la revendication.

Par ailleurs, le processus d'apprivoisement de l'acteur collectif ne se réalise pas nécessairement à l'intérieur d'une même organisation. Non seulement l'individu apprivoise-t-il un acteur collectif en butinant d'une activité à l'autre, mais il choisit aussi avec quelle organisation il souhaite poursuivre sa participation. L'extrait suivant illustre ce constat.

J'avais un gros problème et il [un ami, salarié dans un organisme communautaire] m'a amenée à [nom d'un organisme]. J'y suis allée quelques fois, mais ça n'a pas... Non, ce n'était pas mon *bag*. Ils font de bonnes choses, mais ce n'est pas moi ça. Je suis capable de penser, mais il faut que j'agisse aussi. Et là, je disais à [nom d'une salariée d'une autre organisation] : j'aimerais faire plus. Elle m'écoutait parler et elle écoutait mes idées. [...] Je n'ai pas décroché depuis! J'ai trouvé mon trou, j'ai trouvé ma place. *ORG5-membre*

Les organisations contribuent donc à rendre visible l'acteur collectif pour les individus. Elles apparaissent ainsi d'une grande utilité dans le processus que nous décrivons. L'extrait suivant illustre bien comment l'interaction, spécifiquement à travers plus d'une organisation, permet d'élargir la vision de l'acteur individuel quant à la nature et à l'essence de l'acteur collectif et comment cette large interaction semble soutenir ce processus d'apprivoisement, d'où résulte notamment une prise de conscience de la nécessité d'agir collectivement.

Moi je dirais aussi que le fait que tu fasses partie d'un ou deux groupes, que tu rencontres soit des femmes ou un groupe mixte, que tu vois qu'eux autres vivent des injustices étant des personnes assistées sociales. Veut, veut pas, à ce moment-là, ça t'aide à te mobiliser, en disant : *coudons là*, on ne laissera pas ça comme ça, on va tout faire pour défendre nos droits. C'est ça qui arrive là pour moi. *ORG5-membre*

Ce processus graduel amène donc l'individu à entrer en contact avec le cadre identitaire du NOUS. C'est à cette étape que les cadres identitaires collectif et individuel ont la possibilité d'entrer en résonance, l'un faisant écho à l'autre, dans le cas où ceux-ci s'avèrent convergents. L'acteur individuel effectue une analyse des concordances et des dissemblances entre son propre cadre d'analyse de la réalité et celui de l'acteur collectif (sa façon de voir la pauvreté, ses valeurs, ses principes, ses revendications, ses stratégies d'action, etc.), analyse qui n'est pas nécessairement

consciente et planifiée. L'acteur individuel s'interrogera donc plus ou moins explicitement à savoir si ce cadre identitaire « colle » avec le sien, en d'autres mots si leurs cadres identitaires convergent ou non. Il semble d'ailleurs que les valeurs (composant le cadre moral) soient fondamentales à ce chapitre; elles semblent être le premier élément que l'acteur individuel saisit de l'acteur collectif. Les extraits suivants illustrent cette analyse de concordance principalement axée sur les valeurs.

Pis ça va avec tes valeurs aussi. [...] Il faut que ça rejoigne tes valeurs et ta motivation. *ORG2-membre*

C'est un milieu qui me mobilise parce que ça me rejoint. Ça rejoint mes idées et mes valeurs aussi. — Les valeurs hein... — Je pense que les valeurs sont importantes, les idées et les valeurs<sup>105</sup>. *ORG5-membre*

Il y a de fortes possibilités que les valeurs ressortent fortement en raison du type d'organismes où se trouvent les individus, les valeurs étant possiblement mises à l'avant-plan fréquemment. Nous ne pouvons toutefois statuer sur cette possibilité.

Cette dynamique d'analyse de concordances se réalise également en ce qui concerne le choix de l'organisation à travers laquelle l'acteur individuel se mobilisera<sup>106</sup>. Il y a donc une recherche simultanée de concordance : avec le cadre identitaire de l'acteur collectif, mais aussi avec la façon dont l'organisation le propage et le soutient.

Moi, ce qui me mobilise, c'est une idée commune et de trouver un milieu justement qui me convient et où tu partages la même idée. C'est plus ça. Et aussitôt que l'idée ne me rejoint plus, je m'en vais. Mettons que j'ai un objectif en dedans de moi, je vais chercher quelque chose, je vais aller dans un milieu. Et si je ne retrouve pas ça, bien, bonjour! Je vais aller ailleurs. *ORG5-membre*

Cette recherche de concordance ne s'arrête toutefois pas là puisqu'elle concerne aussi les autres acteurs individuels qui composent l'acteur collectif, qu'il s'agisse de

---

<sup>105</sup> Les traits d'union insérés dans les citations indiquent un changement d'interlocuteur.

<sup>106</sup> On peut d'ailleurs noter à cet égard que la proximité géographique constitue probablement une des raisons expliquant le choix d'une organisation par rapport à une autre, selon les observations que nous avons pu faire au cours de la recherche et aussi selon la connaissance préalable que nous avons du terrain de recherche.

personnes en situation de pauvreté ou d'individus salariés. L'envie de se retrouver avec des individus qui partagent une vision commune et avec qui on se sent bien apparaît comme un élément décisif dans la poursuite de la période d'apprivoisement.

C'est ça, les motivatrices, les mobilisatrices... Si tu ne t'entends pas avec les personnes en place, si la mission ne te convient pas, ça donne quoi de t'impliquer là-dedans? — Tu ne t'impliqueras pas. — C'est ça. *ORG2-membre*

Les autres acteurs individuels sont d'autant importants qu'ils agissent comme stimulants de la participation, tel que le montre le prochain extrait.

Moi, c'est la faute à [nom] si je suis rendue là. — Elle était bonne pour mobiliser du monde elle. — [...] Elle me disait : « Ah, tu serais bonne là-dedans! » Elle me posait plein de questions. « Ce serait le fun, viens donc... » J'ai embarqué, et là, elle est partie! *ORG2-membre*

Si l'individu peut changer d'organisme ou d'activité et faire ainsi plus ample connaissance avec l'acteur collectif et avec les organisations, il peut aussi choisir de quitter l'organisme, voire même l'ensemble du milieu communautaire pendant cette période d'apprivoisement. Le processus que nous avons décrit jusqu'à maintenant, quoique dynamique et graduel, n'est pas pour autant inéluctable et il peut prendre fin à tout moment. Les extraits suivants<sup>107</sup> mettent l'accent sur l'idée que le cadre identitaire de l'acteur collectif qui transparait à travers l'organisation ne convient pas nécessairement à tous les individus.

Tu sais, c'est un projet de société qu'on offre au monde quand on leur dit : viens donc te mobiliser avec nous autres. Ils l'ont leur projet de société. Et il y en a bien du monde que leur projet c'est : moi individuellement, je vais m'en sortir, et puis les autres, ce n'est pas grave s'ils restent dans la merde. Ça là, il y en a beaucoup qui sont convaincus de ça. [...] En plus du fatalisme, il y en a qui s'en contrefoutent qu'il y en ait qui soient dans la misère, pourvu qu'eux autres s'en sortent. Et nous autres, ce n'est pas ça qu'on leur offre, ce n'est pas ça du tout. On dit : oui, toi on veut que tu t'en sortes, mais on voudrait ben que tout le monde s'en sorte. Mais eux autres ils ne sont pas là, ils ne le seront peut-être jamais. [...] Ça fait qu'il y en a

---

<sup>107</sup> Puisque nous n'avons rencontré que des individus mobilisés, les propos qui suivent ont principalement été rapportés par les intervenantes qui sont régulièrement en contact avec de telles situations.



que ça ne les rejoint pas. On a beau faire le plus beau discours, de la plus belle manière qu'on a, ils s'en contrefoutent. *ORG5-intervenante*

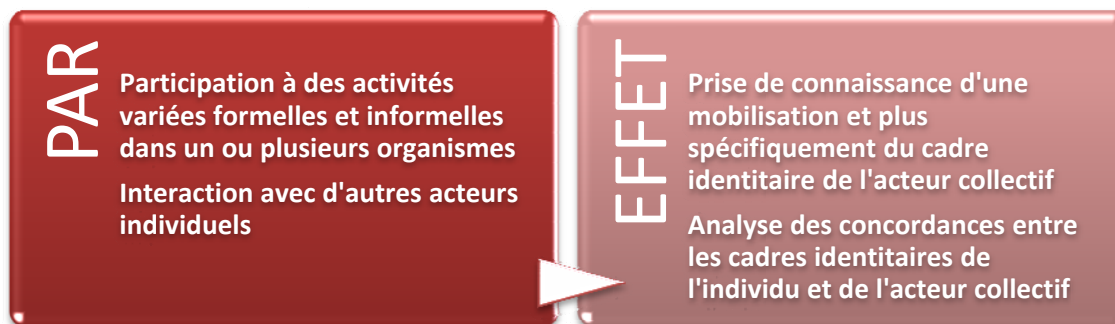
Ça fait que nous, on est un organisme qui met en place des activités où est-ce que les gens doivent s'impliquer. Tu sais, on n'est pas un organisme qui fait de la charité, ça fait que déjà, ça ne rejoint pas tout le monde. Juste de s'impliquer pour améliorer ses conditions de vie, ce n'est pas nécessairement ça qui rejoint tout le monde. *ORG2-intervenante*

Par ailleurs, le fait qu'un individu ait répondu à ses besoins sans que d'autres motivations apparaissent constitue un autre élément explicatif de terminaison du processus à cette étape, tel que l'illustre l'extrait suivant.

Les gens, ce qui arrive quand ils évoluent, c'est qu'ils oublient. Parfois ils oublient. Là, ils sont rendus avec une bonne *job*, ils s'en sont sortis, ils s'en vont à l'école, et ils ne reviennent plus. [...] Ils étaient là quand ils en avaient besoin, mais une fois qu'ils s'en sont sortis et qu'ils n'ont plus besoin de l'organisme communautaire, on les oublie, on les perd de vue. *ORG3-membre*

En somme, c'est par la participation à des activités variées, tant de nature formelle qu'informelle dans un ou plusieurs organismes, et spécialement par les opportunités d'interaction que cette participation offre, que peut se réaliser l'appropriation de l'acteur collectif. Cet appropriation s'opère d'abord par la prise de connaissance de l'existence d'une mobilisation, passe ensuite par la connaissance du cadre identitaire de l'acteur collectif et de ses modalités d'action, pour se poursuivre par l'analyse des concordances entre ceux-ci et le cadre identitaire de l'individu. Quoique présentée ici de façon plutôt linéaire et semblant ainsi quasi inéluctable, cette étape du processus se veut très dynamique. La figure suivante en synthétise les éléments fondamentaux.

### **Figure 15 – Synthèse des éléments de l'étape d'appropriation**



L'analyse de nos résultats tend à indiquer que cette étape du processus n'est pas planifiée en tant que telle par l'acteur individuel et peut même être inconsciente et involontaire. Il ne s'agirait donc pas d'une démarche programmée, mais plutôt d'un processus dynamique qui se développe graduellement lorsque l'individu participe et interagit avec d'autres acteurs. Il est d'ailleurs fort probable que certaines activités soient plus significatives que d'autres à cette étape du processus. Si toute activité permettant aux individus de participer et d'entrer en interaction directe avec les acteurs individuels mobilisés apparaît pertinente à cet égard, encore faut-il que celle-ci permette aussi aux individus de prendre connaissance du cadre identitaire de l'acteur collectif. Les activités telles les formations ou les dîners communautaires où l'on discute spécifiquement de la pauvreté, de ses conséquences, de ses causes et de ce qu'il faut faire pour la combattre semblent parmi les plus significatives à ce chapitre.

La littérature consultée nous apprend que pour qu'un acteur collectif puisse prendre naissance, les acteurs doivent d'abord pouvoir trianguler leur cadre identitaire pour ensuite pouvoir les ajuster selon quatre modes possibles, soit la jonction, l'amplification, l'extension et la transformation<sup>108</sup> (Snow et coll., 1986 dans Duperré, 2002). Les processus que nous avons évoqués dans l'étape d'apprivoisement nous

---

<sup>108</sup> La **jonction** permet de lier des cadres convergents, mais non connectés entre eux; 2) l'**amplification** constitue un exercice d'interprétation, de clarification, de révision et de vivification du cadre interprétatif de chacun; 3) l'**extension** permet de faire ressortir les valeurs et croyances sous-jacentes de l'acteur collectif qui pourraient difficilement être identifiées par les acteurs individuels potentiellement mobilisables; 4) la **transformation** (ou recadrage) fait en sorte que les cadres de l'acteur individuel sont redéfinis selon un autre point de vue, reconstituant les événements et les réinterprétant (Snow et coll., 1986 dans Duperré, 2002).

apparaissent confirmer de tels modes d'ajustement. Par exemple, l'évocation par les individus de valeurs ou d'idées convergentes, voire presque identiques, représente le mode de jonction. Les acteurs individuels se reconnaissent complètement dans le cadre identitaire de l'acteur collectif, comme si c'était le leur, simplement grâce à la mise en commun de ces derniers.

Quant aux résultats évoquant la découverte d'un univers méconnu par les individus, il nous semble représenter un mode d'extension dans la mesure où, si les acteurs se reconnaissent dans le cadre identitaire de l'acteur collectif, c'est par la connaissance de celui-ci que leur propre cadre identitaire a été mis en évidence. La question de l'identification des valeurs convergentes que nous avons évoquée plus tôt semble correspondre à ce mode d'ajustement des cadres. Il n'est en effet pas si évident que les valeurs des individus soient toujours explicites à leurs yeux, mais le fait qu'un autre acteur (individuel ou collectif) évoque les siennes permet probablement de les rendre explicites. C'est ce dont il est question dans le mode d'extension.

Les multiples apprentissages, l'augmentation des connaissances, le raffinement de sa compréhension des phénomènes et l'éveil de la conscience dont il a été question dans nos résultats représentent selon nous à la fois un mode d'amplification et un mode de transformation. En effet, même si les individus disposaient probablement au départ d'un cadre convergent avec celui de l'acteur collectif (notamment un cadre moral), de nouveaux éléments sont venus amplifier, et parfois même transformer le cadre interprétatif de leur réalité, ce qui se traduit concrètement par une compréhension plus raffinée et plus approfondie de la problématique ou encore différente.

Lors des groupes de discussion, nous avons d'ailleurs interrogé les participantes pour tenter de déterminer si les intervenantes des organismes avaient contribué à leur analyse actuelle de leur situation de pauvreté et si on les avait « convaincues » de croire en une certaine façon de l'appréhender. Les réponses ont toujours été négatives de la part de nos interlocutrices, ne s'étant jamais senties forcées de croire en telle ou telle idée. Néanmoins, les données montrent que les activités ont une influence certaine

sur les processus à l'œuvre et on peut donc raisonnablement penser que les individus qui les animent en ont une également. Nos résultats ne nous permettent toutefois pas de connaître l'ampleur de cette influence, ni celle que pourrait avoir le besoin de liens sociaux significatifs qui engendrerait un profond désir de « faire partie de la gang » (forme de désirabilité sociale). Puisque le processus d'appropriation de l'acteur collectif semble plus ou moins conscient, il en est probablement de même quant aux mécanismes qui poussent les individus à se joindre à d'autres et à se reconnaître en eux. Ce sont ces éléments, et d'autres que nous verrons plus loin, qui rendent complexe l'étude du phénomène de la mobilisation, aucun précurseur ne pouvant assurer son émergence.

Bien qu'aucun individu n'ait mentionné explicitement que son analyse de la pauvreté avait véritablement été transformée au contact du cadre identitaire de l'acteur collectif, cela demeure tout à fait plausible, car lorsque des acteurs affirment qu'ils ont appris qu'ils avaient des droits comme personnes assistées sociales, il nous semble s'agir là d'une transformation majeure. Quelques hypothèses peuvent être avancées pour expliquer pourquoi les individus n'ont pas évoqué explicitement ces transformations. Il est possible qu'il soit trop intimidant pour les acteurs d'avouer un changement radical de perception quant à leur propre situation, spécialement lorsqu'ils sont réunis avec d'autres acteurs qui composent l'acteur collectif et qui s'estiment solidaires les uns des autres. Peut-être est-il plus aisé pour l'individu d'affirmer qu'il a toujours analysé sa situation de la façon dont il le fait actuellement, en affirmant par exemple que la pauvreté n'est pas qu'une affaire individuelle et que la société en est aussi responsable.

Ensuite, il faut saisir que ce genre d'ajustement des cadres n'est pas « détaché » du vécu intime des individus, au contraire. Cela n'est probablement pas le cas de tous les processus d'ajustement des cadres dans d'autres mobilisations. En effet, au-delà des valeurs qui composent le cadre moral et qui semblent difficilement influençables, les cadres interprétatifs de chacun nous apparaissent prendre une importance différente selon le type de NOUS abordé. Par exemple, dans le cas de mobilisations concernant l'écologie, l'analyse que font les individus de la situation n'est certes pas détachée de

leur identité, mais elle nous semble bien différente de l'analyse de leur propre situation de pauvreté où l'ensemble de leur vie est profondément touché. L'interprétation de leur réalité de pauvreté serait ainsi plus ancrée et plus sentie que leur interprétation de la question écologique. Cela les toucherait donc différemment.

Les cadres identitaires des personnes directement touchés par un problème en leur for intérieur seraient donc possiblement moins malléables que ceux des personnes non directement concernées par ce même problème. Cela nous pousse à croire que si la transformation est un mode d'ajustement des cadres qui existe bel et bien, elle semble plus difficile à cerner dans le cas où les identités collectives touchent directement au vécu intime des individus.

C'est un objectif de cette thèse que d'analyser plus spécifiquement comment se développent les processus d'ajustement des cadres lorsqu'un acteur collectif est déjà formé et que de nouveaux individus s'y joignent. En effet, aucune mention de cette réalité n'a été relevée dans les écrits consultés alors que, sur le terrain, elle nous semble pourtant bien présente et plus courante, de nouveaux acteurs collectifs ne se formant pas à tout moment, et la composition des acteurs collectifs existants étant constamment en mouvance. Pourtant, les explications théoriques du processus de mobilisation sont davantage abordées dans l'optique de la création de nouveaux acteurs collectifs.

Nous avons découvert que lors de la période d'appropriation, les processus d'ajustement des cadres entre un acteur individuel et un acteur collectif déjà existant apparaissent à sens unique, contrairement à ce qui est proposé dans les écrits où il est davantage question d'ajustement mutuel des cadres individuels pour former un nouveau cadre identitaire collectif. Ce sont les individus qui se sont ajustés au cadre identitaire de l'acteur collectif et jamais l'inverse, ce qui semble logique vu le poids du collectif, et ce qui semble en un certain sens rassurant d'un point de vue démocratique.

La recherche doctorale de Duperré (2002) confirme en quelque sorte notre analyse d'un ajustement à sens unique en traitant pour sa part des processus de perpétuation

identitaire internes à l'acteur collectif, lui permettant de se pérenniser. La transmission de la culture et de l'histoire, la référence à des événements marquants ou à des personnages significatifs et la consolidation de liens affectifs constituent quelques-uns des mécanismes permettant l'intégration de nouveaux individus par l'acteur collectif (*ibid.*). Cependant, l'analyse proposée n'indique pas quels sont les processus vécus par les individus à travers cette perpétuation identitaire collective. De notre point de vue, il s'agit bel et bien de processus d'ajustement des cadres comme c'est le cas pour la création de nouveaux acteurs collectifs, mais ceux-ci ne s'ajustent pas de façon dialectique. Seul l'acteur individuel s'ajuste, ou choisit de se retirer. Les individus en processus de mobilisation<sup>109</sup> ne semblent donc pas en mesure d'influencer significativement le cadre identitaire de l'acteur collectif, c'est plutôt l'inverse qui se produit. Ainsi, on pourrait affirmer que l'entrée de nouveaux acteurs individuels dans un acteur collectif existant se traduit en deux processus distincts, mais fortement reliés : un processus de perpétuation identitaire du côté de l'acteur collectif (Duperré, 2002) et un processus d'ajustement des cadres du côté de l'acteur individuel.

Par ailleurs, bien que le cadre identitaire de l'acteur collectif soit en constante évolution, puisqu'il se transforme notamment en fonction de son action et de la réponse qu'il obtient à ses revendications (Hunt, Benford et Snow, 1994), notre analyse dévoile que le fait qu'il soit soutenu par des organisations qui enchâssent des éléments de cette identité collective dans leur mission tend à le rendre plus « figé ». Cela amène à supposer que les cadres identitaires collectifs sont probablement moins souples que les cadres individuels. D'abord, ils sont portés par plusieurs individus dont la frontière d'union est floue et qui doivent posséder une analyse assez commune pour être en mesure d'agir collectivement. Le fait que ces cadres interprétatifs de la pauvreté soient soutenus par une structure organisationnelle (ici un organisme communautaire) constitue une autre raison expliquant la moins grande malléabilité de

---

<sup>109</sup> Il n'en est évidemment pas de même lorsque les individus deviennent mobilisés; ce sont alors eux qui nourrissent l'acteur collectif et lui permettent d'évoluer.

ceux-ci, car si l'acteur collectif représente une entité différente de l'organisme communautaire qui le soutient, il demeure que la mission, les valeurs et même l'approche adoptée par l'organisme (la conscientisation par exemple) établissent des bases relativement stables, sans être immuables, par lesquelles évoluera le cadre identitaire collectif. Ainsi, si l'analyse de la pauvreté se raffine et prend différentes couleurs avec le temps pour l'acteur collectif grâce à l'apport des acteurs individuels, il demeure que les principaux fondements de son cadre identitaire demeurent stables, car fortement influencés par la structure organisationnelle qui les abrite. À titre d'exemple, ce n'est pas parce que quelques individus défendraient l'idée que l'emploi est la seule porte de sortie de la pauvreté qu'ils parviendraient à convaincre l'acteur collectif et l'organisation qui le soutient d'adhérer à cette idée. Une analyse plus approfondie permettrait sans doute de cerner plus spécifiquement l'influence des acteurs individuels sur l'évolution des cadres identitaires collectifs, ce que les données de la présente recherche ne permettent pas.

Tout ce que nous avons évoqué jusqu'à maintenant quant à l'étape d'appropriation du NOUS peut donner l'impression d'un processus uniquement intellectuel, mais la réalité de l'appropriation est beaucoup plus globale que cette seule dimension. En effet, on aurait tort de négliger la dimension affective et relationnelle de cette étape, tel que le souligne Melucci (1989) à propos de l'investissement émotionnel permettant aux membres du mouvement social de se reconnaître entre eux. L'étape d'appropriation permet à l'acteur individuel de jauger cette importante dimension qui a une influence certaine sur la continuité du processus. L'acteur individuel en découverte graduelle de l'acteur collectif « évalue » autant l'analyse qu'il fait du problème et de ses causes, l'ambiance dans les activités du groupe, les moyens d'action préconisés que la possibilité de créer des liens sociaux et d'augmenter ainsi son bien-être.

Peu importe d'où les individus proviennent, dans quelle activité et dans quelle organisation ils s'insèrent de prime abord, l'appropriation apparaît comme une étape incontournable à durée variable. Nos données ne nous permettent pas de statuer sur ce

dernier aspect. Si, pour des raisons évidentes de construction théorique, nous divisons le processus de mobilisation en deux phases et en quatre étapes bien distinctes, il n'en demeure pas moins que le processus tel que vécu par les individus s'avère beaucoup plus fluide et surtout beaucoup moins « structuré » que ne le laisse entendre notre démonstration. Il est d'ailleurs difficile pour les acteurs individuels de déterminer à quel moment ils se sont sentis mobilisés tellement le processus semble fluide et non planifié. C'est ce que nous verrons dans l'étape suivante.

### 3.2.3 La troisième étape : la mobilisation effective

Qu'est-ce qui marque le passage à l'état de mobilisation? C'est à cette question que nous répondrons dans cette partie, à savoir quels sont les constituants spécifiques marquant ce passage et quelle est la nature de celui-ci (comment s'effectue-t-il?).

#### *Se sentir concerné*

Le sentiment d'être concerné et de se sentir directement interpellé par le cadre identitaire de l'acteur collectif et par l'action collective qui en découle apparaît comme un des éléments constitutifs du passage de l'individu vers l'acteur collectif (du JE au NOUS). On pourrait traduire ce sentiment comme une compréhension intégrée de la résonance entre sa propre situation de personne en situation de pauvreté et la cause défendue par l'acteur collectif. L'individu prendrait ici conscience qu'il est directement concerné par la mobilisation existante, que ce n'est pas quelque chose qui est détaché de son propre vécu ou qui est en dehors de lui. L'extrait suivant illustre cette résonance.

Parce que tu demandais *ce qui aide*, et je me disais : la cause. Parce que les gens qui vont s'investir dans... se mobiliser pour le cancer, c'est souvent quelqu'un que tu as vu, maman, papa, un fils, une fille, un neveu, que le cancer a emportés. Ils vont se mobiliser pour cette cause-là, ça les touche. [...] Nous on lutte contre la pauvreté. Pourquoi? Ça nous touche, on est directement concernées. Et ça, je pense que c'est primordial. Il faut que tu sois concerné. *ORG2-membre*



Il y aurait ainsi une première intégration entre le vécu personnel et le projet collectif. L'individu prend conscience, intrinsèquement, qu'il fait partie de ce groupe de personnes touchées par la pauvreté, que c'est aussi de lui dont il est question. L'individu se reconnaît en quelque sorte comme partie prenante du phénomène.

*Se sentir appartenir et solidaire*

Ce premier élément se combine au sentiment d'appartenance à une identité collective commune, s'amorçant elle-même par la prise de conscience chez l'individu de n'être pas seul à vivre une situation de pauvreté et à souffrir de celle-ci à plusieurs égards. Cette prise de conscience semble très significative dans le processus et constitue probablement un élément incontournable. Les deux extraits qui suivent illustrent bien comment cette question d'appartenance marque un passage.

Tu te penses toute seule qui vit cette situation-là. Quand je suis tombée en demande à l'aide sociale en 2004, ça n'a pas été facile parce que c'était un deuil que je devais faire. Et je me disais : [...] tout le monde passe par ce processus-là dans le fond. Ce que j'ai vécu, on passe tous par là. [...] Le vent a tourné de bord après. *ORG2-membre*

Pour moi, ce que ça a déclenché, c'est le sentiment d'appartenance, de me dire : bon, ok, je ne suis pas toute seule. Et puis il y a des gens, il y a même des militants salariés qui travaillent, qui nous aident, qui veulent défendre nos droits et tout ça. Quand tu appartiens à quelque chose ou à une cause, tu ne peux pas... tu ne décroches pas comme ça. C'est ça moi qui me tiens à cœur. *ORG5-membre*

Ce sentiment d'appartenance semble devenir très fort, les individus se sentant profondément unis les uns aux autres et se sentant mutuellement responsables du bien-être de chacun (solidarité). Le prochain extrait insiste sur cette dimension tout en mettant l'accent sur une autre composante fondamentale du processus à cette étape, soit celle du choix.

C'est ça qui fait que collectivement, on est tous unis les uns aux autres, pas malgré nous autres, parce que c'est notre choix. C'est notre choix et c'est nous autres qui le voulons comme ça. [...] Moi c'est comme ça. Je me sens comme unie à [prénom], je me sens unie à [prénom], je me sens unie à [prénom] et à [prénom]. *ORG1-membre*

Si le sentiment d'appartenance à un NOUS constitue un des éléments marquant le choix de s'unir à un acteur collectif, le bien-être avec les autres acteurs individuels apparaît comme une condition qui accompagne le développement de ce sentiment, tel que le montrent les prochains extraits.

Si on est avec des gens qui nous entourent qu'on trouve intéressants, qu'on s'entend bien avec ces gens-là, ça nous aide à nous impliquer. Autrement, on reste chez nous. Moi la première, je resterais chez nous. *ORG2-membre*

Les gens avec qui tu milites, si tu es bien, tu as envie d'être avec eux et de marcher avec eux. Ça, c'est important. Ce qui fait la force, ce sont les gens. *ORG4-membre*

Le sentiment d'appartenance aux autres individus dans une situation similaire se combine donc au sentiment d'être concerné par l'action collective qui en découle, et celui-ci semble prendre une place importante dans le passage du JE au NOUS. Mais pour que ce sentiment d'identification collective se développe, il semble que les individus doivent être en mesure de dépasser certains préjugés véhiculés dans la société à propos d'eux-mêmes comme membres d'un groupe stigmatisé. L'extrait suivant explique cette analyse.

Je vois une condition à la mobilisation qui est de dépasser le jugement de la société sur notre catégorie de personne. [...] Je me rappelle au début quand j'étais assistée sociale, que j'étais toute seule et que j'ai commencé à joindre à [nom de l'organisme], un organisme d'entraide et de solidarité. Au début, quand ils allaient aux manifs, je disais : moi, je n'y vais pas parce que mon agent d'aide sociale va me voir [...] moi, je ne m'identifie pas à cette gang-là. [...] Ça fait que, il y a aussi de dépasser nos propres préjugés qu'on a intégrés sur notre catégorie, la catégorie dont on fait partie. *ORG3-membre*

Il peut sembler surprenant, à l'ère des communications que nous connaissons, que des individus en situation de pauvreté se sentent seuls dans leur situation. Nos résultats montrent que plusieurs éprouvent ce sentiment au courant de leur processus de mobilisation. Plusieurs raisons permettent de le comprendre. Cela peut d'abord s'expliquer par le fait que lorsqu'une personne vit une situation difficile qui l'affecte profondément, elle a tendance à se refermer sur elle-même et à se centrer sur ce qui lui arrive pour tenter de trouver des solutions. Ensuite, il faut bien reconnaître que chaque

situation de pauvreté est unique, tant par le processus qui y a conduit que par son résultat dans la vie de l'individu et dans ce qu'il éprouve, de sorte que l'individu ne pourrait pas préalablement se reconnaître dans la situation d'autres individus ayant vécu des processus similaires, d'autant s'il se retrouve isolé.

Mais ce sont probablement les préjugés et la stigmatisation qui expliquent le mieux pourquoi les individus vivant la pauvreté ont de la difficulté à se reconnaître dans les autres et à s'identifier à une identité collective commune. Cela semble particulièrement probant en ce qui concerne les personnes assistées sociales. Ces dernières sont la cible de nombreux préjugés tels d'être des personnes paresseuses, qui vivent aux crochets de la société, qui ne veulent pas travailler et qui profitent allègrement du système de sécurité sociale pour se décharger de leurs responsabilités (Denis et coll., 2006). L'extrait suivant est évocateur à cet égard et montre comment les individus peuvent se sentir perçus par le reste de la société.

Tu sais, on est tanné de vivre de l'oppression. N'oublie pas que quand tu arrives à l'aide sociale, tu es coupable. Tu es jugée, tu es condamnée, tu es coupable. Ça, c'est officiel. Peu importe les raisons qui font que tu as perdu ton emploi, c'est de ta faute si tu ne travailles plus. Même si l'usine a fermé, c'est de ta faute. *ORG5-membre*

On comprend dès lors la difficulté de se reconnaître dans un NOUS constitué de personnes en situation de pauvreté. À notre avis, c'est une des raisons qui explique le relatif « succès » de processus dont l'identité est axée sur le projet porté par l'acteur collectif (NOUS les citoyens militant pour une société plus juste et sans pauvreté par exemple) plutôt que sur l'identité à sa plus simple expression (NOUS les individus en situation de pauvreté). Même si tous les acteurs collectifs, en se définissant eux-mêmes, définissent par le fait même un projet de société et une visée (Hansotte, 2005), ce n'est pas toujours cela qui est mis de l'avant. Les aspirations des acteurs sont larges et transcendent largement le JE et le NOUS. La mobilisation amène un engagement pour NOUS TOUS dans lequel ni le JE ni le NOUS ne semblent se perdre. Cela confirme en quelque sorte les propos de Plamondon (2007) qui a montré que l'individualité continue d'être présente à travers le collectif.

Nos données tendent à montrer que c'est principalement par l'interaction avec les autres individus dans la même situation que la reconnaissance mutuelle peut survenir et que les préjugés peuvent être dépassés. Les individus peuvent en effet avoir intégré les préjugés sur les personnes en situation de pauvreté bien qu'elles en fassent partie. Ce serait au contact « régulier » d'autres individus appauvris, éventuellement perçus comme potentiellement malhonnêtes, voire diminués sur le plan psychologique, que l'individu peut prendre conscience par lui-même que sa situation n'est pas si différente de la leur, qu'ils ne sont pas si différents de lui dans leur analyse et leur compréhension de ce qui leur arrive et qu'ils ont assez en commun pour agir ensemble. Dans cette perspective, on peut s'interroger sur l'efficacité de tenir un discours affirmant aux individus qu'ils ne sont pas seuls dans leur situation. Ceux-ci semblent avoir besoin de faire cette analyse par eux-mêmes, de ressentir en leur for intérieur ce terrain commun avec l'autre et de vivre concrètement la naissance de cette nouvelle solidarité. Ainsi, ce n'est pas uniquement l'intellectualisation des enjeux qu'il faut prendre en considération dans la compréhension de ce processus, mais également les dimensions relationnelle, émotionnelle et symbolique.

#### *Intégrer les finalités individuelles et collectives*

Si, dans la phase de participation, l'individu cherchait à satisfaire un besoin personnel par son action de nature individuelle ou collective, la finalité se modifie clairement dans la phase d'engagement. Le changement espéré prend une autre ampleur, celle d'avoir également un impact sur la situation de ses pairs, sur les autres, sur le NOUS (sans perdre l'impact sur le JE).

Au début, on le fait pour soi, on le fait d'abord pour soi. Et à un moment donné, on se met à le faire pour les autres. *ORG3-membre*

[...] c'est qu'on commence par prendre conscience de nos problèmes individuels et après ça, on collectivise les problèmes, et après ça on va vers la collectivisation des solutions. Ce qui fait qu'à ce moment-là, en collectivisant les solutions, on se retrouve tous ensemble [...] et on fait quelque chose ensemble pour régler nos problèmes. *ORG3-membre*

*Comprendre globalement*

La prise de conscience des injustices ou des discriminations qui affectent le NOUS et la volonté d'agir pour le changement constitue un autre élément qui marque l'état de mobilisation. Non seulement l'individu se reconnaît-il dans la situation problème (la pauvreté) et se sent-il appartenir à un NOUS (les personnes qui la vivent), mais il prend aussi conscience des injustices dont l'ensemble des personnes dans la même situation sont victimes, et il développe une compréhension des mécanismes de production et de maintien de cette situation (les causes). Autrement dit, l'individu adhère au cadre interprétatif proposé par l'acteur collectif, et il le fait sien. Cette prise de conscience peut se faire à la suite de divers apprentissages permettant à l'individu d'effectuer une analyse de sa situation et de celle de ses pairs, comme le montrent les extraits qui suivent.

Moi, c'est quand j'ai su qu'il y avait le « Parlement de la rue » et qu'on avait des droits... que les personnes en situation de pauvreté avaient des droits. Et puis qu'on avait avec ces droits-là... qu'on devait dire au gouvernement : respectez-les, vous ne les respectez pas. Quand je suis allée au Parlement de la rue, j'ai appris plein de choses que je ne savais pas, que j'ignorais. Et j'ai dit : ah ouais! Hein! Ça m'a frappée. Et là j'ai dit : non. Là, il ne faut plus que je laisse ça de côté, il faut que j'aille de l'avant, il faut que je continue dans cette lutte-là, parce que c'est important. *ORG1-membre*

À voir que le gouvernement brimait beaucoup de choses. Tu as beaucoup de choses où est-ce qu'ils attachaient de l'importance, là où est-ce qu'il y en avait besoin le moins, alors qu'à d'autres endroits où est-ce qu'il y en avait besoin le plus, ils ne s'en préoccupaient pas. Ça m'a beaucoup frappée. Et c'est ça qui m'a amenée à faire de la militance et à vouloir me mobiliser. *ORG1-membre*

En s'ouvrant sur la situation des autres, l'individu arrive à transcender sa propre situation qui l'amenait peut-être à se refermer sur lui-même, comme le montre le prochain extrait.

Moi aussi ça me donne une ouverture. Ça m'a empêchée [...] d'être toujours penchée sur mon nombril, puis de me dire que ça arrive juste à moi, rien qu'à moi. Ça t'ouvre que tu n'es pas toute seule. Tu n'es pas

toute seule qui vit ces situations-là ou d'autres situations plus difficiles.  
*ORG5-membre*

Ce qui distingue la phase de participation de celle de l'engagement, c'est notamment ce passage d'une analyse individuelle de sa situation à une analyse partagée collectivement. L'individu arrive à voir et à comprendre les enjeux au-delà de sa propre situation, prenant en compte celle de ses pairs, incluant le contexte dans lequel ces situations se vivent, à tel point qu'il est en mesure de comparer sa propre réalité à celle des autres et de cerner cet ensemble dans une perspective plus large. L'extrait suivant témoigne éloquemment de ce passage.

Mais je pense que la différence dans la mobilisation, c'est que tu le sais dans ta tête que ça n'a pas de bon sens que l'autre à côté, au bout de deux semaines, elle n'a plus d'argent et que moi, pour une raison x y z, parce que je suis soi-disant plus malade, j'arrive. Ça n'a pas de bon sens là. Mais à un moment donné, tu arrives dans un groupe et là tu peux l'exprimer, ça devient collectif. [...] C'est quand tu te rends compte que : elle aussi elle pense comme moi et elle aussi elle pense comme moi. Ou bien : elle aussi, elle vit la même chose que moi. Je pense que c'est quand ça devient collectif que ça devient mobilisation. Parce qu'on y pense individuellement, et à un moment donné, on se sent en gang. Et c'est là qu'on se sent bien. C'est là [...] qu'arrive le groupe d'appartenance. [...] Je pense que c'est là que tout se met en branle, parce qu'on les a déjà ces idées-là dans nos têtes. *ORG5-membre*

#### *Vouloir, devoir et pouvoir agir*

Si l'individu prend conscience des injustices dont l'ensemble des personnes en situation de pauvreté est victime, il accepte aussi sa part de responsabilité pour le changement. Celle-ci se traduit dans le sentiment qu'il n'est pas suffisant d'identifier les injustices et de les comprendre, mais également d'agir concrètement par rapport à celles-ci.

C'est de ne pas juste rester en parole, c'est d'accomplir la parole, donc, c'est en posant des gestes. C'est pour ça qu'on se mobilise. Parce que sinon, ça reste, ça reste des belles paroles, et il n'y a pas grand-chose qui se fait. *ORG4-membre*

Et c'est probablement un des éléments de différenciation entre la mobilisation et la victimisation, c'est-à-dire qu'au-delà d'une interprétation de la réalité dans laquelle

l'acteur comprend que les problèmes sociaux ne sont pas tous individuels, ni dans leurs causes ni dans leurs solutions (Ninacs, 2002), il comprend aussi qu'il peut agir par rapport à cette réalité. L'extrait suivant illustre cette volonté d'agir.

Aussi, ce qui aide à se mobiliser c'est que tu prends conscience. Tu te réveilles [et tu te demandes] : dans quel monde tu veux vivre? [...] Veux-tu vivre dans le monde tel qu'il est aujourd'hui où est-ce qu'il y a tant de clivages, où est-ce qu'il y a tant de préjugés, où est-ce que si tu n'es pas conforme à la norme... c'est là-dedans que tu veux vivre? [...] Quand on me répond qu'il va toujours y avoir des riches, qu'il va toujours y avoir des pauvres, je réponds : je m'excuse là, non. [...] Tu te dis : je suis tannée de vivre de même. Je suis écœurée de les entendre me mentir en pleine face. Et tu brailles, et là tu fais une dépression. Parce que si tu n'es pas malade en arrivant à l'aide sociale, tu es sûre que tu vas devenir malade rendue là. Ce n'est pas compliqué, tu ne manges pas à ta faim, tu ne peux pas te soigner, et tu fais des dépressions, tu pognes n'importe quoi, tu vis dans un loyer insalubre, et en tout cas. Est-ce que c'est ça que je veux pour mes enfants? Est-ce que c'est ce que je veux pour les autres? On parle qu'on veut aider les autres, mais il faut penser à nous autres aussi. Je pense que c'est le premier pas à faire de dire : moi, est-ce que je veux continuer à vivre de même? Est-ce que je veux continuer à pleurer et à me plaindre sur mon sort, et à ne pas aller voter, et à regarder, et de « chialer », et de rester écrasée sur mon divan? C'est ça que je veux de ma vie? [...] Moi je me suis dit : non. *ORG5-membre*

L'individu prend donc conscience de la pertinence d'agir collectivement, autant pour son bénéfice personnel que pour l'ensemble des personnes aux prises avec les mêmes conditions de vie. Cela semble se traduire par un désir d'agir et une volonté d'agir, voire même par un devoir d'agir collectivement pour le changement. Cet élément semble marquer clairement le passage de la participation à l'engagement et donc à l'état de mobilisation.

[...] on vit la pauvreté, on la voit autour de soi, et on se dit : voyons, ça n'a pas de bon sens, ça n'a pas d'allure. Il faut faire quelque chose! Il faut qu'on se regroupe [et il faut] aller crier haut et fort pour que ça cesse. On a envie d'améliorer sa situation et on a envie d'améliorer la situation des gens qui sont autour de nous. *ORG1-membre*

Il y aurait un lien étroit entre le fait de vivre le problème d'où émerge la mobilisation et ce sentiment d'être « obligé » en quelque sorte d'y faire quelque chose, combiné à la

conviction qu'il est possible d'agir collectivement, tel que le montrent les extraits suivants.

Moi je remarque que quand on a subi des situations d'injustice, quand on a été dans les situations difficiles, on dirait qu'on est obligé de faire quelque chose pour sortir [...] de là. Et puis, ça nous ouvre à d'autres situations où on se rend compte qu'on peut faire quelque chose pour ça. Mais c'est souvent par sa propre situation, celle qu'on a subie soi-même. *ORG5-membre*

En même temps, ça m'a montré qu'ensemble, unis, on est capables de faire changer des choses. Parce qu'on en a déjà fait des changements d'ailleurs. Avec ça, ça prouve qu'ensemble, on est capable d'en faire beaucoup plus. Plus on est unis, plus on met notre confiance ensemble, plus on s'assoit et on en parle, comme ça, on fait avancer des choses. *ORG1-membre*

Les deux derniers éléments (comprendre et agir) montrent clairement que la mobilisation constitue une *praxis*, combinant la réflexion et l'action dans une dynamique dialectique.

#### *Croire en la pertinence de la mobilisation*

La mobilisation effective passe également par une analyse stratégique de la pertinence de se regrouper collectivement. Les individus développent la conviction qu'il s'agit d'un moyen pertinent et efficace pour atteindre leurs objectifs collectifs de changement, voire même du seul envisageable, considérant que les tentatives d'actions isolées sont vaines. Ces extraits sont éloquentes à cet égard.

Je pense que tout seul, on se sent moins... on se sent un peu David contre Goliath. C'est un système. On se bat contre un système. Des fois, tout seul, on n'a pas d'armes, on est tout nu un peu. Quand on se mobilise, c'est un peu de construire une armée contre un système politique qui agit individuellement, qui va t'attaquer individuellement. [...] C'est une façon de nous défendre et de réagir face à ce qu'on trouve injuste dans le fond par rapport au système, ce qui fait qu'on est plus écouté, moins rabaisé et moins intimidé aussi. *ORG3-membre*

Autrement dit, ça veut dire que si on n'arrive pas à se mobiliser, on ne sera jamais écouté. C'est souvent utilisé comme dernier recours [...]. Quand on est rendu à se mobiliser, c'est parce qu'on a essayé les autres moyens, et qu'on ne s'est jamais fait entendre. Et là, on veut se faire entendre, ça fait qu'on se met plus fort, plus nombreux. [...]. Là, on nous écoute. C'est quand on se mobilise qu'on nous écoute. *ORG3-membre*



La conviction de la pertinence de la mobilisation pour affronter le problème de la pauvreté semble directement nourrie de la force et de la puissance se dégageant de l'acteur collectif et que les individus ressentent en se joignant à celui-ci.

Mais si on est tout seul, ça ne marchera pas là, ça ne marchera pas comme ça. Le pauvre [...], il va en avoir lourd sur les épaules. En étant collectivement, on se dégage les épaules, tout le monde ensemble. *ORG2-membre*

Quand tu te mobilises comme ça en tant que personne dans une grosse gang là, tu sens comme la force d'une équipe, la force de l'équipe pour changer les choses. Tu fais corps avec le monde, tu n'es pas juste un pion à travers d'autres pions. Tu sens que tu as une force de la collectivité. *ORG3-membre*

#### *Croire en soi*

Pour que ce sentiment d'être en mesure d'agir en vue d'un changement puisse se développer chez l'individu, non seulement faut-il une combinaison d'analyse stratégique et de conviction ressentie quant à la pertinence de la mobilisation, mais également le sentiment d'en valoir la peine, individuellement, ainsi qu'une impression d'être en mesure de contribuer à ce changement. L'extrait suivant illustre que le passage de la participation à l'engagement est aussi relié au développement de la confiance en soi.

Moi, j'ai commencé à me mobiliser vraiment lorsqu'ils sont venus dans mon comité pour demander des gens [...]. Ils m'ont dit : voyons, tu es capable. [...] Peut-être que le fait d'avoir pris confiance en moi, c'est là que j'ai commencé à travailler dans toutes les différentes associations populaires. *ORG3-membre*

#### *La nature du passage*

Il semble très clair que la mobilisation n'apparaît pas comme par magie, au détour d'un chemin. Elle est le fruit d'un processus où se jouxtent apprentissages, prises de conscience, liens sociaux, etc., lesquels se développent à travers l'action et l'interaction avec d'autres individus. Bien que plusieurs éléments clés permettent de cerner le passage entre une participation pour soi (JE) et un engagement pour tous (NOUS), et que ces constituantes peuvent sembler survenir comme des déclics

instantanés<sup>110</sup>, il n'en est rien. L'extrait suivant illustre bien comment devrait plutôt s'analyser le passage vers la mobilisation effective, davantage comme si les morceaux d'un casse-tête travaillé depuis un moment se mettaient soudainement en place, plutôt que l'apparition subite d'une image. Il s'agirait donc d'un processus de synchronicité<sup>111</sup>.

Tu parles d'un déclic là, moi je parle plus d'un *work-in-progress*, d'une affaire tranquillement qui évolue. Ça apparaît comme un déclic, mais c'est comme une invention. Tu sais, un inventeur qui trouve une bonne invention, il y a eu un processus d'ébullition et de travail avant, et là, à un moment donné, ça arrive : Ah! Eureka! J'ai trouvé! Mais, ça a commencé bien longtemps avant. *ORG3-membre*

Un certain chevauchement existe entre l'étape d'apprivoisement que nous avons mise en lumière et celle de la mobilisation effective. Si l'acteur individuel découvre l'acteur collectif, apprend à le connaître et évalue dans quelle mesure celui-ci correspond à ses propres valeurs et à ses aspirations dans l'étape d'apprivoisement, il amorce en cela une prise de conscience qui le mènera à décider de s'engager ou non, choix et décision marquant l'état de mobilisation. Ces deux étapes sont fortement imbriquées l'une dans l'autre et se juxtaposent même.

L'identification de l'individu à l'acteur collectif et l'action consciente (choisie) qui en découle constituent les deux éléments fondamentaux qui distinguent l'étape d'apprivoisement de l'acteur collectif de celle de la mobilisation effective. Si l'individu ne prend pas toujours nécessairement la décision « arrêtée et mûrement réfléchie » de se mobiliser, le processus étant beaucoup plus graduel et fluide, il demeure qu'une transformation s'opère chez lui à cette étape du processus.

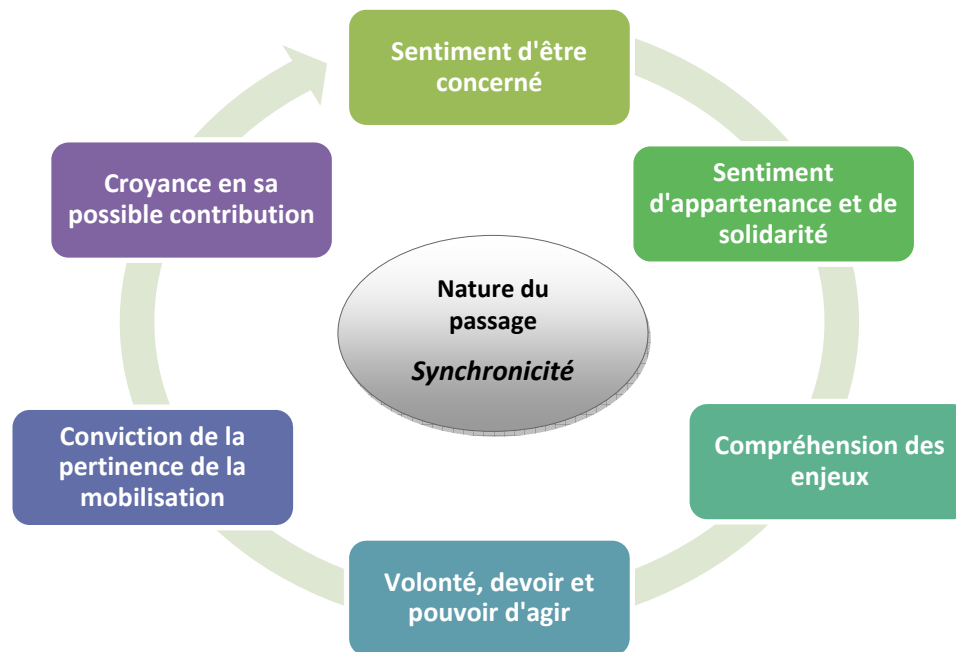
---

<sup>110</sup> Dans les discours, les expressions « à un moment donné », « ça fait que là », « à partir de ce moment » ou « tout à coup » donnent effectivement l'impression des prises de conscience spontanées qui semblent venues de nulle part.

<sup>111</sup> Selon Deslauriers (1991), la synchronicité constitue un processus de raisonnement proche de l'intuition dans lequel des réponses à des questions semblent jaillir de façon soudaine (la lumière se fait), sans qu'elles aient été explicitement préméditées. Il s'agirait ainsi d'un processus d'analyse logique (production de liens) qui s'effectue de façon inconsciente.

Il est difficile d'affirmer que les individus prennent la décision de se mobiliser à un moment précis de leur parcours personnel. Cette décision apparaît davantage comme la suite « logique » d'un processus fluide et continu, tant et si bien qu'il n'est pas toujours aisé de relever le moment charnière où le passage du JE au NOUS s'est véritablement opéré. Cependant, il semble assez clair que l'état de mobilisation est marqué par une série de prises de conscience et de convictions qui se juxtaposent et se nourrissent mutuellement. La figure suivante présente une synthèse des éléments qui caractérisent cette troisième étape du processus.

**Figure 16 — Synthèse des éléments constituant l'état de mobilisation**



Nos résultats confirment que la mobilisation constitue un phénomène à deux volets distincts, mais interreliés, soit la dimension identitaire et la dimension de l'action. Ainsi, s'il est possible d'agir collectivement sans se sentir appartenir à une identité collective commune ou encore de se sentir partie prenante d'une identité collective sans pour autant agir sur ce plan, il ne s'agit pas de mobilisation selon l'analyse que nous en faisons. La mobilisation constitue justement cette interaction dynamique entre l'acteur collectif et l'action collective.

Nos données ne nous permettent pas d'affirmer que les prises de conscience à l'origine du sentiment d'appartenance à l'acteur collectif sont précurseurs de l'action collective elle-même, alors que c'est ce que l'on pourrait croire au départ. Les écrits traitant du passage du JE au NOUS, principalement ceux reliés à l'éducation populaire et à la conscientisation, nous amènent à croire que de la prise de conscience naît l'action, et que de cette action naît une réflexion qui pousse à revoir l'action dans une dialectique dynamique. Nous avons plutôt découvert que l'action collective peut survenir avant même que l'individu ait développé son appartenance à une identité collective, mais que c'est lorsque cette action est combinée à des prises de conscience qu'elle prend un nouveau sens. Selon notre analyse, c'est là que la mobilisation survient véritablement, lorsque l'identité et l'action communes et partagées sont réunies. L'extrait suivant vient appuyer cette analyse.

Quand j'ai senti de plus en plus que j'avais quelque chose à exprimer, et que la mobilisation devenait une façon d'exprimer ce que j'avais à dire, ce n'était pas seulement de descendre dans les rues [...] sans nécessairement avoir de sens [...]. C'était autre chose là. J'exprimais ma colère, j'exprimais mes opinions, j'exprimais mes convictions, et c'est quand ça a pris ce sens-là pour moi... [...]. En tout cas, pour moi ça a été un déclic ça, beaucoup. *ORG3-membre*

Les explications que donnent les acteurs à propos du sentiment d'appartenance à une identité collective et à une action commune montrent à notre avis la pertinence de la distinction effectuée entre l'acteur collectif et l'organisation. Aucun acteur ne nous a parlé de son appartenance à une organisation en tant que telle. Il est très clair que l'identité collective qui se développe dépasse largement ce cadre. Cela confirme, à notre avis, la nécessité d'opérer cette distinction pour bien comprendre les processus à l'œuvre.

Mais qu'arrive-t-il lorsque l'individu est mobilisé? Comment son parcours individuel peut-il évoluer? Le processus de mobilisation a-t-il un apogée? C'est à ces questions que nous répondons dans la partie suivante.

### 3.2.4 La quatrième étape : l'évolution de l'engagement

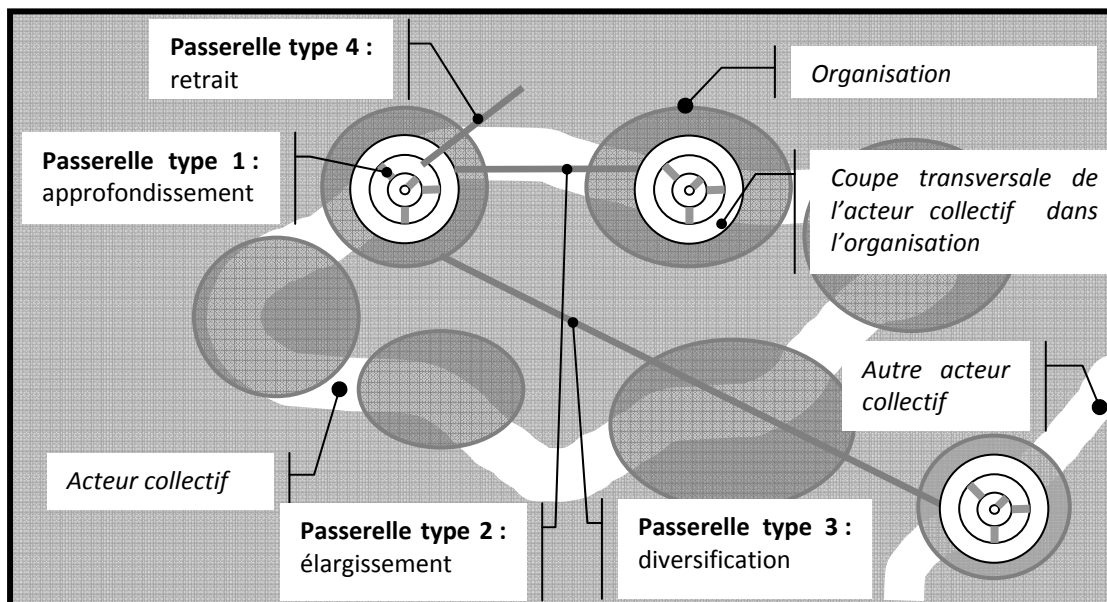
L'individu peut d'abord poursuivre son engagement à l'intérieur de l'organisation où il a apprivoisé l'acteur collectif et son action et où il a choisi de se mobiliser. Il demeure ainsi à l'intérieur de l'acteur collectif, sans qu'il y ait modification notable de la nature ou de l'intensité de ses activités. On pourrait qualifier cette première évolution possible de stabilité de l'engagement.

Des occasions de s'engager davantage, ou différemment, se présentent également aux individus dans le processus. Ce sont ces différentes occasions que nous avons illustrées à l'aide de passerelles dans la figure 14 (page 172). Nous en avons identifié quatre types, représentant différentes évolutions possibles de la mobilisation :

- vers le centre de l'acteur collectif et de l'organisation qui se traduit par une intensification des activités, du temps accordé à celles-ci et par un approfondissement de l'engagement individuel;
- vers d'autres organisations (organismes de même nature, regroupements, coalitions, etc.) qui hébergent le même acteur collectif, évolution qui se traduit par un élargissement de l'engagement et qui s'accompagne également d'une intensification;
- vers d'autres mobilisations au sein d'autres organisations qui se traduit par une diversification;
- vers l'extérieur de l'organisation qui se traduit par un recul temporaire ou définitif à l'égard de la mobilisation.

La figure suivante illustre ces différents types de passerelles dans l'univers de la mobilisation que nous évoquerons dans cette partie. Notons que toutes les évolutions possibles sont sujettes à être suivies de périodes de stabilité.

**Figure 17– Types de passerelles dans l'évolution de l'engagement**



### *L'approfondissement*

Le premier type de passerelles permet aux individus de se diriger vers le centre ou le noyau de l'organisation. Si ces passerelles sont empruntées, c'est qu'il y a multiplication et diversification des activités dans lesquelles l'individu mobilisé s'engage, c'est qu'il accorde de plus en plus de temps à son engagement dans la lutte à la pauvreté et que celui-ci prend un sens de plus en plus important dans sa vie; les cercles concentriques à l'intérieur des figures précédentes représentent cet approfondissement. Les extraits suivants en témoignent.

Se mobiliser pour moi, c'est me mobiliser à long terme pour la lutte à la pauvreté là. Ça donne un sens à ma vie. *ORG3-membre*

C'est une passion de militer. Moi, mon état de santé ne me permet pas de le faire plus que deux jours par semaine, et je le fais parfois huit et neuf jours par semaine. Ça fait que je me ramasse à terre, mon petit corps me dit qu'il ne faut pas que je le fasse. Ça fait que je suis obligée d'arrêter. Mais, on est accroché. C'est comme une drogue. *ORG5-membre*

Ce que l'extrait précédent révèle également c'est que, sans être inéluctable comme nous le verrons plus loin, le processus vécu à l'intérieur de l'acteur collectif peut être ressenti telle une force centripète ou encore comme un effet d'entraînement, c'est-à-dire que plus l'individu agit (pourvu que cette action soit significative pour lui), plus il

est attiré vers le centre, plus son engagement gagne en intensité et en profondeur. Concrètement, cela se traduit par la prise de responsabilités accrues, la participation à une plus grande variété d'activités, l'augmentation des tâches à assumer, etc. L'individu prend les passerelles qui se présentent à lui sans nécessairement toujours prendre en considération les implications de ses choix, comme l'a démontré très clairement l'extrait précédent. En d'autres mots, l'engagement amène souvent de plus en plus d'engagement. L'acteur individuel serait d'une certaine façon « soumis » à une force attractive l'attirant au cœur de la mobilisation.

On a toujours de l'ambition, tout le temps. Moi, je remarque ça. Ça fait deux ans que je suis à [nom d'un regroupement]. Regarde, as-tu quelque chose à faire? Oui? Je vais te le faire. Des fois, ça se fait tout seul. [...] C'est un peu comme un engrenage, tu te sens... Tu te pognes le bras dans le tordeur, puis après ça, tu es faite! [Rires] *ORG2-membre*

Le processus dans cette étape apparaît encore une fois fluide et continu. L'individu ne semble pas toujours avoir le plein contrôle sur lui, comme s'il ne décidait pas toujours du rythme qu'il prendra et de son intensité. Cela s'explique notamment par le fait que plus l'individu est actif au sein de l'organisation et de l'acteur collectif, plus il aura des offres d'engagement.

### *L'élargissement*

Les opportunités de représenter l'organisation au sein de regroupements, de coalitions ou de concertations locales et régionales semblent augmenter elles aussi au fur et à mesure de l'engagement. Il s'agit du deuxième type de passerelles que nous avons pu identifier : celles qui portent l'individu à travers d'autres organisations, mais toujours avec le même acteur collectif. En représentant son organisation, l'individu a la possibilité de raffiner sa connaissance des enjeux et d'élargir sa vision des problèmes, grâce à l'apport des autres acteurs individuels s'engageant dans d'autres organisations du même acabit. Parfois, les raisons de son engagement dans diverses instances, comités ou coalitions ne constituent pas uniquement des motifs liés à la cause à défendre.

Après ça, j'ai dit : tiens, je pourrais embarquer sur le comité d'action sociale. Le comité d'action sociale, c'est un autre projet en continuité avec ce que j'avais fait avec le projet de formation. En même temps, ça permet de travailler avec d'autres organismes que tu ne connais pas, de travailler en réseau comme avec [nom de deux organismes communautaires]. La semaine dernière, je ne connaissais même pas [nom d'un organisme], je ne savais pas ce que ça mangeait en hiver! Ça fait que j'arrive à travailler avec d'autres organismes que je ne connaissais pas, que j'ai découverts. C'est de voir que maintenant, on a la même vision, on a le même vocabulaire, c'est facile de s'associer. Tu sais, tout se fait tout seul, tu n'as même pas besoin de forcer les choses. *ORG2-membre*

Bien que dans l'extrait qui précède l'individu n'ait pas nécessairement cherché à élargir sa compréhension en représentant son organisation dans d'autres instances, il en résulte tout de même une meilleure connaissance du cadre identitaire de l'acteur collectif et une découverte d'autres organisations dans lesquelles il s'actualise. En faisant référence à une vision et à un langage communs, l'individu découvre l'ampleur du NOUS et élargit de ce fait son appartenance à une entité beaucoup plus vaste que l'acteur collectif qui loge dans l'organisme où il a amorcé son processus de mobilisation. Ce deuxième type de passerelles partirait ainsi d'une organisation pour faire le pont avec une autre, logeant le même acteur collectif. Il peut également en résulter une intégration accrue<sup>112</sup> des cadres identitaires de l'acteur collectif et de l'acteur individuel, tel que le montre le prochain extrait.

Quand la déléguée au [nom d'un regroupement national] est partie, je me suis proposée parce que, ce qui se passe au [nom], ça me rejoint, ça me rejoint vraiment. Et j'aime ce que je fais. J'ai ma place, et je parle. Je suis membre de [nom d'un organisme] aussi, on travaille avec eux autres, donc c'est plein de choses... Je suis à [nom d'un autre organisme], c'est un réseau d'échange de services. On ne peut pas dire qu'on milite là, mais c'est comme un milieu de militance aussi. *ORG5-membre*

L'intégration accrue des cadres identitaires engendrerait également une plus grande identification à l'acteur collectif; l'individu se sentant « représentant » des personnes

---

<sup>112</sup> Cela témoigne à notre avis d'un approfondissement, comme c'était le cas pour le premier type de passerelles. Cela signifie que les formes d'évolution de la mobilisation ne sont pas mutuellement exclusives.



en situation de pauvreté et s'affichant publiquement en leur nom. Élargissement et approfondissement semblent souvent aller de pair, puisque les individus se commettent souvent dans des activités de plus en plus engageantes sur le plan personnel, tel que le fait d'aller déposer un mémoire en commission parlementaire.

Je trouve ça le *fun* parce que vois-tu, depuis que je suis à [nom de l'organisme], j'ai rencontré [nom d'une intervenante d'un organisme national], je suis allée au Parlement de la rue, j'ai fait le Parlement de la rue, je suis même allée porter un [...] mémoire. *ORG1-membre*

#### *La diversification*

Une autre forme d'évolution de la mobilisation est celle qui amène l'individu vers d'autres organisations où logent d'autres acteurs collectifs (troisième type de passerelles). Il s'agit donc d'une diversification des mobilisations auxquelles l'individu adhère, sans nécessairement perdre ou négliger l'engagement avec l'acteur collectif de lutte à la pauvreté. L'extrait suivant illustre cette possibilité.

Il y a [nom d'un organisme] aussi, la formation qu'on a faite [...] C'était de l'information aussi pour la coopérative [nom d'une coopérative d'habitation]. Je suis embarquée dans le groupe fondateur et maintenant je reste ici [logement dans la coopérative]. Ça fait que ça m'a permis de m'impliquer dans [nom de deux comités]. *ORG4-membre*

La multiplication des acteurs collectifs auxquels l'individu s'associe ne prend probablement pas toujours le même sens en fonction des acteurs qui en font l'expérience. Alors que pour certains cette diversification s'accompagne d'un approfondissement de leur engagement social, pour d'autres, il peut ne s'agir que de « butinage ».

#### *Le retrait*

Finalement, un dernier type d'évolution possible est celui de l'individu qui choisit de prendre du recul par rapport à son engagement, et donc de se retirer des organisations où il vit son processus afin de réfléchir sur ce dernier et sur la pertinence de le poursuivre ou non. Cette situation nous semble cohérente avec l'idée évoquée plus tôt voulant que le processus soit parfois vécu par les individus comme un engrenage

créant une forte attraction vers le centre de l'action, processus sur lequel ils ne prennent pas nécessairement le temps de s'arrêter. En fait, ce recul par rapport à la mobilisation permet à l'individu d'en faire une certaine rétrospective et de se demander s'il souhaite la poursuivre. Contrairement à plusieurs autres étapes du processus, cette forme d'évolution de la mobilisation semble tout à fait consciente. L'extrait suivant est éloquent à cet égard.

Parfois de se retirer, de voir, puis de comprendre ce qui se passe, ça aide aussi. À un moment donné, on dirait qu'on en a trop là. À un moment donné, on s'arrête et on dit : *coudon*, est-ce que je suis dans le bon chemin? [...] Parfois, ça fait du bien de comprendre avec qui on est, pourquoi on l'a fait et tout ça. Et je pense que c'est une belle façon de voir les choses, en tout cas pour moi. *ORG4-membre*

L'individu qui se laisserait porter par la vague pourrait donc avoir besoin de se retirer pour évaluer, hors du feu de l'action, la signification et l'importance de son engagement. Ce possible recul serait à toutes fins utiles pour relancer la mobilisation.

Dans un groupe comme [nom de l'organisme], on est très bien accueillies, très bien soutenues. Il n'y a pas de pression comme dans un travail rémunéré [...] on a juste à avoir la volonté. Et si on n'aime pas ça [...] on s'en va. Ça arrive que des gens changent de place et puis qu'au bout d'un certain temps ils reviennent. Parce que c'est bon aussi de faire un recul quand ça fait un bout de temps que tu es au même endroit. *ORG5-membre*

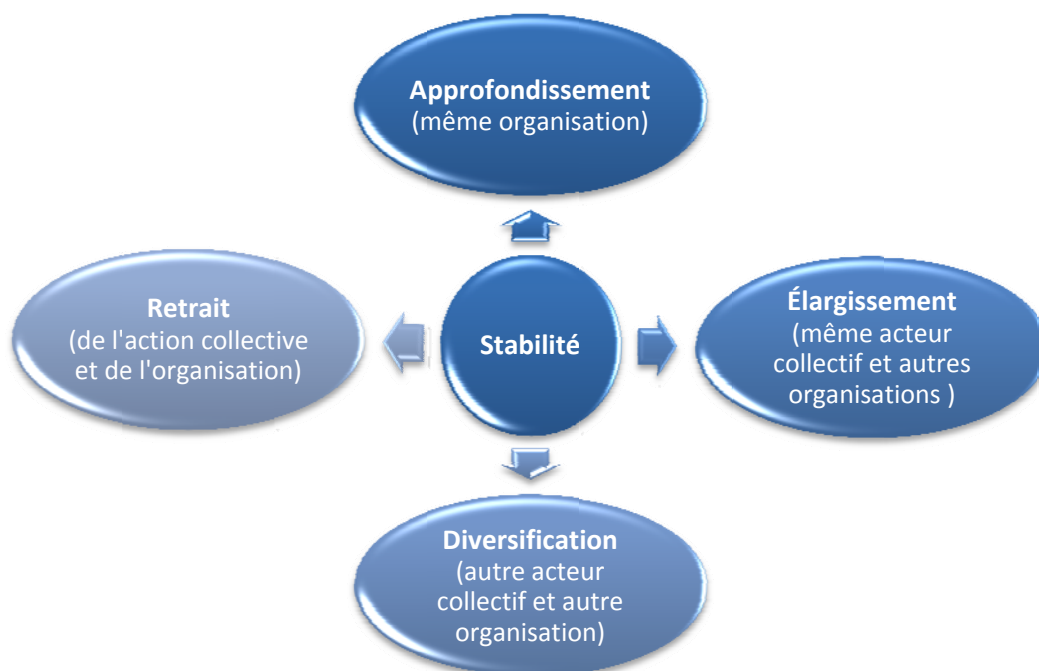
Il est intéressant de constater que même si l'acteur individuel peut se retirer de l'organisation et de l'action collective comme telle, il ne semble pas pouvoir aussi facilement se « défaire » du cadre identitaire collectif lorsque celui-ci est fortement intégré à son cadre identitaire personnel et à son action quotidienne. L'illustrant avec l'image d'une conscience éveillée, le prochain extrait évoque bien cette possibilité de recul dans l'action, qui ne modifie pas pour autant le cadre identitaire de l'individu et ses préoccupations.

Tantôt tu disais que c'est comme une drogue. Moi, j'ai toujours appelé ça une piquêre. Une fois qu'on a été piqué, c'est à vie là. Mais moi, j'appellerais ça une conscience éveillée. [...] Quand je suis retournée aux études, je me suis dit : [nom de l'organisme] je ne m'en occupe plus, les femmes, ça ne m'intéresse plus. Là, c'est les livres. Mais je ne sais pas, les femmes, ça restait là, puis ça restait là. Ça fait que je suis revenue encore à

[nom de l'organisme]. [...] À un moment donné, c'est comme si quand la conscience est éveillée... *ORG5-membre*

Si l'acteur individuel n'agit plus collectivement, il n'est plus mobilisé. Néanmoins, l'extrait précédent nous fait comprendre qu'étant donné la façon dont son identité a évolué au sein de l'acteur collectif, il est « mobilisable » rapidement. Cela signifie qu'un individu mobilisé, se retirant pour faire le point sur son engagement et souhaitant agir de nouveau collectivement, n'aurait probablement pas à repasser par toutes les étapes du processus. On peut par ailleurs supposer que si la période de retrait s'allongeait dans le temps, l'acteur individuel aurait peut-être à revivre une certaine période d'apprivoisement de l'acteur collectif, celui-ci ayant évolué.

En somme, le processus de mobilisation prend fin lorsque l'acteur cesse d'agir collectivement ou encore lorsqu'il ne se sent plus en phase avec le cadre identitaire collectif (s'il devient en désaccord avec les revendications par exemple). La figure suivante synthétise les différentes formes d'évolution de la mobilisation (la stabilité étant au centre) chez les acteurs individuels, soit l'approfondissement, l'élargissement, la diversification et le retrait, qu'il soit temporaire ou définitif.

**Figure 18 – Formes d'évolution de la mobilisation dans le temps**

Le parcours dans cet univers de la mobilisation est unique à chacun, et nous avons montré les différentes voies qu'il peut suivre. Le fruit de notre analyse ne nous permet pas de statuer quant au rythme qu'il prend selon les individus et quant à sa durée. Cependant, tel que nous l'avons mentionné dans le chapitre méthodologique, il semble assez clair que le processus peut se poursuivre sur une période de plusieurs années, certains des individus rencontrés étant mobilisés depuis plus de 20 ans. Par ailleurs, nos résultats montrent qu'on ne peut pas juger de la pertinence ou de la qualité des processus individuels, et plus spécifiquement de leur amorce. En effet, que la participation débute par la présence de l'individu à une activité à caractère politique ou par le soutien individuel reçu en lien avec une difficulté vécue, le processus de mobilisation peut émerger et se développer, dans la mesure où des opportunités d'approvisionnement de l'acteur collectif se présentent et sont saisies. Chaque individu vit son propre parcours en fonction d'une série de facteurs interreliés.

La modélisation du processus de mobilisation des individus que nous défendons dans cette thèse remet en question l'idée que celui-ci s'amorce nécessairement par la prise de conscience chez l'acteur individuel de la nécessité d'agir collectivement pour parvenir à des changements, tel que le suggèrent les écrits sur l'éducation populaire et la conscientisation (RÉPAC-03-12, 2005; Ampleman et coll., 1994). Bien que cette prise de conscience constitue un élément fondateur de la phase d'engagement, on ne saurait négliger que le processus, plus spécialement lorsqu'il passe par une organisation, débute bien avant et que plusieurs autres dimensions sont à considérer pour bien le cerner, notamment les facteurs émotifs, relationnels et symboliques, tels que suggérés dans les écrits sur la mobilisation. Nous croyons toutefois avoir apporté beaucoup de raffinement dans la compréhension de la dynamique du phénomène.

Selon l'analyse que nous effectuons de nos résultats, ce sont la participation et l'interaction qui semblent fondatrices de ce processus, puisque c'est à travers elles que peuvent se faire jour les différentes prises de conscience qui contribuent à distinguer la mobilisation. En fait, si la participation constitue le vecteur du développement du pouvoir d'agir, comme nous l'avons suggéré plus tôt (chapitre 1), il semble qu'il en soit de même pour le processus de mobilisation, chaque étape que nous avons soulevée étant reliée à cette participation et à l'interaction qui l'accompagne. Toutes les formes de participation ne se valent peut-être donc pas en ce qui a trait à la mobilisation. Celles qui semblent probantes sont celles où l'interaction avec d'autres acteurs est possible et encouragée, spécialement avec ceux qui composent l'acteur collectif et qui sont donc en mesure de partager son cadre identitaire. Ces résultats confirment d'ailleurs ceux de Plamondon (2007) et de Kruzynski (2005) qui montrent elles aussi l'importance du partage et de l'échange à travers le processus.

Diverses typologies expliquent la différence d'engagement parmi les membres d'une organisation. Il semble intéressant de souligner ici la proposition de Gaudreau (1983) qui identifie quatre types d'individus pouvant cohabiter dans un groupe populaire :

- les sympathisantes qui ont déjà participé à une activité et qui sont au courant de la situation problème (ici la pauvreté);

- les passives qui cherchent uniquement à obtenir de l'information de la part de l'organisation (en recevant le bulletin mensuel par exemple);
- les membres ou les militantes qui participent aux activités de façon régulière;
- les membres ou militantes actives qui assurent une présence dans l'organisation de façon hebdomadaire, représentant le noyau dur de l'organisation.

Selon notre analyse, cette typologie réfère sensiblement à différentes étapes du processus de mobilisation et nourrit la perspective de l'existence de passages entre des entités différentes (l'organisation comme espace privilégié de la mobilisation et l'acteur collectif en tant que tel). Cela confirme que dans une organisation, ce ne sont pas tous les membres qui sont mobilisés, ou qui se considèrent comme tels, et que le *membership* organisationnel et la mobilisation constituent des concepts différents, même s'ils se croisent sur le terrain. Les recherches que nous avons recensées n'effectuent que rarement cette distinction qui nous semble fondamentale pour saisir adéquatement les trajectoires individuelles et collectives qui s'y jouent. Cette analyse constitue probablement le principal apport de cette recherche.

Les changements d'organismes par lesquels la mobilisation s'actualise semblent fréquents dans le milieu que nous avons étudié, et cela confirme selon nous l'appartenance des individus à un acteur collectif qui, certes flou et non clairement défini, traverse plusieurs organismes. L'univers et le processus que nous avons précisés semblent pouvoir aussi expliquer pourquoi et comment différents acteurs collectifs arrivent à se croiser aisément dans leur parcours et comment les passages entre eux semblent fluides pour les acteurs individuels. Les cadres identitaires convergents d'acteurs collectifs différents, notamment sur le plan des principes et valeurs, semblent bien expliquer ce phénomène. En effet, les mouvements de lutte à la pauvreté, altermondialiste, féministe, écologiste, etc. semblent avoir des cadres

identitaires assez similaires sur différents plans pour permettre aux individus de se reconnaître dans plusieurs<sup>113</sup>.

Nos résultats confirment également que des rationalités différentes expliquent le passage vers la mobilisation (Duperré, 2002). Si pour certains individus le passage est surtout marqué par le sentiment de devoir agir, c'est plutôt la croyance dans l'action collective comme moteur de changement qui l'explique le mieux pour d'autres.

### **3.3 Les motivations à l'engagement et les effets du processus**

Le processus de mobilisation que nous avons décrit et analysé, ainsi que les multiples chemins qu'il peut prendre selon les individus qui le vivent et les organisations par lesquelles il prend forme (parcours différenciés faits de caractéristiques communes), n'explique pas entièrement tous les éléments entrant dans le cheminement des acteurs individuels. Nous n'avons pas encore présenté toute l'étendue des motivations possibles à l'engagement ni les effets que ce dernier produit sur le plan individuel et collectif. Ces effets, nous le verrons, représentent de nouvelles motivations à s'engager pour les acteurs. Au-delà des prises de conscience et des considérations stratégiques évoquées pour expliquer le processus de mobilisation des acteurs individuels, se dessine notamment le type de changement auquel les acteurs aspirent. Car la notion de mobilisation ne saurait être complète sans évoquer le changement. Mobilisation et changement sont inextricablement liés, tel que nous l'avons vu dans le premier chapitre.

Les motivations dont il sera question dans cette section ne représentent pas uniquement les motifs qui ont poussé les acteurs individuels à décider de s'engager collectivement (étape 3 : mobilisation effective), mais celles qui ont accompagné l'ensemble du processus et qui font aussi en sorte que la mobilisation est demeurée

---

<sup>113</sup> Cela explique l'impression de *package deal* (et parfois de malaise) qu'on peut observer dans ces mouvements. Si vous êtes féministe, vous êtes presque nécessairement aussi altermondialiste, écologiste, etc.

vivante et dynamique pour eux. Les effets perçus et ressentis par les acteurs au cours du processus en sont ainsi partie intégrante.

Les types de changements auxquels les acteurs aspirent et les effets du processus de mobilisation sont intimement liés; ils se recoupent et s'entrecroisent, et c'est pourquoi nous avons choisi de les traiter simultanément. Nous avons également choisi de les aborder après avoir décrit le processus de mobilisation afin d'éviter de diluer notre modélisation dans un trop grand corpus de résultats.

Quatre catégories de motivations et d'effets de la mobilisation sont abordées dans cette section : la contribution au changement social et l'amélioration des conditions de vie; la prise en charge personnelle; le développement d'un réseau relationnel; et la tenue d'un rôle social valorisant. La plupart comprennent à la fois des aspects individuels et collectifs. L'on comprendra que ces motivations et ses effets ne sont pas mutuellement exclusifs et qu'ils se combinent selon les parcours propres à chacun des acteurs, témoignant encore une fois de la multitude de cheminements et de rationalités possibles.

### **3.3.1 Contribuer au changement social et améliorer ses conditions de vie**

Les individus qui se mobilisent sont motivés par l'amélioration de leurs conditions de vie, par la défense de leurs droits individuels et collectifs et plus largement par le changement social. Ils en témoignent en termes d'abolition des préjugés à leur égard, de transformation du système de sécurité sociale, etc. Le changement demeure la finalité ultime du processus de mobilisation, comme en témoigne cet extrait.

Je disais tantôt que quand tu te mobilises, c'est parce que tu as un objectif, un but, une cause commune. Mais en même temps, quand tu te mobilises, c'est parce que tu veux qu'il y ait un changement qui se produise. *ORG3-membre*

Les motivations associées à cette partie sont celles qui sont le plus en lien direct avec le cadre identitaire de l'acteur collectif. Pour bien les comprendre, il convient de



présenter sommairement quelques éléments du vécu des individus d'où les motivations de cette nature tirent leur origine.

*Le difficile vécu des individus*

Plusieurs individus disent ressentir lourdement le poids des préjugés à l'égard des personnes assistées sociales<sup>114</sup> et mentionnent à cet égard vivre des sentiments de culpabilité, de honte et de rejet. Ils ont le sentiment d'être injustement jugés, étiquetés, catégorisés et parfois mis à l'écart par la société dans son ensemble, et plus spécifiquement par les représentants des institutions avec qui ils ont à transiger. Ils ressentent même parfois cette mise à l'écart par les membres de leur entourage familial et amical. Ces jugements émis *a priori* constituent pour eux des souffrances à gérer au quotidien.

Je trouve ça difficile, je trouve ça dur parce que souvent on va dire : on le sait bien, les BS<sup>115</sup> sont alcooliques, les BS c'est des *gamblers*, les BS c'est ci, les BS c'est ça. Moi, j'ai déjà dit à quelqu'un : c'est drôle, moi, je connais des gens qui ne sont pas sur l'aide sociale, qui ont beaucoup [...] énormément d'argent. Ils boivent, ils jouent, ce sont des *gamblers* et ce ne sont pas des personnes en situation de pauvreté. Je m'excuse mais, pourquoi on catégorise tout le temps? *ORGI-membre*

Les membres ici sont souvent victimes des préjugés des autres. Je vais te donner un exemple. Une journée, on avait posé des pancartes de

---

<sup>114</sup> Celles qui ont affirmé vivre avec un perpétuel jugement d'autrui au-dessus de leur tête étaient très majoritairement des personnes comptant sur l'aide sociale pour vivre. Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale gère deux programmes d'aide financière de dernier recours en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Il s'agit du programme d'aide sociale qui est destiné aux personnes aptes à l'emploi, aussi nommé assistance-emploi et du programme de solidarité sociale destiné aux personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi (MSSS, 2007, site Internet). Sans entrer dans d'inconvenants détails, rappelons que cette récente division entre les personnes aptes ou inaptes au travail (programmes différents depuis peu) a soulevé l'ire des groupes de lutte à la pauvreté qui y voient une tentative à peine voilée de désolidarisation des personnes, mais surtout une façon de perpétuer les préjugés existants. Si on poursuit ce raisonnement, il y aurait deux catégories de personnes bénéficiaires de l'aide sociale : les personnes qui ne peuvent pas travailler et les personnes qui ne veulent pas travailler. De là au proverbe « vouloir c'est pouvoir » il n'y a qu'un pas à franchir, un pas qui occulte complètement toutes les causes structurelles de la pauvreté dans les pays occidentaux.

<sup>115</sup> Cette expression est employée dans le langage populaire pour désigner les personnes bénéficiaires du programme de sécurité du revenu, autrefois nommé bien-être social, d'où l'expression BS.

« Bloquons Charest » dans St-Roch. La police passe. Le gars qui les posait dit : je suis bénévole pour tel groupe et je suis sur l'aide sociale. Les policiers quand ils ont su ça, ils ont dit : Va t'en travailler paresseux, tu es un ostie de lâche, va t'en travailler. Moi, je trouve qu'avoir des préjugés comme ça, c'est inacceptable parce que tu fais mal à la personne. C'est un être humain que tu as devant toi, ce n'est pas un animal à quatre pattes que tu vois sur le coin de la rue là! *ORG1-membre*

Selon l'analyse de certains individus, ces préjugés font en sorte que leur entrée ou leur retour sur le marché de l'emploi devient une mission quasi impossible, la « tache » de l'aide sociale ternissant à jamais leur *curriculum vitae*.

Ce que je me rends compte, c'est plus au niveau du travail que c'est difficile. Parce que quand tu vas faire une entrevue pour un travail et qu'on te demande c'est quoi ta situation financière, et que tu dis : présentement je suis à l'aide sociale, parce que ça fait six mois que je ne travaille pas, et que je n'ai pas pu avoir de chômage, donc je suis tombée à l'aide sociale. Ça fait : ah! Tu es à l'aide sociale... On va prendre ton nom et on va te rappeler. Souvent, on se fait dire ça, très souvent. *ORG1-membre*

Si certains ont le sentiment d'être injustement traités dans leur contact avec le marché de l'emploi, il en est de même dans le système de santé et de services sociaux. Certaines personnes ont la conviction de ne pas avoir droit aux mêmes égards que leurs concitoyens en raison de leur statut de personnes assistées sociales.

Même dans les services, on n'a pas le même service. Tu es une personne assistée sociale, tu vas chez le docteur, tu ne seras pas servie de la même façon, et tu ne seras pas traitée de la même façon qu'une personne non assistée sociale. Je la vois [la différence], je la vis. *ORG1-membre*

De plus, certains individus affirment que les préjugés dont ils sont victimes les confinent souvent à la perte de leurs réseaux de sociabilité et en fin de compte à l'isolement.

Je n'ai pas tout le temps été sur l'aide sociale. J'ai déjà eu une vie un petit peu plus... aisée. Le petit couple avec le logement, l'auto, les meubles, le style bon chic bon genre, un petit peu bourgeois. On travaillait tous les deux. Dans ce temps-là, on avait plein d'amis, on avait plein d'activités, on était accueillis partout. Mais, la minute où tu as la malchance d'être sur l'aide sociale, tout le monde se tasse. Tu es rendue une BS, ça fait que là, ton noyau que tu avais... puis même avec ta famille. *ORG1-membre*

Par ailleurs, des personnes assistées sociales témoignent aussi d'être continuellement obligées de justifier leur situation et celle de leurs pairs auprès d'organisations qui leur apportent du soutien.

Même dans ta famille parfois [...] : mais pourquoi elle ne travaille pas? Regarde, il y en a que c'est pour des raisons de santé, il y en a d'autres [...] que c'est pour des grossesses. Toi tu travailles, j'aimerais être à ta place. Oui. Parce que c'est plus valorisant d'avoir une paye aux deux semaines que de recevoir un chèque une fois par mois. Parce qu'au moins tu te valorises, tu sors de chez vous, tu rencontres du monde, c'est le *fun* parce que tu as ta paye. Tandis que quand tu es sur l'aide sociale, que tu as un chèque par mois, il faut que tu gères tout ça pour arriver. [...] Et quand tu as un ou plusieurs enfants, encore là, ce n'est pas évident. Tu arrives dans le très serré. Quand tu n'as pas de comptoir alimentaire dans ton coin, tu fais quoi? Tu demandes à des organismes : oui, mais vous demandez trop souvent et on ne peut plus vous aider! [...] Allez à telle place pour faire faire votre budget! Moi, ça m'est arrivé. Je suis allée pour me faire dire que je suis supposée d'arriver à un certain montant. Quand tu as des dettes, tu fais quoi? Les dettes, il faut que tu les payes aussi. On vous aidera quand vos dettes seront payées. [...] Ça fait que c'est pour ça que ce n'est pas évident. *ORG2-membre*

Ces quelques éléments reliés au vécu des personnes assistées sociales sont à la source de certaines de leur motivation à s'engager collectivement pour se défendre par rapport aux injustices ressenties et pour contribuer au changement social. Ils confirment aussi un des facteurs d'influence de la mobilisation sur le plan microsociologique, à savoir le sentiment de faire partie d'un groupe stigmatisé et injustement traité (Guimond, 2003).

#### *Le type de changement social espéré*

Les individus souhaitent notamment des transformations en ce qui concerne les programmes gouvernementaux qu'ils estiment injustes et inadéquats. Ils décrivent principalement le programme de sécurité du revenu pour l'insuffisance des subsides qu'il verse aux ménages, le mauvais fonctionnement du soutien vers l'emploi et toutes les conséquences que cela crée sur leur santé mentale et physique. Les extraits suivants en témoignent.

Je me suis mobilisée pour faire changer les choses au niveau des gouvernements. C'est sûr que les choses ne changeront pas demain matin, mais si moi je fais mon petit pas et qu'un autre fait son petit pas, à un moment donné, on va faire changer des choses ensemble au niveau de nos gouvernements et de nos décideurs. *ORG2-membre*

Moi, je le vis et autour de moi il y en a. Je ne suis pas la seule. Qu'est-ce que je pourrais faire qui pourrait changer ces choses-là? C'est en faisant des mobilisations, en allant au Parlement, en allant bloquer les rues, en allant voir le ministre de la Santé pour lui dire : vous êtes en train de détériorer des vies, vous êtes en train de ne pas améliorer la santé des gens, ni le physique, ni le mental, ni le moral des gens. Vous voulez qu'on retourne aux études, mais vous nous « calez » au lieu de nous aider. Au lieu de dire : vous madame, vous avez envie de retourner à l'école? Parfait! Venez avec moi, on va [...] vous faire un canevas avec une orientation de chemin de vie et on va vous aider. On vous appuie dans votre démarche. Mais, ce n'est pas ça. Moi, c'est ça que j'aimerais que le gouvernement fasse. [...] Je pense que ça aiderait beaucoup les gens à changer leur situation. *ORG1-membre*

Si les individus revendiquent une amélioration des programmes gouvernementaux en lien avec la pauvreté, ils se mobilisent également plus largement pour créer un monde plus égalitaire et diminuer les écarts de revenu, de santé et d'opportunités entre les individus. Pour ce faire, ils dénoncent les injustices et mettent au grand jour ce qu'ils considèrent comme des aberrations du système économique afin d'éviter que le fossé ne se creuse encore davantage entre ceux qui ont accès aux ressources et ceux qui n'y ont pas accès ou très peu. L'extrait suivant illustre ce type de motivations.

Ce n'est pas normal, ce sont encore les pauvres qui payent! Et puis, tu sais, c'est de notre faute ça a l'air! [...] On enlève de l'argent au gouvernement et c'est de notre faute. C'est un non-sens pour moi. [...] Ça fait que j'ai continué à me mobiliser, j'ai continué à venir pour ça. Ce n'est pas normal qu'on soit un pays si riche, puis qu'il y ait autant de choses qu'on... [...] Le gouvernement, il pourrait faire quelque chose pour ça, pour mettre ça stable, et puis faire une égalité pour tout le monde. Mais non, ce n'est pas le cas. *ORG1-membre*

Les individus souhaitent enrayer l'oppression, les préjugés et la pauvreté non seulement pour eux, individuellement et pour eux tous, collectivement, mobilisés ou non. Ils le font aussi dans un souci du long terme, c'est-à-dire pour ceux et celles qui

les suivront. Plus encore, ils souhaitent contribuer concrètement à créer un monde meilleur pour l'ensemble de la société.

Parce que tu le fais autant pour toi. Parce que moi je suis une personne assistée sociale, donc je me bats pour faire tomber les préjugés et faire tomber plein de choses; tous les mythes qu'il y a autour de l'aide sociale. Mais je le fais pour les générations à venir aussi et je le fais pour les femmes qui sont en arrière de moi. On ne fait pas ça égoïstement, on le fait pour nous parce que ça nous rapporte quelque chose, mais on le fait pour les autres qui sont autour. On le fait pour la collectivité. *ORG5-membre*

Il faut continuer, il ne faut pas lâcher pour que ce soit un monde meilleur pour eux autres, que le monde n'ait pas trop de pauvreté, que ça diminue la pauvreté pour ces gens-là. Parce qu'on ne sait pas l'avenir de nos enfants. Pourquoi ne pas faire notre bout de chemin, mettre notre part ? Alors plus tard, ça va être acquis et ça va être mieux. À leur tour, ils continueront, ils feront comme nous autres. *ORG5-membre*

Chez certains individus, les motivations sont ainsi beaucoup plus larges que la référence à leur situation personnelle de pauvreté. Si leur mobilisation représente une lutte à long terme, il s'agit également pour eux d'un combat quotidien dans l'ensemble des sphères de leur vie. Dans l'extrait suivant, l'individu souligne l'importance de sa recherche de cohérence entre ses aspirations de changement social global et son vécu au jour le jour. S'ensuit une modification de ses attentes sociales par rapport aux individus qui l'entourent, ce qui apparaît comme une forte intégration du cadre identitaire de l'acteur collectif.

Je milite parce que je travaille pour le bien commun, je travaille pour une justice sociale. Si je travaille pour le bien commun et la justice sociale, il n'est pas supposé y en avoir des plus importants que moi. Donc, si moi je le pratique [ce à quoi elle aspire pour la société], je m'attends à ce qu'on le pratique vis-à-vis de moi. Ça m'amène ça la militance. *ORG5-membre*

L'individu cherche ainsi à vivre concrètement ce qu'il « prêche », non seulement à travers l'organisation où il vit sa mobilisation, mais aussi dans l'ensemble des lieux où il évolue. Cela ne se fait pas sans heurts, puisque des obstacles se dressent inévitablement sur son parcours.

Les formations que je reçois ici, puis la conscientisation, si je veux les vivre dans... si je veux qu'on me respecte, il faut que je respecte les autres,

pas juste dans nos groupes, dans la communauté aussi. [...] L'atelier qu'on a eu sur les rapports égalitaires, je vais te dire que ouf! Je suis allée quelque part le soir même où est-ce qu'il n'y en avait pas. Je n'ai pas vécu ça des rapports égalitaires. Et ça m'a sauté dans la face. *ORG5-membre*

*Les gains vérifiables et perçus*

Ce dernier extrait nous amène directement du côté des effets de la mobilisation sur le plan de la contribution au changement, changement que nous avons traduit en gains, tant concrets et vérifiables que perçus et ressentis, et autant sur le plan individuel que collectif. Ces changements de différentes natures contribuent d'une façon ou d'une autre à améliorer les conditions de vie des individus mobilisés, et semblent avoir un impact bien au-delà d'eux-mêmes.

Du côté des gains tangibles et vérifiables sur le plan individuel, les individus soulignent par exemple avoir gagné une cause dans un conflit avec l'aide sociale, avoir obtenu un logement social, s'être trouvé du travail dans un groupe communautaire, etc. L'extrait suivant illustre le type de victoires dont il peut être question.

Nous autres on a eu une fille dernièrement [...] elle avait tellement peur de son propriétaire... Elle l'a amené à la Régie et elle a gagné. Tu sais, ça fait des années qu'elle chiale sur son logement, elle arrive à [nom de l'organisme] et on lui dit : [...] tu as des droits comme locataire. On lui donne de l'assurance. On lui dit : le propriétaire a ses droits, mais toi aussi tu en as. Elle a gagné. *ORG5-intervenante*

Les individus affirment en général avoir sensiblement amélioré l'ensemble de leurs conditions de vie en se mobilisant, même si le plus souvent, leurs revenus n'ont pas augmenté (une des principales caractéristiques de leur situation de pauvreté). Le nouvel accès qu'ils ont à des ressources matérielles par exemple, résultant souvent de la création d'un nouveau réseau relationnel, vient illustrer cette amélioration.

Ça m'a permis [...] depuis neuf ans d'améliorer mon sort, ma condition. Je me prive moins, les enfants sont bien. *ORG3-membre*

Chaque gain compte, si petit soit-il. Bien qu'ils puissent sembler anodins aux yeux de certains, ils peuvent faire une différence dans la vie des individus. Cet extrait exprime bien cette idée.

Il y a une militante avec qui on est allé à Montréal [...]. C'est la première fois de sa vie qu'elle découchait de chez sa mère. Elle est venue à Montréal pour une manif. [...] Donc, pour moi, ce sont des changements bien concrets, et il faut les compter dans tous les impacts de la mobilisation aussi. *ORG5-intervenante*

Sur le plan collectif, les individus ont souligné une série de victoires d'ampleur différente qu'ils associent volontiers à leur mobilisation telle que l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* obtenue à la suite d'une vaste campagne collective s'étant échelonnée sur plusieurs années, ou encore la modification de mesures de soutien vers l'emploi jugées contraignantes. L'extrait suivant en est une illustration.

Les programmes, ils étaient obligatoires avant. On a fait un gain de ce côté-là, parce que là, ils ne coupent plus à cause de ça. Je suis contente, on l'a eu ce gain-là. [...] On a tellement travaillé fort pour ce gain-là. Je suis contente, on l'a eu. *ORG1-membre*

En dépit des quelques gains tangibles relevés par les individus tant sur le plan individuel que collectif, ceux-ci reconnaissent qu'ils s'avèrent peu fréquents dans le contexte actuel et souvent bien minces comparés aux résultats escomptés. C'est dès lors que les gains perçus ou ressentis apparaissent dans le discours. À ce chapitre, certains ont la conviction que des reculs ont pu être évités grâce à leur engagement sans relâche et qu'il est important de continuer de se mobiliser même si les résultats concrets peuvent tarder. Les extraits qui suivent expriment cette idée.

Les succès ne sont pas tout le temps palpables, calculables. Ce ne sont pas des choses qui sont... qu'on peut dire : on a gagné. *ORG1-intervenante*

S'il n'y avait pas eu ça là [la mobilisation], le gouvernement coupait partout. *ORG1-membre*

C'est important de se mobiliser parce que, plus tu participes avec d'autres gens, en groupe [...] j'ai l'impression qu'on fait avancer les choses. *ORG4-membre*

Dans la même veine, les acteurs estiment que leur mobilisation a une portée politique réelle, même s'ils ne font pas toujours d'avancées tangibles sur le plan de l'accomplissement de leur projet de société. Ils ont donc la conviction que leur

mobilisation contribue à faire avancer la société et les membres qui la composent vers les changements espérés, que leur action a de l'impact sur les décideurs politiques, que leur voix est écoutée et entendue, que leur action collective a de l'influence et de la crédibilité, même si leurs revendications n'obtiennent pas de réponses à la hauteur de leurs attentes. Ces deux extraits militent en ce sens.

Je suis allée à [réunion d'une organisation politique] lundi passé. Il fallait que je parle de la semaine de la dignité [des personnes assistées sociales]. J'ai été calme, détendue, j'ai réussi. [...] Puis j'ai été félicitée. Il y a même un gars du Syndicat de la fonction publique, dans l'environnemental, qui aimerait que je vienne en parler devant des fonctionnaires parce qu'ils sont pleins de préjugés. Ça fait que ça veut dire que du point de vue politique, j'ai un poids. On a un poids du côté politique aussi. Maintenant, on est capable de traverser partout. *ORG5-membre*

Oui, ça change quelque chose. Parce que j'ai juste à prendre comme exemple la campagne « Indexez ». À l'exécutif [...], on a eu un téléphone de la ministre de la Solidarité sociale [...]. Oui, ça a dérangé les pressions qu'on a faites. On ne l'a pas eue l'indexation, mais on lui a bien dit qu'on n'arrêterait pas là par exemple. Ils le savent qu'on ne lâche pas la couverture des besoins essentiels. [...] Oui, ça change les choses parce qu'ils sont obligés de tenir compte de ce qu'on dit maintenant. [...] Quand on descend dans la rue et qu'on est une bonne gang, ils sont obligés de tenir compte de nos revendications. Quand on met de la pression avec des fax, du *Kraft Diner* et tout ce que tu voudras, ils sont obligés d'en tenir compte. [...] Ils se sont aperçus qu'on se réveillait, qu'on se regroupait, qu'on ne lâchait pas et qu'on ne va pas lâcher. Ça change les choses. *ORG5-membre*

Les acteurs individuels croient aussi que leur mobilisation a une portée sociale et culturelle, notamment par une sensibilisation accrue de la population québécoise au problème de la pauvreté, par une transformation de certaines pratiques institutionnelles et par une diminution des préjugés à leur endroit. Cet extrait évoque ce type de portée qui ne se mesure pas facilement, mais qui apparaît pourtant bien réelle.

Même si les gens ne se mobilisent pas nécessairement, le fait qu'il y ait moins d'indifférence et que ça devienne quelque chose dont on parle, c'est déjà un succès. On a changé la façon de voir la pauvreté. [...] Il y a des affaires qui n'ont pas changé, mais [...] il y a quand même eu un impact. On peut quand même se dire que la culpabilité qui reposait sur les personnes, individuellement, il y a de plus en plus de monde qui est en



train de se rendre compte que non, la société est responsable de ce qui se passe. On arrête de rendre coupable une personne seule de sa situation. Je pense que ça, ça a fait du chemin, et plein d'autres affaires aussi. *ORG1-intervenante*

La contribution au changement que les individus mobilisés analysent et ressentent se traduit également dans la conviction de créer de la richesse sur les plans social et culturel. Ainsi, par leur engagement actif, les individus mobilisés ont l'impression de faire une réelle différence dans la vie des autres et dans celle de leurs collectivités, de permettre à la société québécoise d'avancer vers plus de justice sociale, de freiner l'incursion du néolibéralisme et de modifier les rapports de pouvoir et l'espace social. Les deux extraits qui suivent illustrent bien ce type de gains de nature à la fois sociale et culturelle, mais aussi symbolique.

Un autre exemple, c'est le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté qui commence son travail. [...] La règle du Comité dit qu'il y a trois personnes qui doivent vivre des situations de pauvreté. Il y en a une qui est à [nom d'un organisme]. Elles transforment le Comité en y allant. Je trouve que ça ne change pas les conditions économiques, mais ça change certaines conditions de démocratie. D'avoir forcé un gouvernement, en fait un Parlement, à introduire cette obligation-là de porter attention, dans un Comité qui va conseiller le ministre, d'avoir une quantité de personnes qui vivent la situation, je trouve que là, on a un résultat. *ORG3-intervenante*

Je me rappelle quand j'étais petite, il y avait les gouvernements, les grosses entreprises et les syndicats. Les forces sociales, c'était ça. Alors que maintenant, il y a un mouvement citoyen qui compte, qui a beaucoup commencé par le mouvement des femmes et les comités de citoyens. Ça s'est tout mis à bouger à la fin des années 60. Mais il y a ça maintenant. Nos mobilisations ont créé un mouvement citoyen qui a modifié l'espace social qui fait que les rapports de pouvoir ne sont plus les mêmes. On l'oublie peut-être un peu parfois, on a l'impression que ça ne change absolument rien. [...] Mais les gouvernements, les grandes entreprises, ils sont obligés de composer avec nos mouvements. Ces mouvements-là, c'est la force conjuguée de toutes nos mobilisations locales un petit peu partout. *ORG3-intervenante*

Le fait de vivre des expériences d'égalité à l'intérieur de la mobilisation, non seulement entre les individus en situation de pauvreté, mais aussi entre ceux-ci et les intervenantes qui les soutiennent constitue également un gain en soi qui va dans le sens

de la modification des rapports de pouvoir entre les individus et qui contribue à transformer les conditions de démocratie. L'extrait suivant évoque cette idée.

Ça nous fait faire une expérience d'égalité entre nous autres aussi. C'est le *fun* à un moment donné de te retrouver pour un petit moment dans des lieux où est-ce que ce n'est pas vrai que la hiérarchie est là comme une obligation. On n'est pas obligé d'être tout le temps dans l'inégalité. Et quand on réussit à vivre quelques heures autrement entre nous autres, ça ne joue plus la distinction [d'être] en situation de pauvreté ou pas. Quand on est dans des rencontres où tout d'un coup on se rend compte que ça arrête de jouer, il y a quelque chose qui est arrivé. *ORG3-intervenante*

Tous ces gains, tangibles ou perçus, constituent par ailleurs de puissants incitatifs à la continuité de la mobilisation. Sans eux, elle serait rapidement considérée comme étant vaine et sans issue. Ainsi, bien que des transformations sociales soient toujours nécessaires aux yeux des acteurs, les souffrances qu'ils vivent au quotidien en témoignant largement, ils croient toujours en la possibilité d'avoir d'autres victoires, celles du passé constituant de véritables moteurs.

Je pense que c'est quand on a des gains. Ça nous donne l'envie de continuer, l'envie d'aller plus loin [...] de ne pas en rester là. C'est en ayant de petits gains, un petit peu à chaque fois. *ORG1-membre*

Ce qui m'encourage, c'est de voir les résultats. Quand tu regardes depuis des années ce qui s'est passé pour les femmes... Prenez donc pour commencer le droit de vote des femmes. Tant de choses se sont passées pour améliorer la situation des femmes. Alors, quand on voit qu'il y a encore des injustices et des choses qui auraient besoin d'être transformées, ça nous aide! *ORG5-membre*

En fait, malgré la « maigreur » des gains réels, la mobilisation produit au final de l'espoir; l'espoir du changement, ce qui semble tout aussi important que le changement lui-même pour la poursuite du processus.

Quand tu es en situation de pauvreté, oui c'est vrai que tu vis au jour le jour. Mais on a besoin de rêves, on a besoin d'espoir. Quand tu es mobilisée avec un groupe, tu as un rêve, tu as un espoir que les choses changent. Et ça, ça fait du bien. C'est ce qui fait que tu vas continuer, en partie. *ORG2-membre*

Les individus mobilisés retirent par ailleurs un grand sentiment de fierté et de satisfaction personnelle à avoir contribué au changement. Les extraits qui suivent montrent comment ils évoquent ces sentiments, d'abord sur le plan individuel, puis sur le plan collectif.

Bien moi, ça me donne une satisfaction. Je me dis : regardez, moi j'ai fait un bout de chemin pour aider. *ORG5-membre*

Ça produit de la fierté. Ça, c'est tellement important. Ça fait que les gens deviennent... on devient fiers, ensemble. *ORG3-intervenante*

Ça a des bénéfiques, les petits pas que tu as... Mais c'est fatiguant. Tu es fière de l'avoir fait, d'avoir participé. Comme la Marche *Du pain et des Roses*, moi, je suis allée marcher. C'est tout ce que tu ressens, ce que les gens dégagent là... En tout cas, pour moi c'est une fierté et je veux que mes enfants voient ça et qu'ils soient fiers de moi. [...] C'est une fierté et ça fait avancer des choses. *ORG4-membre*

Si la mobilisation permet à la cause d'évoluer, elle contribue aussi à créer de la mobilisation, c'est-à-dire qu'en se mobilisant, les acteurs en entraînent d'autres dans leur sillon, produisant autant de changements concrets que d'espoir. Se perpétuant ainsi, la mobilisation continue de produire les effets escomptés.

Ça donne qu'au fur et à mesure, on avance vers plus de justice sociale, et je pense qu'il y a de plus en plus de monde qui se joigne au mouvement, *et cetera*. C'est à long terme. C'est ça que ça donne. C'est qu'en se mobilisant, on mobilise d'autres personnes avec nous autres. Et il y a de plus en plus de monde qui font partie de... qui croit en ce projet-là, un projet de société pour qu'il y ait plus de justice, qu'il y ait moins de monde qui crève de faim, qu'il y ait moins d'indifférence. *ORG1-intervenante*

En somme, les individus s'engagent par rapport aux situations d'injustice dont ils se disent victimes. Ils souhaitent par leur action se défendre individuellement et collectivement, mais aussi contribuer à bâtir un monde meilleur pour eux-mêmes, pour eux tous et pour l'ensemble de la société. Leur action produit effectivement des changements (gains) de différentes natures (politique, sociale, symbolique, culturelle, etc.) et d'ampleur variable, et aussi de l'espoir que d'autres transformations surviennent. Ces effets nourrissent en retour l'engagement lui-même.

### 3.3.2 Se développer, se réaliser et se prendre en mains

#### *Apprendre et se dépasser*

Le changement social ne constitue pas la seule motivation des individus qui se mobilisent. Ces derniers sont également mus par le désir de se développer comme personne, que nous désignons également comme le désir de réalisation de soi. L'envie d'apprendre traduit concrètement cette motivation, comme en témoignent les deux extraits qui suivent.

Parce que je voulais travailler sur moi, je voulais apprendre des trucs, je voulais voir d'autres gens qui viennent d'ailleurs [...] voir ce qui se passe dans d'autres régions. [...] C'est pour ça que je suis là-dedans. *ORG2-membre*

Moi, j'ai remarqué quelque chose que tout le monde dit ici, c'est beaucoup une question d'apprentissage. J'apprends, j'avais le goût d'apprendre. Moi j'apprends plein d'affaires et j'adore ça [prénom] c'est la même chose [prénom] aussi. Je trouve qu'on a un lien commun : l'apprentissage qu'on va chercher. Ça vaut toutes les richesses. *ORG2-membre*

Cette motivation de réalisation de soi peut aussi passer par le désir de se dépasser personnellement. La mobilisation devient un moyen d'y parvenir, étant exigeante sous bien des rapports. L'extrait suivant illustre la différence entre la « simple » participation à une activité et l'engagement à travers cette activité, engagement qui marque le passage à la mobilisation effective comme nous l'avons vu plus tôt.

C'est sûr qu'on peut rester à faire les cuisines. Il y en a qui font ça. Ils font les cuisines et ils s'en vont chez eux. Ils sont heureux et c'est correct aussi. Moi, j'avais le goût d'aller plus loin. J'étais rendue là dans ma vie, j'avais le goût d'aller plus loin. Les enfants, c'était assez. J'avais le goût de me dépasser. *ORG2-membre*

Il y a donc chez les individus un fort intérêt à apprendre et à se dépasser ainsi que des effets sur ce plan. L'apprentissage constitue par ailleurs la base de la dimension suivante.

### *Développer ses compétences*

Si les individus ne se mobilisent pas toujours clairement pour développer leurs compétences, leur pouvoir d’agir personnel ou encore pour se réaliser pleinement comme individu, il semble clair qu’il s’agit là de produits très significatifs de leur mobilisation, produits qui les incitent fortement à poursuivre leur engagement, voire à l’approfondir, à l’élargir et à le diversifier (4<sup>e</sup> étape du processus).

Le développement de compétences variées (savoirs, savoir-faire et savoir-être) figure comme partie prenante des effets au plan du développement personnel. Elles peuvent être autant techniques que pratiques (faire l’ordre du jour d’une réunion, rédiger un procès-verbal, « balancer » une petite caisse, etc.), que relationnelles (être en mesure de développer des amitiés par exemple), ou communicationnelles (parler en public, savoir évoquer ses idées clairement, etc.). L’acquisition de ces multiples compétences, si elles sont clairement associées par les individus à leur processus de mobilisation, se fait directement par le truchement de l’organisme le soutenant.

Les individus rapportent une foule d’apprentissages qui résultent dans la réalisation et le dépassement de soi, l’évolution personnelle, etc. Ils perçoivent ainsi un enrichissement et un épanouissement immense qu’ils attribuent volontiers à leur engagement dans l’action avec l’acteur collectif (toujours à travers l’organisation), spécifiquement à leur participation à différentes activités et à l’interaction avec d’autres acteurs. Ces quelques extraits en témoignent.

Ça apporte aussi qu’on croît comme personne, parce qu’en voyant d’autres personnes, on s’enrichit. Les autres personnes peuvent nous apprendre des choses parfois, on ne le sait pas. Elles peuvent nous faire s’impliquer sur des choses où on était bloqué. *ORG1-membre*

Je pense qu’au niveau individuel, ça nous aide à nous réaliser. Individuellement, en tant qu’être humain, on se réalise beaucoup parce qu’on fait plein d’apprentissages, on développe plein d’attitudes et d’aptitudes. C’est toujours du positif, donc on se réalise énormément. Et Dieu sait que ça fait du bien! *ORG2-membre*

Ces nouvelles compétences peuvent aussi être perçues comme des changements individuels « drastiques », des revirements en quelque sorte, davantage que comme des « évolutions naturelles ». Par le fait d'essayer de nouvelles choses et d'ainsi prendre des risques à travers leur expérience de mobilisation, les individus arrivent à développer des compétences qui leur étaient jusqu'alors inconnues ou inaccessibles. Ces extraits expriment cette idée.

Avant, j'étais une personne qui ne communiquait pas, qui ne parlait pas, qui n'échangeait pas. Aujourd'hui, je suis capable de m'exprimer, de dire ce que je pense. Et je n'ai pas peur de dire ce que je pense. Et les autres, je respecte leurs idées. *ORG5-membre*

Ça amène le dépassement. Des choses qu'on ne faisait pas avant. Comme moi, parler devant un public là. [...] Ensuite, même s'il y avait 3000 personnes là, ça ne me dérange pas. *ORG5-membre*

Personnellement, j'ai été capable de faire ça. Je me suis dépassée, je me suis surpassée. *ORG5-membre*

Ça m'a fait évoluer d'être là-dedans. Ces choses-là m'ont fait évoluer. Tout le monde me dit : tu étais comme ça avant? Bien oui. On n'aurait jamais dit ça que tu étais comme ça. J'ai évolué, j'ai changé, j'ai viré de bord. Tu pars à zéro, ce n'est pas grave. Tu recommences, ta vie n'est pas finie et tu as d'autres choses à vivre. *ORG5-membre*

Non seulement les individus développent-ils de nouvelles compétences, mais estiment-ils que ces dernières sont transférables dans leur vie quotidienne. Les extraits suivants illustrent cette conviction que les compétences, bien qu'acquises à travers le processus de mobilisation, subsisteront au-delà de celui-ci. Elles se révèlent en effet comme des acquis.

En même temps aussi c'est un réseau de contacts. Et on développe de nouvelles compétences qui vont nous servir ailleurs. — Ça va nous rester toute notre vie. — Oui. Elles t'appartiennent! *ORG2-membre*

C'est pour ça que ça nous permet de garder une bonne santé mentale et physique en même temps. Oui, ça ne paye pas sur le plan monétaire, mais sur le plan personnel, on en sort grandie, plus outillée. Après ça, quand il arrive d'autres étapes plus difficiles dans la vie là... [...] Ça dépend comment tu vis ton expérience. Si tu tournes les choses au positif, tu vas sortir encore plus forte que si tu t'apitoies sur ton sort. *ORG2-membre*

### *Retrouver confiance*

Si le développement de compétences apparaît comme un effet significatif aux yeux des individus qui en font l'expérience, la confiance et l'assurance qui en résultent le sont tout autant. Celles-ci leur permettent de diminuer les peurs qui les assaillaient auparavant et d'arriver à agir dans des domaines où ils n'auraient jamais cru être en mesure de le faire. Ces extraits évoquent cette confiance retrouvée et renouvelée.

Ça me donne de l'assurance. Beaucoup d'assurance et beaucoup de confiance. C'est une chose que j'avais perdue par rapport à mon passé. Ça me donne beaucoup de confiance. *ORG1-membre*

Je dirais que dans les premiers temps où je militais, j'avais peur d'affronter les journalistes et que maintenant, je n'ai plus peur. Je me rends compte qu'à force de faire des mobilisations, à force de sortir, d'aller crier, d'aller affronter le gouvernement, ça me met plus *sécuré*. *ORG1-membre*

La confiance en soi émerge directement de la prise de conscience de ses propres forces et capacités, lesquelles ont pu être cernées dans le processus de mobilisation. Se découvrir et se rendre compte des forces, des capacités, des talents cachés et des aptitudes que l'on a ou que l'on a développés apparaît tout aussi structurant pour l'individu que le fait de les mettre concrètement à contribution. En fait, c'est toute l'estime personnelle (valorisation) qui se trouve rehaussée par cette prise de conscience, laquelle est tributaire de l'interaction avec d'autres acteurs.

J'en ai aidé une « couple » aujourd'hui. Je suis fière de ça et je vais continuer à le faire. Moi, c'est ça que ça me donne, ça me valorise. Ça me donne un peu plus d'estime de moi. [...] C'est tellement bon que je ne peux pas décrocher. *ORG5-membre*

Quand il arrive des gens qui ont moins de confiance, je suis capable de leur amener ce que moi [j'ai vécu]. Je ne comprenais pas trop, j'avais peur et j'avais plusieurs choses qui pouvaient se bousculer. Je suis capable d'aider d'autres personnes quand même à prendre le pas, à prendre une confiance. *ORG1-membre*

La prise de conscience de la capacité d'aider d'autres personnes, notamment à prendre confiance en eux et à aller de l'avant comme eux l'ont fait, semble un élément majeur dans le parcours de valorisation des individus puisque source de fierté. Il y a également

une dimension de capacité collective à ne pas négliger, comme le montre le prochain extrait.

Collectivement, c'est ça que j'amène à l'autre, que [nom d'une personne] elle est capable elle aussi d'aller parler à un député, à un ministre, à un roi puis à une reine. Il n'y a rien là. On est toutes capables. On est toutes venues au monde de la même manière [...], et tout le monde a le même sort; on va tous mourir un jour. *ORG5-membre*

Ainsi vécu, l'expérience de mobilisation permet aux individus de surmonter les effets dévastateurs de la pauvreté et de l'exclusion sur leur identité, notamment par la prise de conscience de leur valeur. Les individus affirment avoir retrouvé leur dignité, leur estime d'eux-mêmes, leur conviction d'être quelqu'un et d'avoir le droit d'exister et d'agir. L'engagement aurait ainsi un impact puissant sur l'identité des individus, leur permettant de la rendre positive et résistante par rapport aux assauts des préjugés dans leur vie quotidienne. Ces extraits abondent clairement en ce sens.

Ils [les autres acteurs] m'ont montré qu'à 46 ans, j'étais une personne normale, que je n'étais pas une punaise comme mon mari m'appelait, que je n'étais pas là pour être pilée dessus comme un tapis. *ORG3-membre*

Aujourd'hui, je sais que je suis une personne intelligente. Parce que nous autres, les assistés sociaux, on se fait taper sur la tête, on est des bons à rien et *patata*. [...] Aujourd'hui, je sais que je vau quelque chose et que je suis capable d'accoter n'importe qui. Je ne me le fais pas accroire, je me le dis. Je suis capable de parler avec un ministre ou un politicien, comme avec quelqu'un qui est aussi pauvre que moi. C'est ça que ça m'amène. *ORG5-membre*

Ça me fait mettre une carapace. Parce que plus on fait des manif et plus on fait de choses, on finit par se faire une carapace. [...] Ma carapace, elle devient plus endurcie. Plus elle l'est, moins... Quelqu'un va dire quelque chose à un moment donné, et ça me touche moins. Avant, j'arrivais chez nous, je pouvais brailler comme une Marie-Madeleine. Aujourd'hui, c'est moins pire. *ORG1-membre*

### *Développer son pouvoir d'agir*

Le processus de mobilisation, l'action déployée au quotidien, résulte dans le développement du pouvoir d'agir des individus, c'est-à-dire autant dans le fait de choisir ce qui leur convient le mieux, de prendre des décisions de façon autonome que



d'agir sur ce qui est significatif à leurs yeux. Il prend forme dans l'action à la fois individuelle et collective que les individus mettent en œuvre.

En même temps, tu t'affirmes. Ça joue sur l'affirmation de soi [...]. C'est du pouvoir que tu prends sur ta vie. Tu es dans l'action. C'est en étant dans l'action que tu chemines et qu'en même temps tu te dis : le système ne m'aura pas. Tu ne laisses pas les autres te piler dessus. Tu vas au bout de tes dossiers, tu fais valoir tes droits [...]. *ORG2-membre*

Ça alimente ma dignité [...] ma signification dans le monde, dans la société, dans le sens où je fais quelque chose pour que mes droits soient respectés. J'agis en tout cas. C'est ça le pouvoir d'agir. J'ai le pouvoir d'agir pour que mes droits soient respectés et que mes conditions soient respectées aussi. J'ai le pouvoir d'agir selon mes convictions. *ORG3-membre*

En d'autres mots, les individus disent avoir augmenté leur autonomie et s'être pris en charge à travers leur engagement. En dépit des contingences imposées par leurs conditions de vie et leur vécu difficiles, ils refusent en quelque sorte l'apitoiement et la victimisation. Sans être totalement « immunisés » contre le désespoir ou le défaitisme, il semble qu'en s'engageant collectivement, les individus seraient davantage en mesure de ne pas se laisser décourager par les obstacles ou les revers subis tout au long de leur parcours.

Le pouvoir sur sa vie ça veut dire d'arrêter de jouer à la victime. C'est ça. Tu te prends en main, tu deviens responsable et autonome. Tu te prends en main, tu avances, tu fonces. Des fois tu avances d'un pas et tu recules de deux. Ce n'est pas grave, on recommence, on continue à avancer. *ORG2-membre*

Je trouve que ça produit du réalisme aussi, c'est-à-dire que les personnes ne sont plus découragées à la première défaite après. Moi ça m'impressionne de voir, dans le mouvement de longues années qu'on a, comment les gens tiennent le coup. Dans plein de régions au Québec on le voit ça. *ORG3-intervenante*

La mobilisation arrive à permettre le développement du pouvoir d'agir parce qu'elle crée de multiples occasions de participation et d'interaction, mais aussi parce qu'elle offre de nouvelles opportunités de faire des choix et de prendre des décisions de façon autonome. Si un des indicateurs de l'impuissance à agir est l'absence d'alternatives, le processus de mobilisation, spécialement en raison de l'ouverture qu'il donne sur un

ensemble de réseaux et de ressources, est en mesure de combattre concrètement cet obstacle. L'extrait qui suit en est un exemple.

Je prends l'exemple de l'aide sociale parce que c'est frappant. Tu payes ton loyer, tu n'as plus d'argent pour bouffer. Qui paye ton loyer là? C'est le gouvernement. Tu n'as pas de pouvoir là-dessus. Ça fait que quand tu te mets en place un réseau, tu apprends à connaître les ressources qu'il y a autour et là tu recommences à prendre le pouvoir sur ton alimentation, sur ton habillement, sur tes loisirs. [...] Tu recommences à prendre le pouvoir, à faire des choix. [...] C'est là que tu reprends le pouvoir tranquillement pas vite sur ta vie. Ça fait que plus tu vas te mobiliser, plus tu vas avancer, plus tu vas avoir l'impression de prendre ta vie en main, parce que ce ne sont pas les autres qui décident. *ORG2-membre*

Le pouvoir d'agir ressenti par les individus se traduit aussi très concrètement dans les nouveaux rapports entretenus avec ceux de qui ils se disaient opprimés, fût-ce leur agent d'aide sociale, leur propriétaire ou leur conjointe ou conjoint. Tous les effets de leur mobilisation (confiance, compétences, estime, etc.) se conjuguent pour ouvrir de nouveaux espaces d'action et de liberté. Le pouvoir d'agir individuel permet ainsi une modification notable des rapports de pouvoir entre les individus. Sur le plan collectif, il permet d'entretenir un certain rapport de force avec les institutions avec qui les individus doivent constamment transiger. Les extraits qui suivent évoquent cette modification des rapports de pouvoir.

Quand j'ai voulu embarquer sur des mesures d'employabilité, je savais ce que j'avais le droit d'avoir et je savais ce que j'étais capable de faire. Je suis entrée dans le bureau de l'agente, je me suis assise et j'ai dit : je veux ça, ça, ça, ça. Elle a dit : c'est correct, tu vas faire ça, ça, ça, ça. Je suis repartie avec mon papier. J'ai toujours fait, dans les mesures d'employabilité, ce que je voulais. [...] — Tu es sortie de l'intimidation. — On sait ce qu'on veut et on sait qu'on peut [...]. Parce qu'à un moment donné, on pense que l'agent a tout le pouvoir. Et quand on arrive devant monsieur ou madame l'agent, on s'écrase. Mais là, ce n'est pas ça là. *ORG5-membre*

Supposons qu'on va à l'aide sociale et qu'on a un problème avec notre agent. Si on lui dit qu'on fait déjà partie d'une association de droits et de défense, on le voit que ça leur fait peur. [...] Ils ont peur de ça parce qu'ils savent que si je suis dans une association comme ça. Ce n'est pas juste une association. Quand je leur explique, je leur dis : ce n'est pas juste une association [...] on apprend nos droits [...] on les étudie et on apprend ce

qu'un agent peut nous faire et ce qu'il n'a pas le droit de nous faire. Quand tu es informée comme ça et que tu dis à ton agent : je le sais que j'ai droit à ça et que tu n'as pas le droit de me le refuser. Ça fait peur en « maudine » à notre agent. *ORG1-membre*

Certains perçoivent leur cheminement à travers la mobilisation comme une véritable libération. En fait, liberté d'agir et pouvoir d'agir semblent deux notions très proches.

Je le sais maintenant comment réagir quand l'aide sociale m'appelle, ou lors d'harcèlement téléphonique d'un huissier parce que quelqu'un a donné ton nom comme garantie [...]. Là, je sors tel règlement, tel numéro. Tu n'as pas le droit de ... et tu n'as aucune valeur juridique. Tu ne peux pas venir saisir chez nous, ce n'est pas vrai. [...] Maintenant, je réponds au téléphone. Avant, je ne répondais pas. Je n'ai pas peur d'affronter qui que ce soit. C'est la confiance qu'on a. Ça nous libère. Moi j'ai pris un envol et j'ai pris une liberté que je n'avais pas avant. *ORG5-membre*

Moi j'ai vu du monde que, quand ils commencent à militer, ils parlent à peine. Ça me fascine. Tout d'un coup, tu les amènes en commission parlementaire, le chemin. Moi, je *shakais* la première fois que je suis allée en commission parlementaire. Ce sont des gens qui, en comité, ne parlent pas. Ils ne parlent pas au début, ils ont peur... La force, la prise qu'ils ont enfin sur un espace de vie, je pense qu'on ne la calcule pas assez souvent. [...] C'est la mobilisation qui les a amenés là-dedans. Pas parce qu'ils sont venus juste une fois chez nous et qu'on les a amenés manifester. C'est un processus. *ORG5-intervenante*

En fait, c'est tout le pouvoir de dire et de nommer sa réalité qui est aussi en jeu. Se réaliser, se développer comme individu, s'affirmer, reprendre confiance, retrouver l'estime de soi et sa dignité, affronter ses peurs et les transcender sont autant d'effets ressentis par les individus dans leur parcours de mobilisation. Ce processus fournit les opportunités, les outils et la motivation nécessaires à la prise en charge individuelle et collective, soit la possibilité de décider de façon autonome ce qui est bon pour soi et d'agir selon ses propres finalités. Il en résulte ainsi du pouvoir d'agir.

### **3.3.3 Développer un réseau relationnel significatif**

Si le fait de désirer briser l'isolement est apparu comme une motivation à participer aux activités d'un organisme communautaire (première étape du processus de mobilisation), il appert que cette motivation à nouer des liens significatifs avec

d'autres individus se poursuit tout au long du processus. Le besoin de relations interpersonnelles satisfaisantes, s'il ne constitue pas nécessairement une raison fondamentale pour choisir la mobilisation, représente tout de même une motivation à la poursuivre, comme en témoignent les prochains extraits.

À la place d'être chez nous, ici c'est plus... Quelqu'un qui est trop isolé, ce n'est pas bon non plus. Comme moi, dans mon cas, si je suis trop isolé, c'est d'autres choses qui se passent. Dans ma tête, c'est mieux ici. *ORG1-membre*

Dans tout ça, il faut dire qu'à un moment donné, on a besoin des autres. Si tu restes dans ton isolement, veux, veux pas, c'est comme trop de choses. Si tu ne sors pas de là, tout devient noir. Ça fait que ton isolement devient de plus en plus noir. [...] Mais quand tu vas chercher de l'aide [...] que tu vas rencontrer une et puis une autres [...] c'est la meilleure façon de faire pour pouvoir avancer dans la vie. Il ne faut pas rester seule. *ORG4-membre*

La création de liens sociaux et affectifs constitue toutefois très nettement un effet important du processus de mobilisation, effet qui contribue également à son évolution dans le temps. À travers leurs parcours d'engagement, les individus développent graduellement un nouveau réseau relationnel, parfois le seul qu'ils possèdent, réseau qui devient extrêmement significatif pour eux (plusieurs le qualifiant de « nouvelle famille »). L'extrait suivant montre comment ce sentiment d'unité et de communauté ressenti peut constituer un changement important dans la vie des individus.

Je pense qu'on n'est pas plus riche monétairement quand on est mobilisé, mais je pense qu'on est plus riche [...] On est plus riche de connaissances, on est plus riche dans nos loisirs, dans nos liens, dans nos amitiés et ça, je pense que ça vaut de l'or. On se sent moins seul, on se sent moins isolé. Je pense que justement les personnes sont moins pauvres quand elles sont en lien, quand elles sont en communauté, quand elles vivent dans une communauté qui interagit. *ORG4-intervenante*

On est épanoui [...] on a une joie de vivre quand on est ensemble et on est content. Ça nous donne un regain tout le temps. Parce que quand on est à la maison parfois... — On est comme « tanné ». — Et quand on arrive ici, hop, on a un petit regain. C'est notre maison d'accueil. *ORG1-membre*

Ça a juste adonné en même temps que j'ai embarqué dans ça. On dirait que ça m'a donné un *boost* là [...] de l'adrénaline. *ORG5-membre*

Ainsi, non seulement l'établissement de nouveaux liens sociaux apparaît fondamental pour les individus, mais nous avons aussi vu précédemment que ces relations interpersonnelles à travers l'organisation et l'acteur collectif sont essentielles au développement du processus de mobilisation ainsi qu'à l'origine d'autres effets.

### 3.3.4 Jouer un rôle et détenir un statut social valorisant

Le choix de la mobilisation est également motivé par le besoin ou l'envie de se rendre utile. Le sentiment d'utilité semble fondamental puisqu'il confère un rôle social à l'individu, rôle trop souvent perdu ou absent chez les personnes qui font quotidiennement l'expérience de la pauvreté et de l'exclusion. Ce besoin puissant d'aider les autres semble également tributaire d'un désir de partage de son expérience positive de mobilisation et d'une aspiration de solidarité avec toutes les personnes partageant un vécu difficile commun. Les extraits suivants illustrent ce type de motivation.

C'est important pour moi d'aider les personnes qui vivent la même situation que moi à ce qu'on s'en sorte et à ce que ça change aussi. C'est ça qui m'a amené ici moi. *ORG1-membre*

Moi la mobilisation, c'est sûr que je le fais pour m'aider moi, et pour aider les autres aussi en même temps. [...] Que ce soit pour la pauvreté, que ce soit pour la socialisation générale, je me dis : oui je le fais. Mais je ne le fais pas juste pour moi, je le fais pour les autres aussi. Aider les autres c'est quasiment comme ma priorité. C'est sûr qu'il faut que je m'aide aussi, ce n'est pas de me laisser tomber, c'est d'aider les autres et en même temps les autres me donnent genre des conseils, des petites affaires, des idées. *ORG5-membre*

Je le fais pour conscientiser d'autres gens qui ne comprennent pas tout le temps pourquoi on sort. Ça fait que dans ce sens-là, je me dis : je veux montrer l'exemple. Pourquoi les autres ne veulent pas venir? Ils se sentent trop étiquetés. En m'affichant, je le dis que je suis pauvre et que ce n'est pas une honte. *ORG1-membre*

Pour certains, cette motivation est également une question de réciprocité : je suis aidé, j'aide en retour. Se rendre utile à d'autres peut donc aussi être perçu comme une façon concrète de « rendre » ce que l'on a reçu ou encore de partager et de perpétuer à son

tour les moments positifs et chaleureux que l'on a vécus. Les prochains extraits vont dans ce sens.

On essaye de ressembler à cette personne-là par rapport à l'aide qu'on a reçue. On veut partager la même chose, on veut dégager la même chose. J'ai reçu de l'aide quand j'étais dans la rue : ayoye! Il y a du monde qui prenne ça à cœur de même pour rien, bénévolement? Là, j'ai commencé à faire du bénévolat, j'ai juste donné du temps. Je trouvais que l'équipe était fine, que les « madames » étaient fines et ça me faisait du bien. Je voulais transmettre ce bien-là. Dans le fond, c'est un peu du « copiage » d'une idole si on veut. *ORG3-membre*

Aider, ça donne le goût d'aider. J'aime beaucoup ça. À un moment donné, tu te sens tellement pleine, ta coupe déborde. [...] Alors, tu donnes, tu t'impliques et tu te mobilises. *ORG3-membre*

Les effets de la mobilisation sur ce plan vont beaucoup plus loin que le « simple » sentiment d'utilité recherché, comme stipulé dans les précédents extraits. Pour certains, la mobilisation procure un tout nouveau statut social qui diffère fondamentalement dans son essence de celui de personne en situation de pauvreté, assistée sociale ou encore sans emploi. Se mobiliser permet aux individus de jouer un rôle dans la société. La signification que la mobilisation prend dans leur vie peut être très importante. L'extrait suivant est éloquent à cet égard.

Moi, ça me réveille ça ce matin : j'accomplis pourquoi je suis venue au monde. [...] Et en accomplissant ça, je m'accomplis moi-même. [...] Je suis à la place qu'il faut [...]. Ça m'a pris 44 ans. *ORG5-membre*

Ce nouveau statut de militant, de membre ou de bénévole peut même parfois se substituer au statut de travailleur. Aux dires de certains, il occupe les mêmes fonctions sociales, représentant une occupation stable qui organise leur temps et qui leur permet de contribuer concrètement à leur communauté et à la société en général. En somme, la mobilisation donne l'impression d'être « comme tout le monde » et d'ainsi « gagner sa croûte » pour assurer sa survie. La mobilisation ainsi perçue aurait une fonction de « normalisation » sociale. L'extrait suivant en témoigne.

Ne serait-ce aussi que de dire tu pars tous les jours. Tu as l'impression qu'au moins tu fais quelque chose d'utile, que tu gagnes ton chèque aussi, que tu fais des efforts. Tu bouges, tu veux que ça change. *ORG5-membre*

La critique du travail salarié a été mentionnée à maintes reprises pour expliquer le choix de la mobilisation comme statut social de remplacement adéquat. Cette critique semble provenir d'expériences difficiles avec l'emploi (emplois peu valorisants et peu rémunérés) et doit donc être comprise dans ce contexte. Il faut y ajouter l'impossibilité pour certaines personnes de s'inscrire dans l'univers du travail salarié pour des raisons de santé ou en raison de leur âge. Le statut d'individu mobilisé offre ainsi l'opportunité de tenir un rôle social stimulant, sans les contraintes de certains types d'emploi. Les deux extraits qui suivent expriment ces idées.

Il fallait que je me trouve quelque chose pour me faire plaisir, et non de faire quelque chose comme un travail qui est répétitif. Ici, c'est varié. Tu ne te sens pas « pognée » avec un employeur qui te dit de faire ça, ça, ça. Moi, je ne voulais pas de ça. [...] À l'âge que j'ai, je sais que je ne pouvais pas retourner sur le marché du travail. [...] Ça a été ça ma mobilisation.  
*ORG5-membre*

Quand on va travailler au salaire minimum, ton 40 heures, quand tu l'as fait, tu es contente d'avoir tes deux petites journées de congé. Tu retournes travailler et parfois tu es traitée en bouffon. Ce n'est pas croyable comment on peut être traité. Aller travailler au salaire minimum, tu roules ta bosse et tu as l'impression d'avoir fait 80 heures dans ta semaine. Tu es comme fouettée quand tu travailles et tu voudrais t'en aller ailleurs, mais là, ça te prend un diplôme de ci, et ça te prend ça, et ça et ça. À un moment donné, les portes se ferment. C'est comme ça moi que je suis restée ici.  
*ORG1-membre*

Pour expliquer l'importance de la mobilisation dans sa vie, une militante se disait même prête à renoncer à un travail supérieurement rémunéré pour pouvoir continuer à se mobiliser si elle était obligée à faire un choix. Quoique rien n'indique que ce choix serait vraiment fait dans le cas où l'opportunité d'obtenir un travail stimulant, valorisant et bien rémunéré se présentait dans la réalité, ce discours témoigne tout de même de la signification majeure qu'a la mobilisation pour certains.

Maintenant on me dirait : on t'a trouvé une *job*, 50 000\$ par année, mais tu ne peux plus faire de bénévolat, tu ne peux plus t'impliquer, on ne veut pas, tu n'as pas le droit. Je dirais : non. J'aime mieux travailler à 20 000\$ par année et m'impliquer que d'en gagner 50 000\$. Je trouve ça plus important.  
*ORG2-membre*

Différents discours et différents sens de la mobilisation émergent des propos que nous avons recueillis, prenant parfois des allures de justification sociale du nouveau rôle qu'il confère à l'individu. Non seulement perçue et analysée comme un besoin personnel, la mobilisation est également appréhendée comme une fonction sociale nécessaire au bon fonctionnement des collectivités.

Dans la société d'aujourd'hui, ce qui est valorisant, on parle travail, travail, travail. C'est juste ça qu'il faut que tu fasses. Je m'excuse, mais ça prend des gens qui vont militer, ça prend des gens qui vont faire du bénévolat, ça va prendre des gens qui n'auront pas un travail, dit dans les normes, pour apporter quelque chose à la collectivité. [...] Il va toujours y avoir des militants, que ce soit pour une cause, pour une raison ou pour d'autres, mais ça prend des gens qui vont en faire. *ORG5-membre*

La mobilisation peut représenter une véritable bouée de secours pour certains individus. Bien plus qu'une fonction, qu'une occupation, qu'un rôle ou qu'un statut social, elle devient ainsi le cœur de leur vie et ce qui donne un sens à leur existence. La mobilisation permettrait ainsi de « faire partie de l'histoire ». Les prochains extraits expriment cette idée.

J'appelle ça l'Église de l'an 2000, mais je pourrais bien dire aussi que c'est mon oxygène. Ça fait que vraiment, c'est ma façon de survivre à cette épreuve-là d'être en situation de pauvreté. On n'a pas voulu ça personne. *ORG3-membre*

Parce que moi, je n'ai pas d'enfants, je n'ai rien, j'ai juste ça. Ça fait que c'est mon cheval de bataille. *ORG3-membre*

Je fais partie de l'histoire parce que je travaille avec d'autres qui, je suis certaine, vont faire partie de l'histoire. On travaille toutes ensemble à améliorer notre sort et celui des autres, et nos conditions de vie. Pas juste les conditions salariales, les conditions de vie. On va les couvrir nos besoins essentiels et en avoir un peu plus aussi. On n'est pas obligé d'avoir juste l'essentiel. *ORG5-membre*

En somme, il apparaît clair que le processus de mobilisation est non seulement motivé par le changement social, mais par une foule d'autres raisons à la fois d'ordre personnel et collectif. Les effets du processus apparaissent quant à eux variés et très significatifs dans la vie des individus qui les ressentent, mais ils sont surtout profondément liés à leur vécu antérieur ou actuel de pauvreté et d'exclusion ainsi



qu'au contexte dans lequel ils évoluent. En ce sens, ils ne sont ni automatiques ni immuables. Les motivations et effets du processus de mobilisation que nous avons évoqués dans cette section sont résumés dans le tableau suivant.

**Tableau VI – Synthèse des motivations et des effets de la mobilisation**

<p><b>Contribuer au changement et améliorer ses conditions de vie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions de vie</li> <li>• Gains et richesse politiques, sociaux, symboliques, culturels, etc.</li> <li>• Fierté et espoir</li> </ul>
<p><b>Se développer, se réaliser et se prendre en mains</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissages: connaissances et compétences</li> <li>• Dépassement de soi, enrichissement, épanouissement, affirmation</li> <li>• Autonomie, prise en charge, pouvoir personnel</li> <li>• Valorisation, estime, confiance</li> </ul>
<p><b>Développer un réseau relationnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau social significatif</li> <li>• Accès à de nouvelles ressources</li> </ul>
<p><b>Jouer un rôle et détenir un statut social valorisant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilité sociale et rôle à jouer dans la société</li> <li>• Statut social valorisant</li> </ul>

Notre analyse des données nous amène à affirmer que les motivations à s'engager et à demeurer mobilisé sont tout aussi dynamiques que le processus lui-même, c'est-à-dire qu'elles évoluent graduellement, notamment en fonction de ce que les individus retirent de leur engagement. Cela nous permet d'affirmer que le processus de mobilisation est autopropulseur, car il se nourrit lui-même de ce qu'il produit. Ainsi, plus les personnes s'engagent, plus elles en retirent toutes sortes de bénéfices, ce qui les amène à s'engager encore davantage. Le processus produit de la substance, laquelle est ensuite utilisée comme carburant pour poursuivre l'engagement.

Bien que les effets perçus par les acteurs soient d'une grande importance dans la poursuite de l'engagement, il serait réducteur de croire que les acteurs individuels ne sont motivés que par l'appât du gain. Nous avons bien vu dans les parties précédentes qu'une foule de facteurs entrent en jeu dans le processus. Mais il convient de reconnaître que les effets, qu'ils soient réels ou perçus, qu'ils soient matériels, psychologiques ou relationnels, constituent de puissants moteurs pour la poursuite du processus.

Mis à part cette dynamique évolutive, les motivations que nous avons évoquées dans cette section n'apparaissent pas vraiment différentes de celles retrouvées dans les écrits que nous avons consultés, notamment quant à la présence d'une multitude de rationalités existantes (Plamondon, 2007; Havard, Duclos et Nicourd, 2005; Kruzynski, 2005; Mathieu, 2004; Duperré, 2002). En plus de coexister sur le terrain de la mobilisation, ces motivations différenciées coexistent également chez un même acteur.

Ces motivations à s'engager et à poursuivre l'engagement entrent tout à fait en concordance avec celles que nous avons dévoilées. Il en est de même pour les effets de l'engagement sur le plan individuel, lesquels sont liés aux motivations. Cette citation de Gaudreau nous semble une synthèse intéressante à ce propos.

Lorsque les personnes retrouvent confiance en elles, elles peuvent soulever des montagnes. C'est souvent ce qui se passe lorsqu'elles s'impliquent dans un groupe, qu'elles y effectuent des tâches concrètes, qu'elles font partie de comités de travail. Le portrait qu'elles font alors d'elles-mêmes avant leur engagement et suite à cet engagement est très différent en termes d'attitudes et de valeurs. La honte, la peur, le fatalisme, la perception de soi comme membre inutile de la société, la culpabilité et l'isolement font place à la confiance en soi et en ses capacités, à la reconnaissance de sa capacité de transformer, avec d'autres, la réalité (Gaudreau, 2005 : 31).

Nos résultats apportent toutefois beaucoup de détails et de raffinement dans la compréhension du processus lui-même et de ce qui le motive et le soutient. Ils

apportent une compréhension plus claire du lien existant entre les motivations et les effets de la mobilisation, les uns nourrissant les autres et *vice versa*.

Nos résultats montrent surtout que le processus de mobilisation constitue un processus de développement du pouvoir d'agir pour les individus qui en font l'expérience. Au-delà de la présence marquée de toutes les composantes recensées dans les écrits et retenues aux fins de cette thèse, c'est-à-dire une participation significative (vecteur clairement identifié dans section 3.2) permettant le développement d'une identité positive (section 3.3.4), de compétences (section 3.3.2) et d'une conscience critique (section 3.2.3), et au-delà de la présence des éléments structurants que sont l'interaction (toute la section 3.2 et la section 3.3.3), le temps (section 3.2) et le risque (toute la section 3.3), c'est la capacité d'agir effective tant individuellement que collectivement qui ressort clairement des discours tenus par les individus (section 3.3.2). Il s'agit d'une croyance forte dans la possibilité de changer des choses dans sa vie et dans celle des autres, accompagnée d'une action très concrète pour y parvenir. C'est là que réside le pouvoir d'agir : dans l'amalgame et le renforcement mutuel des composantes, entourées d'éléments structurants, produisant une capacité d'agir effective (Ninacs, 2008 et 2002), tant dans sa dimension subjective (croire qu'on a du pouvoir d'agir) qu'objective (avoir du pouvoir d'agir et agir en conséquence) (Wallerstein, 1993). La seule présence des composantes et des éléments structurants ne saurait à elle seule permettre de conclure au développement d'un pouvoir d'agir. C'est dans le discours des individus affirmant pouvoir agir, et déclarant effectivement agir là où ils s'en croyaient incapables, qu'il se traduit réellement. C'est ce qu'ont manifestement montré nos résultats.

Ils ont aussi montré que les effets de la mobilisation vont au-delà des composantes du développement du pouvoir d'agir (amélioration de ses conditions de vie, changements sociaux, réseau relationnel, etc.) et que leur étendue est appréciable. Si la mobilisation vécue par les individus ne leur permet pas toujours de « sortir » de la pauvreté économique qui les afflige, elle améliore significativement leurs conditions d'existence et semble clairement permettre de combattre l'exclusion vécue par plusieurs,

notamment par le développement d'un réseau relationnel significatif, mais aussi, sur le plan symbolique, par l'appropriation d'une identité individuelle positive (que les individus nomment *bénévole* ou *militant*) qui semble satisfaisante, pouvant se substituer à celle de « travailleur » ou de « salarié », principal mécanisme d'insertion dans les sociétés occidentales (Ellefsen et Hamel, 2000; D'Amours et coll., 1999).

Tel que le souligne notamment Mathieu (2004), les acteurs qui se mobilisent autour d'une cause commune ne le font pas tous pour les mêmes raisons. Il se pourrait donc que le cadre identitaire de l'acteur collectif soit au moins aussi flou et fluide que l'acteur collectif l'est lui-même et qu'il laisse beaucoup de place à diverses interprétations propres à chaque acteur. Le « NOUS différencié fait de JE complexes » souligné par D. Lamoureux (citée dans J. Lamoureux, 2004) réfère peut-être également à cette complexité et à cette possible ambiguïté.

Nos résultats tendent à confirmer la place prépondérante que prend la dimension relationnelle et symbolique dans le processus, même si l'engagement demeure de nature sociopolitique (Plamondon, 2007; Kruzynski, 2005; Melucci, 1983). Ninacs (2002) affirme d'ailleurs que l'existence d'un réseau relationnel de sociabilité constitue une forme de protection contre les forces de l'oppression.

Par ailleurs, il semble que la reconnaissance par les autres (qu'elles soient des intervenantes ou des pairs) joue un rôle significatif dans le développement du processus de mobilisation et parallèlement dans celui du développement du pouvoir d'agir. Ninacs (2002) évoque l'estime de soi comme composante du processus sur le plan individuel, qui est entre autres stimulé par la reconnaissance des autres, et place la reconnaissance comme composante du pouvoir d'agir organisationnel. À notre avis, la reconnaissance joue un rôle de premier plan dans le processus vécu par les individus, à ce point qu'elle devrait peut-être figurer parmi les facteurs structurants.

Les principaux effets que nous avons mis au jour ne peuvent pas nécessairement tous être attribués à la mobilisation effective en tant que telle, c'est-à-dire au fait de se sentir appartenir à un acteur collectif (adoption de l'identité collective) et d'agir avec

lui. Certains d'entre eux auraient probablement pu se produire uniquement par le biais de la participation à certaines activités, sans qu'il y ait engagement chez les individus. Nos données ne nous permettant pas de distinguer les effets selon la phase du processus que nous avons dévoilé (phase 1 : participation ; phase 2 : engagement). Toutefois, l'engagement procure un niveau de conscience qui semble déterminant pour l'ancrage des effets perçus et ressentis et pour la protection de l'identité des individus contre les attaques qui ne manqueront pas de survenir. Les membres de ce réseau social significatif, empreints de la même identité collective (valeurs, principes, compréhension, enjeux, etc.), viennent procurer à l'individu une force qui lui permet de résister aux assauts parfois dévastateurs de l'environnement qui l'entoure.

Si la mobilisation constitue un phénomène puissant tant sur le plan du développement du pouvoir d'agir individuel et collectif que sur le plan de l'insertion sociale ou de la « dé-exclusion », il est important de bien en saisir tous les paramètres, spécialement ce qui influence ce processus (ses déterminants). C'est ce qui fait l'objet des deux prochaines sections<sup>116</sup>.

### **3.4 Les principaux facteurs d'influence de l'engagement individuel**

Avant de cerner les pratiques qui contribuent à soutenir le processus de mobilisation des individus, il convient d'examiner sommairement ce qui influence ce processus et qui ne relève pas des pratiques retrouvées à la fois dans l'organisation et à l'intérieur de l'acteur collectif. Nous avons choisi de nous attarder plus spécialement aux obstacles à l'engagement, puisque c'est ce qui est principalement ressorti des propos des individus mobilisés que nous avons rencontrés. Quelques facteurs positifs sont aussi présentés. Bien qu'ils ne soient pas exhaustifs, les facteurs d'influence de

---

<sup>116</sup> Quoique les pratiques puissent être considérées comme des facteurs d'influence du processus de mobilisation en soi, nous les traitons dans une section à part puisque c'est sur ces facteurs bien particuliers qu'il est plus facilement possible d'avoir une emprise. Cette thèse en organisation communautaire souhaite contribuer au renouvellement des pratiques; il s'avérait donc important de bien distinguer celles-ci d'autres facteurs pouvant influencer le processus de mobilisation.

l'engagement dont nous traiterons ici sont de trois ordres : le contexte social actuel et l'évaluation qu'en font les acteurs individuels, les conditions de vie de ces derniers en lien avec les exigences de l'engagement et la multiplicité des cadres identitaires individuels.

### 3.4.1 Le contexte (le courant dominant)

Si le contexte social, économique, politique et culturel dans lequel évoluent les individus influence leur existence, il influence également le processus de mobilisation, le stimulant, ou au contraire le freinant. Selon les intervenantes, le contexte actuel est d'abord marqué par le néolibéralisme économique et politique qui propagerait indûment un message de responsabilisation individuelle par rapport aux problèmes sociaux ainsi que l'idée qu'aucun autre système social, politique ou économique ne soit envisageable. Dans ce contexte, la pauvreté serait majoritairement perçue comme une fatalité et aucun autre modèle économique ne pourrait changer cette situation. Les individus seraient ainsi enclins à adopter cette vision du monde dans laquelle leur pauvreté serait de leur unique responsabilité. L'extrait suivant illustre cette analyse.

Je pense aussi à toute la puissance de la droite, toute la puissance qu'on nous martèle sans arrêt, qu'il n'y a pas d'autre alternative, que c'est comme ça que ça marche. Fais des efforts si tu veux t'en sortir, *et cetera*. On met beaucoup la responsabilité sur l'individu, puis il y en a qui y croit.  
*ORGI-intervenante*

Les intervenantes perçoivent le courant politique et économique dominant<sup>117</sup> comme un frein à la mobilisation dans la mesure où celui-ci fait écran à l'évaluation de la mobilisation comme possibilité d'apporter des solutions aux problèmes de pauvreté vécus par les individus. Cette façon d'analyser les problèmes sociaux, la pauvreté plus spécialement, empêcherait les individus de prendre conscience qu'ils ne sont pas les seuls à vivre dans les mêmes conditions de vie et qu'à des problèmes collectifs, des

---

<sup>117</sup> Le courant dominant est compris comme ce qui est dans l'air du temps. Il s'agit d'idées et d'analyses qui circulent et qui s'adoptent, sans l'être de façon totalement explicite, et qui arrivent à être partagées par une majorité d'individus ainsi que par les institutions.

solutions collectives s'imposent. En d'autres mots, le courant néolibéral actuel constituerait un puissant obstacle au développement de la conscience critique, lui-même fondateur de l'engagement.

Le même effet se produirait chez les individus n'ayant pas connu autre chose que la pauvreté dans leur existence. Cette situation ne leur permettrait pas d'évaluer s'ils sont victimes d'injustices ou non et si leurs conditions de vie sont acceptables à l'intérieur de la société dans laquelle ils vivent. Le prochain extrait évoque ce possible obstacle.

Tu ne peux pas savoir si tu es pauvre et si tu es en situation de pauvreté si tu as connu juste ça. [...] Moi, je l'ai connu parce que je pouvais avoir tout ce que je voulais. Là, je n'ai plus rien. Ça fait que moi, je peux voir la différence [...] parce que je ne peux pas me permettre les choses que je me permettais avant. [...] Mais une personne qui a toujours vécu dans une famille pauvre, dans une situation de pauvreté, elle connaît juste ça. Ça fait que c'est assez dur de dire que tu es en situation de pauvreté, tu connais juste ça. [...] C'est assez dur d'aller chercher ces personnes-là. C'est tellement ancré dans leur vie ça que ça prend du temps, beaucoup de temps, pour les amener. *ORG3-membre*

L'individualisme contemporain apparaît comme un autre élément probant du contexte constituant un frein au processus de mobilisation. Ce « chacun-pour-soi » constituerait un obstacle au développement de l'entraide et de la solidarité perçues comme constituantes fondamentales de la mobilisation. Les acteurs évoquent cet individualisme comme un nouvel attribut de la société québécoise et évaluent qu'un changement s'est opéré dans les valeurs sociales dominantes. Cet extrait en témoigne.

Aujourd'hui, ce n'est pas la même vie qu'il y a trente ans. Il y a trente ans, on pouvait aller cogner à la porte de la voisine. — C'était ouvert. — Il y en a encore. — Oui, il y en a encore, mais il y en a moins. Il faut se connaître. — C'est chacun pour soi. — C'est effrayant de voir comment la solidarité n'existe pas. [...] On est en train de perdre nos valeurs. *ORG4-membre*

Le rythme de vie actuel, et spécialement la rapidité des changements, constitue un autre élément de contexte semblant affecter la possibilité que les individus voient dans la mobilisation une opportunité effective de changement individuel et collectif. Selon l'analyse des intervenantes, le courant dominant ferait en sorte que tout doit

s'accomplir rapidement, ce qui engendrerait des attentes peu concordantes avec la lenteur des changements sociaux que vise la mobilisation.

Je pense qu'on l'a dit souvent tantôt autour de la table, c'est un processus qui est long. Ça prend du temps. On le vit que c'est difficile. On n'arrête pas de dire qu'on est dans une société de *fast food*, qu'il faut que tout aille vite. Alors ces gens-là, ils veulent comme... il faudrait que le changement soit là, maintenant, pas dans quatre ou cinq ans, pas dans dix ans. Oui, je vais me mobiliser, ça va aller vite et ça va être correct. On est tous comme ça. On veut que ça arrive vite. Mais on sait très bien que les processus sont longs. *ORG4-intervenante*

Si la société se transforme et que divers courants de pensée la traversent, les formes que prend l'engagement auraient elles aussi évolué aux dires des intervenantes, pour se mouler davantage à la société actuelle et à ses caractéristiques. Il serait ainsi passé d'un engagement plus politique en faveur du changement social à un engagement plus individuel, plus ponctuel et dans des sphères qui se diversifient. Au-delà d'une certaine idéalisation du passé (marqué par la Révolution tranquille), il y aurait tout de même de nouvelles tendances à déceler dans le phénomène de la mobilisation. L'extrait suivant constitue une illustration de cette analyse.

Il me semble qu'il y a eu une époque où est-ce que les gens s'engageaient dans les groupes de lutte. Je ne sais pas là, dans les années 70... Là, on dirait que c'est différent. J'entendais un commentaire d'un bonhomme qui a un certain vécu [...] qui disait qu'aujourd'hui la mobilisation ou l'investissement des gens dans les organismes, c'est plutôt au niveau du loisir et du divertissement : au centre d'action bénévole, je vais aller faire ça, parce que moi ça me tente. À deux heures, c'est fini et après ça, j'ai un autre plan de match. Ce n'est pas un engagement qui dit : la transformation sociale... Il y a un niveau de conscience qui est différent. Je pense que l'engagement social a changé, et qu'aujourd'hui on fait la lutte avec des groupes et avec des personnes qui ont une autre façon de voir l'engagement. C'est pour ça qu'il faut redoubler d'efforts, parce qu'on n'a plus les mordus du temps. Je ne sais pas si j'idéalise le passé, mais ...  
*ORG5-intervenante*

Si l'individualisme contemporain et les changements dans les valeurs ne constituent pas nécessairement des obstacles à la participation des individus aux activités de différents organismes communautaires, ils semblent toutefois constituer des obstacles à l'engagement avec les acteurs collectifs qu'ils soutiennent.



Selon les intervenantes, la mobilisation soutenue par les organismes communautaires voués à la lutte contre la pauvreté se situe clairement à contre-courant du modèle dominant. Selon leur analyse, ce courant individualiste au rythme effréné et à l'engagement différencié constitue un défi supplémentaire à relever pour les acteurs collectifs.

Hormis le contexte actuel, des éléments de nature conjoncturelle influenceraient aussi la mobilisation des acteurs individuels. La pertinence de se mobiliser en fonction de la possibilité d'obtenir des gains significatifs serait un de ces éléments. En effet, le passage vers l'acteur collectif dépend entre autres de l'espoir suscité par la stratégie de mobilisation. Pour les intervenantes, l'analyse que font les individus de la possibilité d'agir collectivement et d'en tirer des bénéfices significatifs dépend de certains éléments conjoncturels, notamment des victoires obtenues et de leur visibilité sur la place publique, mais aussi de la composition de l'appareil gouvernemental.

J'ai l'impression que quand ça va bien dans la société et qu'on a une oreille plus « intelligente » à l'Assemblée nationale, les gens ont plus tendance à se mobiliser parce qu'ils croient dans leur propre pouvoir, ils croient qu'ils peuvent changer des affaires. [...] Dans la période où on est en ce moment, il y a du monde en masse qui se mobilisent, puis qui sont dans la rue, qui crient, qui disent que ça n'a pas d'allure. Et il y a des films, il y a plein de façons de faire connaître, de dénoncer, *et cetera*. Mais, on se frappe à des murs. Il y a de moins en moins de changements visibles. [...] Ce ne sont pas toujours des victoires flagrantes où est-ce qu'on sait qu'on a gagné telle affaire. Ce sont plus des victoires du genre : on parle plus de pauvreté, ça fait partie des priorités. *ORGI-intervenante*

Ainsi, un documentaire percutant sur une certaine question ou un événement public important sur le plan symbolique pourrait constituer un élément de conjoncture favorable à la mobilisation des individus, ces derniers ressentant alors davantage la possibilité d'agir. L'inverse est également possible. Les individus en processus de mobilisation, spécialement dans l'étape d'apprivoisement de l'acteur collectif, pourraient ainsi évaluer qu'il ne vaut pas la peine de s'engager vu la minceur des gains obtenus ou le manque de visibilité (de popularité ou de *sex appeal*) du problème auquel on tente de s'attaquer.

Enfin, à la fois le courant dominant et certains éléments de conjoncture produiraient du fatalisme et du défaitisme chez les individus qui deviendraient plus difficilement « mobilisables », refusant de croire à la possibilité du changement malgré des gains tangibles et des victoires réelles. L'identité négative intégrée par certains individus et l'autodénigrement qui en découle ne seraient pas non plus étrangers à ce fatalisme par rapport à la pauvreté et à l'exclusion, les individus ne pouvant pas se percevoir comme acteurs du changement, qui plus est d'un changement auquel ils ne croient pas. Ces extraits abondent en ce sens.

Là ils disent : ça ne donnera jamais rien. Ils sont défaitistes, négatifs, et d'aller changer ça, ce n'est pas évident non plus. De dire : regarde, je te montre le papier comme quoi on a réussi à aller chercher ça. Ils ont de la misère, ils sont comme un peu « Thomas » [...] C'est dur d'aller changer cette idée : moi, je ne peux rien faire. *ORG3-membre*

Souvent, la réponse la plus typique c'est : ça ne sert à rien. [...] Qu'est-ce que je peux amener moi? C'est plutôt : aide-moi. Les gens, ils sont dévalorisés et ils ne pensent pas qu'ils peuvent vraiment changer quelque chose. *ORG3-membre*

Souvent les gens, c'est ça qu'ils pensent : voyons donc, je suis qui moi? Je ne suis rien. Les gens ils se pensent... ils se mettent plus bas qu'ils ne le sont déjà. *ORG3-membre*

La dévalorisation personnelle liée aux éléments de contexte et de conjoncture constitue donc un facteur d'influence à considérer dans l'émergence du processus de mobilisation.

Des événements particuliers de conjoncture viennent en quelque sorte créer ou renforcer ce sentiment d'impuissance et ce fatalisme. À titre d'exemple, une intervenante a mentionné les récents scandales politiques vécus tant au Québec qu'au Canada qui apportent une « preuve » aux individus que les dés sont pipés et qu'il est futile de se mobiliser pour produire du changement. Certaines intervenantes affirment entendre de telles analyses dans leur contact avec les individus, analyses qui freinent clairement le processus de mobilisation. L'extrait suivant abonde en ce sens.

Il y en a qui me disent carrément qu'ils ne croient pas à ça. La politique, c'est comme corrompu, ça va toujours l'être, et n'essaye pas de... Ils sont comme dans une *track* où ils sont durs à mobiliser. Surtout avec les commandites [le scandale des libéraux fédéraux], ils ont toujours quelque chose pour se donner raison en plus. *ORG1-intervenante*

Un dernier élément de contexte mérite d'être souligné comme obstacle minant l'ensemble du processus de mobilisation et directement lié au contexte; il s'agit de l'ampleur des préjugés véhiculés sur les personnes en situation de pauvreté, et plus spécialement sur les personnes assistées sociales. De ces préjugés tenaces émanerait la peur, en se mobilisant, d'être identifiée et reconnue comme une personne pauvre (ou assistée sociale le cas échéant) par son entourage social ou familial, ainsi que la peur d'en subir des désagréments (que ce soit pour soi ou pour ses enfants). En plus du processus qui demande lui-même un investissement de soi important, affronter le monde rempli de préjugés semble un obstacle difficile à surmonter, principalement si le « monde » est bien près de soi...

Il y a des femmes qui nous témoignent que, quand elles reviennent chez elles [elles se font dire] : bon, tu es encore allée avec ta gang de frustrées ! On parle de son conjoint là... C'est déjà quelque chose de franchir le seuil de la porte de [nom de l'organisation]. Si en plus quand tu reviens chez toi le soir dans ta propre famille... C'est un double obstacle pour cette personne-là. C'est lourd de s'impliquer. *ORG5-intervenante*

Parce que la peur d'être identifiée... Pour les enfants aussi, parce que souvent une manifestation, tu y vas pour toi, mais en même temps, tu as tout un paquet de monde en arrière de toi. Comment est-ce qu'ils vont le percevoir? Comment l'entourage va-t-il le percevoir? Ce qui fait que là, tu viens que tu as un préjugé. Tu avais un préjugé aussi : je n'irai pas parce que les enfants vont se faire détester. *ORG3-membre*

Du fait de ces préjugés et des craintes qui les accompagnent chez les individus, certains d'entre eux seraient plus à l'aise de participer à des actions publiques s'ils étaient dans une ville de plus grande envergure que dans un secteur où la population est plus modeste et où les gens se connaissent généralement davantage. Les craintes d'être identifié, reconnu, jugé, etc. semblent alors d'autant plus vives. Dans le cas particulier de la mobilisation des personnes en situation de pauvreté, la petite taille

d'une communauté semble constituer plus une difficulté qu'un avantage à la mobilisation.

S'ils subissent durement les préjugés, les individus les intègrent aussi parfois, ce qui constitue un obstacle supplémentaire. Au-delà des préjugés sur les personnes assistées sociales, ce sont aussi ceux sur la mobilisation elle-même qui freinent à la fois la participation aux activités d'un organisme communautaire qui soutient un acteur collectif et l'engagement avec celui-ci. Si on a accepté l'idée que les organismes communautaires et plus spécialement les groupes de lutte ne sont qu'une bande de chialeux qui demandent sans cesse au gouvernement de tout faire pour eux, il est possible que la mobilisation ne constitue en aucun cas une voie d'amélioration de ses propres conditions de vie.

### **3.4.2 Les conditions de vie des individus**

Les conditions de vie des individus constituent un autre obstacle notable à leur engagement. Si leur participation première aux activités des organismes communautaires tire pour beaucoup sa source dans leur situation de pauvreté et d'exclusion, celle-ci apparaît comme un obstacle important lorsqu'il est question de mobilisation. En effet, elle exige beaucoup des acteurs individuels, notamment du temps, de l'énergie, de la conviction et une analyse constante des situations qui les affectent. En ce sens, le fait de se trouver en situation de survie financière ne leur laisserait que peu d'espace pour penser à autre chose. Ces deux extraits illustrent cette situation.

Parce qu'il y a une zone grise où est-ce que ces gens-là, ils ont de la misère à respirer. Si tu prends l'image, ils manquent même d'oxygène, alors comment peuvent-ils aller aider? *ORG3-membre*

Pour répondre à la question de comment se fait-il que les gens n'embarquent pas, c'est peut-être tout simplement parce qu'ils ne sont pas rendus là dans leur vie. Ils sont en situation de survie, trois enfants, [famille] monoparentale, à la maison. La manifestation, la loi 57... Ils ne sont pas là. Ils sont vraiment dans la survie. Il faut qu'ils arrivent à la fin du mois, il faut qu'ils arrivent avec tout ça. Souvent, ils vivent des

situations vraiment difficiles, soit de santé physique ou de santé mentale. La fibromyalgie, c'est tous les jours, tu ne sais pas le lendemain à quoi va ressembler ton état physique. Alors, c'est vraiment difficile de se mobiliser dans un processus. *ORG2-intervenante*

En contrepartie, l'évolution des parcours individuels fait en sorte que les conditions de vie changent et peuvent devenir favorables à la mobilisation. C'est notamment le cas lorsque les individus sont arrivés à une certaine étape de leur vie où ils ont moins de responsabilités à assumer (notamment familiales et professionnelles), moins de dépenses à faire ou encore des revenus légèrement à la hausse. Ils ont ainsi davantage de disponibilité et seraient plus « mobilisables », comme en témoigne le prochain extrait.

Je dirais que les personnes qui sont ici, on a un peu dépassé le seuil de survie financière, en tout cas pour moi. Je suis en contrainte sévère à l'emploi, j'arrive à ma pension de vieillesse, les enfants ont fait leur vie, alors je ne suis plus en mode survie financière comme je l'ai déjà été. Ça me donne le temps, la capacité et l'énergie de m'impliquer. *ORG3-membre*

Par ailleurs, les intervenantes ont l'impression que les individus en situation de pauvreté sont en moins bonne santé que par le passé, tant sur le plan physique que mental, et qu'ils sont aussi plus pauvres financièrement, ce qui augmente considérablement les difficultés à se mobiliser. C'est donc encore la situation de survie qui prévaut et qui constitue une sérieuse entrave au processus de mobilisation.

C'est aussi reconnaître qu'ils ont faim, reconnaître qu'ils sont plus pauvres. [...] En 93, j'étais à l'aide sociale et j'étais plus riche qu'eux aujourd'hui, c'est clair. J'avais plus de liberté et de possibilités de le faire. Aujourd'hui, ils sont occupés à survivre. *ORG5-intervenante*

J'ai l'impression que les gens, en tout cas les gens qui nous contactent à [nom de l'organisme] sont souvent malades. Ils ont des problèmes de santé mentale, de santé physique, la prestation d'aide sociale a été dévaluée avec les années parce qu'elle n'a pas été indexée. Ça fait que les gens sont plus pauvres. Donc, avant d'aller t'impliquer dans un NOUS, dans un groupe [...] il faut que tu manges, il faut que tu survives et il faut que tu sois assez en forme pour y aller. Je pense qu'il y a ça aussi comme obstacles qui peuvent jouer. *ORG1-intervenante*

S'il est possible de se mobiliser même en étant dans une situation financière précaire, cela demande aussi beaucoup de courage, car l'engagement est exigeant pour les individus qui en font l'expérience, mais aussi pour les organisations qui soutiennent cet engagement. L'extrait suivant illustre très bien cette idée.

Il faut que tu sois très courageux, moi j'appelle ça en acier inoxydable pour passer à travers ça, parce que ça a des conséquences aussi sur la crédibilité que tu as en tant qu'organisme, les individus qui s'associent à toi, ça va loin. Je me dis, il faut être prêt à affronter ça, il faut que tu aies dépassé le *basic* de la pyramide de *Maslow*, que tu sois rendu à un [autre niveau]. Il y a la base, la nourriture et tout ça, mais il y a comme d'avoir les droits un peu plus hauts, parce que ça prend du courage. *ORG3-membre*

Le processus de mobilisation fait beaucoup appel au développement de la conscience critique, comme nous l'avons présenté précédemment. Toutefois, il ne serait pas toujours aisé pour les individus d'être constamment en pleine conscience de leur situation, des injustices dont ils se sentent victimes et de l'ampleur des changements à réaliser. Il peut s'agir d'une analyse sociale et collective difficile à porter et à assumer au quotidien, comme en témoignent les deux prochains extraits.

Je vais dire que ça me remet devant une souffrance d'être dans cette situation de lutte à la pauvreté. Par contre, oui, j'ai le goût d'être là. Pour moi, la justice sociale, c'est probablement ma bible. [...] On vient de parler de distribution alimentaire [...] on parle des petits déjeuners [...] on parle de guignolée [...], mais est-ce que c'est normal au Québec qu'on ait besoin de ça tout le temps? Et j'ajouterais à ça la rentrée scolaire et la semaine de relâche qui devient un enfer pour les familles en situation de pauvreté. Qu'est-ce qu'on fait des enfants si on n'a pas l'argent pour les faire garder? [...] Quand tu travailles 20 heures à 7,75\$, ce n'est pas le genre de travail où tu peux demander une semaine de vacances. Alors, qu'est-ce qu'on fait de nos enfants? [...] Finalement, c'est une roue sans fin quand tu commences à analyser ça. Bref, tout ceci pour dire que, toutes ces mobilisations, quelle que soit la façon dont on la fait et pourquoi on la fait, ça devient vraiment difficile parce que ça nous remet vraiment devant notre impuissance. Mais, c'est notre réalité. *ORG3-membre*

C'est qu'à un moment donné la conscience s'éveille, et une fois que tu es réveillée, tu ferais tout pour t'endormir, mais tu ne t'endors plus. [Rires] Tu es faite ! C'est ça qui fait que moi, il y a bien des fois où j'aimerais ça m'endormir, puis ne plus rien entendre, ne plus rien voir... *ORG5-membre*

Avoir pleinement conscience des injustices et du chemin à faire pour les enrayer serait ainsi un poids lourd à porter pour les acteurs individuels, que certains préféreraient occulter, et qui constitue en cela un obstacle au processus de mobilisation. En effet, des individus pourraient choisir, consciemment ou non, de ne pas prendre conscience des conditions de vie qui les affligent et de continuer à vivre dans ces conditions, de peur qu'elles ne se détériorent encore davantage. L'extrait qui suit exprime cette possibilité, modelée par les difficiles conditions d'existence des individus, constituant un frein au processus. En fait, ce sont les réactions individuelles différenciées par rapport à l'adversité qui sont ici à l'œuvre.

Il y en a aussi qui ont peur de changer, peur de ce que ça veut dire aussi de se rendre compte que la société va tout croche et qu'il y a des injustices. Ce sont des histoires d'horreur, ça fait peur à un moment donné. Peut-être que ça fait du bien parfois d'avoir des œillères, d'aller tout droit et de ne pas voir ça. *ORGI-intervenante*

Quoiqu'elles ne constituent pas des barrières infranchissables, les conditions de vie des individus en situation de pauvreté et d'exclusion, leur état de santé physique et mental, ainsi que leur façon de composer avec leur réalité, constituent des obstacles à l'engagement qu'il faut considérer avec circonspection.

### **3.4.3 Les cadres identitaires individuels**

En plus du contexte social, de la conjoncture et des conditions de vie des individus qui contribuent à modeler leurs aspirations et les possibilités de les voir se réaliser se trouve également comme facteur d'influence le cadre identitaire propre à chacun. La société n'est pas homogène. Elle se compose de toutes sortes d'individus qui ont des analyses et des expériences variées. Les personnes en situation de pauvreté, quoiqu'elles possèdent plusieurs points en commun en raison de leur vécu analogue, ne constituent pas pour autant un bloc monolithique. Façonné entre autres par sa culture et son histoire, chaque individu possède un cadre identitaire qui lui est propre, dans lequel se trouvent notamment des valeurs, des opinions, des intérêts, des visées, etc. Si ce cadre peut entrer en résonance avec celui de l'acteur collectif, comme nous l'avons montré précédemment, celui-ci peut aussi s'avérer bien différent. Les cadres

identitaires individuels représentent des facteurs d'influence de la mobilisation, la soutenant ou la freinant, selon les cas.

À cet effet, certains individus ont souligné que leur mobilisation se situait en quelque sorte en continuité avec leur histoire personnelle et que leur choix avait été influencé par leur héritage culturel ou familial. En ce sens, ils analysent leur engagement comme la suite logique de leur parcours personnel. Les extraits suivants illustrent cette influence dans le choix de s'engager collectivement.

L'exemple bien souvent, c'est la famille. Moi, ce sont mes parents, en les voyant agir. Ils ont toujours aidé les gens, ils ont toujours été révoltés, ils ont toujours essayé de... Moi mes parents étaient cultivateurs, mais j'ai toujours entendu parler de politique, de choses qu'ils n'aimaient pas. Ça, ça aide aussi. [...] Je trouve que c'est vraiment un bel héritage que tu donnes à tes enfants : il faut se battre, il faut avancer dans la vie, il faut être à l'écoute, il faut vraiment partager. Moi, en tout cas, ça vient de ma famille. *ORG4-membre*

Moi, c'est par mon héritage, par mon père. C'est un homme qui était en situation de pauvreté, mais pour qui le sens de la justice était une priorité dans sa vie, et puis de s'informer. *ORG3-membre*

Si l'héritage familial peut constituer un incitatif à la mobilisation, il n'est pas pour autant nécessaire d'avoir reçu un tel héritage d'engagement pour faire ce choix dans sa propre vie. D'autres acteurs ont mentionné que leur conscience des injustices avait toujours été là, en eux, plus ou moins explicitement, sans nécessairement en comprendre tous les tenants et aboutissants. Ils affirment que cette conscience a toujours fait partie de leur identité propre, sans nécessairement l'associer à une culture d'appartenance particulière, à un événement précis ou à un quelconque héritage familial, leur cadre identitaire individuel s'étant forgé ainsi sans qu'ils soient en mesure d'en identifier la source. Les deux extraits suivants témoignent de cette possibilité.

Tantôt tu demandais comment ça a commencé. C'est sûr que moi aussi ça a commencé quand j'étais jeune. Quand j'étais jeune les injustices, j'en voyais. Il y avait deux jumelles, on avait deux jours de différence. Chez eux, ils étaient quatre ou cinq enfants et leurs parents étaient divorcés dans une petite paroisse d'une « couple » d'habitants. Elles, tout ce qu'elles



faisaient, ce n'était pas correct. Moi, je faisais la même chose qu'elles et c'était correct. Je me disais : il est où le problème? [...] J'ai passé une bonne partie de ma vie à essayer de comprendre ça. À un moment donné je me suis dit : je vais aller étudier en droit et je vais essayer de comprendre où est la justice. Mais ça n'a pas marché, mes parents n'ont pas voulu, et de toute façon, ce n'était pas ça l'idée. Ce n'était pas d'aller en droit dans le fond, c'était d'aller dans les groupes de défense des droits ou dans les groupes communautaires. C'est plus là que j'ai compris le problème quelque part. *ORG5-membre*

En tout cas moi, ça ne vient pas de mon milieu. Je suis comme une extraterrestre chez nous. [...] Moi, je n'ai pas honte de le dire : je suis à gauche, mes idées sont à gauche. Mais chez nous, c'est droite et extrême droite. Ça fait que ça ne vient pas de là. Je ne le sais pas, mais, toute petite déjà, je défendais [les enfants qui étaient victimes de la méchanceté des autres]. *ORG5-membre*

Si les individus sont distincts les uns des autres, leur sensibilité aux différents événements qui les entourent et leur analyse de ces derniers le sont tout autant. Cette réceptivité à différents enjeux constitue un facteur d'influence de la mobilisation dans la mesure où ils seront différemment touchés et interpellés par les propositions de l'acteur collectif. Tout ce qui constitue le cadre identitaire d'un individu, c'est-à-dire ses valeurs, ses principes, sa façon de voir les choses, etc., vient influencer son action et ses choix. L'extrait qui suit présente cette idée de sensibilité différenciée selon les individus.

Je pense que les gens, dans la vie, ils aspirent à être bien. Je me compte dans les gens, j'ai envie d'être bien dans la vie. Je sais que personnellement, je suis mieux dans ma vie comme militante que comme non-militante. [...] Je pense que l'engagement sur la transformation sociale demande d'être particulièrement sensible à un certain niveau de valeurs, des valeurs sociales, des valeurs de transformation sociale, de justice, d'égalité, *et cetera*. Je pense qu'il y a beaucoup de gens, dans leur vie, leur sensibilité va être ailleurs. Elle va être par exemple beaucoup dans les relations familiales et affectives avec leur entourage. Quand tu es tourné plus vers ça, c'est difficile de te tourner vers la militance. *ORG3-intervenante*

Selon les intervenantes rencontrées, la mobilisation serait plus aisée ou plus *naturelle* pour les acteurs ayant certaines valeurs ancrées en eux-mêmes (justice, équité, entraide, solidarité, etc.) et ayant une certaine attirance pour le collectif (une plus

grande propension à souhaiter agir en groupe). Les extraits qui suivent abondent en ce sens et ajoutent par ailleurs l'idée qu'on aurait tort de trop vite conclure que les individus ne sont pas attirés par la mobilisation en raison de leur aliénation politique ou de leurs conditions de vie difficiles, et que d'autres raisons peuvent être en jeu. Il y a aussi l'idée que certaines formes de mobilisation, dont la militance politique active, nécessitent certains attributs individuels et un certain niveau de conscience que tous ne possèdent pas.

Il y a des gens pour qui, ce qui va être extrêmement important, c'est tout au niveau des arts, de la beauté, de l'imagination, de la créativité. Et ça, ça ne va pas toujours bien avec la militance. [...] Alors, je pense que quand les gens ne s'engagent pas, ce n'est pas juste parce qu'il y a des préjugés ou qu'ils sont individualistes, *et cetera*. C'est parce qu'il y a autre chose dans leur vie qui les mobilise. Ce n'est pas nécessairement une mobilisation sociale. *ORG3-intervenante*

Spontanément, je pense que les personnes qui travaillent ici, nous avons à la base une conscience sociale. Quelque part, je pense que ce n'est pas donné à tout le monde d'être conscient qu'il faut faire changer des choses dans le monde. Autrement dit, on ne peut pas demander ça à tout le monde. *ORG3-membre*

Finalement, il faut convenir que les cadres identitaires individuels influencent aussi dans quel type d'activités ou d'actions les individus sont confortables ou lesquels les intéressent, ce qui peut encore une fois contribuer à soutenir le processus de mobilisation ou au contraire à le freiner.

Parce qu'aussi à l'intérieur d'une mobilisation, il peut y avoir une désobéissance civile, et puis ça, tout le monde n'est pas prêt à aller jusque-là. *ORG3-membre*

Bien que les cadres identitaires individuels se transforment constamment et qu'ils puissent donc se rallier à des cadres identitaires collectifs qui apparaissent bien différents de prime abord, ceux-ci constituent des facteurs d'influence de la mobilisation au même titre que le contexte social, politique, économique et culturel, que la conjoncture et que les conditions de vie des individus.

Remarquons par ailleurs que le processus de mobilisation que nous avons décrit, avec ses motivations, ses effets et ses principaux obstacles, montre que les individus répondent de façon différenciée aux événements qui les entourent et aussi aux propositions qui leur sont adressées, comme nous l'avons vu dans le cas de l'exclusion (Clavel, 1998; Roy, 1995; De Gaujelac et Taboada Leonetti, 1994). Ainsi, tant pour les coups durs que pour les propositions d'action, les réactions individuelles constituent un facteur qu'il convient de ne pas négliger, et on peut raisonnablement penser que l'intervention a peu d'impact sur ce plan.

Nos résultats à propos des facteurs d'influence de la mobilisation confirment ceux que nous avons retrouvés dans les écrits sur le plan macro et microsociologique. Combinés avec la partie traitant des motivations et effets de la mobilisation, le phénomène nous apparaît cerné dans son ensemble. Si nous n'avons pas fait de découvertes majeures à ce chapitre, nous estimons que c'est dans l'amalgame de tous ces facteurs et leur influence directe sur le processus que nous avons mis en lumière que se trouve l'apport de notre recherche sur ce plan. Il demeure à mieux comprendre l'influence des facteurs mésosociologiques sur le processus de mobilisation (les pratiques ayant cours dans l'espace collectif que représentent les organismes communautaires), ce à quoi est destinée la dernière partie de ce chapitre de résultats.

### **3.5 Les pratiques de soutien au processus**

Cette section concerne les principales pratiques visant à soutenir l'émergence, le développement ainsi que la pérennisation de la mobilisation des individus en situation de pauvreté et d'exclusion. L'objectif poursuivi est de cerner les valeurs, principes, attitudes et façons de faire présentes dans les organisations visant explicitement le soutien du processus de mobilisation.

Au-delà de l'approche d'intervention adoptée par chacune des organisations de notre échantillon et que nous avons brièvement décrite dans la partie méthodologique de cette thèse (soit la conscientisation, l'éducation populaire autonome et

*l'empowerment*), ainsi que leur but ultime de transformation sociale, nous cherchons ici à mettre en lumière les pratiques spécifiques de soutien au processus de mobilisation, soit celles qui sont spécialement mises en œuvre à cette fin. Il s'agit donc d'abord de pratiques organisationnelles, puisque le processus de mobilisation que nous étudions se situe à l'intérieur d'organismes communautaires, mais aussi de pratiques individuelles, propres à chacune des intervenantes, qui témoignent de leur conception de leur rôle dans leur organisation et de leur façon de l'appréhender au quotidien. Nous avons également retenu les pratiques des acteurs individuels mobilisés consciemment mises en œuvre dans le but explicite de favoriser la mobilisation de leurs pairs. En contrepartie, nous avons aussi considéré les pratiques des intervenantes et organisations mentionnées comme probantes par les individus mobilisés, mais qui ne sont pas nécessairement réalisées dans cette intention.

Nous définissons les pratiques de façon large et inclusive, en y considérant tant les principes soutenant l'action, les attitudes déployées, les discours et les activités mis en place, que la façon de prendre les décisions (tant sur le plan de la structure que du fonctionnement de l'organisme), d'organiser les actions et de les évaluer. Tous ces éléments sont pris en considération. Nous tentons notamment de bien différencier les finalités que les organisations et les intervenantes poursuivent des façons dont celles-ci sont mises en œuvre concrètement.

Nous avons distingué quatre grandes catégories de pratiques : 1) la création d'opportunités multiples de dire, de réfléchir et d'agir; 2) la mise à contribution des potentiels et de la créativité des individus; 3) le partage du pouvoir; et 4) la sauvegarde d'un espace privilégié pour la mobilisation. Nous les abordons successivement.

### **3.5.1 La création et l'offre d'opportunités de dire, de réfléchir et d'agir**

#### *Susciter l'espoir d'un changement*

Un des mandats que se donnent les intervenantes est de créer et d'offrir aux individus une variété d'opportunités et d'occasions pour que puisse se développer l'engagement

au sein de l'acteur collectif. Il s'agit donc d'abord d'inviter les individus à agir pour que des changements surviennent, de constamment présenter les possibilités qui s'offrent à eux, même si ces offres semblent parfois vaines puisque non entendues et non saisies. Dans les extraits suivants, l'intervenante souligne l'importance de faire ressortir la possibilité d'agir individuellement et collectivement, en axant sur le pouvoir que possèdent les individus, dès le premier contact avec l'organisme.

Souvent quand elles nous appellent, elles n'ont même pas l'idée qu'elles peuvent elles-mêmes agir sur des affaires. C'est de leur donner, je pense, la possibilité d'agir. Mais là, je ne te dirais pas que ce sont tous les gens que j'ai rejoints qui sont avec nous autres quand on sort. On ne se fera pas d'histoire avec ça. Mais on leur offre au moins cette possibilité-là de changer les choses, leur propre réalité à elles, soit en se défendant toute seule ou en allant plus loin là-dedans. Ça peut être juste de l'information et elle va agir toute seule. Les femmes, ce n'est pas de leur faire miroiter... mais de leur dire : vous avez du pouvoir. Le changement, il ne viendra pas d'ailleurs, il va venir de toi aussi. Les inviter là-dedans. Nous autres, on est juste là pour offrir des possibilités et pour inviter les personnes à être là, là où se passent des affaires. *ORG5-intervenante*

Comprends-tu que c'est un entonnoir et qu'on en perd? Mais au moins, on est là pour offrir. Je me dis : peut-être qu'aujourd'hui j'offre quelque chose et que la personne n'est pas là, elle n'a pas envie d'entendre que demain, on part au parlement et qu'on va faire une action. Peut-être plus tard. [...] C'est de lui refléter : tu es actrice du changement. [...] Moi, je me dis qu'on est une porte là-dessus. On va avoir été à la pêche et c'est tant mieux. C'est parce qu'on y croit aussi ! Ça, c'est le rôle que je me donne. *ORG5-intervenante*

Les intervenantes se donnent ainsi comme mandat d'éclairer la route vers la mobilisation, ce qui revient en quelque sorte à susciter l'espoir d'un changement. Ce faisant, elles tentent de faire en sorte que les individus puissent percevoir une nouvelle voie d'action pour éventuellement s'y engager s'ils le désirent. Mais plus encore, elles offrent la possibilité d'agir concrètement, de participer et d'interagir avec d'autres acteurs individuels, ce qui est fondamental dans le processus que nous avons mis en lumière. La dimension volontaire de la participation et de l'engagement apparaît toutefois comme une condition essentielle de cette pratique de création et d'offre

d'opportunités, d'ailleurs considérée comme un succès par les individus qui en ont fait l'expérience.

Je trouve aussi que dans la mobilisation, il faut sentir la liberté de se mobiliser, il faut sentir qu'on n'est pas forcé de se mobiliser à tout prix.  
*ORG3-membre*

On ressent beaucoup leurs formations aussi. Ça nous sensibilise, semaine après semaine, et on ne sent pas l'obligation d'en faire partie. On peut être un bon moment en observation et quand on est prête, on embarque. Ce n'est pas quelque chose qui est rigide, c'est volontaire. [...] Il n'y a pas d'arrière-pensées chez les salariées et les militantes. *ORG5-membre*

En dépit de l'ouverture qui semble généralement caractériser l'invitation à agir collectivement, il semble coexister un certain discours d'obligation à agir tenu auprès des individus, ce qui est paradoxal. L'extrait qui suit en est une illustration.

Même si en sachant qu'on n'aura peut-être pas de gains au bout, si on ne s'objecte pas, si on ne le dit pas dans le fond, c'est qu'on consent à ce qu'ils font. Moi, c'est comme ça j'essaie aussi de le présenter au monde. Dans le fond, on est contre, il faut le dire, sinon, on donne notre consentement. *ORG1-intervenante*

La mise en évidence des gains obtenus par le passé constitue une autre façon par laquelle on suscite l'engagement des individus dans l'agir collectif. Aux dires des intervenantes, cette pratique permet notamment de combattre le fatalisme, le défaitisme, l'incrédulité et le désespoir pouvant être ressentis au départ par les individus, tel que nous l'avons vu dans la section précédente. Tant les acteurs mobilisés que les intervenantes s'appuient sur leur action et sur les résultats obtenus afin de motiver l'engagement des individus appauvris, tout en misant sur le partage de leurs convictions, tel qu'illustré dans l'extrait suivant.

Je partage ce que je fais et je leur montre ce qu'on a réussi. Comme avec la loi 54, avec la situation de l'indexation. Je leur montre tout ce qui est arrivé, je leur montre les résultats. [...] Si je viens dans un collectif, c'est parce que je pense que mon opinion peut peut-être changer quelque chose. [...] Ça fait que je pense à partager et à montrer les résultats qu'on a aussi [...], de montrer la différence qu'il y avait avant, et puis ce qu'on a maintenant, depuis qu'on s'est impliqué. *ORG3-membre*

*Donner l'occasion de dire*

Une autre pratique retrouvée dans les organisations est de permettre que s'expriment l'indignation et la colère, voire même de les nourrir à travers le discours et l'information transmise, afin de la mettre au service de la mobilisation et ultimement du changement. On tente d'en favoriser l'expression afin de les canaliser concrètement dans l'action de transformation sociale. Selon les intervenantes, cette colère est utile à la mobilisation et peut-être même nécessaire pour qu'elle se pérennise.

Je pense qu'à travers les formations qu'on se donne sur comment on fonctionne dans la société et tout, c'est de prendre conscience des oppressions qu'on vit. La colère, il faut qu'elle soit exprimée. Moi, avant, j'avais très peur de la colère, et maintenant je me dis : ça fait partie de la mobilisation. Cette colère-là, elle peut tellement être saine si après ça on l'amène vers quelque chose. Mais il ne faut pas tout de suite passer du fatalisme à go, je vais manifester ! Il y a une période de colère, de frustration, et il faut l'entendre ça. *ORG5-intervenante*

Nourrir la révolte. Dans le fond [...] je pense qu'il faut en garder une partie de cette colère-là pour continuer à se mobiliser. [...] Des fois, quand je fais du dépannage au téléphone et que quelqu'un commence à me parler : c'est injuste qu'ils me coupent. Tu as bien raison ! C'est pour ça qu'à [nom de l'organisme] on veut changer la loi, qu'on s'organise, et qu'on fait des manifs et tout ça. Souvent ça revient, l'histoire du chèque [de bien-être social] pour deux. Oui, tu as raison, c'est injuste. La loi dit ça, mais c'est pour ça qu'on veut la changer et plein d'autres situations aussi. Tu as bien raison d'être fâché. Si tu es si révolté que ça, viens donc ! Viens nous voir ! *ORG1-intervenante*

*Donner des occasions de réfléchir collectivement*

Les organisations fournissent aux individus nombre d'occasions de réfléchir collectivement aux causes des problèmes qu'ils vivent, au type de société auquel ils aspirent et aux actions qui devraient être entreprises pour qu'il adienne. C'est principalement par l'offre d'activités de formation, comprises comme des moments organisés et privilégiés d'échange d'opinions et de partage d'informations que cette opportunité de développement d'une analyse et d'une compréhension commune des rouages de la société se traduit. Les extraits suivants montrent comment les intervenantes expliquent leurs pratiques à ce chapitre.

Juste le fait de les mettre en réseau, déjà ça, c'est une belle victoire. Pas juste de leur faire connaître les services, mais aussi : comment on peut transformer la société? Faire l'analyse avec eux. Et ça, moi je trouve que c'est gagnant. *ORG5-intervenante*

Peut-être aussi tout le volet de se donner de la formation ensemble, d'essayer de comprendre comment ça marche cette société-là. On veut la changer, mais il faut aussi comprendre comment elle fonctionne. Pourquoi on veut la changer? Pourquoi on est tombé sur l'aide sociale? Toutes ces réflexions-là c'est de la formation. C'est bien important. *ORG1-intervenante*

La façon dont sont organisées les formations semble permettre à la fois la prise de parole individuelle et collective et l'expression des sentiments vécus. Certaines formations de plus grande envergure peuvent même culminer dans une production à caractère artistique, ce qui leur confère possiblement une signification encore plus forte.

Nous, ce qu'on a vécu, c'est qu'on a monté une formation. C'était vraiment une formation qui avait l'objectif très clair de faire le passage du JE au NOUS. Le tout finissait par une pièce de théâtre qui a été écrite par les personnes. [...] Ça a vraiment permis à notre organisme dans le fond de favoriser la mobilisation. *ORG2-intervenante*

Il ne s'agit donc pas de formations conventionnelles axées sur la diffusion de contenus, mais bien d'activités d'analyse collective que les acteurs (membres et intervenantes) vivent ensemble, collectivement, sans expert invité, dans la lignée de l'éducation populaire autonome et de la conscientisation, dont une des caractéristiques est justement de reconnaître l'expertise des individus directement concernés par les problèmes que l'on souhaite résoudre. Il y a donc coconstruction des connaissances entre les intervenantes et les individus « mobilisables » et mobilisés, ce qui semble favoriser le processus puisque permettant de développer la conscience critique de chacun.

La première affaire qui m'est venue [en tête], ce sont les formations. Mais pas les formations n'importe comment non plus; des discussions où les gens échangent et où on essaie d'avancer ensemble. Il y a beaucoup de place où on jase, comme aujourd'hui, où on se pose des questions et où on répond ensemble à ces questions-là; pas dans le but de transmettre un



contenu, mais pour construire ensemble des connaissances, apprendre ensemble les uns des autres. *ORGI-intervenante*

Ces formations apparaissent contribuer clairement à la déculpabilisation des individus, que les intervenantes associent volontiers à de l'aliénation par rapport au courant dominant, et à leur désir d'agir pour transformer le monde, notamment par l'analyse sociale, économique et politique des difficultés qu'ils vivent au quotidien. L'extrait suivant est éloquent à cet égard.

À un moment donné, ça fait partie aussi de l'aliénation qu'on essaie de défaire ensemble quand on se donne de la formation et quand on réfléchit ensemble, et de se dire : ce n'est pas de ma faute si je suis pauvre, c'est la société qui est responsable aussi. C'est la façon dont elle est organisée qui fait en sorte que je vis cette situation-là de pauvreté. *ORGI-intervenante*

Il convient de mentionner que ces opportunités de réflexion ne se traduisent pas uniquement dans l'offre de formations formelles de nature conscientisante. Elles peuvent aussi se situer dans un cadre beaucoup plus informel (activités de toutes natures dont l'objectif n'est pas d'analyser la société ou les problèmes sociaux) et peuvent aussi prendre la forme de dialogues entre une intervenante et un individu, ou encore entre des membres de l'organisation. Les cafés-rencontre, les dîners communautaires, les bulletins d'information, les réunions de comités, etc. constituent en ce sens des espaces privilégiés où peuvent se développer les échanges et réflexions nécessaires à l'appropriation de l'acteur collectif et au passage à l'action collective.

Si la co-construction des connaissances constitue un principe auquel les intervenantes adhèrent volontiers, il n'est pas si simple d'y arriver en tout temps. Ainsi, au-delà du principe de partage des opinions, analyses et convictions, les intervenantes transmettent aussi beaucoup d'information et utilisent les tribunes à leur disposition pour étayer leurs analyses auprès des individus, toujours dans l'optique de favoriser la mobilisation.

On a des cafés-rencontres, mais ce n'est pas juste une soupe. Parce que parfois, on le sait bien, les filles nous écoutent plus ou moins et elles ont hâte qu'on finisse notre baratin. Mais non, on va le faire quand même

notre baratin. Et non, on va parler de politique le midi en dînant parce que c'est ça qui nous anime. *ORG5-intervenante*

Le discours tenu par les intervenantes à propos de la réflexion collective et de l'analyse partagée semble difficile à vivre pleinement dans la réalité. Toutefois, on peut aussi voir dans l'extrait précédent une certaine forme de respect d'elles-mêmes et de leur travail qui consiste entre autres à permettre le développement de la conscience critique des individus. La ligne semble bien mince entre le fait d'imposer l'ordre du jour des échanges et le fait d'offrir la possibilité d'échanger. Telles des architectes de la mobilisation, les intervenantes tentent de trouver les meilleures façons de composer avec les dédales de l'intervention, incluant tous les obstacles qui se posent devant elles.

Au-delà du discours tenu et des formations visant clairement le développement de la conscience critique en vue de la mobilisation, c'est aussi par la mise en place d'activités d'autres natures que l'invitation à se mobiliser se concrétise. Il s'agit entre autres d'activités axées sur la réponse à des besoins individuels qui, quoiqu'elles visent explicitement cette finalité de prime abord, sont planifiées et animées de façon à permettre le développement de la conscience nécessaire pour effectuer le passage de la participation à l'engagement. Pour ce faire, elles possèdent des caractéristiques particulières. Elles sont d'abord organisées de façon à ce que les individus ne soient pas rencontrés de façon isolée, mais bien ensemble, collectivement, en vue d'être soutenus dans leurs difficultés. Elles favorisent donc l'interaction. Celle-ci permet que les individus puissent se rendre compte par eux-mêmes qu'ils ne sont pas seuls à vivre des difficultés et permet aussi d'amorcer une réflexion collective sur leurs causes. Ces activités, qu'on pourrait associer à des formes de services, constituent de plus des occasions de présenter l'organisation, sa mission, son analyse des problèmes auxquels les individus sont confrontés, ses actions; elles mettent ainsi en relief le cadre identitaire de l'acteur collectif, ce qui permet aux individus d'amorcer leur apprivoisement. En filigrane, ces « services » visent donc à susciter l'intérêt des individus pour les actions de transformation sociale qui sont menées par l'acteur collectif. L'extrait suivant est une illustration de ce type d'activité que les

intervenantes associent volontiers à des pratiques de soutien au processus de mobilisation.

Les gens nous arrivent, ce sont des JE. Ils nous appellent parce qu'ils ont un problème, ils ont été coupés sur un chèque [d'aide sociale]. Donc, l'idée c'est de mettre en place des activités qui vont permettre des passages, pour amener une conscience de leur classe dans le fond. On va inviter les gens à venir à [activité de réponse aux questions des individus face à l'aide sociale], où c'est collectif, où ils se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls et on peut aussi les inviter à une session d'accueil. Donc, c'est d'essayer de faciliter des moments de passage où est-ce qu'on prend conscience de comment est-ce qu'elle marche la société. *ORG1-intervenante*

La réponse aux besoins individuels peut donc constituer une pratique de soutien à l'émergence et à la pérennisation de la mobilisation. Le prochain extrait explique que la réalisation de projets communs qui répondent directement aux aspirations des individus, quelle que soit leur nature, permet de faire émerger d'autres besoins communs et d'autres projets, comme une roue sans fin pouvant soutenir le processus, puisque les individus demeurent dans l'action et dans l'interaction.

Suite à des réalisations et à des petites victoires comme ça, ça permet de développer autre chose dans le courant de l'année. Il y a d'autres projets qui se mettent en place. Ça leur permet de travailler ensemble, d'apprendre à se connaître et d'identifier des besoins communs à d'autres niveaux, et puis de là, à se partir un projet pour répondre aux besoins. *ORG4-intervenante*

#### *Donner des occasions d'agir concrètement*

En plus des occasions de réfléchir collectivement, les organisations créent une multitude d'opportunités d'agir par l'entremise de projets variés. Les intervenantes soulignent en ce sens que c'est par la participation à une action stimulante et très concrète que l'engagement peut se faire jour. On pense ici plus spécifiquement à des campagnes de revendications majeures ayant des thèmes accrocheurs, à l'organisation de rencontres d'envergure doublée d'actions qui frappent l'imaginaire, à des actions publiques originales, etc. L'extrait qui suit propose l'idée que le concret et l'événementiel sont possiblement deux ingrédients importants pour soutenir la mobilisation.

J'ai remarqué que ce qui fait que les gens viennent, dans des cas comme ça, c'est qu'il y a quelque chose de mobilisant dans le projet du groupe. Tout d'un coup, pendant un an ou deux, il y a quelque chose de précis qui se passe, c'est concret, tu peux participer à ça [...] tu vas faire des bannières ou tu vas faire ci ou tu vas faire ça [...]. Moi, je pense que quand ça arrive, ça aide beaucoup. [...] Faut-il être plus conscient que les événements amènent du monde et que ça donne du souffle? [...] La fois où on avait fait le [activité publique d'analyse sociale à grande portée], on en réentend parler encore des années après. Des gens avaient amené du monde avec eux et ils sont restés après. Ça a continué. *ORG3-intervenante*

Les projets concrets ayant un début et une fin et les activités qui sont agréables à organiser et à mettre en œuvre seraient donc mobilisateurs pour les individus, leur permettant d'agir ensemble sur une période de temps déterminée, de vivre une expérience intéressante et stimulante, mais aussi de poursuivre l'interaction avec d'autres à travers l'action. Ce faisant, les individus créent une histoire collective pour l'acteur collectif, laquelle contribue à la construction de nouveaux rapports, à l'établissement de réseaux et à l'évolution du cadre identitaire collectif. Les projets qui misent sur la créativité des individus, et aussi sur le plaisir, semblent très probants sur le plan de la mobilisation selon l'évaluation que les intervenantes en font, comme en témoignent les deux prochains extraits.

La pièce de théâtre, ce n'est pas drôle. Il n'y a rien de drôle. On s'est fait un processus, un an de processus de création de la pièce et ça a mobilisé plein de femmes. Il a fallu maintenir la constance dont on parlait aujourd'hui. On a réalisé une super belle pièce, on l'a jouée, on a rejoint nos 100 personnes. Les femmes là-dedans, tout le monde, c'est que c'est commun, ce n'est plus [une question de] classes, on est dans l'alliance. Ce sont toutes les femmes ensemble, c'est collectif. Plus on va vivre ensemble des expériences collectives, créatives, le *fun*, ça mobilise après. *ORG5-intervenante*

Un outil de mobilisation, c'est la créativité du monde... quand on fait appel à leur créativité. On dirait que les personnes ont intégré qu'elles sont des personnes démunies dans notre société et tout ça, ça fait que c'est comme s'il y avait plein de potentiel qui n'était pas à leur portée. Mais par la créativité, on dirait que ça passe. *ORG5-intervenante*

L'importance de la créativité est d'ailleurs confirmée par les individus mobilisés qui y ont vu des moments significatifs dans leur parcours, tout comme d'ailleurs la mise à

contribution de leur potentiel et de leur vécu, comme nous le verrons dans la partie suivante.

### **3.5.2 La mise à contribution des potentiels et du vécu des individus**

#### *Faire une place privilégiée au vécu*

Si la création d'opportunités de participation et d'engagement dans des activités misant tant sur la réflexion collective que sur l'action concrète apparaît comme un élément facilitant le processus de mobilisation, il semble en être de même pour la mise à contribution des potentiels individuels et du vécu. Mais pour que ce vécu individuel, se traduisant dans un vécu collectif, soit « utilisable » tant dans la réflexion que dans l'action, il faut d'abord qu'une place lui soit faite dans la vie de l'organisation, ce à quoi les intervenantes disent s'employer, spécialement si elles adoptent une approche de conscientisation.

Ce vécu, nommé par les individus appauvris et entendu par les intervenantes, apparaît très clairement comme une pratique collective en ce sens qu'il ne vise pas tant le soutien individuel que la mobilisation. L'écoute du vécu constitue pour les intervenantes une pratique faisant en sorte que les revendications et luttes qui en découlent sont directement basées sur les conditions réelles d'existence des individus. L'extrait suivant exprime bien ce point de vue.

Je trouve qu'une des particularités au niveau pratique, c'est d'être capable de faire beaucoup appel au vécu des gens, sans tomber dans des thérapies personnelles ou des dynamiques de groupe. On alimente beaucoup nos pratiques à partir de ce que les gens ont vécu, ce qui fait qu'on se situe sur un niveau d'authenticité. Au lieu d'être en train de parler à partir de théories, on parle à partir de choses qui sont vécues. On analyse à l'aide de théories; la conscientisation par exemple, c'est une théorie. [...] Mais, le point de départ c'est qu'on se rassemble autour d'une situation vécue. Les personnes acceptent de s'ouvrir, de se dire. Mais, on a une espèce d'entente tacite qu'on ne s'en va pas fouiller dans [les bibittes] non plus. On s'assure de partir du vrai, parce que ça part de situations réelles racontées par les gens qui les ont vécues. Alors, on ne parle pas au-dessus des affaires, on parle des vraies affaires qui se passent. [...] Je trouve que c'est vraiment une particularité de nos pratiques. *ORG3-intervenante*

Faire de l'espace à l'expression et au partage du vécu apparaît non seulement fondamental pour la phase d'approvisionnement de l'acteur collectif, les individus pouvant se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls et que des enjeux communs les unissent à d'autres, mais aussi pour la poursuite de l'engagement. Le sentiment d'appartenance doit en effet demeurer vivant pour que l'engagement se perpétue. Un individu mobilisé l'expliquait en ces termes.

Ce que je me rends compte aussi, c'est que quand tu fais partie d'une association qui défend des droits et que tu te sens respectée, que tu te sens appréciée par le vécu que tu vis et que tu apportes... Parce qu'on apporte tous notre vécu, chacun et chacune qui est ici[...] qui sont différents. On a vécu des choses différentes, mais ce vécu-là est important parce que c'est ça qui fait qu'on voit qu'il y a toujours des petits liens qui se rattachent.  
*ORGI-membre*

Cette pratique qui consiste à miser et à rendre utile le vécu des individus pour engendrer la mobilisation et pour l'authentifier implique d'être à son écoute, au moment où il s'exprime. Cela signifie donc en quelque sorte une obligation d'ouvrir des espaces informels d'expression à l'intérieur des pratiques organisationnelles formelles, même s'ils peuvent bousculer l'horaire, et en quelque sorte « retarder » les tâches à accomplir. Le vécu peut autant s'exprimer au courant d'une réunion d'un conseil d'administration ou d'un comité de coordination, qu'au détour d'une activité festive, et les intervenantes disent composer avec cette réalité de leur mieux. Les organisations auraient ainsi comme principe d'entendre le vécu des individus au moment où il s'exprime, ce qui favoriserait les prises de conscience nécessaires au processus de mobilisation. La souplesse semble en effet aller de pair avec le processus que nous avons décrit et analysé précédemment. L'extrait suivant évoque la place centrale qu'occupe le vécu dans les pratiques de certaines organisations au quotidien.

Ma pratique je la fais dans l'approche de conscientisation aussi. C'est toute la place au vécu des personnes, c'est ça qui est à l'avant. Donc, une fois qu'on s'ouvre, qu'on a l'oreille ouverte à percevoir ce vécu-là et cette souffrance-là... Parce qu'on en entend tous les jours. C'est l'histoire familiale dans une réunion des comités, ou encore elle nous décrit comment elle se sent quand elle va demander la charité chez les petites sœurs dans l'évaluation d'une rencontre. À toutes les réunions, il y a des trucs comme ça. *ORGI-intervenante*

Les extraits suivants confirment l'importance de cette pratique du point de vue des individus mobilisés. Ils illustrent le sens qu'elle revêt à leurs yeux, pour la poursuite de leur engagement.

Si un matin j'arrive ici et que j'ai des problèmes avec mon agent d'aide sociale [...] que j'ai le moral à terre et qu'on ne le prendrait pas en considération, je me dirais : voyons, ce n'est pas normal. Si j'arrive et qu'on me dit : ça ne va pas ce matin? Non, j'ai des problèmes. Veux-tu en parler? Oui, j'aimerais ça en parler et qu'on prenne le temps d'écouter la personne face à son problème de pauvreté et qu'on essaie de trouver ensemble une solution pour essayer de changer ce problème. *ORG1-membre*

Parce que moi parfois, ça allait mal, mais comme j'étais dans des groupes, il y avait toujours quelqu'un à qui je pouvais parler. Il y avait toujours quelqu'un qui arrêtait de travailler et qui m'écoutait. Moi, je « capotais ». Je voyais tout l'ouvrage sur le bureau, je voyais les piles, mais la femme était assise et elle m'écoutait. Je me disais : il faudrait peut-être que j'arrête là. Mais non, elle m'écoutait. Une heure de temps ! En tout cas, j'halluciniais. Mais c'est ça, c'est l'importance d'avoir du monde qui nous écoute. *ORG5-membre*

Cette écoute doit cependant être gratuite et doit permettre une certaine validation de sa situation, de ses ressentiments, de sa colère, de son découragement, de sa souffrance, etc.

C'est d'abord de les rejoindre dans leurs préoccupations, qu'ils se sentent écoutés et de les valider dans leur situation. Je me dis que c'est par là que ça commence. Peut-être que ça n'ira pas plus loin, mais il y a comme une gratuité là-dedans, ne pas les écouter dans l'optique de les embarquer. *ORG3-membre*

Ainsi, si pour les acteurs individuels l'écoute doit être gratuite, sans agenda caché, il n'est pas si clair qu'il en soit de même pour les intervenantes pour qui l'écoute a une utilité et une fonction dans le processus de mobilisation. Sans insinuer que les intervenantes « instrumentalisent » l'écoute au service de la cause, la perception du rôle que cette pratique joue dans le processus diffère généralement selon les intervenantes et les membres des organismes.

L'écoute qu'affirment ressentir les acteurs individuels se traduit dans la façon dont ils sont considérés par les intervenantes, soit comme des personnes à part entière ayant

chacune leur importance dans l'acteur collectif et non pas comme des individus s'ajoutant à une masse anonyme dans le but de faire augmenter le nombre de membres de l'organisation ou de militants pour la lutte à la pauvreté. Ils soulignent à cet effet l'importance d'être crus dans ce qu'ils vivent, le respect qu'ils ressentent et la considération personnelle qu'on leur témoigne. Les extraits qui suivent sont éloquentes à cet égard.

Au début, c'est parce que comme individu, on m'a crue dans ce que je vivais. Quand tu es crue et que tu n'es pas prise comme « 1+1+1+1 », et que tu es juste un corps pour organiser ou pour que ça paraisse bien [...] pour avoir du punch, moi, c'est ça que j'ai aimé. C'est ça qui a fait que je me suis de plus en plus engagée. *ORG3-membre*

C'est de se sentir écoutés, de se sentir appréciés. Parce que oui, il y a des salariés ici, mais ces salariés-là, s'ils ne nous prenaient pas en considération, et qu'ils disaient « on s'en fout qu'elle soit pauvre elle », je pense que je ne l'apprécierais pas. *ORG1-membre*

Ce respect des individus se traduirait aussi dans des pratiques ne les infantilisant pas, bien qu'ils vivent parfois de grandes difficultés. Ainsi, le fait d'être considérés comme des adultes libres de leurs choix apparaît majeur pour ces personnes qui ont souvent à composer avec le mépris ou la pitié des autres. L'extrait suivant montre l'importance de cette façon d'aborder les acteurs.

Je suis allée voir. Ils te reçoivent, la porte ouverte, il n'y a pas d'infantilisme. Parce qu'il y en a que... « Bonjour ma petite madame », ils nous considèrent comme des enfants. [Dans l'organisation], ils te reçoivent comme une personne adulte, ils te parlent simplement [...]. On est tous sur le même pied et on est respecté. *ORG3-membre*

L'écoute du vécu des individus et le respect témoigné se traduisent également par une adaptation des organisations à leur réalité<sup>118</sup>, sur le plan du fonctionnement, comme en témoigne le prochain extrait. Il est intéressant de constater que du point de vue de l'individu mobilisé, cette adaptation s'avère mutuelle.

---

<sup>118</sup> Il faut cerner ici une différence entre l'adaptation des organisations aux individus sur le plan du fonctionnement et l'ajustement des individus au cadre identitaire de l'acteur collectif.



C'est l'adaptation aussi je pense, de ce que j'entends, ce serait l'adaptation de chacun et chacune, autant pour l'individu qui s'adapte dans l'organisme dans lequel il entre, autant pour l'organisme qui s'adapte aussi avec les personnes qui vont avoir des différences. Il n'y a pas de standard, chaque personne est différente. Il faut s'adapter à chaque personne selon ses besoins. *ORG3-membre*

Le fait d'être particulièrement sensible aux vécus individuels amène les organisations à planifier leurs activités afin qu'elles en tiennent compte le plus possible. Cela constitue toutefois un défi puisque les organisations et les individus qui en sont membres n'ont pas nécessairement la même réalité sur le plan fonctionnel; leurs horaires, ressources, obligations et rythmes sont différenciés. L'extrait qui suit montre qu'en dépit des efforts déployés, il n'est pas aisé de rendre effective une telle pratique d'adaptation.

Cette situation de survie là, quand on planifie nos activités, la fin du mois on oublie ça, et même les premiers jours du mois on oublie ça, parce que c'est ça la réalité. C'est une situation de vie qui impose un mode, un rythme, et nous autres, dans nos groupes de lutte, on est sur un autre rythme. On a beau dire qu'on veut se donner le rythme qu'il faut pour mobiliser les gens, mais on ne vit pas la même réalité. *ORG5-intervenante*

Au-delà donc de la volonté d'être à l'écoute des vécus et de respecter leur rythme se profile une certaine confrontation avec les contingences de la vie d'un organisme communautaire, que ce soit en raison de ses obligations légales (assemblée générale à tenir annuellement dans un délai prescrit), de l'injonction de résultats pesant sur lui pour assurer son financement ou encore en raison de ses alliances avec d'autres groupes (même acteur collectif) qui influencent ses propres échéanciers. Il s'agit donc d'un défi constant d'arrimer les rythmes et les besoins différenciés d'au moins trois entités distinctes : les personnes en situation de pauvreté, les intervenantes et l'organisation elle-même.

Les pratiques d'accompagnement individualisé à travers les actions collectives constituent une façon pour certaines intervenantes de « prendre soin » des JE à travers le NOUS. Au-delà de l'écoute, c'est un soutien individuel global qui est parfois mis de l'avant. L'extrait suivant évoque cette préoccupation.

On a fait une réflexion là-dessus [où on se demandait] : qu'est-ce qui est fort à [nom de l'organisme] et qui est fondamental? C'est toute la question de l'accueil et de l'accompagnement. On s'est rendu compte que si on veut se rendre éventuellement à une mobilisation autre que dans une cuisine collective et autre que pour soi, que c'est super important que la personne soit accompagnée dans son quotidien, dans la cuisine, qu'elle reprenne confiance en elle, qu'elle soit plus sûre d'elle, qu'elle s'implique dans le groupe, qu'elle parle, qu'elle dise ce qu'elle pense. *ORG2-intervenante*

L'expression du vécu et l'accompagnement de l'individu dans son cheminement propre sont ainsi clairement réalisés dans l'optique du développement de la confiance personnelle, permettant au final un engagement au-delà du soi. Les intervenantes croient également que le vécu exprimé rend l'agir collectif plus concret, plus authentique, plus ancré dans la réalité et ainsi plus proche des individus eux-mêmes au bout du compte. En effet, c'est par l'analyse des vécus individuels que peuvent se faire jour toutes les nuances nécessaires à l'émergence d'un terrain commun quant à la compréhension de la pauvreté et de tous ses avatars. Ce vécu doit donc être partagé et analysé collectivement, ce qui nécessite l'établissement d'un lien de confiance entre les individus, et aussi entre ces derniers et les intervenantes. Si la création d'espaces d'expression apparaît comme un aspect fondamental du soutien au processus de mobilisation, le fait de laisser du temps pour que cette expression émerge le semble tout autant. L'extrait suivant illustre comment l'expression peut être puissante et constituer une étincelle pour allumer la flamme de la mobilisation.

La connaissance de la vie et du vécu des personnes en situation de pauvreté, ça peut faire la différence, parce que c'est la connaissance entre nous des différentes couleurs de la pauvreté. Si du comité j'ai appris quelque chose encore plus, c'est ça. [...] Il y a comme un lien de confiance qui s'est établi et là on peut se dire, et ça allume. Le partage, ça allume quelque chose, ça allume la parole, ça la fait exister. On ne sait pas quand [ça arrive], des fois ça prend plus de temps, et ça a un rythme différent pour chacune des personnes. Je suis convaincue pour l'avoir vu, pour l'avoir entendu, que c'est quelque chose qui est vrai, qui est « trippatif ». [...] Donc, c'est de conscientiser ces gens-là, leur enlever la peur de dire, et après, leur permettre le pouvoir de la parole. *ORG3-membre*

Le fait que certaines intervenantes aient un vécu commun avec les individus qu'elles souhaitent soutenir dans le processus de mobilisation apparaît comme un atout du point de vue des pratiques, comme le souligne cette intervenante.

Je pense que c'est là qu'on va se rejoindre, parce que moi, je n'ai pas vécu la pauvreté. C'est quoi le vécu commun que j'ai avec les femmes? C'est justement en tant que femme, et ça je pense que c'est particulier d'aller chercher ça. [...] On donne des formations justement sur c'est quoi notre vécu commun en tant que femmes, et puis oui, le patriarcat, ça nous touche toutes autant, différemment, mais ça me touche aussi. *ORG5-intervenante*

*Mettre à contribution les potentiels et la créativité*

Au-delà de l'expression du vécu, c'est toute l'importance de sa mise à contribution pour continuer à bâtir l'identité collective et l'enrichir. Concrètement, il s'agit de la mise à contribution de la créativité et des potentiels des individus, prenant la forme de l'utilisation de leurs mots, de leurs images, de leurs idées et de leurs analyses. Ces extraits illustrent bien cette pratique qui permet de développer, sinon d'ancrer le sentiment d'appartenance à l'acteur collectif.

Je pense aux affiches par exemple [affiches avec la photo d'individus en situation de pauvreté]. Après quelques années, quand les gens se voient sur l'affiche, ils sont contents, ils se reconnaissent, ils en reconnaissent d'autres, et ils font des liens. *ORG3-intervenante*

Je dirais que le point qui est mobilisant, c'est de penser ensemble, d'aller très loin dans une réflexion commune où est-ce que les gens voient que ce sont leurs idées qui servent à la lutte politique ensuite. [...] Les gens sentent que c'est à eux. Alors, le fait d'utiliser, de répercuter ce qui vient du groupe [fait en sorte] que les gens réalisent que la lutte leur ressemble, parce qu'ils ont mis des ingrédients clés dedans. Ça, ça va jouer je pense. [...] Nous, ce qu'on peut peut-être faire, c'est beaucoup aider à diffuser la parole des gens, aider à rendre visibles les actions du monde. *ORG3-intervenante*

En fait, selon les individus mobilisés, le fait de pouvoir s'inscrire dans des activités créatives et significatives mettant leur potentiel à contribution leur permet notamment de prendre conscience de leurs capacités et de vivre une expérience positive, créant ainsi un capital de mobilisation. C'est donc toute l'importance pour les individus d'être en mesure de contribuer concrètement à cette identité collective et à la nourrir de ce

qu'ils sont qui est en jeu. Cette contribution jugée utile à quelque chose de plus grand que soi revêt un impact important sur la conception de soi et semble d'autant plus probante lorsque les individus ont un passé de dévalorisation ou d'exclusion, comme en témoigne le prochain extrait.

Qu'est-ce qu'il y avait dans cette formation-là et dans la pièce de théâtre qui a fait oui, je veux me mobiliser plus? Qu'est-ce qu'il y avait là-dedans qui permettait ça? [...] Même si je suis handicapée, je suis quand même capable de faire quelque chose. Donc, de vivre quelque chose de très positif, ça m'a aidée à me donner confiance en moi, ça m'a fait faire des pas aussi. *ORG4-membre*

Cette mise à contribution des potentiels individuels doit parfois être stimulée et encouragée de façon plus intense, comme le racontent deux individus dans les extraits suivants. Même si les occasions d'agir et de mettre ses capacités à profit existent, les individus auraient parfois besoin d'être « poussés » pour les saisir et en tirer profit. C'est par la tenue d'un discours visant à convaincre les individus qu'ils ont les capacités requises pour mettre en œuvre les actions proposées que se traduit cet encouragement à saisir les opportunités offertes par l'organisation.

Je peux dire merci à [nom d'une intervenante], parce qu'elle m'a donné un coup de pied. Bon, je vais l'essayer. Qui ne risque rien n'a rien. C'était de prendre la responsabilité d'une cuisine [...], et ce n'était pas si pire que ça. *ORG2-membre*

Moi, parler devant un public... C'est [nom d'une intervenante] qui m'a poussée. Alors veut, veut pas, ça nous donne confiance en nous autres. *ORG5-membre*

Ce qu'il est intéressant de constater ici, c'est que si pour les intervenantes les pratiques évoquées ont clairement comme finalité l'émergence et la poursuite de la mobilisation, et se situent en ce sens sur le plan collectif, il n'en est pas nécessairement de même pour les individus qui les vivent. Ces derniers semblent davantage les situer d'abord sur le plan individuel, leur permettant de développer la confiance et les compétences nécessaires à leur développement personnel et au développement de leur pouvoir d'agir individuel.

La mise en œuvre de projets d'envergure où la créativité des individus et leur potentiel peuvent être concrètement mis à contribution demande beaucoup de temps aux organismes. Cela constitue un défi important pour les intervenantes qui affirment ne pas toujours avoir le temps nécessaire pour tout mettre en œuvre afin de soutenir adéquatement le processus de mobilisation, notamment en raison des contraintes organisationnelles. L'extrait suivant illustre cette analyse prenant appui sur une contrainte liée à la recherche de financement.

C'est qu'on passe tellement de temps à chercher des subventions pour essayer de survivre en tant que groupe [...], tellement de temps à chercher de l'argent et à essayer de justifier ton argent. Ça, c'est vraiment une grosse contrainte à la mobilisation. C'est du temps qu'on passe dans le bureau, sur l'ordinateur, ou avec des fonfons [fonctionnaires]. *ORG2-intervenante*

Si les pratiques entourant la mise à contribution des potentiels et de la créativité demandent du temps et favorisent le passage de la participation à l'engagement, ce genre de pratique semble également favoriser la participation de nouveaux individus, ce que l'on pourrait associer à une forme de recrutement. Elles constituent donc autant des pratiques permettant la participation de nouvelles personnes en situation de pauvreté dans l'organisation (permettant ainsi l'appropriation de l'acteur collectif) que des pratiques favorisant la continuité de l'engagement chez celles étant déjà mobilisées.

D'autres enjeux ont été soulignés à leur égard. D'abord, en l'absence de projets d'envergure de l'acteur collectif (se traduisant dans les activités prévues par l'organisation), les conflits internes risqueraient davantage d'émerger. Ceux-ci seraient démobilisateurs pour les individus engagés ou en voie de le devenir. Les projets collectifs d'envergure (événements publics majeurs et visibles) semblent agir comme garde-fou des conflits, mais ils demandent beaucoup de temps et d'énergie, et les organisations ne semblent pas en mesure d'être continuellement sur ce mode d'action, pas plus que l'acteur collectif d'ailleurs qui a ses phases de latence et de visibilité (Melucci, 1983). L'extrait suivant explique comment cet enjeu se vit dans les organisations.

Je pense que quand ça arrive moins [projets d'envergure], ça arrive moins parce qu'on se fatigue. On ne peut pas tout le temps être en train d'organiser de grosses affaires. Le temps « entre » [les projets], qui est peut-être un petit peu plus difficile, c'est un temps plus propice aux chicanes. Et les chicanes, ça fait fuir. [...] Les gens n'aiment pas ça être dans la chicane non plus. C'est comme si, à un moment donné il faut quasiment être dans une situation où est-ce que tu ne te regardes pas juste le nombril à l'intérieur. Il faut qu'il se passe quelque chose. *ORG3-intervenante*

Selon l'analyse des intervenantes, un autre élément de défi à souligner est l'ampleur que prend l'organisation, mesurée ici par le nombre d'individus qui y participent. Ce défi est en lien direct avec l'organisation d'événements et la possibilité de favoriser la participation de nouveaux individus, et ainsi de permettre l'émergence du processus de mobilisation. Il semblerait que c'est à travers un groupe relativement restreint où les individus peuvent plus facilement se connaître et se reconnaître entre eux que le processus pourrait le mieux se développer, notamment pour conserver une qualité d'accueil personnalisé et des interactions variées, mais relativement « intimes ». D'un autre côté, il y aurait un danger de fermeture du groupe à l'arrivée de nouvelles personnes, fermeture qui pourrait restreindre la participation. Il y a donc ici un défi important pour les organisations à être en mesure d'ouvrir leurs frontières, sans totalement les enlever, de façon à permettre la participation du plus grand nombre, tout en conservant un certain cocon où les individus pourront être à l'aise, comme l'évoque le prochain extrait.

Parfois je me demande aussi s'il n'y a pas un nombre X au-delà duquel le groupe est beaucoup moins capable d'être en accueil. Quand tu arrives une gang, les gens commencent à avoir du fun à être entre eux autres. Quelques mois plus tard, tu es moins prêt à accueillir des nouveaux parce que ça vient briser la petite gang que tu as. Je ne sais pas trop comment on pourrait faire face à ça, mais j'ai comme l'impression qu'il y a un nombre au-delà duquel c'est plus difficile d'ajouter du monde et que ça reste personnel. Est-ce que ça veut dire qu'il faut plus de groupes dans ce cas-là? *ORG3-intervenante*

Si l'étendue de l'acteur collectif n'a pas de limites de nombre, il semble qu'il n'en soit pas de même pour les organisations à travers desquelles le processus se concrétise. Les individus mobilisés ont d'ailleurs confirmé l'importance de développer des relations

interpersonnelles satisfaisantes dans les sections précédentes et aussi l'importance de ne pas se sentir comme des pions de plus dans une masse d'individus (reconnaissance de l'unicité de chacun). Même si de garder l'organisme accueillant tout en demeurant ouvert constitue un défi pour les intervenantes, cette pratique semble bien servir le processus de mobilisation.

### 3.5.3 Le partage du pouvoir

#### *Reconnaître l'expertise expérientielle*<sup>119</sup>

Les pratiques présentées dans cette partie sont basées sur le principe voulant que ce soit aux personnes directement concernées par la problématique de la pauvreté, de décider collectivement de ce qui doit être transformé et de quelle façon. Si les intervenantes estiment qu'elles ont un rôle à jouer à cet égard par le mandat que leur donne leur organisation, mais aussi personnellement comme militantes, elles considèrent que les individus mobilisés doivent être aux premières loges tant dans la planification et l'organisation des actions collectives qui les concernent, que dans la finalité de celles-ci. Ce principe repose fortement sur la reconnaissance de l'expertise des individus vivant la pauvreté. Les extraits qui suivent en témoignent.

Ça fait vraiment partie de notre mission [...]. L'entraide et la lutte à la pauvreté, ça ne se fait pas tout seul en tant qu'intervenant, il faut vraiment les faire avec le monde. *ORG2-intervenante*

C'est l'injustice que je vois partout qui me fait *flipper*, qui me fait « capoter ». Je me dis : on ne peut pas faire ça tout seul [...], parce que ce sont les personnes en situation de pauvreté qui ont l'expertise et parce que moi, je ne l'ai jamais vécue. Donc, c'est par respect pour eux, d'où l'importance de la mobilisation. *ORG4-intervenante*

C'est normal aussi que les personnes qui sont concernées par ces changements-là soient au cœur des actions et qu'elles décident ensemble comment ça doit changer leur vie. *ORG3-intervenante*

---

<sup>119</sup> Concept proposé par Le Bossé (dans Arteau, 2003).

On travaille beaucoup dans ce sens-là d'amener les participantes et participants à être partie prenante du développement. Ça, c'est inédit, c'est original, et je pense que ça explique beaucoup de nos succès et de nos mobilisations aussi. *ORG3-intervenante*

Cela signifie que dans le fonctionnement de l'organisation, les intervenantes tentent de faire en sorte que les individus aient une place prépondérante, qu'ils soient toujours au cœur des décisions les concernant et que les actions collectives soient à leur image. Toutefois, comme les précédents extraits l'ont montré, il faut bien comprendre que les intervenantes ne se considèrent pas non plus comme de simples instruments au service des individus appauvris ou de la cause. Au-delà de leur mandat professionnel, ces intervenantes s'identifient elles-mêmes comme parties prenantes de l'acteur collectif et de son action. Elles assument en quelque sorte un double rôle. Pour les combiner et les harmoniser, elles se positionnent comme des alliées dans la lutte que mènent les personnes en situation de pauvreté.

On commence par impliquer les gens, et leur laisser de la place pour qu'ils puissent avoir leur mot à dire. On s'organise pour que le groupe leur ressemble et que quand on fait des actions, qu'ils soient dans l'organisation et qu'ils y amènent une couleur. [...] Si à [nom de l'organisme] on me reconnaît un peu de pouvoir, c'est donc plaisant de revenir. Sinon, elles vont rester chez elles. *ORG5-intervenante*

Qu'est-ce qu'on a de si particulier? C'est le « avec » qui est comme tout le temps là. Il est comme partout, dans tous les comités, dans tous les volets. *ORG2-intervenante*

Cette façon de travailler de concert avec les individus en situation de pauvreté, dans le respect de leur expertise et de leurs compétences, est confirmée par les acteurs mobilisés qui affirment son importance dans le déploiement du processus, et qui critiquent du même coup les pratiques qui ne vont pas dans ce sens. Le prochain extrait exprime bien cette idée.

De faire « avec », pas juste « pour ». Quand tu fais « pour », ça fait super assistant, ça fait comme si tu manques de capacités à progresser toi-même. Tandis qu'« avec » [...] ça donne le pouvoir à la personne, ça fait grandir sa liberté dans ses contraintes. Moi, je le vois comme ça. Quand tu fais trop « pour », ça écoeure [...] parce qu'ils veulent tout te dire : si tu fais ci



ou si tu fais ça comme ça, tu vas voir ça va marcher. Si tu ne fais pas ça, ça ne marchera pas. *ORG3-membre*

Cette façon d'intervenir constitue une recherche d'équité dans la redistribution du pouvoir<sup>120</sup> à l'intérieur de l'organisation, plus particulièrement entre les individus mobilisés et les intervenantes. Elle apparaît comme une pratique favorable tant à la mobilisation qu'au développement du pouvoir d'agir. Les acteurs individuels seraient stimulés par la place importante qui leur est réservée dans l'organisation et par la possibilité d'y exercer un pouvoir réel. Cette pratique peut notamment se traduire par le choix d'individus en situation de pauvreté mobilisés pour représenter l'organisation (seuls ou conjointement avec une intervenante) dans des regroupements ou dans diverses structures de concertation, au profit des intervenantes à qui est généralement dévolue cette fonction. Une militante l'expliquait en ces termes.

Il y a l'égalité. On est égaux quand même, que ce soit avec les salariés ou qui que ce soit entre nous. Ce n'est pas parce qu'eux autres travaillent ici qu'ils se sentent plus importants. Ils vont prendre plus en considération de prendre une personne assistée sociale pour représenter [le groupe]. Ça, c'est très respecté. *ORG1-membre*

De telles façons de faire font grandir l'assurance des individus et leur sentiment d'avoir de la valeur, ce qui nourrit la mobilisation comme nous l'avons expliqué précédemment.

#### *Développer des relations égalitaires*

En favorisant l'appropriation de l'organisation et de l'acteur collectif par les individus, ce sont des rapports plus égalitaires entre les intervenantes et les individus membres de l'organisation qui sont recherchés et favorisés, tel que le souligne cet extrait.

C'est un lieu particulier ici pour la militance, parce que le travail se fait [ensemble] : les militantes-salariées avec les militantes. Et s'il y a quelque chose qui ne fait pas notre affaire d'eux autres, on a le droit et c'est notre devoir de leur dire. On les vit les rapports égalitaires, on fait tout pour les

---

<sup>120</sup> Il n'est pas ici possible d'affirmer qu'il y ait une réelle équité dans la redistribution du pouvoir étant donné l'ampleur des défis à relever. C'est pourquoi nous parlons de « recherche » d'équité.

vivre. On a notre pancarte qui est là [affiche avec les principes pour vivre des relations égalitaires], on a nos formations. *ORG5-membre*

Cependant, pour que ce principe s'actualise, il faut que tous acceptent de se remettre en question, les intervenantes incluses. L'extrait qui suit en constitue une excellente illustration.

Je pense que quelque chose de particulier, ce sont les formations et les remises en question qu'on fait. Je pense que ça ne se retrouve pas dans tous les milieux. Je sais qu'à [nom de l'organisme], on se donne des tonnes de formations, mais ce sont des formations où est-ce qu'on échange, où on se remet en question, où on remet en question notre pratique. Dernièrement, c'était sur les rapports égalitaires. On vise des rapports égalitaires, mais comment on les vit, comment on veut les vivre? Et ça brasse! C'est tout le temps moi qui prends la parole dans les réunions et je dis que la parole des personnes en situation de pauvreté c'est important? Ça fait que de se remettre en question, je pense que c'est vraiment le point fort. Et c'est sûr qu'on a plein de contradictions, mais d'en être conscient, je pense que c'est particulier. *ORG5-intervenante*

Ce travail autour du développement de rapports égalitaires est soutenu par un fonctionnement démocratique où on tente d'éliminer les hiérarchies, où les débats ont leur place, où sont minimisés les titres de prestige (présidence par exemple) et où les rôles semblent peu différenciés. Cet extrait exprime cette idée.

Je veux parler de la démocratie, de la façon dont on pratique la démocratie dans nos groupes, comme un sens particulier à notre genre de mobilisation ici au Québec. [...] Je trouve que par rapport à ailleurs, on a une façon extrêmement créative de pratiquer la démocratie. Créative, d'une part parce qu'on ne « s'enfarge » pas dans les formalités. On sait tous qu'il faut qu'on ait des structures, des conseils d'administration, des rapports financiers, *et cetera*, on sait ça. Mais ce n'est pas ça qui nous conditionne. On est très peu hiérarchique dans notre façon de faire. Les affaires d'ancienneté, on a balayé ça, les titres sont là pour être fonctionnels et puis même des fois, on est un peu chaotique parce qu'on refuse la structure. Mais on a l'idée de fond que tout le monde doit alimenter le groupe et que les décisions doivent être prises le plus possible en consensus. *ORG3-intervenante*

Si l'acteur collectif et les organisations qui le soutiennent aspirent à des relations plus égalitaires entre les personnes dans la société, entre les collectivités et entre les peuples, ils essaient de vivre cette égalité entre eux d'abord, au quotidien. Si ces

acteurs aspirent à abolir les préjugés, ils essaient aussi d'ancrer ce principe dans leur façon d'interagir les uns avec les autres. Ainsi, les organismes, et ceux et celles qui y interagissent, ne feraient pas que « professer » des principes, mais tenteraient de les mettre en application dans leurs façons de faire et de dire. Une intervenante et un individu mobilisé l'exprimaient en ces termes.

Nous autres notre particularité, c'est d'être avec le monde et de travailler sans hiérarchie. [...] On est ensemble et on essaie du moins de ne pas avoir trop de barrières. [...] On vit l'alternative, on ne fait pas juste la construire puis attendre qu'elle nous arrive, on va la vivre aujourd'hui. [...] Le changement, on ne l'attend pas, on va le vivre là. L'autre modèle qu'on souhaite, on l'a, à petite échelle. [...] Et ça, c'est très particulier, je pense.  
*ORG5-intervenante*

Ce que j'ai remarqué c'est qu'ici, les gens qui se mobilisent, on est une grande famille et on a le souci de ce que l'autre personne vit, de ce que l'autre personne ressent, de ce qu'elle aimerait apporter. Pour nous, il n'y a pas de différence, on est tous égaux, on a tous un vécu, on est tous pareils. Moi, c'est comme ça que je le sens. Dans ce temps-là, c'est le *fun* parce qu'on se sent apprécié, on se sent aimé, on se sent apprécié pour ce qu'on est et pour ce qu'on dégage. *ORG1-membre*

Encore plus concrètement, les organisations se donnent des structures et des modes de fonctionnement qui favorisent les prises de décisions collectives et démocratiques, et qui offrent des espaces de débat pour ce faire. Le prochain extrait donne une idée des types de structures qui peuvent être mises en place pour traduire ce principe démocratique dans la réalité.

[...] et d'être aussi un lieu de démocratie. [...] Nous, on vit des crises régulièrement à [nom de l'organisme], ce n'est pas la première! Cette année, on a vécu trois [moments forts] de démocratie, on a un comité de réflexion, on va avoir deux assemblées générales, dont une assemblée générale d'orientation qu'on a quasiment tous les ans. Le fait de vivre plusieurs crises qui sont super difficiles, ça nous amène à être vraiment démocratiques et à être vraiment collés sur les membres. [Ça nous amène à cerner] comment on voit l'avenir et comment rester collés à notre mission et à nos valeurs. *ORG2-intervenante*

Dans certaines organisations, les décisions sont prises par les membres uniquement, ce qui fait en sorte que si les intervenantes ont le droit de parole et peuvent en ce sens

influencer les orientations, elles ne participent pas en principe à la décision. Les acteurs individuels ont ainsi non seulement l'impression d'avoir du pouvoir, mais la certitude d'en avoir dans les faits, tel que le souligne le prochain extrait.

Comme dans le [comité de coordination], ce sont les militantes qui répondent pour les questions finales. Les [intervenantes] nous observent, mais c'est nous qui prenons les décisions. Trouves-en une autre place de même! — Ça nous donne [...] du pouvoir, on a du pouvoir. *ORG5-membre*

*Favoriser l'appropriation de l'information et des espaces collectifs*

Les intervenantes reconnaissent cependant que le partage véritable du pouvoir constitue un énorme défi. Il demande d'abord du temps, notamment pour que tous les individus aient les mêmes informations et puissent les « digérer », les comprendre, les assimiler, les analyser. Il exige également des efforts continuels pour contrer le « naturel » et la facilité, puisque de tels processus décisionnels ne sont pas nécessairement courants dans les sociétés occidentales, bien qu'elles se targuent de démocratie. Ils seraient même à l'opposé de ce que plusieurs individus auraient vécu jusque-là, ayant parfois été opprimés, voire violentés. Il y aurait donc tout un cheminement à entreprendre et à apprendre, tant pour les individus appauvris que pour les intervenantes qui se donnent comme rôle de le favoriser. Les extraits suivants illustrent l'ampleur du défi à relever.

Le défi, quand on veut qu'ils décident, c'est de prendre le temps d'expliquer. Ça peut être plus long, ils ne l'ont pas vu eux [toute l'information]. Nous autres, on est là toute la semaine. Le partage du pouvoir, c'est par l'information. Il faut que les femmes se l'approprient ce pouvoir-là, et elles ne sont pas habituées. L'aliénation, il faut tout défaire ça. Et c'est à nous, je pense comme rôle, de les amener dans ce processus-là. *ORG1-intervenante*

Il y a comme un défi qu'on a à relever, c'est le partage des pouvoirs. Ce n'est pas évident pour le monde, c'est pour ça qu'on travaille beaucoup ça. Actuellement, on est dans les rapports égalitaires. [...] Quand tu as 50 ans et qu'on t'a toujours dit : « c'est ça que tu devrais faire », parce que tu es une fille, et après ça, tu es souvent la femme de quelqu'un, et quand tu as travaillé, bien souvent il fallait que tu te la fermes. Là tu arrives à [nom de l'organisme] et on te dit : c'est chez vous ici, tu as du pouvoir, décide. *Wo ! Wo ! Wo !* J'ai 50 ans, je n'ai jamais décidé de ma vie, je ne décide

même pas de ce que je mange, ça fait que... C'est tout un apprentissage, c'est un gros défi. *ORG5-intervenante*

Les intervenantes estiment que sur le plan du partage du pouvoir, il serait beaucoup plus simple de faire autrement, c'est-à-dire de donner des services pour atténuer les effets les plus dévastateurs de la pauvreté chez les individus, de garder l'information pour elles et de ne pas avoir à débattre avec l'ensemble des membres pour prendre des décisions, ce qu'elles se refusent de faire. Dans l'extrait suivant, l'idée qu'il serait relativement simple de manipuler les individus nous semble sous-entendue.

Ça peut être dans l'appropriation. Parce que ce serait tellement plus facile qu'on fasse tout ce qu'on veut. Nous autres on est là 40 heures, on va toute la savoir, l'information. *ORG5-intervenante*

Pour que cette appropriation de l'information par les individus puisse se réaliser, les intervenantes considèrent que le langage utilisé doit être accessible à tous. Ainsi, le principe de partage du pouvoir doit impérativement s'accompagner de l'assurance que les contenus discutés sont bien saisis de tous, afin que les décisions soient prises de façon éclairée. Les deux extraits qui suivent évoquent cette préoccupation.

Je nous perçois comme un groupe populaire. Dans le fond, on est des groupes qui travaillent avec des gens de la classe populaire, et on veut avoir des groupes qui leur ressemblent, pour refléter aussi la culture des gens. Il y a une culture propre à la classe populaire, je pense, et quand on anime, c'est de prendre attention aux mots qu'on emploie pour que les gens ne se sentent pas... [...] Il faut faire attention à ça. *ORG1-intervenante*

Il faut aussi que dans les dîners-causeries ça soit hyper vulgarisé. Parce que si le dîner-causerie est à un niveau un tout petit peu plus élevé, on perd notre monde. Ça fait en sorte qu'ils ne viendront plus. *ORG2-intervenante*

Si les contenus doivent être vulgarisés, ils passent donc par le filtre des intervenantes, ce qui soulève un questionnement quant à une possible manipulation des individus. La ligne semble bien mince entre le fait de rendre une information accessible et d'organiser l'information sous le couvert de la simplification pour qu'elle serve sa propre analyse. Il y a là tout un autre défi à relever pour les intervenantes et les organisations nous semble-t-il.

Une autre façon très concrète de travailler à partager le pouvoir est donc de rendre l'information disponible, certes, mais surtout de faire en sorte qu'elle appartienne vraiment aux individus en processus de mobilisation. Si on cherche à ce que les individus apprivoisent l'acteur collectif et son cadre identitaire pour éventuellement s'engager avec lui, cela passe notamment par l'appropriation d'où pourra découler le sentiment d'appartenance nécessaire à la mobilisation. Le prochain extrait montre que cette appropriation peut notamment passer par les lieux physiques où les individus vivent leur processus de mobilisation.

Prendre le temps aussi de faire circuler l'information, parce que le pouvoir des papiers... Qui ouvre le courrier? Où sont placés les papiers et tout ça? J'ai l'impression qu'ici, quand les militants viennent, ils sont chez eux là. Ils savent où sont les affaires et si le téléphone sonne, ce n'est pas juste moi qui réponds. *ORG1-intervenante*

Elle peut aussi être favorisée et encouragée dans le discours tenu aux individus, à travers le vocabulaire collectif employé et sur lequel on met l'accent, tel que cet extrait le montre.

Au début, les filles me disaient : tiens, j'ai fait tes photocopies. Là, tu joues juste sur le vocabulaire : non, ce ne sont pas mes photocopies, je ne suis pas ta patronne moi ici, ce sont nos photocopies. Ce n'est pas : est-ce que je peux prendre ton bureau? Ce n'est pas mon bureau, c'est le bureau de tout le monde ici. Je peux prendre l'ordinateur ? L'ordinateur, il est à tout le monde. Les papiers sont pour tout le monde. Ici, tu es chez vous, tu peux prendre ce que tu veux. *ORG5-intervenante*

Pour que l'appropriation soit la plus grande possible dans l'optique de partager le pouvoir, les intervenantes adoptent aussi la pratique de la délégation que ce soit pour diverses tâches reliées aux activités et aux actions collectives (rédiger l'ordre du jour pour une réunion, convoquer les membres pour une activité, etc.), mais aussi pour assurer la permanence de l'organisation. Le fait de déléguer non seulement des tâches, mais aussi des responsabilités, auraient un effet direct sur l'estime et la confiance des individus, ces derniers pouvant se prouver à eux-mêmes ce dont ils sont capables. Cela exige une réelle confiance des intervenantes dans les individus avec qui elles

travaillent, confiance qui ne peut être feinte. La pratique du partage du pouvoir aurait un effet direct sur la valorisation.

L'estime de soi, comment je le vois, c'est que ça se fait à travers les comités aussi. Quand une femme fait un ordre du jour d'un comité et tout ça et qu'elle vient nous le montrer : regarde, j'ai fait l'ordre du jour. *Wow !* Ça, c'est de la valorisation, et elle va vouloir le refaire après. Je pense que c'est de déléguer. Je prends cet après-midi [en exemple]. Les trois salariées on est parties, et il y a quatre ou cinq militantes qui sont à [nom de l'organisme] et ça reste ouvert. Mais je suis sûre que ça n'aurait pas toujours été comme ça et je trouve que c'est un bel exemple qu'on n'a pas besoin d'être là dans le fond. Il y a de la mobilisation cet après-midi à [nom de l'organisme], même si on n'est pas là. *ORG5-intervenante*

Ces principes d'équité dans la redistribution du pouvoir semblent tellement ancrés dans les pratiques des intervenantes que nous avons rencontrées qu'il leur semble difficile d'envisager penser et agir autrement en la matière. Pour les organisations rencontrées, ce principe va de soi, mais il ne peut se vivre pleinement que par certaines façons de faire, notamment par la tenue d'un discours clair aux individus leur affirmant continuellement leur pouvoir de décider et d'agir. Toutefois, cela pose des défis, car les individus ne seraient pas toujours prêts à assumer le pouvoir qui leur est « dévolu » dans les pratiques de l'organisation.

Mais le défi se trouve aussi du côté des organisations et des intervenantes elles-mêmes qui, bien qu'elles défendent le partage du pouvoir et l'appropriation des décisions et de l'action par les membres, ne sont pas à l'abri de vivre certaines contradictions. Ainsi, si l'organisation arrive à ce que les décisions importantes soient réellement prises par les membres à travers les structures démocratiques qu'elle s'est données, il n'en sera peut-être pas de même pour toutes les décisions et à tous les niveaux organisationnels (regroupements sectoriels ou intersectoriels, organisations provinciales, etc.). L'extrait suivant explique ce défi organisationnel et les contradictions qu'il comporte.

Ce n'est pas vrai qu'on sait comment le faire, on l'apprend à mesure. Et pour réussir à le faire à un niveau, parfois on ne le fera pas nécessairement à un autre niveau. Je pense à l'exemple de la formation de la semaine passée [...] à parler de nos pratiques [...] où il y a un intervenant qui a dit : comment ça se fait que vous ne donnez pas la formation avec des

personnes en situation de pauvreté? C'est notre contradiction de pas pouvoir toujours tout faire en même temps. Donc, il faut tout le temps être en remise en question je trouve là-dedans. On ne peut pas réussir à ajuster tous les niveaux en même temps. Parfois, la façon, ça va être de porter la parole, d'autres fois, ça va être que les gens soient là. En même temps, il faut se laisser porter par ça et se questionner, ne pas être fermé, ne pas penser qu'on est arrivé. Moi je pense que ça, c'est important aussi. Et de ne pas être trop catégorique dans ce qu'on dit. Il n'y a pas de dogme là-dedans. *ORG3-intervenante*

La force de ces pratiques nous semble résider dans leur remise en question continuelle, dans l'acceptation de leur imperfection et dans l'innovation constante. Ce défi à relever entre le discours et la pratique apparaît central pour les organisations qui soutiennent la mobilisation des individus en situation de pauvreté. Car si le discours affirme clairement que la direction du changement appartient aux personnes directement concernées par la pauvreté, le fait de vivre la mobilisation à travers des organisations ayant notamment des employés et des structures décisionnelles plus ou moins souples, implique des enjeux de légitimité. L'extrait suivant montre que des contradictions peuvent aussi survenir sur ce plan.

Les gens ne s'expriment pas tous au même niveau dans une assemblée, et à un moment donné, les gens ne voient pas tous la stratégie de la même manière. On s'était dit beaucoup, au début de notre travail qu'il fallait penser, décider et agir avec les individus en situation de pauvreté. Les gens disent maintenant : vous venez nous chercher pour participer aux groupes, mais quand vient le temps de décider, où est-ce qu'on est? Là, évidemment, quand tu es dans une assemblée générale, les gens vont intervenir. Ça a aidé souvent le [nom de l'organisation] à prendre des décisions originales l'intervention des personnes en situation de pauvreté déléguées dans les rencontres. Et à d'autres occasions, ça étire l'élastique en « tabarnouche ». [...] Ce que je veux dire, c'est que ça ouvre beaucoup le débat, il faut beaucoup s'écouter pour ne pas passer tout droit. Parce que ça peut être très facile d'écouter très poliment les gens et de dire : maintenant, on va passer aux affaires sérieuses. Alors si tu veux bien comprendre ce que les gens t'amènent et l'intégrer dans ton travail, ça demande plus de temps. [Et ça amène à voir] qu'il y a d'autres approches de la stratégie. *ORG3-intervenante*

Ce que toute cette partie tend à montrer, c'est que même en adoptant des principes clairs, en tenant des discours non équivoques, et en développant des façons de faire au



quotidien pour les concrétiser, le réel partage du pouvoir entre individus appauvris et intervenantes dans les organisations demeure un vaste défi.

#### **3.5.4 La sauvegarde d'un espace privilégié pour la mobilisation**

La dernière pratique que nous soulevons, celle de la place privilégiée faite à la mobilisation que partagent les organisations de notre terrain de recherche, apparaît d'abord comme une réaction à la conjoncture dans laquelle évoluent les organismes du mouvement communautaire québécois. Selon les intervenantes, celle-ci serait marquée par l'envahissement des services dans les groupes, services qui ne semblent plus tellement alternatifs aux services étatiques, et par l'individualisation des problèmes sociaux, ce qui irait à contre-sens de la mobilisation qui a un caractère foncièrement collectif. En ce sens, si beaucoup d'organismes communautaires agissent actuellement sur la pauvreté aux dires des intervenantes, peu d'entre eux se voueraient à des actions de transformation sociale par la mobilisation des individus concernés. Ces extraits exemplifient cette compréhension qu'ont les intervenantes de la conjoncture.

Le courant [qui domine] actuellement, ce n'est pas de faire de la lutte. On est très minoritaires. Et je suis sûre que dans la recherche que tu fais, on ne pouvait pas être 150 autour de la table cet après-midi. Par contre, les lieux qui travaillent avec des personnes en situation de pauvreté, on est beaucoup au Québec, mais est-ce qu'on est mobilisé vers la lutte? *ORG5-intervenante*

Les groupes qu'on appelle les groupes de services, à un moment donné ils sont comme tellement envahis par le service et les relations individuelles [...] qu'ils oublient finalement la mobilisation globale vers des actions de transformation sociale, des actions systémiques. *ORG3-intervenante*

S'assurer que l'organisation garde le cap sur sa mission de lutte constitue ainsi une façon concrète de promouvoir et de soutenir la mobilisation des individus directement concernés par celle-ci. Néanmoins, si le courant dominant exerce une influence jugée négative sur le processus de mobilisation, les individus en situation de pauvreté, et parallèlement en état de besoin, semblent exercer le même type d'influence sur les organisations. Ces derniers auraient en effet davantage tendance à demander des services lorsqu'ils contactent les organismes qu'à chercher à agir collectivement, et ils

les influenceraient en ce sens<sup>121</sup>. L'extrait suivant illustre ce constat, qui a d'ailleurs été démontré dans la première phase du processus de mobilisation que nous avons mis en lumière.

Notre objectif à nous par exemple, c'est de faire de la lutte et de la transformation sociale, et il faut être vigilantes là-dessus parce que les gens, quand ils viennent nous voir, ce qu'ils veulent, ce sont des vêtements et ils ont faim. *ORG5-intervenante*

Les intervenantes seraient donc en quelque sorte tiraillées entre le rôle qu'elles se donnent comme « gardiennes » de la mission de lutte pour la transformation sociale et la réponse aux besoins exprimés par les individus (puisqu'elles sont à l'écoute de leur vécu, tel que nous l'avons mentionné plus tôt). Une réelle tension apparaît dans l'intervention au quotidien, et c'est en maintenant le cap sur la mission de l'organisme — qui n'est pas étranger au cadre identitaire de l'acteur collectif par ailleurs — que les intervenantes disent parvenir à « gérer » cette tension. L'extrait suivant montre comment les intervenantes y font face.

Notre mission dans le fond, c'est de se la répéter [et de se demander] pourquoi on est là. C'est sûr que les gens essaient de nous amener parfois à des places que... tout le temps le service, le courant dominant. Mais tu peux la ramener la mission. On l'a écrite, on se la dit, partout, dans tout ce qu'on fait, c'est la défense collective des droits, ça nous amène à ça. *ORG1-intervenante*

Reconnaissant et respectant les besoins immédiats des individus, les intervenantes s'appuient également beaucoup sur le fait que bien d'autres organisations y répondent déjà, leur mission étant axée sur cette réponse. Le prochain extrait illustre cette analyse de la situation où les intervenantes semblent arriver à faire consensus avec les individus pour garder le cap sur la mobilisation.

Moi non plus je ne ferais pas de compromis sur la mission. [...] Parfois, j'ai l'impression qu'on est un peu des gardiens de la mission. On a eu des réflexions là-dessus [...] puis il y a eu parfois des tendances que des

---

<sup>121</sup> Notons à cet effet que les intervenantes ne condamnent pas les individus pour autant. Leur conscience de cette réalité leur permet toutefois d'intervenir plus adéquatement.

personnes amenaient et qui faisaient qu'on s'enlignait plus sur un comité où on faisait de la bouffe. Là, dans le fond, tu as des salariés qui vont revenir en disant : la mission, ne l'oublions pas! On arrive quand même à faire consensus avec les gens, je pense. On a eu une réflexion à savoir qu'on n'a pas à accepter... il y a d'autres groupes qui existent. Si les gens, ça ne répond pas à toutes leurs attentes dans le fond, c'est plus clair de dire : regardez, ce qu'on fait, c'est ça et il y a d'autres groupes [...]. On a comme un rôle de chien de garde de la mission, même si je n'aime pas le mot. *ORG1-intervenante*

Si des pressions sur l'offre de services se font sentir, tant par les bailleurs de fonds que par les individus appauvris, certaines intervenantes résistent très fermement à celles-ci en ramenant constamment la mission sur le tapis, tout en étant prêtes à la revoir dans le sens de la rendre encore plus claire sur le plan de la lutte pour la transformation sociale. Les organisations qui cumuleraient différents volets dans leur mission seraient possiblement plus à « risque » de dérapages que celles qui n'offrent aucun service aux individus. L'extrait suivant abonde en ce sens.

Il me semble qu'on a beaucoup de pression pour devenir un centre de femmes, un centre de jour, un centre de thérapie, *et cetera*. Et je me dis : ça existe ailleurs tout ça. [...] Je pense que c'est important de revenir à notre mission. Je ne serais pas pour la changer, mais parfois pour la modifier un peu, parce que dans notre mission, c'est [le volet] « milieu de vie » qui vient en premier. [...] On a eu beaucoup de tensions entre [les volets] milieu de vie et défense de droits. Il y a du monde qui venait juste pour le milieu de vie : je viens prendre un café, je viens au comptoir vestimentaire, je viens manger et je m'en vais. Ça fait que parfois je me dis : peut-être que je retournerais pour la travailler et mettre la défense des droits avant. Mais je pense qu'il ne faut pas avoir peur d'être clair et je pense que c'est notre rôle. *ORG5-intervenante*

Le discours tenu par les intervenantes à ce sujet apparaît contradictoire par rapport aux pratiques précédemment évoquées concernant le partage du pouvoir. Toutefois, le paradoxe n'est peut-être qu'apparent. Les intervenantes justifient la sauvegarde de la mission de lutte et de transformation sociale par la fonction qui leur est dévolue dans l'organisation, elle-même soutenue par des structures et des fonctionnements démocratiques. Au final, ce serait l'acteur collectif au cœur de l'organisme qui aurait le dernier mot, comme le montre le prochain extrait.

Moi, je suis dans la même lignée aussi : pas trop de compromis. Je suis assez radicale là-dessus. [...] Les militantes, oui, ce sont elles qui décident, mais quand on m'a passée au comité de direction, on a vérifié si je portais la vision. [...] C'est là-dessus qu'on m'a engagée. C'est sûr que c'est nous autres qui allons être les chiens de garde et [assurer] la vigilance. On a des ratés, mais c'est la visée qui a fait que ça... Le nœud, on l'a dénoué comme ça. C'est ça qu'on porte ici. [...] Celles qui ne sont pas satisfaites, vous pouvez tout dire, on n'est pas tyranniques. Si ça ne vous plaît pas, la visée elle est là depuis longtemps, elle a été bâtie avec du monde et puis ça fait 25 ans presque qu'on existe, et ça a toujours été comme ça. On ne se transformera pas pour un individu. C'est ça le NOUS. C'est le NOUS qui devrait l'emporter. *ORG5-intervenante*

Malgré cela, la façon dont les individus membres des organismes semblent ressentir cette pratique donne à réfléchir sur le « contrôle » exercé par les intervenantes sur l'organisme, et parallèlement, sur l'acteur collectif. Cette réflexion soulève encore une fois la question de la légitimité des intervenantes à orienter l'action collective. Ces deux extraits montrent la pertinence de ce questionnement.

On a une visée, une visée qu'on a définie ensemble il y a quelques années. Et autour de cette visée-là, il y a un plan de match chaque année. C'est un plan de match qui est basé sur nos luttes et qui est en alliance avec d'autres groupes. On veut bien respecter que ça ait un rythme [la mobilisation], mais c'est un défi toujours avec la démocratie, la prise de parole, les femmes. [...] Des fois je me dis : oui, on dit qu'on vit la démocratie, oui, on a une visée, mais le plan de match quand on se le donne en début d'année, cette vision-là globale de ce que ça représente comme énergie [...] je ne pense pas que tout le monde a un même point de vue d'ensemble sur ce qui va se passer. [...] Oui, on est un milieu démocratique, ce sont les femmes qui ont le droit de vote et on décide ensemble de notre plan de match. Mais quelque part, l'équipe des salariées, on est un moteur, on tire la machine à certains moments dans l'année, parce qu'on a un plan de match, parce qu'on y croit et qu'on est un groupe de lutte. [...] Même si on dit qu'on respecte le rythme des personnes, on est un groupe de lutte. *ORG5-intervenante*

Comment les amener dans la mobilisation, dans la transformation sociale? Ça serait tentant de faire des formations parfois aussi sur n'importe quoi. Nous autres, on a déjà un peu *shiré* pendant une période sur du bricolage, et on a fini par dire : non. On est passées pour des grosses méchantes. Mais dans le fond, la mission de [nom de l'organisme], c'est de faire de la lutte. On est ici pour faire de la lutte, principalement. Parfois, on peut avoir l'air

dur là-dedans de refuser des choses, mais je pense qu'il faut résister à ça.  
*ORG5-intervenante*

La tension entre la démocratie (le partage réel du pouvoir) et le respect de la mission organisationnelle n'est donc pas simple à gérer. L'extrait suivant montre cette fois-ci comment des acteurs externes (organismes ou institutions) risquent d'influencer les activités des organisations, voire leur mission, et montre la façon dont les intervenantes concilient besoins et désirs des membres, souhaits des collaborateurs externes, et mission de l'organisation.

Je mets un bémol, car ça dépend des travailleurs aussi. Parce qu'entre autres dans le volet formation, on est en collaboration avec la commission scolaire. Eux ils disent : ça marche des cours d'informatique, alors mettons-en. Moi je suis vraiment à dire : *wo!* les cours d'informatique. On peut en mettre un, mais il y en a des cours d'informatique ailleurs. Nous, notre groupe, on axe plus les formations sur le passage du JE au NOUS, et on réalise que ça marche parce que c'est bien plus ça notre mission. C'est facile de dire : on va mettre des cours d'informatique parce que les gens vont y aller. Il y aurait d'autres travailleurs que moi qui diraient : ok, dans le fond, ça correspond aux besoins, allons-y avec ça. Ça ne prend pas de temps... C'est quand même dans la mission, mais ce n'est pas la même affaire qu'une formation comme celle dont j'ai parlé tantôt. *ORG2-intervenante*

Il n'est par ailleurs pas toujours absolument nécessaire que les intervenantes agissent comme garde-fou de la mission des organisations, les membres étant parfois en mesure de le faire eux-mêmes, collectivement, sans l'influence directe de ces dernières, et à leur grande surprise d'ailleurs, comme l'évoque l'intervenante de l'extrait suivant.

Il y a quelque chose qui m'a vraiment surpris et je vais vous le partager. On a eu une assemblée générale d'orientation il y a deux ans et on avait dit : c'est quoi là les priorités de [nom de l'organisme]? On avait revu notre mission [...] et tous nos volets [...]. La première priorité qui est ressortie, c'est l'action sociale. Je suis toujours surprise de ça parce que concrètement, de loin, c'est le comité action sociale qui a le moins de monde dedans. Pourtant les gens, ils l'ont dans leurs valeurs qu'il faut travailler sur les causes de la pauvreté. Même si je n'ai pas l'impression qu'ils ont fait le processus de mobilisation et de conscientisation, ils se sont rendus là, ça fait que ça m'a vraiment fait *tripper*. *ORG2-intervenante*

Au-delà de la prise de risque prise par l'organisation ayant accepté de tout remettre en question — ce qui nécessite une grande dose de confiance dans le NOUS — c'est toute la question des choix des individus qui se profile dans cet extrait. Comment en effet expliquer que les membres de cet organisme aient choisi de mettre la lutte comme priorité de leur organisme, mais qu'ils soient peu nombreux à vouloir organiser concrètement cette lutte?

L'ensemble de nos données nous amène à penser que les individus vivent eux aussi une tension entre plusieurs aspects de leur parcours, notamment entre une réponse à leurs besoins immédiats (ce qui les pousserait à choisir des comités ou des activités où il sera possible de le faire), leurs multiples motivations qui coexistent (relations sociales satisfaisantes, apprentissages, valorisation par la création, etc.) et la conscience critique développée dans leur processus de mobilisation (les amenant à opter pour des actions de nature à changer la société dans laquelle ils vivent). Comme les intervenantes n'ont pas nécessairement ni les mêmes besoins ni les mêmes motivations, que ce soit à titre de salariées ou de militantes, elles ne vivent pas cette tension de la même manière.

Concilier mission et partage du pouvoir serait néanmoins possible, et probablement plus aisé lorsque l'organisation fait preuve de souplesse dans l'actualisation de sa mission, ce qui semble le cas dans l'extrait suivant.

Nous, dans le fond, notre mission est hyper globale. Ce sont des valeurs, on est un réseau d'entraide, on est un lieu d'implication. C'est l'entraide, c'est la lutte à la pauvreté. Finalement, c'est une mission super globale et les moyens de l'actualiser peuvent changer. Par exemple, on a eu un club de troc, ça ne marchait plus, on ne l'a plus. Les cuisines collectives, ça marche au « boutte », on en a davantage. [...] Les moyens d'actualiser [la mission], c'est sûr que ça va changer. Comme chiens de garde, il y a une intervenante, mais il y a aussi le conseil d'administration. C'est beaucoup orienté sur la mission et on y revient souvent dans les décisions. On regarde où on est rendu dans notre mission. Dans les comités de réflexion dont je vous parlais [...] tout le monde regarde la mission. C'est de se rappeler quelles sont les valeurs qui sont au-dessus de tout. *ORG2-intervenante*

La sauvegarde de la mission, comme pratique favorisant la mobilisation, n'est pas que l'apanage des intervenantes. Les membres, à travers les structures démocratiques que se donnent les organismes communautaires, partagent clairement ce rôle, favorisant à leur tour le processus de mobilisation. En somme, à côté du respect du rythme des individus, de leurs besoins spécifiques, de l'écoute, etc., les intervenantes indiquent que le fait de s'assurer de garder le cap sur leur mission de transformation sociale par la mobilisation des individus concernés est primordial à l'heure actuelle, étant donné le courant dominant qui pousse de plus en plus les organisations vers une pratique de services individualisés.

Selon notre analyse, cette pratique, quoique paradoxale à certains égards, semble particulièrement importante pour que les individus puissent cheminer dans le processus de mobilisation, notamment pour effectuer le passage entre la participation et l'engagement, passage qui ne semble ni le plus facile ni le plus courant.

La vulgarisation de l'information visant le partage du pouvoir soulève un enjeu important que l'on retrouve par ailleurs dans certains écrits sur la conscientisation, à savoir la subjectivité avec laquelle les intervenantes vulgarisent effectivement les contenus, subjectivité qui risque d'enligner fortement ces contenus sur le cadre identitaire des intervenantes elles-mêmes, et influençant à son tour le cadre identitaire de l'acteur collectif. Ainsi, si l'objectif est de véritablement décider des finalités de l'action en alliance (vu l'appartenance des intervenantes à l'acteur collectif), il apparaît clair dès le départ qu'en fonction de leurs rôles différenciés, les intervenantes et les individus « mobilisables » et mobilisés partent avec des différences de pouvoir notables qui semblent difficiles à amoindrir.

Le passage à la contestation exigerait donc au préalable qu'elles [les personnes dominées] modifient leurs représentations et attribuent la responsabilité de leur situation malheureuse [vu la tendance des personnes en situation de domination à en rapporter la responsabilité à elles-mêmes] à des forces extérieures à elles-mêmes, mais susceptibles d'être contrôlables ou modifiables par une action collective. (...) En présupposant la prise de conscience, par des dominés, de quelque chose qu'eux-mêmes ignorent, mais que, en revanche, savent pertinemment ceux

qui les soutiennent (au final seuls juges de la validité de ce dont il fallait prendre conscience), elle contribue à doter les seconds d'une complète maîtrise du sens et des formes que doit prendre la « libération » des premiers (Mathieu, 2004 : 57-58).

### **3.5.5 La concordance des pratiques à l'égard du processus de mobilisation**

Les pratiques que nous avons dévoilées sommairement semblent en cohérence avec les étapes et les constituantes du processus que nous avons décrit précédemment, spécialement en ce qui a trait à la multiplicité de possibilités qu'elles offrent aux individus d'appriivoiser l'acteur collectif et d'éventuellement faire corps avec lui. Chacune de ces pratiques semble jouer plusieurs rôles à l'intérieur du processus en tant que tel (tant dans la phase de participation que dans celle de l'engagement), mais aussi quant à la « dé-exclusion » des individus et au développement de leur pouvoir d'agir, bien qu'elles ne soient pas nécessairement planifiées en ce sens. Ces pratiques ont donc des effets au-delà de la finalité qu'elles poursuivent.

Les pratiques que nous avons soulevées sont aussi en concordance avec les motivations des individus (spécialement sur le plan individuel) et semblent permettre de confronter plusieurs obstacles, tant sur les plans micro, méso que macrosociologique. En un mot, elles semblent adéquates pour favoriser le processus de mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers les organismes communautaires.

Les pratiques explicitement dévolues au soutien de la mobilisation concordent globalement avec celles soulevées par Plamondon (2007) et témoignent à cet effet de l'importance d'une intervention touchant autant aux multiples JE (unicité de chacun) qu'au NOUS en tant que tel. Bien que cette double préoccupation soulève bien souvent des tensions (notamment entre les besoins personnels des individus, les convictions des intervenantes et la mission des organismes) et pose des défis, elle semble essentielle dans le contexte d'individualisation que nous connaissons.



Cependant, les liens les plus prégnants des pratiques que nous avons mises au jour avec les écrits se trouvent davantage du côté des pratiques de soutien au développement du pouvoir d'agir (DPA). Bien qu'un seul organisme de notre échantillon ait affirmé travailler consciemment avec cette approche, toutes les pratiques recensées vont clairement dans le même sens, spécifiquement de partager le pouvoir, de laisser de l'espace d'expérimentation aux individus et de leur permettre de mettre à contribution leurs potentiels. Cela démontre à notre avis la grande similarité existant entre les processus de mobilisation et de DPA, tel que nous l'avions proposé dans le premier chapitre de cette thèse<sup>122</sup>. En fait, la mobilisation permet le développement du pouvoir d'agir, lequel contribue en retour à renforcer la mobilisation dans une dynamique dialectique. Les pratiques déployées dans les organismes communautaires de notre échantillon semblent contribuer pleinement à cette dynamique.

Ces pratiques semblent également en concordance avec les facteurs structurants du pouvoir d'agir, à savoir l'interaction, le temps et le risque, ainsi qu'avec les caractéristiques d'un espace collectif qui soutient le processus de DPA (participation – compétences – communication – capital communautaire). Pour l'affirmer, il faudrait toutefois un examen beaucoup plus approfondi des pratiques, ce que nos données de recherche ne permettent pas. Nous pouvons tout de même affirmer en somme que les principales pratiques de soutien à la mobilisation favorisent également le processus de DPA, mais qu'elles ne sont pas exemptes de contradictions et de défis.

---

<sup>122</sup> Prenons par exemple la pratique de création d'opportunité pour participer au développement du groupe et de ses actions et pour interagir avec ses pairs. Nous avons vu que la participation constitue en effet le vecteur du processus de DPA, mais qu'elle constitue également l'amorce du processus de mobilisation. Il en est de même pour la mise à contribution des potentiels qui permet à la fois de développer des compétences, de retrouver la confiance en soi et de redéfinir positivement son identité; ces effets servent autant le processus de DPA que celui de mobilisation.

## **Conclusion**

Cette conclusion se compose de cinq parties. Nous rappelons d'abord l'objet d'étude et les objectifs poursuivis. Nous effectuons ensuite un retour sur les principaux concepts abordés dans cette recherche, puis nous rappelons sommairement la méthodologie employée. En quatrième lieu, nous résumons les principaux résultats. Nous interprétons ensuite sommairement ces derniers à l'égard des écrits existants et rappelons les principaux apports de notre recherche. La discussion des résultats constitue la cinquième partie de cette conclusion. Finalement, la présentation de quelques pistes pour les futures recherches dans le domaine complète cette thèse.

### **Objet d'étude et objectifs de la recherche**

La recherche ayant donné lieu à cette thèse avait pour objet d'étude le phénomène de la mobilisation chez les individus en situation de pauvreté et d'exclusion à travers les espaces collectifs que constituent les organismes communautaires. Nous tentions plus spécifiquement de : 1) cerner les détails du processus de mobilisation (étapes, facteurs structurants et obstacles) dans le contexte d'acteurs collectifs déjà existants par la connaissance intime qu'en ont à la fois les protagonistes et celles qui les appuient; 2) mettre en lumière les effets de la mobilisation tels que perçus par les acteurs qui l'expérimentent et par ceux qui les accompagnent; 3) analyser dans quelle mesure ce processus permet aux acteurs de développer du pouvoir d'agir individuel et collectif; 4) identifier les pratiques contribuant au développement et à l'évolution de ce processus; 5) lier l'ensemble de ces dimensions pour obtenir une appréhension plus globale du phénomène de la mobilisation.

Cette recherche empirique réalisée avec des individus mobilisés et des intervenantes qui les soutiennent à travers des organismes communautaires ayant parmi leurs objectifs la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale a notamment permis de mieux

saisir les parcours individuels afin de cerner les processus à l'œuvre et ce qui les influence, notamment les pratiques qui contribuent à les soutenir.

Nous avons montré que la mobilisation constitue un phénomène qui vaut la peine qu'on s'y attarde, spécialement dans le cas des problèmes sociaux que sont la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment parce que le processus qui y mène permet aux acteurs de subjectiver l'oppression vécue, parce que la mobilisation a des effets non seulement sur plan individuel, mais aussi sur l'ensemble de la société en s'attaquant aux causes structurelles de ces oppressions, mais principalement parce qu'elle permet le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif nécessaire au changement.

Le fait que de moins en moins d'organismes optent pour une stratégie de mobilisation des individus en situation de pauvreté et d'exclusion ainsi que la présomption que les intervenantes sociales ne connaissent pas suffisamment le processus de mobilisation pour être en mesure de le favoriser pleinement ont été précurseurs de notre choix d'objet d'étude. Une connaissance plus fine des processus par lesquels la mobilisation émerge et se pérennise ainsi que des pratiques qui la favorisent n'est pas vaine, puisqu'elle permet que le processus soit soutenu le plus adéquatement possible.

### **Principaux concepts étudiés**

Dans le premier chapitre, nous avons montré que l'exclusion constitue un cumul de ruptures sur divers plans (économique, social, culturel et politique) et qu'elle est principalement provoquée par la transformation de la société salariale et les multiples dimensions du vivre ensemble que celle-ci affecte. Nous avons expliqué que bien souvent, ces ruptures minent négativement l'identité et la capacité d'agir des acteurs qui en font l'expérience.

Nous avons aussi montré que la pauvreté socioéconomique, mais plus spécialement l'absence du statut de travailleur rémunéré, représente une des situations pouvant conduire à l'exclusion; les deux sont intimement liés quoique l'un n'entraîne pas obligatoirement l'autre. Les individus ne se laissent pas glisser passivement vers cette

mise à la marge puisqu'ils développent de multiples formes de résistance. En ce sens, ni la pauvreté ni l'exclusion ne constituent des déterminismes. L'action collective, notamment à travers les groupes communautaires, constitue une voie privilégiée pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, spécialement en permettant la construction d'identités positives et la participation pleine et entière au devenir citoyen.

Nous avons ensuite montré que le développement du pouvoir d'agir constitue un processus permettant aux individus, groupes, organisations et communautés de s'affranchir d'une situation d'impuissance à agir, laquelle peut être engendrée par les oppressions que sont la pauvreté et l'exclusion. C'est par le déploiement et l'interaction de quatre grandes composantes (participation comme vecteur, combinée au développement d'une identité positive, de compétences et de la conscience critique) que le pouvoir d'agir peut se développer. Ces composantes nécessitent un espace collectif pour se développer, espace qui a tout avantage à posséder certaines caractéristiques (participation, compétences, communication, capital communautaire) pour soutenir adéquatement le processus. Nous avons affirmé que le processus de DPA ne peut par ailleurs se déployer qu'à travers une action concrète et que dans le cas qui nous intéresse, l'action collective semble nécessaire afin que les acteurs puissent influencer, à leur avantage, les structures et fonctionnements sociopolitiques qui contribuent à leur impuissance à agir (conditions structurelles du changement).

Nous avons montré que la mobilisation est le résultat de deux processus conjoints et interreliés, soit la création d'un acteur collectif et la construction d'une action collective. C'est sur cette base que nous avons exploré comment se créent, se développent et se pérennisent les mobilisations. Une combinaison de facteurs sur les plans micro, méso et macrosociologique influence l'émergence de tels processus et leur déploiement. Parmi les facteurs mésosociologiques, les pratiques de soutien au processus à travers les espaces privilégiés que sont les organismes communautaires nous sont apparues fondamentales, mais peu documentées dans cette perspective.

## **Méthodologie de la recherche**

Le deuxième chapitre a été consacré à la méthodologie de la recherche que nous avons conduite. Rappelons que notre positionnement épistémologique est constructiviste et s'appuie ainsi sur la subjectivité et l'induction. Nous avons adopté une perspective interprétative appelant des stratégies, méthodes et instruments qualitatifs et nous avons choisi d'adopter à la fois une forme exploratoire et analytique. Nos données ont été recueillies avec la technique des groupes de discussion (*focus groups*) auprès des membres mobilisés et intervenantes de cinq organismes communautaires de la ville de Québec. C'est en s'inspirant fortement des principes, procédures et outils de la théorisation ancrée que nous avons analysé nos résultats, d'où découlent des propositions théoriques issues des données empiriques.

## **Principaux résultats**

Les résultats que nous avons produits traitent de l'ensemble des dimensions significatives du phénomène de la mobilisation. Elles sont de cinq ordres : l'univers de la mobilisation; le processus de mobilisation des individus à travers les organismes communautaires; les motivations à l'engagement et les effets du processus; les facteurs d'influence de l'engagement individuel; les pratiques contribuant à soutenir le processus.

Nous avons d'abord distingué l'acteur collectif (le NOUS – identité collective partagée — une des deux principales constituantes de la mobilisation) de l'organisme qui en est le véhicule, c'est-à-dire l'espace collectif dans lequel la mobilisation peut se développer. Nous avons montré que l'acteur collectif dont il est question quant au phénomène de la mobilisation est considérablement flou et diffus, et qu'il est étonnamment variable. Ainsi, les individus mobilisés ont un sentiment d'appartenance à plusieurs identités collectives différentes, quoique souvent proches (personnes assistées sociales, femmes sans emploi, personnes pauvres, etc.), qui varient selon l'action et les situations spécifiques dans lesquelles ils se trouvent. L'identité à la base

de l'acteur collectif est en effet éminemment dynamique et en constante mouvance. Nous avons toutefois décelé une identité collective partagée parmi tous les répondants, à savoir celle de personnes en situation de pauvreté, à partir de laquelle nous nous sommes basée pour effectuer notre analyse. Nous avons clairement démontré que l'appartenance à un acteur collectif ne peut être déterminée que par ceux et celles qui la vivent et qu'elle n'est aucunement synonyme de la notion de membre d'une organisation. À l'égard du phénomène de mobilisation, l'organisation nous semble devoir être appréhendée comme un dispositif permettant à la mobilisation de prendre forme et de s'organiser. Nous avons conclu en affirmant que la notion d'acteur collectif est beaucoup plus proche de la notion de communauté dans sa dimension existentielle, où appartenance, émotions et signification identitaire prédominent, et qui est choisie par les individus.

Notre analyse nous a amenée à préciser l'espace dans lequel se forge le processus de mobilisation. Nous avons déterminé quatre zones, tantôt physiques, tantôt symboliques, où se jouent les trajectoires individuelles et collectives (faisant partie de notre construction théorique) :

- Zone 1 — espace externe aux organisations et à l'acteur collectif;
- Zone 2 — espace des organisations formelles;
- Zone 3 – espace de l'acteur collectif traversant une ou des organisations;
- Zone 4 — espace de l'acteur collectif à l'extérieur des organisations formelles.

À l'égard de la multiplicité possible des identités collectives, nous avons souligné qu'une organisation peut être traversée par plusieurs acteurs collectifs et peut aussi en soutenir plus d'un par ses actions, les uns finissant presque par se fondre dans les autres en raison de leurs valeurs et de leurs finalités similaires. C'est cette conception novatrice de l'univers de la mobilisation qui nous a permis de mieux comprendre les cheminements et parcours individuels.

Nous avons par la suite présenté le fruit de notre construction théorique quant au processus de mobilisation vécu par les individus en situation de pauvreté et

d'exclusion à travers des organismes communautaires et à l'intérieur d'acteurs collectifs existants. Un certain nombre de caractéristiques partagées nous ont amenée à identifier un processus global commun à tous les individus, fait de deux grandes phases : celle de la participation où l'individu se situe dans la zone de l'organisme (zone 2) et celle de l'engagement où il se sent appartenir à l'acteur collectif et agit avec lui; il peut alors se situer tant à l'intérieur d'une organisation (zone 3) qu'à l'extérieur de celle-ci (zone 4). Ces deux grandes phases se divisent en quatre étapes, les deux premières étant liées à la phase de participation et les deux dernières à la phase d'engagement : 1) le passage vers un organisme; 2) l'appropriation de l'acteur collectif; 3) la mobilisation effective; et 4) l'évolution de l'engagement. Ainsi, si le processus de mobilisation peut s'amorcer dès le premier contact avec un organisme communautaire, l'état de mobilisation quant à lui se cristallise lors du passage vers l'acteur collectif, passage qui n'est pas physique, mais plutôt symbolique, principalement lié à la dimension identitaire. Bien qu'il faille reconnaître que les éléments spécifiques du processus de mobilisation sont singuliers à chaque individu, la trame de fond demeure la même et c'est cette modélisation que nous avons défendue.

Il a ensuite été question des motivations à l'engagement<sup>123</sup> et des effets que l'ensemble du processus de mobilisation engendre, selon la perception des individus mobilisés et des intervenantes qui les accompagnent. Il est ressorti quatre grandes catégories de motivations et d'effets, les premiers influençant les seconds et *vice versa* dans une dynamique dialectique, soit : 1) contribuer au changement social et améliorer ses conditions de vie; 2) se développer, se réaliser et se prendre en mains; 3) développer un réseau relationnel significatif; 4) jouer un rôle et détenir un statut social valorisant. Il apparaît clair que le processus de mobilisation est non seulement motivé par le changement social (sa visée intrinsèque), mais par une foule d'autres raisons de plusieurs ordres. Les effets du processus apparaissent variés et très significatifs dans la

---

<sup>123</sup> Pas celles qui amènent la participation des acteurs aux activités d'une organisation, mais plutôt celles qui stimulent leur engagement avec l'acteur collectif et le maintiennent dans le temps.

vie des individus qui les ressentent, et semblent liés à leur vécu de pauvreté et d'exclusion, ainsi qu'au contexte précis dans lequel ils évoluent. En ce sens, ils ne sont ni automatiques ni immuables. Les motivations à s'engager et à demeurer mobilisé sont tout aussi dynamiques que le processus lui-même, c'est-à-dire qu'elles évoluent graduellement, notamment en fonction de ce que les individus retirent de leur engagement. Cela nous a permis d'affirmer que le processus de mobilisation est autopropulseur, car il se nourrit lui-même de ce qu'il produit. Ainsi, plus les personnes s'engagent, plus elles en retirent toutes sortes de bénéfices, ce qui les amène généralement en retour à s'engager encore davantage. Nous avons par ailleurs évoqué que les effets recensés n'étaient pas nécessairement complètement attribuables au processus de mobilisation, mais qu'ils étaient nécessairement associés à toutes ses dimensions constitutives.

Nous avons conclu que l'ensemble des effets perçus par les individus tels que racontés dans leur expérience de mobilisation culmine dans un gain réel de pouvoir d'agir individuel et collectif. Au-delà de la présence évidente de toutes les composantes retenues et des éléments structurants, c'est une capacité d'agir effective qui est clairement ressortie des expériences racontées par les acteurs mobilisés et les intervenantes. C'est là que réside le pouvoir d'agir : dans l'amalgame et le renforcement mutuel des composantes, entourées des éléments structurants du processus, produisant un pouvoir d'agir, tant dans sa dimension subjective (croire qu'on en a) qu'objective (agir en conséquence). La seule présence des composantes et des éléments structurants ne saurait à elle seule permettre de conclure à l'acquisition d'un pouvoir d'agir. C'est dans le discours des individus affirmant pouvoir agir et déclarant agir là où ils s'en croyaient incapables que nous avons pu le reconnaître, ce qu'ont manifestement montré nos résultats.

Nous avons présenté les principaux facteurs d'influence de la mobilisation des individus en situation de pauvreté et d'exclusion, stimulant ou freinant le processus selon les cas. Il a d'abord été question des facteurs macrosociologique, soit le contexte dans lequel la mobilisation se situe (le courant dominant) ainsi que la conjoncture



particulière. Nous avons conclu que ces deux grands éléments constituaient davantage des freins au processus à l'heure actuelle. Il en a été de même pour les facteurs microsociologiques que représentent les difficiles conditions de vie des individus. Sans constituer des obstacles insurmontables, celles-ci influent sur les possibilités de s'engager collectivement avec d'autres. Toujours du point de vue microsociologique, nous avons identifié la multiplicité des cadres individuels existants comme un ensemble de facteurs qui viennent stimuler le processus de mobilisation ou au contraire lui nuire. L'histoire personnelle des individus, leurs valeurs intrinsèques, les principes auxquels ils adhèrent, leurs habitudes, leurs croyances, etc. culminent dans des cadres identitaires différenciés dont certains semblent plus compatibles que d'autres avec la mobilisation à travers des organismes communautaires de lutte à la pauvreté. Ce que nous avons fait ressortir sur le plan des motivations, des effets et des facteurs structurants de la mobilisation concorde généralement avec ce que nous avons retrouvé dans les écrits, y ajoutant de la précision et montrant plus spécifiquement l'apport de ses dimensions au processus que nous avons décrit.

Finalement, nous avons fait ressortir les principales pratiques visant à soutenir l'émergence, le développement ainsi que la pérennisation de la mobilisation des individus en situation de pauvreté et d'exclusion à travers les organismes communautaires. Nous avons tenté de cerner sommairement les valeurs, principes, attitudes et façons de faire présents dans les organisations visant explicitement le soutien du processus de mobilisation. Nous avons cerné tant des pratiques organisationnelles que des pratiques individuelles, propres à chacune des intervenantes, qui témoignent de leur conception de leur rôle dans leur organisation et de leur façon de l'appréhender au quotidien. Nous avons également mis au jour les pratiques des acteurs individuels mobilisés et consciemment mises en œuvre dans le but explicite de favoriser la mobilisation de leurs pairs. Quatre grandes pratiques sont ressorties de l'analyse, soit la création et l'offre d'opportunités et d'occasions de participer et de s'engager, la mise à contribution concrète des potentiels et du vécu

individuels, le partage du pouvoir, et finalement, la sauvegarde d'un espace privilégié pour la mobilisation.

Il a été intéressant de constater que les pratiques mises en œuvre par les intervenantes ne sont pas toujours reçues par les individus dans le sens où elles ont été planifiées. Ainsi en est-il par exemple de l'écoute du vécu qui a une fonction conscientisante du point de vue des intervenantes, alors qu'elle répond tout simplement à un besoin de base et à une forme de respect du côté des individus en processus de mobilisation. Nous avons par ailleurs relevé plusieurs dangers d'instrumentalisation des individus au profit de la « cause » à travers l'intervention dans les organismes ainsi que de nombreux défis à relever. L'analyse des pratiques mises en lumière nous a par ailleurs permis de cerner leur grande concordance autant avec les pratiques d'éducation populaire autonome et de conscientisation dont certaines intervenantes se réclament, qu'avec les pratiques visant le développement du pouvoir d'agir. Il y a donc une cohérence intéressante à relever, à savoir que les pratiques visant la mobilisation permettent aussi que se développe le pouvoir d'agir individuel et collectif. Cela permet d'affirmer que le processus de mobilisation peut constituer un processus de développement du pouvoir d'agir des acteurs et qu'il peut être soutenu en ce sens.

Nos résultats nous apparaissent valables dans des contextes similaires à celui du Québec. La réalité de la région de Québec a toutefois fait en sorte que les enjeux multiculturels ne sont pas ressortis dans l'analyse alors qu'ils auraient pu en être autrement dans d'autres milieux, dans la région montréalaise par exemple. Il en est de même quant à l'âge des acteurs mobilisés que nous avons rencontrés (une majorité de personnes avaient dépassé la quarantaine) qui a pu influencer la teneur des données recueillies. Toutefois, nous croyons avoir construit une modélisation qui représente en quelque sorte une diaspora des possibles autour du phénomène de mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

## **Interprétation des résultats et principaux apports de la recherche**

D'un point de vue général, nos résultats confirment la majorité des propositions retrouvées dans les écrits à propos de la pauvreté et de l'exclusion, de la mobilisation et du développement du pouvoir d'agir, mais y apportent du raffinement, de la précision, mais surtout des liens plus prégnants entre les concepts.

D'un point de vue plus spécifique, nos résultats ont permis de confirmer les propositions d'Anderson et Snow (2001) et de Lamoureux (2001) notamment celles indiquant que l'action collective constitue une voie privilégiée de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, spécialement lorsqu'elle passe par les espaces privilégiés que sont les organismes communautaires au Québec (Lamoureux, 2001; Dufour, 1998; McAll, 1995). En effet, nos résultats montrent que les nombreux effets jugés positifs par les individus qui en ont fait l'expérience culminent globalement dans une « dé-exclusion », plus particulièrement sur le plan intrapersonnel (développement du soi, identité positive, etc.) et social (réseau relationnel), mais aussi sur les plans politique et économique (contribution au vivre ensemble, amélioration des conditions matérielles d'existence, changements de normes et de valeurs, amélioration des politiques publiques, etc.). Nous confirmons aussi les propos de Clavel (1998) qui affirme la place centrale que doivent jouer les individus directement concernés par l'exclusion et les différents registres de changements à opérer pour lutter contre elle. En effet, non seulement les individus peuvent-ils par leur mobilisation se transformer eux-mêmes (combattre les effets négatifs des difficultés qui les affectent), mais ils contribuent aussi à transformer leur monde.

Toutefois, nos résultats apportent un éclairage plus précis à l'égard de cette proposition (action collective comme voie privilégiée de lutte à l'exclusion) en montrant que ce n'est pas uniquement l'action collective qui doit être prise en considération dans l'équation, mais plutôt l'ensemble du processus de mobilisation, c'est-à-dire tant le processus de construction de l'acteur collectif que celui de l'action collective en tant que telle. Tous les auteurs ayant étudié le phénomène de l'exclusion relèvent d'ailleurs

toute l'importance de la dimension identitaire. Toutefois, la reconstruction identitaire individuelle pouvant se produire à travers le processus de mobilisation n'a généralement pas été explicitée dans les écrits, ce à quoi contribue notamment cette thèse. De son côté, Lamoureux (2001) a bien montré comment les identités individuelles se reforment positivement à travers la participation à des organismes communautaires. Nous croyons toutefois pour notre part que ce n'est pas tant l'organisation qui est en cause, mais bien l'acteur collectif qui y évolue et auquel les individus arrivent à s'associer. Nous avons en effet montré toute la fierté d'appartenir à ces NOUS variés et à agir de concert avec ceux et celles qui le composent, sans pour autant perdre son individualité, et avons ainsi dévoilé comment la reconstruction identitaire individuelle semble particulièrement bien servie à travers le développement de l'identité collective.

Sans être en mesure de l'affirmer hors de tout doute, nos résultats semblent montrer que le processus de construction identitaire collective (processus d'ajustement des cadres à travers des acteurs collectifs existants dans le cas de notre recherche) prend davantage d'importance dans le processus de « dé-exclusion » que le processus d'élaboration de l'action collective en tant que telle. Puisqu'acteur collectif et action collective sont intimement liés, constituant les deux dimensions fondamentales de la mobilisation qui s'influencent, il est difficile de tirer une conclusion claire à cet égard. Nos résultats confirment toutefois l'importance de détenir un statut social valorisant pour les individus, statut affectant directement leur identité individuelle, et la nécessité d'une identité positive de remplacement (D'Amours et coll., 1999; Dufour, 1998). Plusieurs individus mobilisés y ont fait référence à travers leur discours, ce qui tend à confirmer cette hypothèse.

Bien que nos résultats ne nous aient pas permis de cerner de façon précise le degré et la nature exacte de l'impuissance à agir vécue par les individus ayant vécu un processus de mobilisation, les effets révélés par cette recherche montrent que la plupart vivaient diverses formes d'impuissance à agir au moment d'amorcer un processus de

mobilisation. Ils confirment en ce sens que les processus d'exclusion et d'appauvrissement peuvent mener à l'impuissance à agir (Ninacs, 2002 et 2008).

Nos résultats ont également permis de relever les composantes du processus de développement du pouvoir d'agir individuel, à savoir le développement d'une identité positive, l'acquisition de compétences et le développement d'une conscience critique, se développant sur le vecteur que constitue la participation (et l'interaction qui l'accompagne). À travers les propos des individus mobilisés, il a également été possible de cerner l'importance des caractéristiques de l'espace dans lequel se développe le pouvoir d'agir (composantes de l'*empowerment* communautaire) et de confirmer la proposition de Ninacs (2008 et 2002) stipulant l'importance de lieux de participation ouverts et accessibles, de formes de communication transparentes et positives, où les compétences sont reconnues et mises à contribution et où l'entraide et la solidarité sont favorisées. Chacune de ces caractéristiques est clairement ressortie à travers les propos des individus expliquant ce qui a soutenu leur processus de mobilisation. Nos résultats ne permettent toutefois pas de distinguer de façon non équivoque ce qui relève des organismes eux-mêmes (en tant que véhicules de la mobilisation) et ce qui relève des acteurs collectifs comme tels.

Notre présomption à propos de l'étroite relation existant entre les processus de mobilisation des individus et le développement de leur pouvoir d'agir a également été confirmée, à savoir que c'est justement à travers les processus de construction de l'acteur et de l'action collectifs que ce pouvoir d'agir se développe. Nos conclusions appuient les affirmations d'entre autres Ninacs (2008 et 2002), Deslauriers (2007), Breton (2002 et 1997) et Lee (2001) indiquant que c'est par des expérimentations concrètes que des résultats tangibles peuvent en effet se faire jour, et que dans le cas d'une impuissance à agir relative dont les causes sont structurelles, l'action collective est plus particulièrement porteuse, sinon essentielle.

Bien que nous n'ayons pas poussé plus avant notre analyse quant aux théories explicatives de la mobilisation (théorie de la mobilisation des ressources, nouveaux

mouvements sociaux, etc.), nos résultats tendent à confirmer ce que nous avons avancé au départ, à savoir qu'aucune des théories explicatives des mobilisations ne permet à elle seule d'expliquer l'émergence, la forme, le succès ou l'échec des mouvements qu'elle étudie (Mathieu, 2004). Nous avons clairement fait ressortir la pluralité de rationalités existantes, la multiplicité et la complexité des facteurs d'influence (macro, méso et micro) ainsi que la grande diversité d'effets possibles, tant sur plan individuel que collectif.

Il faut toutefois souligner que le regard que nous avons posé sur le phénomène de la mobilisation s'avère plus global que celui retrouvé dans les écrits sur la question. En effet, bien qu'un certain nombre de recherches aient présenté les différents morceaux du « casse-tête », l'avantage de notre modélisation est d'avoir considéré l'amorce du processus dès ses premiers balbutiements (ici par un contact avec un organisme communautaire) jusqu'à son « aboutissement », c'est-à-dire l'engagement des individus les uns avec les autres. Le fait de bien situer les phases du processus de mobilisation à travers les espaces collectifs privilégiés que représentent les organismes communautaires, sans le confondre avec ces organismes, a notamment permis de mieux situer leur rôle à l'égard de ce processus.

Par les zones d'ombre qu'elle a tenté d'éclairer, cette thèse contribue à l'enrichissement des connaissances en organisation communautaire dont la mobilisation constitue le cœur (Lamoureux et coll., 2002). Elle apporte d'abord une nouvelle compréhension de l'espace dans lequel se développe la mobilisation en distinguant clairement l'acteur collectif auquel les individus se joignent (abstrait), de l'organisme communautaire qui en représente plutôt le véhicule. Cette distinction contribue en retour à mieux appréhender les processus qui s'y déroulent et à mieux cerner le rôle que peuvent jouer les organismes communautaires. Il s'agit probablement du principal apport de cette recherche.

En effet, cette façon de concevoir l'espace dans lequel se développe la mobilisation est novatrice à l'égard de ce que nous avons retrouvé dans les écrits et permet à notre avis

une compréhension plus juste des processus qui s'y développent et procure au final de meilleures chances de les soutenir adéquatement. Distinguant mieux la participation aux activités d'une organisation, du *membership* et de la mobilisation en soi, il semble plus aisé d'arriver à composer avec la multiplicité des situations possibles. Cette distinction permet notamment d'analyser plus adéquatement ce qui doit être soutenu et à quels moments pour favoriser la mobilisation. Par exemple, bien qu'on puisse croire pertinent de tenter d'augmenter le nombre de membres de l'organisation pour favoriser la mobilisation, nos données amènent plutôt à croire que c'est davantage en soutenant une participation variée, une interaction continue et une multiplicité de contributions possibles que le processus de mobilisation est le mieux servi. Bien que le *membership* soit important pour les organisations à d'autres niveaux (notamment pour le financement), notre recherche montre qu'il ne peut être directement associé à la mobilisation en tant que telle puisqu'on peut être fortement engagé avec d'autres sans être officiellement membre d'aucune organisation. D'un autre côté, on ne devrait pas considérer la participation des individus à des activités à caractère social moins porteuse pour le processus de mobilisation que d'autres à caractère plus politique. Nos données ont en effet montré toute l'importance de la dimension sociale et affective dans le processus.

En examinant finement et avec un grand souci du détail le processus de mobilisation vécu par les individus, de leur premier contact avec un organisme communautaire à leur engagement avec un acteur collectif existant, cette recherche propose une construction théorique novatrice d'une réalité courante, mais relativement peu explorée jusqu'à aujourd'hui, et fournit des pistes pour analyser de façon plus spécifique de tels processus afin d'arriver à les accompagner le plus adéquatement possible.

En se centrant sur les aspects individuels de la mobilisation sans pour autant occulter son caractère intrinsèquement collectif, cette thèse contribue à rendre encore plus explicite la nécessaire intégration entre le personnel et le collectif dans l'appréhension des problèmes sociaux, et permet d'en saisir les nombreux effets sur le plan individuel, spécialement en ce qui a trait à la restauration du statut d'acteur.

En plus de mieux démontrer clairement les liens existants entre les processus de mobilisation et de développement du pouvoir d’agir individuel et collectif, cette thèse met en évidence les principales pratiques communautaires qui y contribuent et soulève les principaux défis et les contradictions qui y sont associées. Ce faisant, elle nous semble apporter une contribution au renouvellement des pratiques sociales et communautaires.

## **Discussion**

La présente discussion poursuit l’objectif de « faire parler » encore davantage les résultats que nous avons présentés dans cette thèse en explorant plus profondément leur signification pour l’organisation communautaire en tant que pratique du service social. En fait, nous tentons ici de cerner les principaux apprentissages que l’on peut tirer pour cette pratique en constante évolution. Nous discutons spécialement de trois dimensions reliées à nos résultats de recherche, à savoir le sens que la mobilisation revêt pour les acteurs dans le contexte actuel, le rôle des organismes communautaires dans les processus de mobilisation et quelques défis quant à l’accompagnement de ces processus par les intervenantes.

### **Sur le sens de la mobilisation dans le contexte actuel**

Nos résultats de recherche ne nous permettent pas de savoir si la mobilisation contemporaine en contexte occidental est bien différente de celle qui prévalait quelques décennies plus tôt. Plusieurs indices nous permettent toutefois de croire à un renouvellement des formes qu’elle prend et du sens qu’elle revêt, plutôt qu’à un changement de cap ou à un essoufflement. En effet, alors que la mobilisation a généralement été comprise et analysée comme un processus intrinsèquement collectif, notre thèse a fait ressortir toute sa portée individuelle et interactionnelle. Telle que nous l’avons décrite, la mobilisation semble parvenir à combiner harmonieusement les besoins et aspirations individuels et les changements collectifs. Cela montre l’importance que les pratiques visant la lutte aux injustices par des changements



structurels laissent de l'espace à la dimension personnelle (notamment émotionnelle et relationnelle) que cette lutte revêt. Les individus en situation de pauvreté et d'exclusion ont, comme tout individu dans nos sociétés, un besoin de réalisation de soi qui nécessite qu'on s'y attarde. Nos résultats suggèrent que les besoins et aspirations individuels peuvent très bien être répondus à travers un processus collectif tel que celui de la mobilisation et qu'on aurait tort de penser que les individus ayant beaucoup de besoins à combler devraient nécessairement se tourner vers des interventions individuelles, qu'elles soient thérapeutiques ou non. S'il demeure vrai que les problèmes collectifs nécessitent des solutions collectives, il semble que les solutions collectives peuvent aussi très bien répondre à certains besoins individuels.

On pourrait toutefois se demander si cette réponse aux besoins individuels en tant qu'amorce fréquente du processus constitue une particularité du processus chez les individus aux prises avec différentes formes d'oppression ou s'il n'est pas seulement plus apparent ou plus évident. Ni les écrits ni nos résultats ne permettent de répondre sans équivoque à cette question.

En fait, ce renouvellement du sens que revêt la mobilisation pour les acteurs qui en font l'expérience est selon nous influencé par le type de société dans lequel les acteurs évoluent. La réalisation de soi, l'épanouissement personnel, le bien-être individuel, etc. n'ont probablement jamais été aussi importants dans les sociétés occidentales qu'aujourd'hui (individualisme contemporain). Il s'agit d'une influence macrosociale tant sur le processus de mobilisation que sur sa signification pour les acteurs, auquel tous les acteurs sont soumis. Qu'ils y réagissent différemment et plus ou moins intensément semble évident, mais il demeure que tous et toutes vivent dans le même environnement, lequel les façonne autant qu'ils contribuent eux-mêmes à le façonner. On aurait tort d'analyser le phénomène de la mobilisation que sous l'angle individuel ou que sous l'angle collectif, les deux étant inextricablement liés. Ils doivent être abordés simultanément pour avoir une compréhension plus juste du phénomène. Cette jonction entre l'individuel et le collectif est probablement ce qui contribue le plus à réellement combattre la pauvreté et l'exclusion puisqu'il n'y a pas de changements

durables possibles si les individus ne développent pas leur pouvoir d'agir, s'ils ne décident pas des transformations nécessaires et s'ils ne contribuent pas concrètement à leur mise en œuvre.

Si l'individualisme contemporain touche tous les acteurs, ils n'ont pas moins besoin de relations sociales satisfaisantes. Si la mobilisation ne vise pas explicitement cet aspect du changement, c'est un autre sens important que lui donnent sans contredit les acteurs qui la vivent au quotidien. Cela est peut-être encore plus marqué chez les individus vivant une situation d'exclusion dont l'identité a été gravement affectée, quoique nous ne puissions l'affirmer hors de tout doute. Néanmoins, il est clair que les individus que nous avons rencontrés peuvent désormais se « sentir appartenir » à quelque chose de positif en se mobilisant avec d'autres et que cette appartenance est fondamentale à leurs yeux. La mobilisation permet donc de combattre concrètement l'exclusion en donnant accès à des réseaux relationnels significatifs. En fait, la dimension « être avec » semble compter tout autant, sinon davantage, que celle « d'agir avec ». La dimension symbolique constitue une composante fondamentale dans les processus que nous avons mis en lumière.

L'appartenance à un réseau relationnel concret et l'appartenance à l'acteur collectif (NOUS flou et diffus) remplissent-elles les mêmes fonctions dans le processus? Il est difficile de répondre à cette question sur la base de nos résultats. Toutefois, il est clair que le processus de mobilisation contribue à créer du lien social. Si l'interaction est essentielle tant pour le développement de la mobilisation que pour celui du pouvoir d'agir, le lien de solidarité qui unit les acteurs représente pour eux un réseau relationnel pour combattre l'exclusion, pour se donner de la force, pour se sentir appartenir à quelque chose de plus grand que soi. En fait, que ce soit de façon concrète ou de façon plutôt symbolique, c'est toute l'importance d'avoir l'opportunité « d'être avec » qui ressort de nos résultats.

On peut quand même se questionner davantage sur la portée du lien social engendré par la mobilisation. Aurions-nous obtenu les mêmes résultats et les aurions-nous

interprétés de la sorte en période intense de changements sociaux, politiques, culturels et économiques dans la société ? Nos résultats ne sont-ils pas situés historiquement dans un contexte à la fois singulier et en constante mouvance ? Si tous les mouvements sociaux ont leurs périodes de visibilité et de latence, on peut se demander si les effets relationnels et intrapersonnels de la mobilisation ne se font pas davantage sentir justement en période de latence, étant quasiment les seuls que les individus peuvent percevoir étant donné la lenteur des changements structurels (voir leur inexistence ou même les reculs observés).

En somme, on pourrait dire que la mobilisation contemporaine semble s'être nourrie et enrichie de la dimension individuelle, sans pour autant négliger sa dimension collective (portée politique, sociale, culturelle, économique), ce qui rend ce phénomène d'autant plus complexe, mais aussi porteur dans l'optique de l'intervention sociale. Nous serions ainsi en présence plus d'un élargissement du sens que d'un déplacement ou d'une transformation. En fait, la mobilisation, telle que nous l'avons analysée nous semble bien correspondre à la citation de Gilbert Clavel (1998) que nous avons placée en exergue dans l'introduction de cette thèse et que nous pourrions reprendre ainsi : *Ni individualisme débridé, ni collectivisme étouffant, la mobilisation doit être solidaire, et la solidarité assurer et garantir l'autonomie personnelle.*

### **Sur le rôle des organismes communautaires dans le processus de mobilisation**

À la lumière des résultats que nous avons présentés, il apparaît important de discuter des apprentissages qu'ils impliquent pour les organismes communautaires (et pour les intervenantes) qui adoptent une stratégie de mobilisation dans leurs visées de changement. Il semble opportun de saisir comment cette nouvelle compréhension de l'espace dans lequel se développe la mobilisation — soit de savoir qu'organisme et acteur collectif ne sont pas synonymes, quoique fortement reliés — peut contribuer à faire évoluer les pratiques communautaires actuelles.

*L'importance de la participation*

En ce qui a trait au processus de mobilisation, il semble clair que ce n'est pas le *membership* officiel qui compte et sur lequel l'intervention communautaire devrait s'attarder, mais bien sur l'offre d'une grande variété d'opportunités de participation et de contribution concrète au changement, et sur les processus démocratiques internes (partage du pouvoir). Il semble que plus les individus auront une réelle possibilité de participer aux processus décisionnels (si anodins puissent-ils sembler) et d'influencer les décisions au quotidien, plus ils se sentiront appartenir à l'acteur collectif, plus ils s'engageront, plus ils s'en sentiront responsables et plus ils expérimenteront le pouvoir d'agir, lequel semble pouvoir se transférer dans divers aspects de leur vie personnelle.

Évidemment, on parle ici d'une contribution de nature continue au processus démocratique des organisations, ce qui dépasse largement l'assemblée générale annuelle des membres. Il ne faudrait pas en ce sens s'étonner d'une participation faible ou mièvre aux processus décisionnels officiels des organismes si ceux-ci ne font pas partie de la culture organisationnelle au quotidien. Favoriser la mobilisation signifierait donc d'agir tous les jours et en tous lieux possibles dans cette perspective. En fait, soutenir et appuyer de tels processus ne semble pas tant se concrétiser par des interventions spécifiques à durée limitée, mais plutôt de façon continue à travers l'ensemble des pratiques d'une organisation. C'est en quelque sorte davantage une façon globale de travailler et d'interagir devant traverser l'ensemble de la vie des organismes qui est en cause qu'une série d'actions spécifiques. La façon dont sera animé (rendu vivant) l'espace collectif semble donc fondamentale pour le développement du processus de mobilisation.

Par ailleurs, si cette proposition est porteuse, il semble tout aussi fondamental de ne pas « forcer la note » de la participation et de permettre aux individus de vivre leur propre parcours, à leur rythme, parcours qui pourra éventuellement les mener vers un engagement significatif pour eux et pour leurs pairs, s'ils le désirent. Il n'apparaît pas nécessaire de formaliser cette participation, par exemple dans l'obligation de faire partie d'un comité ou d'une quelconque instance de l'organisation. Les organismes

semblent avoir tout avantage à permettre une participation différenciée selon les individus, participation qui peut dès lors s'avérer ponctuelle, inégale, spontanée. Le rôle des organismes et des intervenantes qui y agissent semble plutôt de toujours ouvrir de nouvelles opportunités de participation pour que les différentes passerelles menant à l'engagement puissent être prises, et d'accompagner les individus dans ce cheminement. La souplesse et l'adaptabilité devraient donc constituer des caractéristiques fondamentales de l'intervention de soutien à la mobilisation, ce qui nécessite une capacité à composer avec l'incertitude et l'ambiguïté.

### *Les pratiques démocratiques*

L'idée de faire de la place aux individus directement concernés par le changement à l'intérieur des structures existantes dans les organisations semble certes fondamentale, comme en font foi nos résultats à propos du partage du pouvoir, mais c'est le fonctionnement de ces structures démocratiques qui semble importer le plus dans la perspective du soutien aux processus de mobilisation et de développement du pouvoir d'agir. Si des structures foncièrement démocratiques et permettant une réelle prise de pouvoir par les membres sur l'organisation sont essentielles, il semble que les enjeux soient tout autant, sinon davantage reliés au fonctionnement de celles-ci. C'est bien plus l'opportunité de prendre des décisions significatives pour soi et pour le collectif, et donc la possibilité d'exercer une réelle influence sur le vivre ensemble qui est en jeu, qu'un droit de vote à l'assemblée annuelle des membres par exemple. Selon notre interprétation des résultats de cette recherche, on peut contribuer pleinement au devenir d'une organisation, au quotidien, sans pour autant faire officiellement partie de ses instances décisionnelles. Il semble que le plus fondamental, c'est que les individus soient non seulement écoutés, mais surtout qu'ils soient entendus et qu'ils puissent influencer le cours des événements de façon continue, pas seulement lorsque vient le temps d'élire leurs représentants au conseil d'administration par exemple. L'idée n'est pas de nier l'importance des structures démocratiques que les organisations se donnent, mais de reconnaître qu'elles peuvent devenir complètement caduques si un fonctionnement réellement démocratique au quotidien n'est pas mis en place et

soutenu. En fait, une meilleure compréhension de l'univers de la mobilisation et des parcours individuels qui s'y développent permet aux intervenantes de mettre en place les meilleures conditions possible pour que la mobilisation émerge et se développe, sans en faire une injonction, ce à quoi cette thèse a souhaité contribuer.

#### *Des espaces collectifs privilégiés*

Par leurs activités variées et par leurs fonctionnements démocratiques explicites, les organismes communautaires peuvent offrir des espaces collectifs privilégiés pour le développement de processus de mobilisation. Les organisations, telles que celles qui ont composé notre échantillon de recherche, constituent en quelque sorte des dispositifs pour que des individus puissent se constituer en acteur collectif et pour « asseoir » l'action collective, disposant des structures, des alliances et des fonctionnements permettant sa planification, sa mise en œuvre et son évaluation. En ce sens, les organismes communautaires permettent d'opérationnaliser les mobilisations.

L'organisation peut jouer ce rôle en étant porteuse du cadre identitaire de l'acteur collectif (du moins de certaines de ces parties, ce cadre étant tout aussi fluide que l'acteur collectif lui-même); elle le rend visible et lisible pour les acteurs. Elle est à même de fournir un espace physique et social qui permet aux acteurs individuels de se reconnaître entre eux et permet ainsi la mise en relation des cadres identitaires individuels. Si les organisations plus formelles (telles que nous les avons décrites) ne semblent pas toujours absolument essentielles à la mobilisation, elles s'avèrent bien utiles au processus à plusieurs égards. L'acteur collectif a notamment besoin d'une structure pour organiser son action et il s'avère que les organisations, plus particulièrement les organismes communautaires, peuvent procurer une telle structure.

#### *La place des services et la mission*

Nos résultats ne remettent pas en question les services qu'offrent les organismes communautaires. Ils montrent plutôt que ces derniers peuvent constituer des portes d'entrée pour l'amorce de processus de mobilisation dans la mesure où existe un espace d'interaction ouvert entre les acteurs et une place pour un acteur collectif, mais

aussi dans la mesure où le processus menant à cette mobilisation est soutenu adéquatement. Pour ce faire, les enjeux de pouvoir et de démocratie doivent être mis au cœur de l'intervention, pour que « l'être avec » (identité collective) et « l'agir avec » (action collective) aient l'opportunité de se développer. Il faut toutefois reconnaître que le défi est grand pour les organismes communautaires dans le contexte actuel où une approche populationnelle (voir clientéliste), qu'on pourrait qualifier de compartimentée, est souvent de mise et où la spécialisation et la professionnalisation à l'égard de problèmes spécifiques sont monnaie courante (Lamoureux, 2007)<sup>124</sup>.

Les organismes communautaires de notre échantillon, mettant au cœur de leur pratique la sauvegarde de leur mission de lutte contre la pauvreté et de transformation sociale, ne font pas office de figures majoritaires parmi les organismes communautaires québécois (*ibid.*). Si ceux-ci constituent, aux dires de plusieurs, des lieux qui contribuent à faire vivre la démocratie, voire à la renouveler, il nous semble qu'ils auraient tout avantage à faire encore plus d'espace dans leurs pratiques à la mobilisation pour être en mesure de continuer à jouer pleinement ce rôle. En fait, nous avons clairement pu voir à travers nos résultats que la mobilisation change les conditions de démocratie en donnant une voix à ceux et celles qui en sont souvent privés socialement, politiquement, culturellement et économiquement et change ainsi les termes du vivre ensemble. Selon nous, une réflexion parmi les membres du mouvement communautaire est à poursuivre, sinon à intensifier à cet égard.

#### *L'importance des liens interorganisationnels*

Nos résultats amènent une autre réflexion possible pour les organismes désireux de soutenir la mobilisation des individus en situation de pauvreté et d'exclusion, soit l'importance des liens interorganisationnels, notamment par le développement

---

<sup>124</sup> Lamoureux (2007) effectue une analyse très pertinente et approfondie des défis qui attendent les organismes communautaires s'ils souhaitent toujours demeurer des agents de changement social.

d'activités conjointes<sup>125</sup>. Nous avons en effet montré toute la pertinence de briser les silos organisationnels afin que les individus puissent trouver un lieu qui leur convient et dans lequel ils pourront éventuellement poursuivre leur processus de mobilisation. L'heure ne semble donc pas au protectionnisme par la rétention de ses membres, mais bien plutôt à l'ouverture aux autres organisations permettant que les individus empruntent différentes passerelles et différents chemins, toujours dans l'optique d'offrir des opportunités de participation et d'interaction variées. Au final, les organismes pourraient s'en trouver renforcés puisque nourris d'une plus grande diversité de contributions, le « roulement » des membres et des participants contribuant à leur dynamisme.

À travers la modélisation du processus de mobilisation, nous avons par ailleurs montré toute l'importance pour les individus de se sentir appartenir et de pouvoir contribuer à quelque chose de plus grand qu'eux et de plus grand que l'organisme par lequel ils se mobilisent. Cette appartenance plus vaste semble faire émerger une solidarité dépassant largement les frontières de l'organisation qui procure de la force aux individus. Briser l'isolement organisationnel semble permettre en ce sens d'élargir les frontières de l'engagement pour que puissent se multiplier les opportunités d'appartenance. Parallèlement, il apparaît assez clair que les individus en processus de mobilisation ont également besoin d'un espace de solidarité plus restreint, un espace « d'entre-soi » chaleureux et accueillant qui permet une interaction fluide dans la confiance, ce que procure généralement l'organisme où ils vivent leur mobilisation. Il s'agit là d'une fonction fondamentale pour les organismes à l'intérieur du processus que nous avons modélisé.

---

<sup>125</sup> En fait, ce qui semble compter, ce n'est pas tant que les organismes se connaissent entre eux par le truchement de leurs intervenantes (sur des tables de concertation ou à l'intérieur de regroupements locaux ou régionaux par exemple), mais que les individus qui y participent aient l'opportunité de côtoyer d'autres organisations de façon très concrète.



*Un rôle pouvant être joué par d'autres types d'organisations*

Le rôle que jouent les organismes communautaires pourrait selon nous être joué par d'autres types d'organisations, telles les différentes formes de dispositifs locaux (table d'action concertée, comité local de partenaires, etc.) que se donnent les communautés optant pour une stratégie de mobilisation<sup>126</sup> pour atteindre leurs objectifs de changement, dans la mesure où les conditions favorables seraient mises en place, à savoir : de créer et d'offrir des opportunités significatives de participation et de contribution aux individus; d'accorder un espace privilégié à leur vécu; de leur permettre de jouer un rôle significatif dans le changement (de la planification à l'évaluation); de développer des structures et des fonctionnements démocratiques permettant de partager équitablement le pouvoir; et finalement de réserver un espace privilégié pour la mobilisation (à l'acteur collectif et à l'action). Nous croyons toutefois que de grands défis sont à relever pour ce faire et espérons que cette thèse puisse apporter quelques pistes à cet égard.

**Sur l'accompagnement du processus de mobilisation par les intervenantes**

Sur le plan des pratiques soulevées, il nous semble que la ligne est bien mince entre encourager, stimuler et soutenir le processus de mobilisation et en faire une injonction. Il ne nous a pas été possible de cerner dans quelle mesure les individus ont pu être en quelque sorte « manipulés » dans le processus qu'ils nous ont décrit et dans quelle mesure ils n'ont pas adhéré à l'identité collective uniquement pour « être dans la gang », pour se sentir appartenir, pour « être avec » (en réponse au besoin de lien social). Car, rappelons que certains individus avaient, à l'amorce de leur processus, un urgent besoin relationnel, et que le fait d'adhérer à l'identité collective et à l'action qui

---

<sup>126</sup> Il existe actuellement un engouement pour cette stratégie au Québec. En effet, tant du côté gouvernemental par différents programmes et mesures que du côté des communautés elles-mêmes, la mobilisation des acteurs locaux autour de problèmes spécifiques (la pauvreté par exemple) ou autour du développement global de leur communauté (social, économique, durable, etc.) constitue une stratégie en plein essor (Bourque, 2008). La participation citoyenne constitue un défi de taille dans le déploiement de cette stratégie et nous croyons que nos résultats de recherche pourraient être mis à contribution pour le relever.

l'accompagne permet justement de faire partie du noyau de personnes engagées à travers l'organisme, celles qui se voient plus fréquemment et qui développent des relations presque familiales. Vu l'ampleur et l'importance du relationnel dans nos résultats, il nous semble légitime de questionner cet aspect. Étant donné que le processus ne semble pas toujours pleinement conscient et qu'il est soumis à un certain effet d'entraînement, on peut se demander quel rôle joue la désirabilité sociale dans le choix de se mobiliser. Nous ne pouvons répondre à cette question à la lumière des résultats produits, mais il nous semble essentiel de la soulever et de relever ce défi qui traverse l'accompagnement des processus individuels.

Dans cette optique, le fait que les intervenantes des organismes où nous avons effectué notre recherche soient aussi des militantes pour la majorité constitue probablement un couteau à double tranchant pour l'accompagnement du processus. Leur propre mobilisation fait en sorte que celles-ci ont une grande croyance dans la cause qu'elles font leur, ce que les individus ressentent. Par conséquent, il est peut-être plus difficile pour les intervenantes de laisser aux acteurs en processus de mobilisation le temps et l'espace pour effectuer leur propre cheminement, et plus spécifiquement leur propre analyse. Elles risquent de « croire à la cause » davantage que les personnes directement concernées et de les influencer dans des directions qui ne sont pas nécessairement le fruit de leurs propres choix. Elles possèdent un pouvoir qui leur est conféré par leur rôle, pouvoir dont il serait relativement aisé d'abuser. Car s'il est évident que tout acteur doit composer avec des influences externes (condition *sine qua non* du vivre ensemble), l'acteur en situation d'impuissance à agir provoquée par des oppressions structurelles semble justement fragilisé à cet égard. Il s'agit donc d'un terrain glissant pour lequel il n'y a pas de solution toute faite, sinon la prise de conscience de soi dans l'intervention, de son rôle, de son pouvoir surtout.

L'intervention d'accompagnement à la mobilisation a plusieurs défis à relever : la coconstruction du changement, l'écoute non-instrumentalisée du vécu, la reconnaissance de « l'expertise expérientielle » des individus en situation de pauvreté et d'exclusion, etc. À la lumière de nos résultats, il nous semble par ailleurs rassurant

de constater que les intervenantes ne mettent pas automatiquement la non-mobilisation de certains individus sur le dos de leur aliénation politique (incapacité à s'élever au-dessus du courant dominant pour comprendre les enjeux). Une telle analyse conférerait en quelque sorte aux intervenantes la détention de la « vérité », les individus ne joignant pas leurs rangs étant perçus comme incapables de réflexion politique. Une telle analyse amènerait selon nous les intervenantes à ne jamais remettre leurs pratiques en question.

C'est donc l'enjeu de la légitimité de l'action collective et celui de l'asservissement des intérêts des personnes concernées aux intérêts de l'organisation et de ses représentants qui est en filigrane des défis de l'intervention d'accompagnement à la mobilisation, par la « dépossession » des actions des personnes concernées par un problème social – c'est-à-dire l'usurpation du pouvoir collectif des acteurs concernés par leurs porte-parole ou par les intervenantes qui les soutiennent. Il existe en effet des glissements possibles dont il convient de se méfier. Selon notre compréhension des processus, la création d'opportunités multiples de participation ne devrait jamais se transformer en injonction à participer et à s'engager avec d'autres. Nous avons bien montré que le caractère volontaire du processus et son rythme différencié en fonction des individus constituent deux conditions essentielles à respecter.

Dans le processus de mobilisation que nous avons décrit (celui où des individus se joignent à des acteurs collectifs existants), nous avons montré que ce sont surtout les individus qui s'ajustent au cadre identitaire de l'acteur collectif, mais qu'ils contribuent en retour à lui donner de la substance et de la couleur par leur vécu, leurs idées et leur créativité. Cela confirme la fluidité de l'acteur collectif et sa perméabilité, mais aussi sa solidité, puisqu'un individu ne semble pas pouvoir à lui seul manipuler l'identité collective à sa guise. Les individus ajoutent des ingrédients à la recette collective, la bonifiant et la transformant, mais aucun d'eux ne semble pouvoir la changer fondamentalement à lui seul.

Pouvoir dire, pouvoir nommer, pouvoir se questionner, pouvoir analyser, pouvoir comprendre pour pouvoir agir... C'est de toutes ces natures du pouvoir dont il est question quant à l'essence de la mobilisation et c'est notamment ce à quoi contribuent les intervenantes lorsqu'elles accompagnent adéquatement les processus de mobilisation. Elles permettent aux individus en situation de pauvreté et d'exclusion de redevenir sujets, sujets-acteur et acteurs autonomes et apportent ainsi une contribution réelle à la démocratie.

En somme, cette recherche montre que le processus de mobilisation peut être accompagné et soutenu et que lorsque ce soutien est adéquat, le processus peut se déployer pleinement et de produire ce qu'il est entre autres censé produire, c'est-à-dire restaurer le statut d'acteur et développer le pouvoir d'agir individuel et collectif. Les organismes communautaires autonomes constituent des espaces privilégiés pour le développement de la mobilisation, pas tant en raison de leur forme légale, mais davantage en raison de leur organisation démocratique (à la fois en termes de structure et de fonctionnement) et de l'ouverture, l'adaptabilité, la transparence et la souplesse qui les caractérisent. Les intervenantes de ces groupes ont un rôle important à jouer dans le processus puisque ce sont elles qui animent ces espaces collectifs, espaces où peut croître la participation (et l'interaction à la fois), vecteur de la mobilisation et du développement du pouvoir d'agir. En dépit des nombreux défis qu'elles comportent, les pratiques communautaires d'accompagnement du processus de mobilisation ne sont pas vaines. Associer les pratiques visant la mobilisation à une description la plus fine possible du processus vécu par les individus en situation de pauvreté et d'exclusion constitue toutefois une avancée certaine, car cette mise en relation permet une appréhension beaucoup plus complète et globale du phénomène.

Cette thèse permet de comprendre encore davantage l'importance de la mobilisation pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et de comprendre que si elle ne constitue pas la seule stratégie permettant de les combattre, de même que l'impuissance à agir qu'elles provoquent trop souvent, elle demeure une stratégie

porteuse qui mériterait davantage de prégnance dans l'intervention communautaire. Nous souhaitons que cette thèse puisse offrir quelques pistes pour la favoriser.

### **Pistes pour des recherches futures**

Il nous semble que cette recherche ouvre plusieurs pistes pour de futures recherches, spécialement pour le domaine de l'organisation communautaire. Ainsi en est-il des pratiques contribuant spécifiquement à la mobilisation qui mériteraient une analyse encore plus approfondie pour cerner plus précisément comment chacune d'elle influe sur les différentes phases et étapes du processus que nous avons proposé. Notre construction théorique nécessiterait par ailleurs d'être validée par d'autres recherches, d'abord avec d'autres groupes de personnes exclues ou opprimées (personnes ayant des handicaps ou personnes issues de groupes ethniques minoritaires par exemple), puis avec des individus qui ne sont pas dans une telle situation afin mieux cerner l'influence des facteurs macrosociaux sur les processus et sur la signification de la mobilisation pour les acteurs, mais aussi pour déterminer l'influence des véhicules que sont les organismes communautaires avec d'autres réalités.

Notre recherche n'a pas pu faire ressortir toute la portée de l'influence des acteurs individuels sur les acteurs collectifs, et en fonction de quels attributs ou atouts. Il nous semblerait pertinent de mieux comprendre cette dynamique afin de pouvoir faire une réflexion en profondeur sur les mécanismes permettant de définir le vivre ensemble, sans pour autant nier ou négliger les destins individuels.

Pour poursuivre le travail amorcé dans cette recherche, il nous apparaîtrait pertinent de mesurer la « durabilité » du pouvoir d'agir développé par les acteurs dans leur processus de mobilisation à travers ces espaces collectifs que constituent les organismes communautaires, spécialement lorsque les acteurs se démobilisent (retrait définitif de la mobilisation telle que décrite dans cette thèse). Parallèlement, il serait aussi intéressant de cerner les possibles effets négatifs de la mobilisation à moyen et à long terme chez les acteurs les ayant vécus, mais ayant choisi de s'en retirer. Les

quelques résultats produits par Plamondon (2007) à cet égard montrent que des effets négatifs sont possibles (santé physique et mentale). Ces efforts de compréhension devraient selon nous se poursuivre.

Il nous semblerait aussi pertinent de reprendre la construction théorique du processus que nous proposons et d'en valider la concordance dans des espaces plus informels que ceux que procurent les organismes communautaires. Cela permettrait notamment de distinguer les facteurs structurants qui relèvent de l'interaction, du lien social créé et du fonctionnement à l'intérieur de ces espaces de ceux qui relèvent de la structure démocratique en tant que telle.

Une dernière piste de recherche que nous souhaitons soulever concerne la question de la perméabilité et de la fluidité des acteurs collectifs, et de leur pénétration dans ces espaces privilégiés que sont les organismes communautaires. Il nous semble qu'un approfondissement de ces dimensions pourrait apporter de nouveaux éclairages à l'ensemble des pratiques axées sur l'inclusion.

Ce sont là quelques aspects qui nous semblent mériter une attention particulière dans la recherche future. Dans toute recherche, certaines dimensions précises des phénomènes sont éclairées, ce qui crée forcément de l'ombre sur d'autres. Il n'est effectivement pas possible de tout voir et de tout analyser dans une seule étude. Souhaitons que celle-ci ait su contribuer au développement des connaissances à propos du phénomène de la mobilisation, mais aussi au renouvellement des pratiques sociales, spécialement des pratiques communautaires.

## Bibliographie

- ALLEMAND, Sylvain (2003). « Peser sur les décisions ». *Sciences Humaines*, n° 144 : 26-27.
- AMPLEMAN, Gisèle, DORE, Gérald, GAUDREAU, Lorraine, LAROSE, Claude, LEBOEUF, Louise et Denise VENTELOU (1994). « La conscientisation. Définition et principes d'action ». *Les cahiers de la conscientisation*, n° 1, Québec : Collectif québécois d'édition populaire, 21 pages.
- ANDERSON, Léon et David A. SNOW (2001). « L'exclusion sociale et le soi : une perspective d'interactionnisme symbolique ». *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2 : 13-27.
- ARCHAMBAULT, Johanne et Jacques HAMEL (1998). « Une évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques ». *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Sous la dir. de J. Poupart, L.-H. Groulx, R. Mayer, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière et A.P. Pirès [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], Chapitre 3, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur : 93-154.
- ARTEAU, Marcel (2003). « Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités selon Yann Le Bossé ». *Module de formation à l'approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*. Québec : Anim'action : 51-55.
- AUTES, Michel (1995). « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34 : 43-53.
- BAJOIT, Guy (1992). « Critique des théories de l'action collective ». *Pour une sociologie relationnelle*. Paris : Presses universitaires de France : 73-88.

- BARR, Alan (1995). « Empowering communities-beyond fashionable rhetoric? Some reflections on Scottish experience ». *Community Development Journal*, vol. 30, n° 2 : 121-132.
- BEEMAN, Jennifer, PANET-RAYMOND, Jean, RACINE, Sonia, RHEAULT, Johanne et Joël ROUFFIGNAT (1997). « Les groupes d'aide alimentaire pour les personnes défavorisées : lieux de sociabilité ou de gestion de la pauvreté? ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 29 : 43-58.
- BENAZERA, Clara (2005). *Le développement des communautés et l'approche en empowerment : évaluation de l'implantation de trois projets dans la région de la Capitale nationale*. Québec : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, Direction de santé publique, 73 pages.
- BENIES, Nicolas (1998). « Chômage, précarité et pauvreté dans les pays capitalistes développés ». *L'insoutenable misère du monde, économie et sociologie de la pauvreté*. Sous la dir. de Richard Poulin et de Pierre Salama, Hull : Éditions Vents d'Ouest : 255-294.
- BLONDIN, Michel (1989 [1966]). « Service social et pauvreté en milieu urbain ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, n° 1 : 113-117.
- BRETON, Margot (1994). « Relating Competence-Promotion and Empowerment ». *Journal of Progressive Human Services*, vol. 5, n° 1 : 27-44.
- BRETON, Margot (1997). « Les étapes de l'empowerment en régime démocratique : vers un modèle de pratique ». *Intervention*, n° 109 : 43-53.
- BRETON, Margot (2002). « Empowerment Practice in Canada and the United States : Restoring Policy Issues in the Center of Social Work ». *The Social Policy Journal*, vol. 1, n° 1 : 19-34.



- BOURQUE, Denis (2008). *Concertation et partenariat. Entre levier et piège de développement des communautés*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 142 pages.
- CARRETEIRO, Teresa Christina (1994). « La quête de l'historicité ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22 : 49-59.
- CASTEL, Robert (1991). « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle ». *Face à l'exclusion : le modèle français*. Sous la dir. de Jacques Donzelot, Paris : Éditions Esprit – Le Seuil : 137-168.
- CASTEL, Robert (1992). « De l'exclusion comme état à la vulnérabilité comme processus ». *Justice sociale et inégalités*. Sous la dir. de Joelle Affichard et Jean-Baptiste Foucauld, Paris : Éditions Esprit – Le Seuil : 135-148.
- CASTEL, Robert (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22 : 11-27.
- CASTEL, Robert (1995). « Les pièges de l'exclusion ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34 : 13-21.
- CENTRAIDE QUEBEC (1998). *Une société en déficit humain. Rapport sur les conséquences sociales de l'appauvrissement*. Québec : auteur, 27 pages.
- CHAMBERLAND, Manon (2009). « Créer des espaces pour échanger, réfléchir et agir ». *Passerelles*, vol. 1, n° 1 : 1-15.
- CHARMAZ, Kathy (2000). « Grounded Theory. Objectivist and Constructivist Methods ». *Handbook of Qualitative Research*. Sous la dir. de N.K. Denzin et Y. Lincoln, 2<sup>e</sup> édition, London : Sage Publications : 509-535.
- CHATEL, Vivianne et Marc-Henry SOULET (2001). « L'exclusion, la vitalité d'une thématique usée ». *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2 : 175-201.

- CLAVEL, Gilbert (1998). *La société d'exclusion. Comprendre pour en sortir*. Paris : Presses universitaires de France, 272 pages.
- COLLOVALD, Annie (2002). « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants ». *L'Humanitaire ou le management des dévouements*. Sous la dir. de A. Collovald, Rennes : Presses universitaires de Rennes : 177-229.
- COMEAU, Yvan (1997). « Problématique de l'exclusion et approches d'insertion ». *Économie et Solidarités*, vol. 28, n° 2 : 11-22.
- COMEAU, Yvan (1994). *L'analyse des données qualitatives*. Cahiers du CRISES, Collection études théoriques, 31 pages.
- COMEAU, Yvan, DUPERRE, Martine, HURTUBISE, Yves, MERCIER, Clément et Daniel TURCOTTE (2007). « La pratique de l'organisation communautaire dans le réseau communautaire au Québec ». *Intervention*. n° 126. : 7-19.
- CORNELL EMPOWERMENT GROUP (1989). « Empowerment through family support : our definition of the empowerment process ». *Networking Bulletin : Empowerment and Family Supports*, vol. 1, n° 1 : 2-6.
- COX, Enid Opal (1991). « The Critical Role of Social Action in Empowerment Oriented Groups ». *Social Action in Group Work (Advocacy and Empowerment)*. New York : The Haworth Press : 77-90.
- CRESS, Daniel M. et David A. SNOW (1996). « Mobilization at the margins : Resources, benefactors, and the viability of homeless social movement organizations ». *American Sociological Review*, vol. 61 : 1089-1109.
- D'AMOURS, Martine, LESEMANN, Frédéric, DENIGER, Marc-André et Éric SHRAGGE (1999). « Les chômeurs de longue durée de plus de 45 ans : entre exclusion et réflexivité ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 42 : 121-133.

- DE GAUJELAC, Vincent et Isabel TABOADA LEONETTI (1994). *La lutte de places : insertion et désinsertion*. Marseille : Hommes et perspectives – Épi, 286 pages.
- DENIS, Linda et collaboratrices (2006). *Femmes assistées sociales : la parole est à nous !* Montréal : Front commun des personnes assistées sociales, 38 pages.
- DE SINGLY, François (1998). « Individualisme et lien social ». *Lien social et Politiques* — *RIAC*, n° 39 : 33-45.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre (2007). *Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif*. Série Pratiques sociales, n° 15, CÉRIS, 12 pages.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill éditeurs, 142 pages.
- DESTREMAU, Blandine (1998). « Comment définir la pauvreté? ». *L'insoutenable misère du monde, économie et sociologie de la pauvreté*. Sous la dir. de Richard Poulin et de Pierre Salama, Hull : Éditions Vents d'Ouest : 27-34.
- DIANI, Mario (1996). « Linking Mobilization frames and political opportunities : insights from regional populism in Italy ». *American Sociological Review*, vol. 61 : 1053-1069.
- DODD, Pamela et Lorraine GUTIÉRREZ (1990). « Preparing Students for the Future : A Power Perspective on Community Practice ». *Administration in Social Work*, vol. 14, n° 2 : 63-78.
- DOUCET, Laval et Louis FAVREAU (sous la dir.) (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Sillery : Presses de l'Université du Québec, 464 pages
- DUFOUR, Pascale (1998). « Les formes de résistance politique des sans-emploi ». *Lien social et Politiques* — *RIAC*, n° 39 : 73-85.

- DUPERRE, Martine (2002). *Constitution des acteurs collectifs et dynamique de développement régional : le cas d'une association régionale en santé et services sociaux*. Thèse de doctorat, Université de Québec à Chicoutimi, 337 pages.
- ELLEFSEN, Bjenk, et Jacques HAMEL (2000). « Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 43 : 133-142.
- FAVREAU, Louis (1989). *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours — continuités et ruptures*. Montréal : Centre de formation populaire et Les éditions du fleuve, 307 pages.
- FAVREAU, Louis et Lucie FRECHETTE (1995). « Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté ». *Service social*, vol. 44, n° 3 :117-128.
- FILLIEULE, Olivier (2003). « Devenir militants ». *Sciences Humaines*, n° 144 : 30-33.
- FONTAN, Jean-Marc (1997). « Croissance dans l'appauvrissement, le retour en force des inégalités ». [Présentation du numéro]. *Cahiers de recherche sociologique*, n° 29 : 5-15.
- FORTIN, Andrée (1991). « Le collectif dans tous ses états ». *Autogestions*, nos 20-21 : 108-114.
- FREIRE, Paolo (1994). *Pedagogy of Hope. Reliving Pedagogy of the Oppressed*. New York : Continuum, 240 pages.
- FREIRE, Paolo (1998). « Cultural Action and Conscientization ». *Harvard Educational Review*, vol. 68, n° 4 : 499-521.
- GAUDREAU, Lorraine (2005). *La mobilisation des personnes sans emploi. Une enquête conscientisante dans les quartiers centraux de Québec*. Québec : Collectif québécois d'édition populaire, 130 pages.

- GAUDREAU, Lorraine (1996). *Le rapport des personnes sans emploi à la mobilisation collective et à la solidarité*. Québec : CRÉECQ, 51 pages.
- GAUTHIER, André (2004). « Empowerment : mot tendance, mot passe-partout ou mot-clé? ». *Interaction communautaire*, Bulletin de liaison en intervention communautaire en CLSC, n° 66 : 23-24.
- GAUTHIER, Benoît (1990). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery : Presses de l'Université de Québec, 535 pages.
- GOHIER, Christiane (2004). « De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative ». *Recherches qualitatives*, vol. 24 : 3-17.
- GRAWITZ, Madeleine (1994). *Lexique des sciences sociales* (6<sup>e</sup> édition). Paris : Éditions Dalloz, 399 pages.
- GROULX, Lionel-Henri (1998). « Sens et usage de la recherche qualitative en travail social ». *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Sous la dir. de J. Poupart, L.-H. Groulx, R. Mayer, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière et A.P. Pirès [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], Chapitre 1, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur : 1-50.
- GUBERMAN, Nancy, LAMOUREUX, Jocelyne, BEEMAN, Jennifer, FOURNIER, Danielle et Lise GERVAIS (2004). *Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes*. Montréal : Éditions Saint-Martin, 252 pages.
- GUILLAUME, Jean-François (2004). « Engagement social et politique dans le parcours de vie » [Présentation du numéro]. *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 51 : 6-14.
- GUILLEMETTE, François (2006). « L'approche de la *Grounded Theory* ; pour innover? ». *Recherches qualitatives*, vol. 26, n° 1 : 32-50.

- GUIMOND, Serge (2003). « Les racines de la révolte ». *Sciences Humaines*, n° 144 : 28-29.
- GUSFIELD, Joseph R. (1994). « The Reflexivity of Social Movements : Collective Behavior and Mass Society Theory Revisited ». *New Social Movements. From Ideology to Identity*. Édité par Enrique Laraña, Hank Johnston et Joseph R. Gusfield, Philadelphie : Temple University Press : 58-78.
- GUTIÉRREZ, Lorraine (1991). « Developing Methods to Empower Latinos : The Importance of Groups ». *Social work with Groups*, vol. 14, n° 2 : 23-43.
- GUTIERREZ, Lorraine, DELOIS, Kathryn A. et Linnea GLENMAYE (1995). « Understanding Empowerment Practice : Building on Practioner-Based Knowledge ». *Families in Society : The Journal of Contemporary Human Services*, vol. 75, n° 9 : 534-542.
- GUTIERREZ, Lorraine M. et Robert ORTEGA (1991). « Developping Methods to Empower Latinos : The Importance of Groups ». *Social Work with Groups*, vol. 14, n° 2 : 23-43.
- HELLY, Denise (1999). « Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 41 : 35-46.
- HAMEL, Pierre (1990). « Démocratie pluraliste et action collective » *Au-delà du néolibéralisme. Quel rôle pour les mouvements sociaux?*. Sous la dir. de Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec : 21-32.
- HANSOTTE, Majo (2005). *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective* (2<sup>e</sup> édition). Bruxelles (Belgique) : Éditions De Boeck, 236 pages.

- HAVARD DUCLOS, Bénédicte et Sandrine NICOURD (2005). *Pourquoi s'engager? Bénévoles et militantes dans les associations de solidarité*. Paris : Éditions Payot et Rivages, 212 pages.
- HIRAYAMA, Hisashi et Kasumi HIRAYAMA (1985). « Empowerment Through Group Participation : Process and Goal ». *Innovations in Social Group Work : Feedback from Practice to Theory*. Sous la dir. de Marvin Parnes, New York : The Hayworth Press : 119-131.
- HUNT, Scott A., BENFORD, Robert D. et David A. SNOW (1994). « Identity Fields : Framing Processes and the Social Construction of Movement Identities ». *New Social Movements. From Ideology to Identity*. Édité par Enrique Laraña, Hank Johnston et Joseph R. Gusfield, Philadelphie : Temple University Press : 185-208.
- HYDE, Cheryl (1994). « Reflections on a Journey ». *Qualitative Studies in Social Work Research*. Édité par Catherine Kohler-Riessman, London : Sage Publications : 169-189.
- HYPPOLITE, Shelley-Rose (2002). *La participation à une organisation volontaire : La clé de l'empowerment psychologique, organisationnel et communautaire*. Essai de maîtrise en santé communautaire. Sainte-Foy : Université Laval : 57-61.
- ION, Jacques (1995). « L'exclusion, une problématique française? ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34 : 63-69.
- KLEINMAN, Sherryl (2002). « Emotions, Fieldwork and Professional Lives ». *Qualitative Research in Action*. Édité par Tim May, chapitre 18, London : Sage Publications : 375-394.
- KROEKER, Caroline J. (1995). « Individual, Organizational and Societal Empowerment : A Study of the Process in a Nicaraguan Agricultural

Coopérative ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 749-764.

KRUZYNSKI, Anna (2005). « Trajectoires de militantes dans un quartier ouvrier de Montréal : trente ans de changements ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 24, n° 3 : 86-104.

KRUZYNSKI, Anna (2004). *Du silence à l'affirmation. Women Making History in Point St. Charles*. Thèse de doctorat en service social, McGill University, 446 pages.

LABERGE, Danielle et Shirley ROY (1994). « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22 : 93-112.

LAFORÉST, Jacques (1984). « La nature du service social (la compétence des travailleurs sociaux) ». *Intervention*, n° 68 : 22-32.

LAMOUREUX, Henri (2007). *L'action communautaire. Des pratiques en quête de sens*. Montréal : VLB éditeur, 205 pages.

LAMOUREUX, Henri (1999). *Les dérives de la démocratie*. Montréal : VLB Éditeur, 158 pages.

LAMOUREUX, Henri, LAVOIE, Jocelyne, MAYER, Robert et Jean PANET-RAYMOND (2002). *La pratique de l'action communautaire*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 518 pages.

LAMOUREUX, Jocelyne (2004). « On est des entêté(e)s, pensez pas nous épuiser ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 51 : 29-38.

LAMOUREUX, Jocelyne (2001). « Marges et citoyenneté ». *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2 : 29-47.

LAPERRIERE, Anne (1997). « La théorisation ancrée (*grounded theory*) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées ». *La recherche*



*qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Sous la dir. de J. Poupart, L.-H. Groulx, R. Mayer, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière et A.P. Pirès [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], Montréal : Gaëtan Morin Éditeur : 309-340.

LAPERRIERE, Anne (1982). « Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 1 : 31-41.

LASCOUMES, Pierre (1994). « VIH, exclusions et luttes contre les discriminations. Une épidémie révélatrice d'orientations nouvelles dans la construction et la gestion des risques ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22 : 61-75.

LE BOSSE, Yann (2008). « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, n° 1 : 137-149.

LE BOSSE, Yann (2004). « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2 : 30-51.

LE BOSSE, Yann et Francine DUFORT (2001). « Le pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes et des communautés : Une autre façon d'intervenir ». *Agir au cœur de communautés*. Sous la dir. de Francine Dufort et la codirection de Jérôme Guay, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval : 75-115.

LE BOSSE, Yann, GAUDREAU, Lorraine, ARTEAU, Marcel, DESCHAMPS, Kathy et Line VANDETTE (2002). « L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : Aperçu de ses fondements et de son application ». *Revue canadienne de counseling*, vol. 36, n° 3 : 180-193.

LECOMTE, Roland (2000). « La nature du travail social contemporain ». *Introduction au travail social*. Sous la dir. De J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise, Québec : Presses de l'Université Laval : 17-34.

- L'ÉCUYER, René (1987). « L'analyse de contenu : notion et étapes ». *Les méthodes de la recherche qualitative*. Sous la dir. de J.-P. Deslauriers, Sillery : Presses de l'Université du Québec : 49-65.
- LEE, Judith A.B. (2001). *The Empowerment Approach to Social Work Practice. Building the Beloved Community*. Second edition, New York : Columbia University Press, 517 pages.
- LEMAY, Louise (2007). « L'intervention en soutien à l'empowerment. Du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n° 1 : 165-211.
- LEROUX, Richard et coll. (2007). *Le développement de l'empowerment à l'Auberge du cœur Maison Raymond Roy. Guide d'intervention*. Victoriaville : Coopérative de consultation en développement La Clé et Auberge du cœur Maison Raymond Roy, 135 pages.
- LEROUX, Richard, NINACS, William A. et Sonia RACINE (2000). *L'empowerment et l'action des Cuisines Collectives des Bois-Francs*. Rapport de recherche, Victoriaville : Coopérative de consultation en développement La Clé et Moisson Québec, 111 pages.
- LORD, John et Peggy HUTCHISON (1993). « The Process of Empowerment : Implications for Theory and Practice ». *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 12, n° 1 : 5-22.
- MAISONNEUVE, Danielle (2004). « Citoyennes engagées et prises de décisions dans la cité ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 51 : 83-95.
- MANN, Patrice (1991). *L'action collective : mobilisation et organisation des minorités actives*. Montréal : Armand Colin, 155 pages.

- MARTIN, Claude et Jean-Claude MARTIN (1998). « Liens personnels, liens collectifs » [Présentation du numéro]. *Lien social et Politiques – RIAC*, n° 39 : 5-13.
- MARTIN, Jean-Claude et Raymond BARIL (1995). « L'exclusion comme effet de trajectoire administrative et de cheminement individuel ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34 : 131-140.
- MATHIEU, Lilian (2004). *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : Textuel, 206 pages.
- MATON, Kenneth I. et Deborah A. SALEM (1995). « Organizationnal Characteristics of Empowering Community Settings : A Multiple Case Study Approach ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 631-656.
- MATON, Kenneth I. et Deborah A. SALEM (1995). « Organizationnal Characteristics of Empowering Community Settings : A Multiple Case Study Approach ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 631-656.
- MAYER, Robert et Francine OUELLET (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 537 pages.
- MAYER, Robert et Francine OUELLET (1998). « La diversité des approches dans la recherche qualitative au Québec depuis 1970 : le cas du champ des services de santé et des services sociaux ». *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Sous la dir. de J. Poupart, L.-H. Groulx, R. Mayer, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière et A.P. Pirès [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], Chapitre 5, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur : 173-235.
- MAYER, Robert et Marcelle LAFOREST (1990). « Problème social : le concept et les principales écoles théoriques ». *Service social*, vol. 39, n° 2 : 13-43.
- MCADAM, Doug (1988). *Freedom Summer*. Oxford : Oxford University Press.

- MCALL, Christopher (1995). « Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34 : 81-92.
- MCMAHON, Martha (1996). « Significant Absences ». *Qualitative Inquiry*, vol. 2, n° 33 : 20-336.
- MCMILLAN, Brad, FLORIN, Paul, STEVENSON, John, KERTMAN, Ben et Roger E. MITCHELL (1995). « Empowerment Praxis in Community Coalitions ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 699-727.
- MELUCCI, Alberto (1983). « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques ». *Revue internationale d'action communautaire*, n° 10 : 13-30.
- MELUCCI, Alberto (1989). *Nomads of the present. Social movements and individual needs in contemporary society*. Philadelphie : Temple University Press, 288 pages.
- MELUCCI, Alberto (1991). « Qu'y a-t-il de nouveau dans les « nouveaux mouvements sociaux »? ». *La recomposition du politique*. Sous la dir. de Louis Maheu et Arnaud Sales, Paris — Montréal : L'Hamattan — Presses de l'Université de Montréal : 129-162.
- MERCIER, Clément (2000). « L'organisation communautaire et le travail social ». *Introduction au travail social*. Sous la dir. De J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise, Québec : Presses de l'Université Laval : 177-212.
- MINGIONE, Enzo (1998). « Fragmentation et exclusion : la question sociale dans la phase actuelle de transition des villes dans les sociétés industrielles avancées ». *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 1 : 1-15.
- MOHANTY, Manoranjan (2001). « On the Concept of Empowerment ». *Social Development and the Empowerment of the Marginalised Groups. Perspectives*

*and Strategies*. Edité par Debal K. SinghaRoy, New Delhi : Sage Publications : 22-30.

MULLALY, Bob (2002). *Challenging Oppression. A critical Social Work Approach*. Don Mills : Oxford University Press, 232 pages.

MULLENDER, Audrey et David WARD (1991). « Empowerment Through Social Action Group Work : The Self-Directed Approach ». *Social Action in Group Work*. Édité par Abe Vinik et Morris Levin, New York : Haworth Press : 125-139.

NEVEU, Éric (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La découverte, 123 pages.

NINACS, William A. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Presses de l'Université Laval, 140 pages.

NINACS, William A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*. Thèse de doctorat, École de service social, Université Laval, 332 pages.

OLLIVIER, Nicole (1990). « Individualisme et mouvements sociaux ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n° 1 : 53-60.

OUELLET, Francine, RENE, Jean-François, DURAND, Danielle, DUFOUR, Renée et Suzanne GARON (2000). *L'empowerment dans Naître Égale – Grandir en Santé*. Montréal : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et Direction de santé publique, 40 pages.

PAILLE, Pierre (2007). « La recherche qualitative. Une méthodologie de la proximité ». *Problèmes sociaux. Tome III. Théories et méthodologies de la recherche*. Sous la dir. d'Henri Dorvil, Québec : Presses de l'Université du Québec : 409-443.

- PAILLE, Pierre (1994). « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23 : 147-181.
- PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND (2000). « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec ». *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 4 : 113-122.
- PAPINEAU, Danielle et Margaret C. KIELY (1996). « Participatory Evaluation in a Community Organization : Fostering Stakeholder Empowerment and Utilization ». *Evaluation and Program Planning*, vol. 19, n° 1 : 79-93.
- PARSONS, Ruth J. (1991). « Empowerment : Purpose and Practice Principle in Social Work ». *Social Work with Groups*, vol. 14, n° 2 : 7-21.
- PAUGAM, Serge (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses Universitaires de France, 254 pages
- PENNEC, Simone (2004). « Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 51 : 97-107.
- PERKINS, Douglas D. et Marc A. ZIMMERMAN (1995). « Speaking Truth to Power : Empowerment Ideology as Social Intervention and Policy ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 765-794.
- PERNELL, Ruby B. (1985). « Empowerment and Social Group Work ». *Innovations in Social Group Work : Feedback from Practice to Theory*. Sous la dir. de Marvin Parnes, New York : The Hayworth Press : 107-117.
- PIERSON, Christopher (1998). *Beyond the Welfare State. The new political economy of welfare*. Second edition. Pennsylvania : The Pennsylvania State University Press, 234 pages.

- PLAMONDON, Annie (2007). *Les interactions entre le « JE » et le « NOUS »*. *L'apport des interventions sociales*. Mémoire de maîtrise en service social, Université Laval, 134 pages.
- POULIN, Richard (1998). « Pauvreté et croissance des inégalités ». *L'insoutenable misère du monde, économie et sociologie de la pauvreté*. Sous la dir. de Richard Poulin et de Pierre Salama, Hull : Éditions Vents d'Ouest : 9-24.
- QUENIART, Anne et Julie JACQUES (2001). « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société ». *Lien social et Politiques-RIAC*, n° 46 : 45-53.
- RABOUIN, Luc (2005). « Comment se fait-il que la pauvreté ne semble pas reculer? ». *Interaction communautaire*, Bulletin de liaison en intervention communautaire en CSSS, n° 69 : 10-11.
- RACINE, Sonia (1994). *L'évolution du concept et des pratiques de lutte telle que perçue par des militantes de centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec : 1980-1990*. Mémoire de maîtrise en service social, Université Laval, 189 pages.
- RACINE, Sonia et Richard LEROUX (2004). *L'animation des cuisines collectives et l'empowerment*. Rapport de recherche-action. Victoriaville : Cuisines Collectives des Bois-Francs et Coopérative de consultation en développement La Clé, 142 pages.
- RAPPAPORT, Julian (1984). « Studies in Empowerment : Introduction to the Issue ». *Prevention in Human Services*, n° 3 : 1-7.
- RAPPAPORT, Julian (1995). « Empowerment Meets Narrative : Listening to Stories and Creating Settings ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 795-807.

- RENE, Jean-François, LEFEBVRE, Christine, PROVOST, Monique et Jean PANET-RAYMOND (1999). « La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 42 : 109-119.
- RENE, Jean-François, SOULIERES, Maryse et Fanny JOLICOEUR (2004). « La place et la participation des parents dans les Organismes Communautaires Famille. Pratique et défis pour une prise en charge citoyenne », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1 : 68-82.
- RÉPAC-03-12 (2005). *Éducation populaire* [en ligne]. [www.repac.org](http://www.repac.org) (site consulté le 11 août 2005).
- RICH, Richard C., EDELSTEIN, Michael, HALLMAN, William K., et Abraham H. WANDERSMAN (1995). « Citizen Participation and Empowerment : The Case of Local Environmental Hazards ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 657-676.
- RICHARDS, Pamel (1986). « Risk ». *Writing for Social Scientists*. Édité par Howard Becker, chapitre 6, Chicago : University of Chicago Press : 108-120.
- ROCHER, Guy (2003). *Introduction à la sociologie générale* (3<sup>e</sup> édition). Montréal : Hurtubise HMH, 685 pages.
- ROUDET, Bernard (2004). « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 51 : 17-27.
- ROUFFIGNAT, Joël, DUBOIS, Lise, PANET-RAYMOND, Jean, LAMONTAGNE Patricia, CAMERON, Sylvie et Manon GIRARD (2001). *Agir pour la sécurité alimentaire. Soutenir des pratiques d'intervention favorisant le développement social*. Sainte-Foy : Département de géographie, Université Laval, 181 pages.



- ROY, Ramashray (2001). « Meaning for an Alternative Strategy ». *Social Development and the Empowerment of the Marginalised Groups Perspectives and Strategies*. Édité par Debal K. SinghaRoy, New Delhi : Sage Publications : 67-81.
- ROY, Shirley (1995). « L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34 : 73-80.
- ROY, Shirley et Marc-Henry SOULET (2001). « L'exclusion : changement de cap » [Présentation du numéro]. *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2 : 3-11.
- SAEGERT, Susan et Gary WINKEL (1996). « Paths to community empowerment : Organizing at home ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 24, n° 4 : 517-550.
- SCHECTER, Stephen et Bernard PAQUET (2000). « Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne : l'exemple de la pauvreté au Canada ». *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 2 : 212-233.
- SIMARD, Gisèle (1989). *La méthode du Focus Group*. Laval : Mondia éditeur, 102 pages.
- SIMON, Barbara Levy (1990). « Rethinking Empowerment ». *Journal of Progressive Human Services*, vol. 1, n° 1 : 27-39.
- SINGHAROY, Debal K. (2001). « Critical Issues in Grassroots Mobilisation and Collective Action ». *Social Development and the Empowerment of the Marginalised Groups. Perspectives and Strategies*. Édité par Debal K. SinghaRoy, New Delhi : Sage Publications : 82-110.
- SNOW, David A. et Robert D. BENFORD (1988). « Ideology, Frame Resonance and Participant Mobilization ». *International Social Movement Research*, vol. 1 : 197-217.

- SOLOMON, Barbara B. (1976). *Black Empowerment : Social Work in Oppressed Communities*. New York : Columbia University Press, 27 pages.
- SPEER, Paul W. et Joseph HUGUEY (1995). « Community Organizing : An Ecological Route to Empowerment and Power ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 729-748.
- STAPLES, Lee H. (1990). « Powerful Ideas About Empowerment ». *Administration in Social Work*, vol. 14, n° 2 : 29-42.
- STRAUSS, Anselm et Juliet CORBIN (2004). *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg (Suisse) : Academic Press Fribourg et Éditions St-Paul, 342 pages.
- THOMAS, Hélène (1997). *La production des exclus. Politiques sociales et processus de désocialisation socio-politique*. Paris : Presse universitaires de France, 215 pages.
- TOURAINE, Alain (1978). « La voix et le regard ». *Les mouvements sociaux*. Paris : Seuil : 104-133.
- TREMBLAY, Pierre-André et Juan-Luis KLEIN (1997). « De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 29 : 103-118.
- VACHON, Gisèle, LECLERC, Chantal et Yvan COMEAU (1997). « L'empowerment d'un groupe de personnes ayant une déficience visuelle et visant la création d'une entreprise collective ». *Service social*, vol. 46, n° 1 : 45-66.
- VIDALENC, Richard (2001). *La confiance et le contrat : éléments du processus de lutte contre l'exclusion*. Paris : L'Harmattan, 133 pages.
- WALLERSTEIN, Nina (1993). « Empowerment and health : The theory and practice of community change ». *Community Development Journal*, vol. 28, n° 3 : 218-227.

- WARD, David et Audrey MULLENDER (1991). « Empowerment and oppression : An indissoluble pairing for contemporary social work ». *Critical Social policy*, n° 32, Essex, U.K. : Longham Group : 21-30.
- WHITE, Deena (1994). « La gestion communautaire de l'exclusion ». *Lien social et Politiques – RIAC*, n° 3 : 37-51.
- ZIMMERMAN, Marc A. (1995). « Psychological Empowerment : Issues and Illustrations ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 23, n° 5 : 581-599.
- ZIMMERMAN, Marc A., ISRAEL, Barbara A., SCHULZ, Amy et Barry CHECKOWAY (1992). « Further Explorations in Empowerment Theory : An Empirical Analysis of Psychological Empowerment ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 20, n° 6 : 707-727.



## **Annexes**

## Annexe A – Lettre de demande de collaboration aux organismes

[Ville, date]

[Coordonnées de l'organisme]

**Objet :** Demande de participation de [nom de l'organisme] à la recherche doctorale de Sonia Racine.

---

Bonjour [nom de la personne-contact],

Comme tu le sais, je poursuis mes études de doctorat en service social à l'Université de Montréal et j'en suis à préparer mon terrain de recherche. Comme je m'intéresse aux processus de mobilisation, mais plus spécifiquement aux pratiques visant à les faire émerger, j'ai pensé que votre organisme constituait un terreau idéal pour répondre à mes questions, vu son engagement dans la lutte à la pauvreté et son travail constant de mobilisation des personnes appauvries. À cet égard, ma recherche implique de rencontrer des intervenantes ainsi que des membres (personnes mobilisées à divers niveaux).

Toute recherche entraîne des obligations de part et d'autre. Je joins donc à cette lettre les trois formulaires de consentement à la recherche qui te permettront de mieux cerner les objectifs de celle-ci, ce qui est demandé tant à l'organisme, aux intervenantes qu'aux membres, et ce à quoi je m'engage en retour. Je pense qu'avec ce contenu, tu seras en mesure de présenter ma demande à l'équipe de travail et aux instances pertinentes de votre organisation.

Je te suggère donc de regarder tout ça dans un premier temps et de me téléphoner si tu as des questions. Ensuite, je pense qu'il serait souhaitable d'organiser une petite rencontre d'exploration avec les personnes que tu jugeras bon d'inviter (membres, administratrices et administrateurs, etc.) afin de cerner les possibilités de collaboration entre nous.

Je te remercie du temps précieux que tu prendras pour répondre à ma demande et espère vivement pouvoir collaborer avec vous! Dans l'attente d'une rencontre prochaine!

Solidairement!

Sonia

## Annexe B – Publicité pour le recrutement des membres

### OYÉ ! OYÉ ! Appel à toutes et à tous !

*Vous êtes une personne mobilisée dans des actions de [nom de l'organisme]?*

*Vous êtes directement concernée par la pauvreté ?*

*Vous avez un sentiment d'appartenance à votre groupe ?*

*Vous avez le goût de jaser sur ce qui contribue à la mobilisation des personnes ?*

### C'EST À VOUS QUE JE FAIS APPEL !

Je poursuis présentement des études de doctorat en service social à l'Université de Montréal, mais j'habite toujours Québec. Ma recherche porte sur les pratiques communautaires qui contribuent à la mobilisation des personnes directement concernées par la pauvreté. En d'autres mots, je cherche à savoir comment l'approche, les services, les activités et le fonctionnement des organismes communautaires de lutte à la pauvreté stimulent la mobilisation de leurs membres et comment cela se produit concrètement.

Pour arriver à mieux comprendre tout cela, je ferai des entrevues de groupe dans divers organismes de la région de Québec. J'organise une de ces rencontres très bientôt à [nom de l'organisme]. Celle-ci aura lieu :

**[Date, heure et lieu]**

Composée d'une douzaine de membres environ, cette rencontre que j'animerai sera réalisée avec beaucoup d'ouverture et de plaisir à échanger ! Votre rôle consistera à me fournir des informations sur votre parcours à l'intérieur de l'organisme en ce qui concerne votre mobilisation dans des actions collectives. C'est à votre expérience, votre expertise, votre opinion et votre vécu que je fais appel. Votre parole est importante, essentielle, et je souhaite que vous puissiez vous exprimer librement et en toute confiance. C'est pourquoi vos propos demeureront totalement confidentiels (nous signerons une entente à cet effet).

Si l'aventure vous intéresse et que vous êtes disponible, veuillez laisser votre nom à [nom de la responsable dans l'organisme]. Pour toute question ou tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer directement avec elle.

Je vous remercie de votre soutien ! À très bientôt j'espère !

© Sonia Racine

Étudiante au doctorat en service social, Université de Montréal

## Annexe C – Formulaire de consentement des organismes

### A) RENSEIGNEMENTS AUX ORGANISMES PARTICIPANTS

#### 1. Objet de la thèse

Depuis de nombreuses années, les organismes communautaires luttant contre la pauvreté déploient de nombreux efforts pour que se mobilisent les personnes qui la vivent quotidiennement afin qu'elles agissent ensemble pour améliorer leurs conditions de vie. L'objet de cette recherche est de cerner les processus de mobilisation et d'identifier comment les différentes pratiques mises en œuvre dans ces organisations y contribuent.

#### 2. Objectifs de la recherche

Cette recherche vise à cerner des processus de mobilisation permettant de développer du pouvoir d'agir individuel et collectif et à modéliser les éléments d'une approche d'intervention communautaire contribuant à faire émerger de tels processus. En filigrane, je désire apporter un soutien aux organismes communautaires dans leurs efforts d'impulsion de mouvements citoyens agissants.

#### 3. Méthodologie sommaire

S'appuyant sur une démarche de théorisation ancrée (*grounded theory*), ma recherche prévoit des observations non participantes dans chacun des groupes ciblés, des *focus groups* (groupes de discussion) avec les salariées (intervenantes) et les membres d'organismes communautaires (un ou deux, selon le besoin), des entrevues en profondeur (au besoin seulement) ainsi qu'une rencontre régionale de partage et de discussion de mes résultats de recherche préliminaire.

#### 4. Participation à la recherche

En tant qu'organisme visant la mobilisation des personnes appauvries, votre participation à la recherche consiste dans un premier temps à me donner accès à quelques-unes de vos activités avec les membres de votre organisation où je pourrai observer vos pratiques. Ces observations ne constituent pas des étapes de collecte de données proprement dites; elles me permettront de m'imprégner de votre travail afin de mieux comprendre les discours qui me seront partagés lors des groupes de discussion. Deuxièmement, votre participation à la recherche consistera à informer les intervenantes ainsi que les membres de votre organisme du déroulement de la recherche afin de susciter leur participation. Il s'agit donc de dégager du temps aux intervenantes pour qu'elles puissent me rencontrer à une ou à deux reprises et de transmettre l'information à vos membres. À cet égard, je vous remettrai des copies d'une lettre d'invitation que vous pourrez distribuer (participation volontaire). Vous aurez alors à recueillir les noms des personnes intéressées. Finalement, je vous demande la possibilité d'assurer un suivi (soutien émotif, information, désir



d'engagement, etc.) auprès des membres qui participeront à la recherche, s'ils en ressentent le besoin et en font la demande.

## **5. Confidentialité**

Dans un milieu de moyenne envergure comme Québec, il ne sera pas entièrement possible de préserver la pleine confidentialité quant à l'identité des organismes qui participeront à la recherche. Toutefois, les renseignements que vous me fournirez demeureront confidentiels. Je m'assurerai que les propos que j'utiliserai dans la présentation de mes résultats de recherche ne permettent pas de reconnaître de quel organisme ils proviennent. Chaque organisme participant à la recherche se verra attribuer un code alphanumérique et moi seule aurai la liste des organismes et du code qui leur aura été accordé. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Les renseignements obtenus (formulaire de consentement, liste des codes avec les coordonnées) seront détruits au plus tard cinq ans après la parution des résultats de la recherche. Seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après cette échéance.

## **6. Avantages et inconvénients**

En participant à cette recherche, vous contribuerez à l'avancement des connaissances concernant les pratiques qui contribuent au processus de mobilisation des personnes en situation de pauvreté. Ce faisant, vous participerez au renouvellement et à l'amélioration de ces pratiques. Je souhaite aussi que votre engagement dans cette recherche vous permette de prendre un moment d'arrêt pour y réfléchir. En fin de compte, votre engagement permettra à de nombreux autres organismes de poursuivre leurs réflexions et leurs actions dans la lutte à la pauvreté, avec les personnes qui en sont les principales concernées. Sur le plan des inconvénients, ces réflexions pourraient susciter des prises de conscience ou des remises en question devant être « organisationnellement gérées » par la suite.

## **7. Droit de retrait**

Votre participation à cette recherche est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec moi, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, tous les renseignements recueillis vous concernant seront détruits (formulaire de consentement et notes d'observation). Toutefois, les propos des intervenantes et des membres rencontrés dans les groupes de discussion ou lors des entrevues en profondeur seront conservés, puisqu'il s'agit d'un consentement personnel. Ces derniers devront donc se désister individuellement s'ils le désirent.

## **8. Indemnité**

Aucune indemnité de participation à la recherche n'est prévue.

## 9. Diffusion des résultats

Je m'engage à fournir une copie électronique de ma thèse ainsi qu'un résumé papier de celle-ci à chacun des organismes participants. Si vous le désirez, je m'engage également à venir présenter les résultats de ma recherche dans votre organisme, à les discuter et à les débattre avec l'ensemble des personnes que vous jugerez opportun d'inviter. Par ailleurs, j'effectuerai sûrement des présentations orales (conférences, formations, etc.) à la suite de la diffusion de mes résultats de recherche. Soyez assuré ici aussi de la confidentialité.

### B) CONSENTEMENT

Nous déclarons avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à nos questions quant à la teneur de notre participation à cette recherche. Nous en comprenons le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients. Après réflexion et un délai raisonnable, nous consentons librement à prendre part à cette recherche. Nous savons que nous pouvons nous retirer en tout temps, sans préjudice, et sans devoir justifier notre décision.

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la représentante de l'organisme : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*Réservé à l'étudiante-chercheure*

Code alphanumérique :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de la recherche et avoir répondu aux questions posées au meilleur de ma connaissance.

Nom et prénom de l'étudiante-chercheure : Sonia Racine

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au [numéro] ou par courriel à [adresse]. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca).

**Merci de votre participation!**

## Annexe D – Formulaire de consentement des membres

### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

#### 1. Objet de la thèse

Depuis de nombreuses années, les organismes communautaires luttant contre la pauvreté déploient de nombreux efforts pour que se mobilisent les personnes qui la vivent quotidiennement afin qu'elles agissent ensemble pour améliorer leurs conditions de vie. L'objet de cette recherche est de cerner les processus de mobilisation et d'identifier comment les différentes pratiques mises en œuvre dans ces organisations y contribuent.

#### 2. Objectifs de la recherche

Cette recherche vise à cerner des processus de mobilisation permettant de développer du pouvoir d'agir individuel et collectif et à modéliser les éléments d'une approche d'intervention communautaire contribuant à faire émerger de tels processus. En filigrane, je désire apporter un soutien aux organismes communautaires dans leurs efforts d'impulsion de mouvements citoyens agissants.

#### 3. Participation à la recherche

En tant que personne en situation de pauvreté ou l'ayant été dans le passé, votre collaboration à cette recherche consiste à participer à un groupe de discussion (*focus group*) avec d'autres personnes membres du même organisme que vous. Cette rencontre aura une durée approximative de deux heures et trente minutes. Votre rôle consiste à me fournir des informations sur votre parcours de mobilisation à l'intérieur de l'organisme et sur les effets que cet engagement a eu dans votre vie. C'est à votre expérience, votre expertise, votre opinion et votre vécu que je fais appel. Votre parole est importante et je souhaite que vous puissiez vous exprimer librement et en toute confiance. Les thèmes traités seront globalement les suivants.

- Pourquoi se mobilise-t-on?
- Comment ça se passe?
- Qu'est-ce qui aide à se mobiliser? Quelles sont les pratiques qui y contribuent?
- Qu'est-ce que ça donne de se mobiliser? Individuellement? Collectivement?

#### 4. Confidentialité

Dans un milieu de moyenne envergure comme Québec, il ne sera pas entièrement possible de préserver la pleine confidentialité quant à l'identité des organismes qui participeront à la recherche. Toutefois, je vous assure de l'entière confidentialité quant à votre identité personnelle. Tous les renseignements que vous me fournirez demeureront totalement confidentiels. La rencontre à laquelle vous participerez sera enregistrée sur un appareil numérique. Le contenu sera par la suite transféré en fichier

audio, puis sera retranscrit *verbatim*, c'est-à-dire mot à mot. Une fois les propos retranscrits et vérifiés, les fichiers audio seront détruits. Afin de préserver votre anonymat, un code alphanumérique vous sera attribué et moi seule aurai accès à cette information. Je m'assurerai que les propos que j'utiliserai dans la présentation de mes résultats de recherche ne permettent pas de reconnaître de quel organisme ils proviennent. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Les renseignements pouvant vous identifier (la liste des codes alphanumériques avec vos coordonnées ainsi que ce formulaire de consentement) seront détruits au plus tard cinq ans après la parution des résultats de la recherche. Seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après cette échéance.

## **5. Avantages et inconvénients**

En participant à cette recherche, vous contribuerez à l'avancement des connaissances concernant les pratiques qui contribuent à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté. Ce faisant, vous participerez au renouvellement et à l'amélioration de ces pratiques. Je souhaite aussi que votre participation vous permette de prendre un moment d'arrêt pour réfléchir sur votre engagement. En fin de compte, votre participation permettra à de nombreux autres organismes de poursuivre leurs réflexions et leurs actions dans la lutte à la pauvreté, avec les personnes qui en sont les principales concernées. Sur le plan des inconvénients, ces réflexions pourraient susciter des prises de conscience ou des remises en question qui pourraient vous bousculer. Vous pourriez également sentir le besoin de discuter des contenus abordés avec les intervenantes de l'organisme à la suite de la rencontre. Celles-ci se sont mises disponibles à cette fin. Soyez donc très à l'aise d'y faire appel.

## **6. Droit de retrait**

Votre participation à cette recherche est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec moi, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Dans ce cas, les renseignements personnels vous concernant (le présent formulaire de consentement, votre nom et vos coordonnées) seront détruits. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une entrevue de groupe, il ne sera pas possible de déterminer quels sont les propos qui proviennent de vous. Je ne pourrai donc pas les retirer du matériel de recherche.

## **7. Indemnité**

Aucune indemnité de participation à la recherche n'est prévue.

## **8. Diffusion des résultats**

Je m'engage à fournir une copie électronique de ma thèse ainsi qu'un résumé papier de celle-ci à chacun des organismes participants. Si vous le désirez, je m'engage également à venir présenter les résultats de ma recherche dans votre organisme, à les

discuter et à les débattre avec vous. Par ailleurs, j'effectuerai sûrement des présentations orales (conférences, formations, etc.) à la suite de la diffusion de mes résultats de recherche. Soyez assuré ici aussi de la confidentialité.

## 9. Participation à une deuxième étape

Il se peut qu'une deuxième rencontre ait lieu à l'automne afin de pousser plus avant les thèmes abordés dans le groupe de discussion. Vous serez alors convoqués à une seconde rencontre, sous les mêmes conditions que celles décrites dans ce formulaire. Il se peut également que je vous demande de me rencontrer individuellement pour une entrevue en profondeur. Votre participation sera encore une fois totalement volontaire.

### B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps, sans préjudice et sans devoir justifier ma décision, mais je comprends que mes propos ne pourront être retirés de l'enregistrement et de la transcription *verbatim* qui suivra.

Prénom et nom du membre : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

<i>Réservé à l'étudiante-chercheure</i>	Code alphanumérique :
---	-----------------------

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Nom et prénom de l'étudiante-chercheure : Sonia Racine

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au [numéro] ou par courriel à [adresse]. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca).

**Merci de votre participation!**

## Annexe E – Formulaire de consentement des intervenantes

### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTES

#### 1. Objet de la thèse

Depuis de nombreuses années, les organismes communautaires luttant contre la pauvreté déploient de nombreux efforts pour que se mobilisent les personnes qui la vivent quotidiennement afin qu'elles agissent ensemble pour améliorer leurs conditions de vie. L'objet de cette recherche est de cerner les processus de mobilisation et d'identifier comment les différentes pratiques mises en œuvre dans ces organisations y contribuent.

#### 2. Objectifs de la recherche

Cette recherche vise à cerner des processus de mobilisation permettant de développer du pouvoir d'agir individuel et collectif et à modéliser les éléments d'une approche d'intervention communautaire contribuant à faire émerger de tels processus. En filigrane, je désire apporter un soutien aux organismes communautaires dans leurs efforts d'impulsion de mouvements citoyens agissants.

#### 3. Participation à la recherche

En tant qu'intervenante communautaire, votre collaboration à cette recherche consiste à participer à un groupe de discussion avec d'autres intervenantes provenant d'autres organismes communautaires de la région de Québec. Cette rencontre aura une durée approximative de deux heures et trente minutes. Votre rôle consiste à me fournir des informations sur l'ensemble de vos pratiques visant la mobilisation (actions concrètes, planification, enjeux, défis, etc.), sur les effets que vous leur attribuez et sur le sens que vous leur donnez. C'est à votre expérience, votre expertise, votre opinion et votre vécu que je fais appel. Votre parole est importante et je souhaite que vous puissiez vous exprimer librement et en toute confiance. Les thèmes abordés seront globalement les suivants.

- Pourquoi mobiliser les personnes en situation de pauvreté?
- Comment faites-vous pour mobiliser les personnes? Quelles sont les pratiques que vous utilisez?
- Qu'est-ce qui vous aide à mobiliser les personnes? Quels sont les obstacles?
- Qu'est-ce que ça produit la mobilisation? Qu'est-ce que ça vous donne à vous?

#### 4. Confidentialité

Dans un milieu de moyenne envergure comme Québec, il ne sera pas entièrement possible de préserver la pleine confidentialité quant à l'identité des organismes qui participeront à la recherche et des intervenantes qui y travaillent. Toutefois, tous les renseignements que vous me fournirez demeureront totalement confidentiels, puisque je m'assurerai que les propos utilisés dans la présentation de mes résultats de recherche

ne permettent pas de reconnaître de quel organisme ils proviennent. La rencontre à laquelle vous participerez sera enregistrée sur un appareil numérique, transféré en fichier audio, puis retranscrit *verbatim*, c'est-à-dire mot à mot. Une fois les propos retranscrits et vérifiés, les fichiers audio seront détruits. Afin de préserver votre anonymat, un code alphanumérique vous sera attribué et moi seule aurai accès à cette information. Aucune information permettant de vous identifier nommément ne sera publiée. Les renseignements pouvant vous identifier (liste des codes alphanumériques avec vos coordonnées et formulaire de consentement) seront détruits au plus tard cinq ans après la parution des résultats de la recherche. Seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après cette échéance.

## **5. Avantages et inconvénients**

En participant à cette recherche, vous contribuerez à l'avancement des connaissances concernant les pratiques qui contribuent à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté. Ce faisant, vous participerez au renouvellement et à l'amélioration de ces pratiques. Je souhaite aussi que votre participation vous permette de prendre un moment d'arrêt pour y réfléchir. En fin de compte, votre engagement permettra à de nombreux autres organismes de poursuivre leurs réflexions et leurs actions dans la lutte à la pauvreté, avec les personnes qui en sont les principales concernées. Sur le plan des inconvénients, ces réflexions pourraient susciter des prises de conscience ou des remises en question qui pourraient vous bousculer ou qui devront être « organisationnellement gérées » par la suite.

## **6. Droit de retrait**

Votre participation à cette recherche est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec moi, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels vous concernant (le présent formulaire de consentement, votre nom et vos coordonnées) seront détruits. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une entrevue de groupe, il ne sera pas possible de déterminer quels sont les propos qui proviennent de vous. Je ne pourrai donc pas les retirer du matériel de recherche.

## **7. Indemnité**

Aucune indemnité de participation à la recherche n'est prévue.

## **8. Diffusion des résultats**

Je m'engage à fournir une copie électronique de ma thèse ainsi qu'un résumé papier de celle-ci à chacun des organismes participants. Si vous le désirez, je m'engage également à venir présenter les résultats de ma recherche dans votre organisme, à les discuter et à les débattre avec vous. Par ailleurs, j'effectuerai sûrement des présentations orales (conférences, formations, etc.) à la suite de la diffusion de mes résultats de recherche. Soyez assuré ici aussi de la confidentialité.

## 9. Participation à une deuxième étape

Il se peut qu'une deuxième rencontre ait lieu à l'automne afin de pousser plus avant les thèmes abordés dans le premier groupe de discussion. Vous serez alors convoqués à une seconde rencontre, sous les mêmes conditions que celles décrites dans le présent formulaire. Votre participation demeure totalement volontaire.

### B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps, sans préjudice et sans devoir justifier ma décision, mais je comprends que mes propos ne pourront être retirés de l'enregistrement et de la transcription *verbatim* qui suivra.

Nom et prénom de l'intervenante : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*Réservé à l'étudiante-chercheure*

Code alphanumérique :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Nom et prénom de l'étudiante-chercheure : Sonia Racine

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au [numéro] ou par courriel à [adresse]. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca).


















**Merci de votre participation!**



## Annexe F – Guide d’entretien pour les membres

### Préambule

---

-  Bonjour, bienvenue et merci d’être là ! Présentation personnelle.
-  Tour de table de présentation : prénom, pourquoi j’ai accepté l’invitation, attentes ou craintes.
-  Remise du formulaire de consentement, signé de ma part, à chaque participante.
  -  Lecture du formulaire en expliquant les objectifs de la recherche et réponse aux questions.
  -  Signature et remise du formulaire.
-  Inscription du nom de chacun sur un carton de présentation au crayon feutre [remise de feuilles et de crayons aux participantes pour qu’elles puissent noter leurs idées].
-  Consignes de fonctionnement pour la rencontre.
  -  Parler fort et le plus distinctement possible, une personne à la fois.
  -  Ne pas se gêner pour revenir sur un sujet qui a déjà été abordé.
  -  Dire tout ce que l’on pense (pas de censure) : franchise, confiance, respect.
  -  Avoir le courage de ses opinions et de sa propre analyse (ne pas avoir peur si on a des opinions contradictoires aux autres – pas de bonnes ou de mauvaises réponses – ce que vous dites ici ne pourra pas être retenu contre vous !).
  -  Droit de changer d’idée.
  -  S’il y avait quelques malaises que ce soit, faites-le-moi savoir.
  -  Si vous ressentez le besoin de parler avec quelqu’un à la suite de la rencontre [nom d’une intervenante] s’est montrée disponible à cette fin. N’hésitez pas à lui faire appel.
  -  Je ne vous demande pas de faire de la théorie, c’est mon travail, mais de faire appel à votre vécu, votre expérience, votre réalité. Dans une rencontre comme celle-ci, c’est la richesse des échanges qui amène le contenu, c’est l’idée de l’un qui nous amène à aller plus loin.
  -  J’aimerais que nous passions un moment agréable ensemble.
-  Entente sur le fonctionnement de la rencontre (ce qu’on vient de se dire) et sur une petite pause à la mi-rencontre au besoin.

xxx

## **DÉMARRER L'ENREGISTREMENT**

Groupe de discussion [code], le [date], à [nom de la ville]. Il est [heure].

### **Section A**

---

#### Préambule

La mobilisation, c'est quand une personne se joint à un groupe de personnes (un acteur collectif) et qu'ils agissent ensemble dans un but commun (action collective).

#### Questions

1. Partant de votre expérience, et peut-être aussi de celles des personnes que vous côtoyez, pouvez-vous me dire : Pourquoi on se mobilise?
2. Comment arrive-t-on à se mobiliser? Comment ça se passe concrètement quand on décide de se joindre à un groupe? Comment se prend la décision? C'est quoi le processus qui nous amène là?
3. Qu'est-ce qui aide à se mobiliser? Des rencontres? Des formations? Des lectures? Des événements dans sa propre vie? Des pratiques particulières dans l'organisme?
4. Qu'est-ce que ça vous apporte individuellement de vous mobiliser? De faire partie d'un groupe et d'agir de concert avec d'autres? Qu'est-ce que ça vous apporte collectivement de vous mobiliser? Si on considère que vous représentez un NOUS, qu'est-ce que ça apporte à ce NOUS?

### **Section B**

---

#### Préambule

Souvent, quand on a à vivre dans une situation de pauvreté économique, ça engendre toutes sortes de difficultés, spécialement dans des zones de notre vie où on se sent impuissant à agir.

#### Questions

5. Le fait de se mobiliser a-t-il changé quelque chose sur les zones d'impuissance que vous aviez personnellement? Comment? Y a-t-il un avant et un après la mobilisation?

6. Si on pense aux zones d'impuissance collectives, celles que vivent collectivement les personnes en situation de pauvreté, est-ce que le fait de se mobiliser y change quelque chose? Comment? Est-ce qu'on a plus de pouvoir d'agir collectif quand on se mobilise?

### **Section C : Conclusion et évaluation de la rencontre**

---

7. Y a-t-il des choses que vous aimeriez ajouter par rapport aux thèmes que nous avons couverts?
8. J'aimerais que vous me donniez votre appréciation de la rencontre. Qu'est-ce que vous avez aimé? Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé? Qu'est-ce que je devrais améliorer pour les prochaines fois?

### **Fin de l'entretien**

---

- J'aurai peut-être besoin de réaliser des entrevues individuelles en profondeur plus tard dans mon processus de recherche ou encore un autre focus group comme celui-ci. Sachez que si vous me donnez votre nom aujourd'hui et qu'ensuite, lorsque je vous contacterai, vous ne voulez plus le faire, je respecterai ce choix sans aucun problème.
- Rappel de mon engagement quant à la présentation des résultats.
- Je vous rappelle que si vous ressentez le besoin de parler avec quelqu'un à la suite de notre rencontre [nom d'une intervenante] s'est montrée disponible à cette fin. N'hésitez donc pas à lui faire appel.
- Merci infiniment ! Votre contribution est extrêmement précieuse !


















Il est [heure].

**ARRÊTER L'ENREGISTREMENT**

## Annexe G – Guide d’entretien pour les intervenantes

### Préambule

---

-  Bonjour, bienvenue et merci d’être là ! Présentation personnelle.
-  Tour de table de présentation : prénom, pourquoi j’ai accepté l’invitation, attentes ou craintes.
-  Remise du formulaire de consentement, signé de ma part, à chaque participante.
  -  Lecture du formulaire en expliquant les objectifs de la recherche et réponse aux questions.
  -  Signature et remise du formulaire.
-  Inscription du nom de chacun sur un carton de présentation au crayon feutre [remise de feuilles et de crayons aux participantes pour qu’elles puissent noter leurs idées].
-  Consignes de fonctionnement pour la rencontre.
  -  Parler fort et le plus distinctement possible, une personne à la fois.
  -  Ne pas se gêner pour revenir sur un sujet qui a déjà été abordé.
  -  Dire tout ce que l’on pense (pas de censure) : franchise, confiance, respect.
  -  Avoir le courage de ses opinions et de sa propre analyse (ne pas avoir peur si on a des opinions contradictoires aux autres – pas de bonnes ou de mauvaises réponses – ce que vous dites ici ne pourra pas être retenu contre vous !).
  -  Droit de changer d’idée.
  -  S’il y avait quelques malaises que ce soit, faites-le-moi savoir.
  -  Si vous ressentez le besoin de parler avec quelqu’un à la suite de la rencontre [nom d’une intervenante] s’est montrée disponible à cette fin. N’hésitez pas à lui faire appel.
  -  Je ne vous demande pas de faire de la théorie, c’est mon travail, mais de faire appel à votre vécu, votre expérience, votre réalité. Dans une rencontre comme celle-ci, c’est la richesse des échanges qui amène le contenu, c’est l’idée de l’un qui nous amène à aller plus loin.
  -  J’aimerais que nous passions un moment agréable ensemble.
-  Entente sur le fonctionnement de la rencontre (ce qu’on vient de se dire) et sur une petite pause à la mi-rencontre au besoin.

## DÉMARRER L'ENREGISTREMENT

Groupe de discussion [code], le [date], à [nom de la ville]. Il est [heure].

### Section A

---

#### Préambule

La mobilisation, c'est quand une personne se joint à un groupe de personnes (un acteur collectif) et qu'ils agissent ensemble dans un but commun (action collective).

#### Questions

1. Partant de votre expérience, et peut-être aussi de celles des personnes que vous côtoyez, pouvez-vous me dire : Pourquoi tentez-vous de mobiliser les personnes? Pourquoi utilisez-vous la mobilisation comme stratégie?
2. Comment arrivez-vous concrètement à faire en sorte que les individus se mobilisent? Comment vous y prenez-vous? Comment faites-vous? Quelles pratiques concrètes mettez-vous en place?
3. Qu'est-ce qui vous aide à mobiliser les personnes en situation de pauvreté? Qu'est-ce qui est aidant pour mobiliser les personnes? Quelles sont les conditions favorables?
4. Qu'est-ce que ça donne la mobilisation individuellement et collectivement? Qu'est-ce que ça vous apporte à vous (personnellement) de mobiliser les personnes? Qu'est-ce que ça apporte au groupe?

### Section B

---

#### Préambule

Souvent, quand on a à vivre dans une situation de pauvreté économique, ça engendre toutes sortes de difficultés, spécialement dans des zones de notre vie où on se sent impuissant à agir.

#### Questions

5. Le fait de se mobiliser change-t-il quelque chose concrètement dans la vie des individus? Comment? Y a-t-il un avant et un après la mobilisation?

6. Si on pense aux zones d'impuissance collectives, celles que vivent collectivement les personnes en situation de pauvreté, est-ce que le fait de se mobiliser y change quelque chose? Comment?

### **Section C : Conclusion et évaluation de la rencontre**

---

7. Y a-t-il des choses que vous aimeriez ajouter?
8. J'aimerais que vous me donniez votre appréciation de la rencontre. Qu'est-ce que vous avez aimé? Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé? Qu'est-ce que je devrais améliorer pour les prochaines fois?

### **Fin de l'entretien**

---

- J'aurai peut-être besoin de réaliser des entrevues individuelles en profondeur plus tard dans mon processus de recherche ou encore un autre focus group comme celui-ci. Sachez que si vous me donnez votre nom aujourd'hui et qu'ensuite, lorsque je vous contacterai, vous ne voulez plus le faire, je respecterai ce choix sans aucun problème.
- Rappel de mon engagement quant à la présentation des résultats.
- Merci infiniment à chacune ! Votre contribution est extrêmement précieuse !

Il est [heure].

**ARRÊTER L'ENREGISTREMENT**

## Annexe H – Codes initiaux

<b>Code</b>	<b>Membres</b>	<b>Intervenantes</b>
<b>MOT</b>	Pourquoi se mobiliser? Motivations à se mobiliser	Pourquoi utilisez-vous la stratégie de mobilisation dans vos groupes? Pourquoi les personnes se mobilisent-elles?
<b>SOU</b>	Qu'est-ce qui aide à se mobiliser et/ou à poursuivre? Soutien à la mobilisation (pratiques, culture organisationnelle, etc.)	Qu'est-ce qui vous aide à mobiliser les personnes?
<b>AID</b>	Comment aider les autres à se mobiliser? Qu'est-ce qui ferait que plus de personnes se mobilisent? Qu'est-ce qui fait que certains ne se mobilisent pas? Obstacles à la mobilisation	
<b>PRO</b>	Comment le processus émerge-t-il? Processus de mobilisation	
<b>PRA</b>		Pratiques concrètes de mobilisation Qu'est-ce qu'on fait concrètement pour mobiliser les personnes?
<b>APPI</b>	Qu'est-ce que ça apporte individuellement? Apports individuels	Qu'est-ce que ça vous apporte à vous de mobiliser des personnes? Qu'est-ce que ça apporte aux personnes?
<b>APPC</b>	Qu'est-ce que ça apporte collectivement? Apports collectifs	Qu'est-ce que ça apporte collectivement?
<b>DPAI</b>	Développement du pouvoir d'agir individuel Le JE	
<b>DPAC</b>	Développement du pouvoir d'agir collectif Le NOUS	
<b>PER</b>	Perceptions Analyses de situations	
<b>VEC</b>	Expériences Vécu en lien avec la pauvreté	
<b>AUT</b>	Autres Divers	

## Annexe I – Arbre des codes

<b>1-MOT</b> Qu'est-ce qui pousse les individus à se mobiliser?	<b>1-CHA</b> Changement – Contributif – Possibilité de faire bouger des choses – Faire vivre ses valeurs — Tirée de l'espoir	IND Individuel COLL Collectif STRA Considérations stratégiques SBL Sensibilisation
	<b>2-DEF</b> Défense par rapport à injustices ou problèmes – Réactif — Besoin d'agir, de dire, de dénoncer préjugés, oppression, discrimination, etc. — Poussee du malaise	IND Individuel COLL Collectif STRA Considérations stratégiques SBL Sensibilisation
	<b>3-DEV</b> Développement – Apprentissages – Nouveaux outils – Se dépasser – Se prendre en mains – Travailler sur soi	IND Individuel COLL Collectif
	<b>4-UTI</b> Se rendre utile – donner et recevoir – pour être un modèle ou un exemple pour d'autres – redonner ce qu'on a reçu	ENTR S'entraider
	<b>5-AFF</b> Affectif – Relationnel – Endroit pour être bien – Réseau de connaissances	
	<b>6-STAT</b> Statutaire – Rôle – Place	
	<b>7-SENS</b> Sens que l'on donne à son engagement, place, signification dans sa vie	
	<b>8-MM</b> Motivations à mobiliser les personnes chez les intervenantes (pourquoi utiliser la mobilisation collective comme stratégie?)	



<b>2-SOU</b> Qu'est-ce qui aide les personnes à se mobiliser?	<b>1-MACRO</b> Conditions dans l'environnement plus large	
	<b>2-MÉSO</b> Conditions mésostructurelles (à l'intérieur de l'organisme)  G-Groupe en général I-Intervenantes en particulier	<p>1-RESP Groupe où les personnes se sentent écoutées, respectées, crues / où on prend soin (<i>caring</i>) / où on prend le temps</p> <p>2-PERS Personnes à l'intérieur du groupe (membres et intvEs – le NOUS – les mobilisatrices) / les leaders</p> <p>3-MISS Mission et valeurs de l'organisme qui correspondent aux besoins et intérêts des personnes</p> <p>4-POSS Lieu où les personnes peuvent contribuer pleinement / appropriation / pouvoir / place importante / opportunités d'agir</p> <p>5-INF Lieu d'information / d'apprentissages</p> <p>6-ACT Activités qui favorisent des prises de conscience</p> <p>7-GAIN Lieu où on a été aidé / obtenu gains</p> <p>8-AMB Endroit où on se sent comme chez nous, comme en famille</p> <p>9-AVEC Lieu où les réflexions, les décisions et les actions se font en commun, ensemble, avec les personnes</p>
	<b>3-MICRO</b> Microdispositions des acteurs	<p>1-CONS Développement de la conscience / acceptation du problème</p> <p>2-DB Disponibilité biographique</p> <p>3-HIS Histoire personnelle / familiale / vécu / héritage culturel</p> <p>4-TOU Touché par le problème / être en contact avec le problème</p> <p>5-VOL Volonté d'agir / Aller s'informer et trouver des ressources</p>

<b>3-OBS</b> Quels sont les obstacles à la mobilisation des individus?	<b>1-PEUR</b> D'être identifiée comme personne pauvre / du ridicule / des conséquences sur sa vie, sur ses enfants / des gestes qui pourraient être posés	
	<b>2-FATA</b>	1-ALIÉ Aliénation [le problème n'existe pas] 2-MEXP Mauvaises expériences / Pas répondu aux besoins dans organismes, donc méfiance / Manque d'information
	<b>3-SURV</b> Situation de survie / vie complexe	1-EXIG Exigences de la mobilisation : tous ne sont pas prêts 2-DÉVA Dévalorisation personnelle
	<b>4-CULT</b> Culture d'appartenance / culture familiale / histoire personnelle	
	<b>5-NI</b> Non-intérêt pour la proposition des groupes / autre vision de la société / autres valeurs	
	<b>6-ADT</b> L'air du temps : individualisme ambiant, société fast-food, etc. [analyse des conditions mésostructurelles]	

<b>4-PRA</b> Quelles sont les pratiques de soutien à la mobilisation?	<b>1-APRO</b> Approche préconisée	<b>DISC</b> Discours tenu avec les personnes (idéologie)
	<b>2-PRIN</b> Principes d'intervention	<b>1-AVEC</b> Travail AVEC les personnes [place des membres] / Façon de pratiquer la démocratie (processus décisionnels, etc.) / Rapports égalitaires [posture « professionnelle »] <b>2-OPP</b> Donner opportunités de dire, de réfléchir, d'exprimer, d'agir... <b>3-POT</b> Mettre à profit le potentiel et la créativité des personnes (dans la lutte politique notamment) <b>4-PS</b> Prendre soin (caring), valorisation, écoute, respect... <b>5-VEC</b> Travail à partir du vécu
	<b>3-ACT</b> Activités spécifiques reliées à la mobilisation, pratiques concrètes	
	<b>4-DÉFI</b> Défis particuliers à relever	
	<b>5-ROLE</b> Rôle que les intvEs se donnent (ou le groupe)	<b>DÉB</b> Débat mission groupe vs démocratie et écoute des personnes [en lien avec le rôle de gardien de la mission]

<b>5-AID</b> Qu'est-ce qui aiderait les individus non mobilisés?	<b>MACRO</b> Qu'est-ce qui aiderait à se mobiliser dans l'environnement plus large des acteurs?	
	<b>MÉSO</b> Qu'est-ce qu'on peut faire pour soutenir et stimuler la mobilisation des personnes non mobilisées dans les organismes?	<p>1-INF Information à transmettre / Conscientisation / Sensibilisation / Formations / Thèmes clairs et concrets [+sieurs niv. de profondeur]</p> <p>2-GAIN Faire connaître les réussites, les succès, les gains obtenus [combattre le fatalisme]</p> <p>3-PS Prendre soin des personnes / Rejoindre leurs préoccupations / Les écouter gratuitement / Les valider dans leur situation / Leur donner des ressources</p> <p>4-OPP Donner des opportunités de partager le vécu / d'interagir avec d'autres / prendre le pouvoir de la parole [enlever peur de dire]</p> <p>5-STRA Trucs stratégiques (bouffe, artistes, Internet, etc.)</p>
	<b>MICRO</b> Qu'est-ce que les personnes qui ne se mobilisent pas doivent développer pour y arriver?	

<b>6-PRO</b> Comment se déploie le processus?	<b>1-PE</b> Portes d'entrée dans le groupe	1-BES Besoin, problème 2-INT Intérêt pour activité ou pour projet spécifique 3-PERS Une personne, un contact
	<b>2-DEC</b> Déclencheurs	
	<b>3-CHM</b> Cheminements – passages – parcours	1-AAA D'une activité à une autre, à une autre... 2-INGR Ingrédients qui font tourner la spirale, qui favorisent les passages vers de plus en plus d'engagement 3-LAT Processus en latence (conscience déjà là, mais qui a été réveillée par un élément déclencheur / ou cours normal des choses)
	<b>4-QUA</b> Qualifications du processus	

<b>7-APP Qu'est-ce que la mobilisation apporte aux JE et au NOUS?</b>	<p><b>1-IND</b> Aux personnes individuellement (JE)</p>	<p>1-PART Participation 2-COMP Compétences, apprentissages 3-DÉV Développement personnel (estime de soi) 4-CC Conscience critique 5-PA Pouvoir d'agir / Pouvoir de dire / Choisir- Décider-Agir 6-REL Relationnel – interaction – réseau 7-BON Bonheur, bien-être, etc. 8-GAIN Gains obtenus / résultats tangibles, concrets 9-AUT Autres</p>
	<p><b>2-COLL</b> Aux personnes collectivement (NOUS)</p>	<p>1-PART Participation 2-COMP Compétences 3-RECO Reconnaissance / Valorisation / Fierté collective / Confiance 4-CC Conscience critique 5-PA Pouvoir d'agir 8-GAIN Gains obtenus / résultats tangibles, concrets 9-CAPC Capital communautaire</p>